QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12220 – 4 F

– VENDREDI 11 MAI 1984

L'Allemagne de l'Est ne participera pas aux Jeux olympiques de Los Angeles

LIRE PAGE 15



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 29 à 35

- *La confession de Breyten Breytenbach*
- *Les « mémoires » d'Alain Bosquet*

Refroidissement entre Moscou et Pékin

L'ajournement « sine die » de la visite en Chine du premier vice-président du conseil d'URSS, M. Ivan Arkhipov, en aura surpris plus d'un à l'intérieur comme à l'extérieur de ce qu'il est convenu d'appeler le camp socialiste.

Aucun doute n'est permis sur le fait qu'il s'agit d'un geste de mauvaise humeur, le prétexte avancé d'un « manque de préparation » ne pouvant être retenu pour un voyage qu'avaient précédé plusieurs missions techniques. De part et d'autre, en outre, on s'accordait pour lui donner la même signification.

Depuis près de trois ans, Moscou et Pékin poursuivent des conversations sur la normalisation de leurs relations politiques qui butent toujours sur les trois « obstacles » soulevés par la Chine : la pression militaire soviétique aux frontières nord de la République populaire, l'occupation de l'Afghanistan et le soutien accordé par l'URSS à celle du Cambodge par le Vietnam. Mais, dans l'une et l'autre capitale, on convenait que l'absence de résultats sur ce terrain ne devait pas empêcher la multiplication des contacts et le développement des relations économiques. Les échanges commerciaux se sont déjà fortement accrus ces dernières années. La mission de M. Arkhipov devait être de faire passer ces échanges au stade d'une coopération entre deux économies planifiées, dans l'intérêt réciproque des deux parties.

Qu'on y renonce aujourd'hui à Moscou ne peut être que le signe d'une volonté de refroidissement de la part du Kremlin. Les motifs invoqués, de sources soviétiques officieuses, ne sont guère convaincants. L'allusion à un regain de tension à la frontière sino-vietnamienne, en particulier, laisse sceptique. Les mauvaises relations entre Pékin et Hanoï n'ont pas empêché en effet Chinois et Soviétiques de poursuivre leur dialogue depuis les lendemains des combats de 1979.

Moscou a-t-il voulu éviter de faire un « cadeau » à la diplomatie chinoise en refusant d'envoyer à Pékin l'un de ses vice-premiers ministres – M. Arkhipov aurait été le plus haut dirigeant soviétique reçu en Chine depuis vingt ans – moins de quinze jours après que le président Reagan y eut été accueilli avec tous les honneurs ? La décision, dans cette hypothèse, aurait été bien tardive, et le Kremlin avait jusqu'à présent semblé considérer comme un progrès la volonté de la Chine de pratiquer une politique d'équidistance entre les deux grandes puissances.

Force est donc d'interpréter le geste de Moscou comme le signal possible d'un tournant dans les relations avec Pékin qui compromet inévitablement le lent processus de normalisation entrepris entre les deux pays. Il est impossible de ne pas le rapprocher des signes évidents d'un durcissement soviétique dans d'autres domaines – l'offensive lancée en Afghanistan et le boycottage des Jeux olympiques étant les exemples les plus frappants – et dont l'origine n'est pas encore claire.

L'hypothèse vient naturellement à l'esprit de difficultés internes au Kremlin qui inciteraient, comme cela s'est déjà produit dans le passé, à un retour à l'esprit de citadelle.

M. Reagan dénonce la « subversion communiste » en Amérique centrale

Le président des Etats-Unis veut rallier à sa politique l'opinion et le Congrès

De notre correspondant

Au Salvador, l'adversaire de M. Duarte, M. Roberto d'Aubuisson (extrême droite), s'est déclaré à son tour vainqueur de la consultation du 6 mai. M. Duarte s'était proclamé vainqueur dès le 7 mai, avec 55 % des voix.

Washington. – Graphiques et chiffres à l'appui, M. Reagan a mis, le mercredi 9 mai, tout son talent oratoire à défendre devant ses compatriotes la nécessité de contrecarrer la « subversion » soviétique en Amérique centrale.

Le but immédiat de son allocution télévisée était de faire pression sur le Congrès pour qu'il approuve une aide militaire d'urgence pour le Salvador et la guérilla antisandiniste et entérine le plan d'assistance de 8 milliards de dollars sur cinq ans proposé pour la région en janvier par la commission Kissinger.

Le moment était de ce point de vue bien choisi, car la victoire de Napoleon Duarte dans l'élection présidentielle salvadorienne a favorablement impressionné les parlementaires maintenant plus ouverts aux requêtes de la Maison Blanche – pour ce qui est en tout cas du Salvador.

Montant lui-même en première ligne, le président visait pourtant avant tout à réduire le profond malaise que suscite sa politique centre-américaine dans l'opinion. Deux Américains sur trois, selon un récent sondage du *New-York Times*, y sont opposés.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

L'âge de la retraite de hauts fonctionnaires va être abaissé

Le début d'une réforme des grands corps de l'Etat

M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a présenté mercredi 9 mai les projets de loi adoptés le matin même en conseil des ministres qui abaissent à soixante-cinq ans (au lieu de soixante-huit actuellement) les limites d'âge applicables à certains hauts fonctionnaires et dirigeants du secteur public ainsi qu'aux magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation. Pour ces derniers, un projet de loi organique distinct est nécessaire. L'Assemblée nationale pourrait examiner ces projets dès le début du mois de juin.

Outre ces magistrats de la Cour de cassation, le projet gouvernemental vise trois catégories de serviteurs de l'Etat et de la collectivité nationale : les fonctionnaires des grands corps, les enseignants du supérieur et les PDG, directeurs généraux et membres des directoires des grands établissements du secteur public.

« Le but du projet est de ramener à soixante-cinq ans l'âge limite pour tous les fonctionnaires », a déclaré M. Le Pors, avant d'indiquer qu'il avait fait cette proposition dès 1981. L'éventualité en avait été examinée lors de la préparation des ordonnances de mars 1982, mais il fut décidé d'attendre l'adoption de l'abaissement général à soixante ans de l'âge de la retraite pour formuler le projet.

En 1975, une volonté analogue avait conduit au nom du gouvernement d'alors M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, à proposer l'abaissement de l'âge de la retraite, qui était alors soixante-dix ans, à soixante-cinq ans pour ces catégories de fonctionnaires.

MICHEL KAJMAN.

(Lire la suite page 11.)

Un projet pour les réservistes

Une partie des effectifs seront affectés à la protection civile

Le conseil national des réserves se réunit, jeudi 10 mai, à Paris, en séance plénière, sous la présidence de M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à la défense, auquel il présentera les grandes lignes d'une série de propositions destinées à réorganiser les réserves en France et à revaloriser la condition des réservistes appelés à suivre des périodes de mobilisation dans les armées.

Chaque année, la ressource disponible des réservistes est de l'ordre de *1 040 000 hommes* (et même de 4 160 000 hommes si l'on tient compte des textes existants qui fixent, en moyenne, de vingt-cinq à trente-cinq ans l'âge de la mobilisation militaire). Or les besoins des armées sont estimés à 535 000 réservistes : 305 000 dans l'armée de terre (pour compléter les effectifs de la 1re armée), 125 000 dans la gendarmerie (pour les missions de défense opérationnelle du territoire), 72 000 dans l'armée de l'air et environ 33 000 dans la marine.

A l'heure actuelle, un officier de réserve sur deux reçoit en réalité une affectation de mobilisation, un sous-officier sur cinq et seulement un sur onze militaires appelés du rang.

Le gouvernement entend, désormais, redéfinir de nouveaux critères de sélection et d'affectation de réserve, militaire ou civile, pour qu'il y ait davantage de réservistes en France, à l'exemple de ce qui se passe dans plusieurs pays européens voisins. C'est la mission donnée au conseil national des réserves que d'imaginer de nouvelles formules de mobilisation, à charge pour M. Gatel d'en proposer l'application au gouvernement.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 14.)

Trois propositions pour la défense et l'esprit de défense

LIRE EN PAGE 14
UN POINT DE VUE
DE JEAN GATEL

Le bilan et les perspectives du pouvoir socialiste présentés par M. François Mitterrand

La troisième voie

On avait failli l'oublier ! M. Mitterrand incarne une « troisième voie ». Dans l'interview publiée par *Libération*, jeudi 10 mai – jour anniversaire de sa victoire à l'élection présidentielle de 1981, – le chef de l'État n'utilise pas l'expression, mais il l'a au bord des lèvres.

Entre la « duperie » du libéralisme économique et le « piège » du collectivisme, entre le tout-État et la sauvagerie du marché, entre une société d'assistés – la *« sécurité sans risque »* – et la jungle – la *« performance sans loi sociale »*, – M. Mitterrand recherche, en pleine crise, sous sa pression et grâce à elle peut-être, l'harmonie d'un projet politique qu'il résume d'une formule : la *« société d'économie mixte »*.

La formule, dans sa bouche, n'est pas nouvelle. *« Pour le temps qui vient, l'économie socialiste se développera sur la base du double secteur (public et privé) »*, affirmait-il en 1969 dans *Ma part de vérité*. *« Nous avons mis en place une société d'économie mixte où cohabitent, par définition, secteur privé et secteur public »*, écrit-il dans *Libération*.

Ce que recouvre cette définition n'est cependant pas achevé, dans sa conception même. Sans doute, lorqu'il l'utilisait avant 1981 ne voulait-elle pas dire exactement la même chose qu'aujourd'hui.

Son contenu s'affine et se révèle à l'épreuve du pouvoir, à l'épreuve de la difficulté à concilier l'objectif de transformation sociale avec l'assainissement d'une économie en crise, les aspirations du « peuple de gauche » et les contraintes de la gestion, les ambitions d'un président socialiste et les obligations du président de tous les Français.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 9.)

Convergences...

« Quoi, les termes modernisation, entreprise, innovation et la suite seraient de droite ? C'est un postulat absurde ! » Ce cri de M. François Mitterrand, comme cette préoccupation de s'attaquer, pour *« la première fois depuis 1789 »*, à cet étatisme que *« les Français sucent en naissant »*, ou sa déclaration sur l'entreprise *« créatrice de liberté »*, sont significatifs de l'évolution des idées du chef de l'Etat depuis son élection il y a trois ans.

Depuis la Libération, la France se trouve *de facto* dans la situation d'« économie mixte » évoquée par le président de la République : la nationalisation de la production d'énergie, des grandes banques et des compagnies d'assurances, le contrôle de l'Etat sur la SNCF et l'entrée de Renault dans son giron ont créé les conditions objectives d'une « mixité », dont le caractère, il est vrai, est resté flou la plupart du temps.

Aujourd'hui le secteur public s'est sans doute fortement étendu, mais le pouvoir actuel, qui avait fondé de grands espoirs sur son extension (les « pôles de développement »), touche du doigt les limites de la formule et s'aperçoit, un peu tard, que le secteur privé compte tout autant. Les hymnes officiels dédiés au dynamisme nécessaire de la petite et de la moyenne entreprise, qui apparaît désormais seul susceptible de créer des emplois, pourraient apparaître comiques si l'environnement n'était aussi douloureux. *En fait, le chef de* l'Etat, et ce n'est plus nouveau, s'est résolu, ou s'est résigné, sous la pression de la crise, à adopter un réalisme *économique qui tranche singulièrement* avec les grands élans du 10 mai 1981.

Ce faisant, s'écriera immédiatement l'opposition, il ne fait que rallier, avec un retard préjudiciable, l'exemple des partenaires de la France, Etats-Unis, RFA, Grande-Bretagne, qui, très tôt, ont tiré les leçons de cette crise et redonné la priorité au « réalisme » et à l'initiative privée.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Surdose

La venue de la gauche au pouvoir aura eu pour effet de faire fleurir les « bilans » comme jonquilles dans les prés.

Nous avons eu les bilans à cent jours, à six mois, à un an, dix-huit mois, deux ans et trois ans (nous y sommes). Dans six mois, il y aura le bilan du septennat à mi-parcours; dans un an – en 1985, – on fera le bilan de quatre ans de pouvoir socialiste; en 1986, il y aura le bilan de la législature, qui précèdera de peu le bilan des bilans.

A cette forme d'accélération de l'histoire s'ajoutent d'incessants sondages de popularité, dont les indices en baisse tombent de semaine en semaine comme les pluies d'été.

On finira par se lasser de ces bilans débilitants : ras-le-bilan !

BRUNO FRAPPAT.

« L'AVENIR EN FACE », D'ALAIN MINC

Le souvenir de Stuart Mill

Il y a deux catégories de gens : ceux qui préfèrent que le médecin leur dise carrément qu'ils ont un cancer, et les autres. Le docteur Alain *Minc s'adresse aux premiers. Il prend* plaisir à donner des coups de pied dans tous les tas de sable où nombre d'autruches qui nous entourent plongent la tête pour *ne* pas voir « l'avenir en face ». Cet avenir est-il si noir ?

Vers quelque partie de l'ouvrage *que l'on se tourne, un vent aigre* paraît souffler. La première s'intitule tout simplement « 1929 ? ». Bien sûr, il y a ce point d'interrogation, mais on verra *au* cours des pages qu'il est là seulement pour indiquer que la crise que nous vivons, aux contours très différents, *n*'est pas *moins grave, mais se révèle plus étalée*, plus rampante. La seconde, « La grande illusion », coupe l'herbe sous le pied des optimistes classiques et *la troisième*, « *Le temps des équivoques* », n'invite *pas a priori* à des conversions faciles.

Mais Alain Minc ne veut pas récrire un *Suicide, mode d'emploi*. Si, pour lui, la poursuite de la crise économique, sa pérennité, est inéluctable pour la bonne raison que la seule façon d'en sortir, la guerre, est impossible, en revanche, la société est loin d'avoir dit son dernier mot : *« Elle est paradoxalement d'autant plus remuante qu'elle semble économiquement sous contrainte. »* Il n'y a *pas de fatalisme social. La régression* est là, mais l'invention aussi.

C'est contre l'économisme qu'Alain Minc a résolu de batailler, puisqu'il lui paraît qu'il a donné tout ce qu'il pouvait. Une onde de choc bouscule depuis quinze ans des secteurs industriels, la thrombose de l'endettement va ralentir le commerce mondial, le libre-échange est grignoté, et ceux qui imaginent résorber notre déficit extérieur par une baisse du franc massive et prolongée se trompent lourdement. Surtout, la chute de la natalité sera plus difficilement compensée cette fois-ci par les immigrés nouveaux, dont les traditions, la religion, la manière de vivre sont beaucoup plus étrangères à la France que celles des Polonais, des Espagnols ou des Portugais. *« Société crispée par la récession, elle n'a plus le dynamisme nécessaire pour fabriquer de l'identité : ni l'école, ni l'univers du travail, ni les médias n'en sont capables. »*

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 2.)

idées

Laxisme

par TAHAR BEN JELLOUN

En démocratie la justice est hors d'atteinte. Elle est indépendante du pouvoir politique et libre dans son exercice. Aucune pression n'a de chance d'aboutir et d'inverser son cours. Ceci pour les principes. La France est une démocratie, le citoyen peut faire confiance à la justice de son pays. Ce qui n'exclut pas les erreurs judiciaires.

Certains n'ont plus confiance dans la manière dont la justice est rendue à leur égard. Non pas qu'on pratique une justice à part pour eux, avec des lois spéciales, mais tout se passe dans le cadre et les structures juridiques qui ont cours dans ce pays avec cependant des prédispositions particulières, des inclinations où l'humeur et l'irrationnel l'emportent *sur la raison*. La balance semble pencher du côté du pardon signifié par des yeux mi-clos, des émotions libérées, bref par une certaine idée ancrée dans l'inconscient à propos d'une communauté dont les couleurs et les gestes, le visage froissé et le destin frappé par le malheur, dérangent parce que venus d'ailleurs. Ainsi, des victimes ne sont pas égales dans la conscience de certains. La mort par assassinat est traitée dans ces cas avec une légèreté inquiétante jusqu'à atteindre l'injustice.

Souvent les auteurs d'attentats racistes bénéficient d'une sorte de « clémence », laquelle est en fait complicité et compréhension abusive.

Il n'y a pas longtemps, le corps et l'âme d'un Noir ne valaient pas cher dans certains Etats d'Amérique. De même, *aujourd'hui*, pour un délit identique, un Noir en Afrique du Sud est jugé différemment d'un Blanc.

Nous ne sommes ni dans un de ces Etats racistes d'Amérique ni sous le régime de l'apartheid ! Nous sommes au pays des droits de l'homme. Et pourtant on assiste dans certains cas à un lent et subtil processus de corruption de la justice. Est-ce normal de laisser ainsi des fissures silencieuses traverser la sérénité du juge ?

Une justice égale pour tous

Le 9 août 1983, vers 22 heures, un commando de dix hommes *entreprend une ratonnade* à la ZAC de Jas-de-Bouffan, à Aix-en-Provence. Salim Grine est tué d'une décharge dans la tête. Il était Algérien et avait dix-huit ans. Le commando poursuit ensuite Mohamed Bensabeur, dix-sept ans. Une décharge traverse la porte de l'ascenseur où il s'était caché et l'atteint à la jambe. Il est blessé. Les éléments du commando sont arrêtés.

Jean et Robert Ruimi, inculpés de complicité d'assassinat, seront libérés, sans même que l'avocat *de la famille Grine, contrairement* à l'usage, soit convoqué pour qu'on l'en informe.

Avant cette mise en liberté provisoire, trois autres coïnculpés avaient été libérés : Paul Ruimi, le 3 octobre ; Didier Campoix le 29 février ; J.-M. Zaravito le 3 avril. Le quotidien *le Méridional* ne croit pas qu'il s'agit là d'une affaire de racisme. Il écrivait après les libérations, en rappelant les faits (19 avril 1984) : « *Sous la pression d'un mouvement, l'affaire était carrément située dans le droit fil d'une action à caractère purement raciste.* »

Une campagne a été menée par des familles pour que les autres inculpés soient aussi libérés. Quatre d'entre eux viennent de l'être. Seul reste donc détenu Eric Albero, inculpé d'assassinat.

Plusieurs organisations, dont le MRAP, ont adressé une lettre au ministre de la justice : « *Ce qui nous motive, monsieur le ministre, n'est pas la vengeance, mais nous pensons que la justice doit être égale pour tous et que justice doit être faite. De plus nous craignons qu'en l'absence de réactions cette mise en liberté soit la porte ouverte aux autres inculpés.* »

En effet, que peut faire le garde des sceaux ? Il est bien entendu exclu qu'il intervienne. Les lois existent. On ne peut réclamer des lois d'exception. Et pourtant il faut bien qu'un meurtre raciste avec préméditation ne bénéficie pas de traitement de faveur qui dédramatise l'acte. Il ne faut pas non plus que l'origine *ethnique ou religieuse de la victime* soit prise en compte pour permettre un tel laxisme. En fait la famille Grine, par exemple, ne réclame aucun excès ; ni laxisme ni sévérité exceptionnelle, mais juste la justice, celle qui ne penche ni d'un côté ni de l'autre, une justice égale pour tous. Les familles Grine et Bensabeur ont peur. Elles se terrent chez elles.

Si ce genre de dérapage se maintient sans que personne ne réagisse, on risque d'aller vers des conflits autrement plus graves. Ces familles continuent malgré tout de se confier à la justice de ce pays. Mais jusqu'à quand accepteront-elles de se voir appliquer une « justice de seconde zone » ? Jusqu'à quand contiendront-elles leur chagrin alors que des individus poursuivis pour complicité d'assassinat de leurs enfants se promènent en liberté dans la ville ?

LETTRES AU Monde

Fantaisies fiscales

Dans un article paru dans votre numéro du jeudi 3 mai 1984, sous le titre « Pour la suppression de l'IR », M. Frédérick Van Gaver fait état de deux situations qui appellent de ma part les observations suivantes :

1) L'auteur écrit : « *Vingt-deux millions de foyers fiscaux doivent remplir chaque année une déclaration de revenus dans une sorte de psychodrame national que nous font jouer près de deux cent mille agents du fisc...* ».

Je tiens à souligner que, au 1er janvier 1984, la direction générale des impôts compte quatre-vingt cinq mille agents, et, si l'on déduit de ce nombre ceux affectés dans les *services du cadastre*, des domaines, des conservations des hypothèques, des recettes des impôts, des contributions indirectes, des directions spécialisées ou territoriales..., il n'y a, en fait, qu'environ dix mille agents des secteurs d'assiette qui sont directement concernés par la *réception et le contrôle* des déclarations annuelles d'impôt sur le revenu. Ils ont à prendre en charge quinze millions de foyers imposables (l'auteur fait une simple erreur de 33 %) ;

2) Citant M. Jean-Pierre Chabrol, M. Van Gaver porte témoignage de l'angoisse d'une « *vieille dame non imposable* », ne pouvant comprendre le formulaire NZ 2106, le renvoi de la ligne F 12 à la colonne E 27. Ce formulaire n'existe pas, sauf dans les romans de Série noire, sans doute, pas plus d'ailleurs que les lignes F 12 et E 27. Une « vieille dame non imposable », ne disposant vraisemblablement que d'une pension, n'a pas de renvoi de telle ligne à telle ligne ; elle a seulement à indiquer un montant sur la ligne « pension ».

Je dirai simplement que l'application de la fiscalité est une chose trop sérieuse et trop difficile pour que l'on se permette à son égard soit une exagération outrancière, soit une fantaisie superflue.

JACQUES ROCHÉ,
directeur général adjoint des impôts.

Un argument d'assez mauvais goût

J'ai entendu M. Rocard, interrogé à l'émission « Politiques » de TF 1 le 24 avril, produire à propos de la querelle scolaire un argument d'assez mauvais goût.

Au moment de la guerre d'Algérie, inquiet du comportement de certains officiers à l'égard de la métropole et de la République, il avait constaté que « *ces officiers-là étaient à 65 % issus de l'école privée* » (*le Monde* du 26 avril).

On peut se demander à propos de grands faits (1958, 1962 ?) et sur combien de personnes M. Rocard a réalisé cette intéressante statistique. Mais là n'est pas le problème.

Il est d'assez mauvais goût, pour un représentant de la « classe politique », de quelque bord qu'il soit, d'aller reprocher aux exécutants les conséquences d'une politique définie au niveau gouvernemental.

1) Parce que cette politique peut connaître des erreurs, des hésitations, des revirements. Et il y en a eu en Algérie ! « *Péripéties* », disait de Gaulle, les hommes politiques s'en lavent volontiers les mains. Ils n'y risquent guère que leur réputation, et une réputation, cela se refait ;

2) Pour ceux dont c'est le métier d'appliquer ces décisions en s'y engageant, et en y impliquant leurs subordonnés, c'est moins facile d'encaisser ces erreurs ou ces revirements. L'attentisme n'est pas une vertu militaire. Et, pour ceux qui y laissent leur peau, il n'y a rien à refaire ;

3) M. Mitterrand l'a bien compris, qui est intervenu personnellement en faveur de l'amnistie pour certains de ces officiers.

Je suggère donc à M. Rocard de faire procéder aussi au recensement des officiers, issus de l'école privée, qui ont sacrifié leur vie dans cette guerre sans récriminer contre la métropole ni contre la République, de comparer ce nombre à celui des « égarés », et d'en tirer les conséquences.

Notamment en s'excusant auprès de leurs familles d'avoir oublié cet aspect important de la question.

Colonel (E.R.) A. BEGUINOT
(Montigny-lès-Metz).

Les effets pervers de l'étatisme

Selon M. Max Gallo (*le Monde* du 25 avril), les principes qui guident le pouvoir actuel sont au nombre de trois : la croyance en la raison, la reconnaissance des conflits sociaux, le respect des libertés. De la façon dont elles sont ainsi exprimés, l'opposition républicaine ne peut que se rallier à ces remarques de bon sens.

Mais, en pratique, le pouvoir socialiste semble ignorer les effets pervers de sa politique au travers de l'action de l'Etat. L'analyse économique montre amplement que l'Etat n'est pas un décideur plus rationnel ni plus volontaire que le marché. Le « constructivisme » dont parle le prix Nobel Friedrich Hayek, c'est-à-dire la croyance naïve selon laquelle on peut construire une société tout entière en suivant un plan très déterminé, est une erreur tragique. Pas plus que l'Etat ne peut imposer le remplacement du français par l'espéranto, l'administration n'est en mesure d'assurer elle-même la restructuration de l'économie. Les exemples du Japon, de la Suisse, des Etats-Unis ou de l'Allemagne le montrent bien : la prospérité est le résultat de la libération des talents de tous, et non le produit des décisions d'une caste technocratique quelles que soient ses qualités.

Dans les sociétés les plus développées, la société civile recèle globalement plus de savoir et de raison que l'Etat. C'est pourquoi celui-ci, contrairement au début du siècle, doit se recentrer sur les fonctions pour lesquelles il est le mieux fait, les fonctions de souveraineté et de sécurité. C'était le message essentiel du premier livre du Club de l'Horloge, *les Racines du futur*.

Affirmer les libertés est bien. Les garantir de l'emprise excessive de l'Etat est mieux. Il n'est pas possible de développer les libertés dans cette société étatisée au point où en est la France. Il faut désétatiser la vie économique, sociale et culturelle le plus possible, et faire confiance aux citoyens pour reprendre la voie du progrès.

Quant à la reconnaissance des conflits, c'est insuffisant pour assurer la fraternité inscrite dans la devise de la République. L'Etat doit apaiser les conflits, ce qui est une tout autre chose. Comme l'explique le professeur Julien Freund, l'Etat doit d'abord gérer le consensus social et assurer la sécurité des citoyens. Sur ce point, l'Etat socialiste nous paraît en retrait sur sa mission.

YVAN BLOT,
président du Club de l'Horloge.

Jean-Paul II comme Pie V

La lecture de la chronique de M. Alain Woodrow (*le Monde* du 11 avril) m'inspire les réflexions suivantes :

Les décisions prises le 9 avril 1984 par le pape Jean-Paul II et concernant le gouvernement temporel de l'Eglise sont présentées généralement comme « *un remaniement assez classique* » et non [comme] la réforme en profondeur de la Curie que l'on attendait.

N'en minimise-t-on pas la portée ? En effet, lorsqu'il s'est agi pour l'Eglise, à l'orée des temps modernes, de tendre toutes ses forces pour s'opposer aux assauts victorieux de la Réforme et de l'infidèle, le pape Pie V (1566-1572), élargissant des mesures esquissées par ses prédécesseurs immédiats, créa la surintendance de l'Etat ecclésiastique par le bref du 14 mars 1566. Il se déchargeait ainsi du poids des affaires temporelles pour mieux se consacrer aux affaires spirituelles, sans renoncer pour autant à contrôler l'action de celui qui le seconda. L'institution, qui donnait au pape un premier ministre, plus connu sous le nom de cardinal-neveu (vrai ou supposé tel), devait durer un siècle et demi et assurer avec un vif éclat la gestion de l'Etat ecclésiastique jusqu'à l'abolition du népotisme, en 1692. Elle a profondément marqué alors l'histoire politique et administrative de l'Eglise.

L'analogie est frappante entre les motifs invoqués par Pie V et ses successeurs, et ceux de la lettre de Jean-Paul II, soulignant le poids écrasant des soucis de l'Eglise universelle et la nécessité, pour lui, de recourir à une ample délégation pour faire face à ses tâches.

MADELEINE LAURAIN-PORTEMER,
maître de recherche au CNRS.

Les états d'âme des présidents

Dans le premier des articles qu'il a consacrés à « Deux Français sur trois » (*le Monde* du 10 avril), M. Olivier Duhamel se plaît à railler M. Giscard d'Estaing, parce que celui-ci reconnaît avoir « *eu le sentiment d'un vide creusé* » autour de lui, en constatant que sa cote de popularité et celle du premier ministre avaient baissé de quatre points en décembre 1980. Plus loin, commentant la « *sorte de fierté* » que M. Giscard d'Estaing déclarait éprouver de ce que les Français aient été libres de choisir le 10 mai 1981, M. Duhamel observe : « *Nul ne se sent redevable à son égard de ce droit et beaucoup seront surpris qu'il s'en targue.* »

Il est, certes, toujours facile d'ironiser sur les émotions qu'un homme d'Etat déclare avoir ressenties ; mais il est permis d'objecter à M. Duhamel qu'un président qui avoue avoir été bouleversé parce qu'il a perdu quatre points dans un sondage n'est pas moins respectable – et peut-être plus – qu'un président qui affecte, ou qui affecterait, d'en éprouver de l'indifférence. L'excès d'indifférence à l'opinion des citoyens n'est pas, pour un président de la République, la meilleure marque du caractère.

De même, si les Français ne sont pas « redevables » à M. Giscard d'Estaing d'avoir pu se prononcer librement le 10 mai 1981, il n'y a pas lieu d'être surpris qu'il en ait conçu une « *sorte de fierté* ». C'est cette même fierté qu'éprouvait le général de Gaulle, lorsqu'il déclarait après l'élection présidentielle de 1965 : « *A-t-on jamais vu un dictateur en ballottage ?* » Aussi longtemps, d'ailleurs, que les institutions de la Ve République fonctionneront comme elles l'ont fait depuis vingt-cinq ans – notamment en 1969 et en 1981, – le chef de l'Etat, qui est garant de leur continuité, pourra en éprouver une « *sorte de fierté* ».

DANIEL AMSON,
avocat (Paris).

« L'Avenir en face », *d'Alain Minc*

(Suite de la première page.)

Bannissons les illusions selon lesquelles l'Etat pourrait nous sortir de là, poursuit Alain Minc. Comme producteur, il trouve sa limite face *au marché et aux espaces clos des* entreprises. Comme redistributeur, malgré les apparences, son rôle est dérisoire. Les études les plus poussées prouvent que les effets financiers sont très faibles au regard des efforts : un quart du revenu national transite par la machinerie des transferts sociaux et, au terme du processus, l'éventail des revenus a été resserré de... 5 %. L'Etat fondateur, celui qui change le cours des choses, décline également : *« L'Etat est puissant quand il ambitionne de cadrer le jeu économique ; il est insignifiant quand il prétend le réguler. »*

Autre illusion : le retour de la croissance, *« du moins dans la vieille Europe ». « Tout pousse à faire de la croissance zéro un maximum et sur une durée indéfinie qui se compte sans doute en décennies. »* La baisse tendancielle de la productivité explique surtout ce phénomène, au reste à demi mystérieux, puisque les meilleurs auteurs estiment que 50 % des facteurs qui poussent aux gains de productivité sont impossibles à préciser ou à quantifier. Du coup, la politique économique est *« à l'économie ce que l'Etat d'insignifiance serait à l'Etat hégélien ».* Dans les temps *que nous connaissons, il existe une* politique économique quasi unique, de bon sens, celle de la *« déflation sage ».*

Les premières études réalisées pour le Club de Rome, se fondant sur d'autres données – physiques *celles-ci,* – n'avaient jamais été aussi loin dans la prédiction d'une économie immobile au cas où rien ne serait entrepris. Mais le rebondissement d'Alain Minc est étonnant : de cet état de choses, estime-t-il, peut jaillir une société plus libre et plus imaginative. L'avenir est en effet à la pensée libérale-libertaire, à l'oisiveté créatrice, à l'explosion de la multi-activité, au *« capitalisme soixante-huitard, qui fait du marché un espace où peuvent se cristalliser les désirs individuels, le rêve autogestionnaire, l'ambition d'autonomie ».* Le marché peut être, au reste, différent de ce qu'il était. Des institutions nouvelles pourraient le créer artificiellement, *« quand le jeu naturel du profit ne peut exprimer à lui seul le dynamisme concurrentiel ».* Cette fois, le rôle de l'Etat est irremplaçable : il lui faut déverrouiller *« pour faire naître une société de quasi-marché ».* On retrouve là une notion qu'avait défendue hardiment, il y a longtemps, Pierre Mendès France et Gabriel Ardant (1). Pourquoi ne pas recréer dans le domaine des entreprises nationalisées, voire des administrations liées à la production, des cellules qui entreraient en compétition pour éviter les rigidités et les ferments bureaucratiques ?

Mais c'est à un autre écrivain, beaucoup plus lointain, trop peu reconnu aujourd'hui, que fait irrésistiblement penser Alain Minc, bien qu'il ne le cite jamais : John Stuart Mill (2). Ce non-conformiste, ami des libéraux comme des socialistes, avait décrit l'*« Etat stationnaire »* où une population aux besoins policés serait satisfaite de la quantité *des richesses matérielles produites.* Pourquoi employer la vie à courir après les dollars au lieu de cultiver ce qui l'embellit ? écrivait-il à peu près.

On ne peut sortir de la crise ? Qu'importe, si une nouvelle sagesse s'épanouit. C'est – en très gros – le message que nous propose Alain Minc, avec les formules brillantes, les paradoxes audacieux, la fermeté de la pensée qu'on lui connaît. Il était déjà bien amorcé dans le livre publié l'an dernier : *L'après-crise est commencé* (3), où l'on lisait qu'à rester sur le terrain de l'économie on se trouvait en présence d'une *« équation sans solution ».* Sans doute, si l'on voulait échapper à sa dialectique de grand style, on pourrait lui retourner le compliment. Puisque rien n'est assuré, que l'on bricole, que les systèmes se détraquent, le sien n'est pas à l'abri. Qui sait si la croissance qui redémarre vigoureusement aux Etats-Unis ne se prolongera pas et ne finira pas par rejaillir sur l'Europe ? La *« société de maturité »* est-elle pensable, puisque les hommes ne cesseront jamais de désirer, etc.

Le débat est passionnant. Sachons gré à Alain Minc de l'avoir ouvert en grand, courageusement. Et son pari pascalien ne fait-il pas aussi sonner la note très juste d'espoir que la fixation sur l'économie avait étouffée ?

PIERRE DROUIN.

(1) Dans leur livre *la Science économique et l'Action*. Gallimard, 2e édition 1973.

(2) Economiste et philosophe britannique (1806-1873), auteur des *Principes d'économie politique*, de *la Liberté*, du *Gouvernement représentatif*, du *Système de logique inductive et déductive*.

(3) Qui reparaît aujourd'hui en format de poche (coll. « Idées », Gallimard).

★ Editions du Seuil, 258 pages, 79 francs.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 85 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,360 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 102 nd.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérant : André Laurens, directeur de la publication.
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

Le ministre de la science justifie pour une part le terrorisme juif

De notre correspondant

Jérusalem. – L'affaire du réseau *terroriste juif, qui défraie la chronique* depuis bientôt deux semaines, inspire à *certains dirigeants israé*liens des propos pour le moins malheureux.

Soucieux de trouver une motivation honorable aux gestes meurtriers des extrêmistes de Cisjordanie, le premier ministre, M. Shamir, les avait expliqués il y a quelques jours par *« un excès d'amour pour la terre du Grand Israël ».* Ministre de la science et chef du petit parti d'extrême droite Tehiya (Renaissance), M. Yuval Neeman, a quant à lui opéré, mercredi 9 mai un distinguo hasardeux entre le triple meurtre commis en juin 1983 à l'université islamique d'Hebron et la pose de bombes dans les autobus de Jérusalem-Est d'une part, et l'attentat ayant gravement blessé deux maires arabes de Cisjordanie en juin 1980 d'autre part.

Si toutes ces opérations sont, selon M. Neeman *« condamnables sur le plan légal »,* la dernière d'entre elles l'est moins *« sur le plan moral, car les colons l'avaient lancée à une époque où ils craignaient pour leur sécurité et estimaient que le gouvernement ne faisait pas respecter la loi ».* Ces attentats, a ajouté le ministre, ont eu des conséquences positives pour Israël puisqu'ils ont entraîné la dissolution du Conseil national d'orientation qui était, selon M. Neeman *« le représentant officiel de l'OLP »* dans les territoires occupés. Le ministre a enfin critiqué le président de l'Etat, M. Chaïm Herzog, pour avoir accusé les terroristes juifs de *« trahison »* envers Israël.

Les remarques de M. Neeman ont suscité des réactions aussi vives qu'immédiates. Son collègue de la justice, M. Moshé Nissim, les a qualifiées de *« stupéfiantes et découlant d'une idéologie qui ne peut être tolérée ».* Dans une mise au point inhabituelle, le porte-parole du premier ministre a désavoué M. Neeman. M. Yossi Sarid, député travailliste, a demandé la levée de l'immunité parlementaire du ministre, tandis que d'autres élus exigeaient sa démission.

Vingt-cinq suspects sont maintenant appréhendés et leur identité devrait être divulguée avant la fin de cette semaine. L'enquête approche, semble-t-il, de son terme, les inculpation seront prononcées dans les prochains jours. L'attentat contre M. Bassam Chaaka, l'ancien maire de Naplouse, a été reconstitué mercredi. A cette occasion, le notable palestinien, qui perdit les deux jambes lors de l'attaque, a émis l'espoir qu'il pourrait témoigner au procès de ses agresseurs, car, a-t-il dit, *« j'aurais d'importantes révélations à y faire ».*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Cinq officiers exigent une commission d'enquête sur M. Sharon.* – Cinq officiers supérieurs de l'armée israélienne ont déclaré le mardi 8 mai à Jérusalem qu'ils exigent la constitution d'une commission d'enquête chargée d'établir les responsabilités de l'ancien ministre de la défense, M. Ariel Sharon, dans une série d'événements qui ont provoqué la mort d'une quarantaine de soldats israéliens au Liban. Ces cinq officiers font notamment état d'offensives inutiles au sud de l'axe routier Beyrouth-Damas le 21 juin 1982, et dans les faubourgs sud de la capitale libanaise au début du mois d'août 1982. – *(AFP.)*

LA GUERRE DU GOLFE

Cheikh Yamani disculpe l'Irak après le bombardement de deux pétroliers saoudiens

Le ministre saoudien du pétrole, Cheikh Yamani, a estimé, le mercredi 9 mai, à Koweït, que les pilotes irakiens qui ont bombardé, les 26 avril et 7 mai, des pétroliers saoudiens dans le Golfe ignoraient la nationalité de ces navires. Il a déclaré qu'*« il s'agissait d'un pur hasard »,* et que *« ces bombardements n'étaient pas prémédités, car de son avion un pilote ne peut pas connaître la nationalité d'un navire qu'il attaque ».*

Le ministre saoudien a dissocié le gouvernement saoudien des activités des compagnies maritimes saoudiennes. Il répondait ainsi à ceux qui pouvaient s'étonner que des navires battant pavillon saoudien puissent faire de commerce de pétrole iranien alors que Ryad soutient l'Irak, et que Téhéran condamne régulièrement l'Arabie Saoudite et ses dirigeants. *« Ces pétroliers appartiennent à des ressortissants et à des sociétés saoudiennes qui se livrent à des activités commerciales qui leur sont propres, hors de tout contrôle du gouvernement »,* a-t-il dit.

Cheikh Yamani a ensuite conseillé aux armateurs arabes de suivre les recommandations du président Saddam Hussein et, dans le but d'éviter des pertes financières importantes, de s'assurer que ceux qui affrètent leurs navires ne s'en servent pas pour se rendre dans un port iranien.

Ces deux attaques – et plusieurs autres annoncées par Bagdad mais non confirmées de source indépendante – ont provoqué un nouveau relèvement des taux d'assurance pour les bâtiments transitant par le Golfe. Selon le Lloyd's de Londres, ils ont été augmentés mercredi de 2 % pour les pétroliers qui chargent d'un des terminaux iraniens. – *(AFP, UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● NOUVELLE ACTION DE LA GUÉRILLA. – Quelque cent cinquante guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) et du M 19 ont attaqué, le mercredi 9 mai, Miranda, localité proche de Cali, troisième ville du pays. Au terme d'un accord conclu fin mars entre les autorités et les FARC, un cessez-le-feu doit entrer en vigueur le 28 mai prochain. – *(AFP.)*

Yougoslavie

● DEUX INTELLECTUELS INCULPÉS. – Deux des vingt-huit personnes qui s'étaient réunies le 20 avril dernier pour entendre une conférence de M. Milovan Djilas et qui avaient été un moment détenues par la police, ont été à nouveau arrêtées, mercredi 9 mai. Il s'agit de l'écrivain Miodrag Milic et d'un journaliste de la radio de Belgrade, Dragomir Olujic, dans l'appartement duquel s'était tenue la réunion. Tous deux font l'objet d'une instruction judiciaire pour avoir *« présenté d'une manière tendancieuse et mensongère la situation en Yougoslavie »* et avoir, *« au cours de réunions illégales »* et de débats publics, *« incité* [leur auditoire] *au changement anticonstitutionnel du système yougoslave ».* – *(AFP.)*

Liban

LE JIHAD ISLAMIQUE REVENDIQUE L'ENLÈVEMENT A BEYROUTH D'UN PASTEUR AMÉRICAIN

Beyrouth *(AFP).* – L'organisation du Jihad islamique a revendiqué, le mercredi 9 mai, la responsabilité de l'enlèvement, la veille à Beyrouth-Ouest, d'un pasteur américain, Benjamin Weir.

Dans un communiqué, téléphoné à une agence de presse étrangère, un interlocuteur anonyme se réclamant de l'organisation islamique a affirmé que l'enlèvement du pasteur américain, qui réside au Liban depuis trente-cinq ans, a pour objectif de *« renouveler notre volonté de relever le défi lancé par le président américain Ronald Reagan ».*

Il a souligné que le Jihad était *« toujours déterminé à ne plus laisser un seul Américain sur le territoire du Liban ».*

L'interlocuteur anonyme a d'autre part annoncé que son organisation détenait les deux autres Américains enlevés en mars dernier à Beyrouth. Il s'agit de M. William Buckley, troisième secrétaire de l'ambassade américaine, enlevé le 16 mars, et de M. Jeremy Levin, directeur de la chaîne de télévision américaine Cable News Networks (CNN), enlevé le 3 mars.

Le Jihad islamique a revendiqué la quasi-totalité des attentats anti-américains au Liban.

Libye

La contestation développée par l'islam tradition aliste risque de rallier les mécontents de tous bords

De notre envoyé spécial

Tripoli. – L'affrontement qui a opposé, le mardi 8 mai, une poignée d'opposants islamistes aux forces de l'ordre n'a eu aucune suite apparente. Les médias n'en font plus état. Aucune manifestation populaire pour fustiger les « traîtres » n'a été organisée. La vie à Tripoli reprenait mercredi son cours habituel, tandis que des équipes de secours évacuaient les familles habitant l'immeuble qui avait été atteint par les obus et les balles de la « garde révolutionnaire ». Le colonel Kadhafi a circulé mercredi au centre de la ville, bavardant avec les badauds et répondant aux questions de journalistes qui se trouvaient sur son passage.

Tout se passe comme si l'on cherchait à dédramatiser un événement qui a fait sensation davantage à l'étranger qu'en Libye. Les médias n'ont pas précisé la couleur politique des opposants tués ou arrêtés, se contentant de les présenter comme des *« agents »* de puissances étrangères. Cependant, l'un d'eux, dont le nom a été rendu public, Ahmed Hawass, est un ancien diplomate bien connu dans la classe politique. Il appartenait au Front national pour le salut de la Libye, de tendance islamiste, que dirige M. Maghariel, ancien ambassadeur en Inde, qui a fait défection il y a quelques années.

Les étudiants exécutés le 16 avril par leurs condisciples sur le campus de l'université de Tripoli étaient également membres d'organisations islamistes (respectivement du Front de libération islamique et de l'Avant-garde islamique). Leur mise à mort n'a jamais été annoncée officiellement, ce n'est qu'en privé que les responsables indiquent leur tendance politique. De toute évidence, on entend ici ne pas donner une quelconque publicité à un courant idéologique qui risque de rallier les mécontents de tous bords.

Quatre projets de loi rejetés

L'islam traditionaliste que combat le colonel Kadhafi a sans doute de nombreux adeptes dans un pays fraîchement engagé sur la voie de la modernisation. L'illustration la plus éclatante de ce phénomène a été fournie en janvier dernier par le Congrès général du peuple, sorte de Parlement qui regroupe les représentants de toutes les couches de la population. L'assemblée a défié le « guide de la révolution » à plusieurs reprises, rejetant à une écrasante majorité quatre projets de lois auxquels il attachait une importance particulière.

Celui destiné à réglementer le divorce a suscité une levée de boucliers. Le colonel Kadhafi avait fait campagne en faveur de l'égalité de l'homme et de la femme, accordant à cette dernière le droit de poursuivre son mari pour adultère, et d'autre part d'engager une procédure de séparation, privilèges réservés uniquement à l'homme dans la Charia (législation musulmane) actuellement en vigueur. Le colonel Kadhafi a été également désavoué quand il proposé que la femme divorcée obtienne d'office la propriété exclusive du logement conjugal, la moitié des revenus de son ex-mari et la garde des enfants.

La conscription féminine

Le texte concernant l'élaboration du service militaire obligatoire indistinctement pour les garçons et les filles a été repoussé à une large majorité. Le colonel Kadhafi admettait, l'autre jour, en notre présence, que la conscription féminine est impopulaire, mais il la juge indispensable pour mettre en œuvre son projet dit du *« peuple en armes »* destiné à supprimer ultérieurement l'armée régulière qu'il ne cesse de qualifier de *« potentiellement fasciste ».*

En novembre dernier, une mutinerie a éclaté à l'école militaire réservée aux femmes, dont beaucoup d'entre elles avaient été enrôlées contre leur gré. Fermée pour mettre un terme aux affrontements, l'école a été rouverte quelques semaines plus tard à la suite d'une contre-manifestation organisée par des femmes partisanes des thèses du colonel Kadhafi. Des rumeurs vraisemblablement fantaisistes ont alors circulé, faisant état du suicide de Libyens désespérés de voir leurs filles entraînées sur la *« voie de la débauche ».* On prétend, en effet, dans les milieux traditionalistes que les femmes soldats ont mauvaise réputation et qu'elles ont généralement du mal à trouver des prétendants au mariage.

Des centaines d'institutrices fraîchement émoulues de l'Ecole normale ont refusé, l'été dernier, de signer leur contrat d'engagement pour ne pas avoir à suivre des cours d'entraînement militaire obligatoires dans les écoles. De nombreux professeurs de nationalités étrangères ont, pour d'autres raisons, notamment économiques, choisi de quitter le pays. Ceux qui sont restés ont été répartis entre les écoles primaires et secondaires. Dans ces dernières, les cours ne sont plus assurés que trois jours par semaine. Malgré tout, il manquait à la rentrée quelque six mille cinq cents enseignants du primaire.

Pour résoudre la crise, le colonel Kadhafi a alors présenté un projet de réforme pour le moins insolite : l'enseignement primaire devait être désormais assuré au foyer par les mères de famille, qui comptent, soit dit en passant, de nombreuses analphabètes... La proposition du « guide de la révolution » a provoqué un tollé général et a été elle aussi rejetée à la quasi-unanimité des voix non seulement par le Congrès général du peuple, mais aussi par la plupart des congrès populaires de base, qui en avaient débattu au préalable à travers le pays.

Quatrième et dernière rebuffade infligée au guide de la révolution : le Congrès général du peuple a refusé de prendre en considération le projet de loi visant à réduire de vingt-cinq à quatorze le nombre des municipalités dans le pays, mesure qui aurait eu comme effet de les placer sous la tutelle des quatorze gouvernorats récemment créés.

La *« démocratie directe »* instaurée en 1977 dans la Jamahirya (la République des masses) est-elle en train de déraper sur le terrain de la contestation, voire de l'opposition systématique ? On serait tenté de le croire en suivant les débats quotidiens diffusés en direct par la télévision qui se déroulent dans les divers congrès populaires de base auxquels tout citoyen des villes ou des campagnes peut et devrait participer . C'est ainsi que l'on prend connaissance des doléances de la population concernant les difficultés croissantes, économiques et sociales, auxquelles elle se heurte.

La hausse du coût de la vie

L'austérité imposée par la chute des revenus pétroliers moitié moins élevés depuis le « boom » de 1974 est une notion peu assimilable dans un pays qui a connu une période d'exceptionnelle prospérité. Les tensions s'exacerbent à la faveur des multiples mesures d'économie. Les salaires des travailleurs et les traitements des fonctionnaires ont été bloqués, voire souvent réduits dans la pratique par la suppression de diverses gratifications et avantages matériels tandis que le coût de la vie est en hausse constante.

Les prix des denrées de base – à l'exception de celles qui sont subventionnées par l'Etat – sont souvent deux à cinq fois plus élevés qu'en France. Grâce à de coûteux projets de développement mis en œuvre ces dernières années, le pays est en principe autosuffisant dans la production des légumes, des fruits, des viandes et des volailles. Mais les pénuries que l'on constate dans les supermarchés de l'Etat, favorisées par une bureaucratie particulièrement incompétente et aussi par l'essor du marché noir, irritent au plus haut point les couches défavorisées de la population. La nationalisation du petit commerce, celle des souks plusieurs fois séculaires, n'est sans doute pas l'une des mesures les plus populaires du colonel Kadhafi.

Pour la première fois depuis l'instauration de la République, il y a quinze ans, le plein-emploi n'est plus assuré. Il est question actuellement de licencier dans les seules municipalités quelque vingt-cinq mille employés et travailleurs. Les immeubles occupés par les ministères seront prochainement reconvertis en appartements, et leurs occupants actuels seront transférés dans des locaux plus exigus. Jugés pléthoriques, des fonctionnaires seront ainsi *« intégrés dans la production ».* La perspective d'aller travailler dans des usines ou dans les champs n'enchante guère beaucoup d'entre eux.

Pour la première fois encore, les autorités favorisent le départ des travailleurs immigrés, notamment en réduisant les sommes qu'ils avaient le droit de rapatrier. Le refus de renouveler les cartes de séjour a contraint sept mille Tunisiens à quitter le pays au début de cette année. Nombreux dans les services de voirie, ils ont été remplacés par des Libyens peu enclins aux besognes subalternes. Il aurait été décidé en outre de réduire de moitié les coopérants étrangers, civils ou militaires. Déjà quelque mille trois cents Soviétiques et une soixantaine de Français, pour ne citer que ceux-là, ont dû céder leur place à des autochtones.

Les Libyens ne se privent pas pour autant de critiquer, parfois sévèrement, leur gouvernement. On a pu voir l'autre jour à la télévision des membres d'un congrès populaire de base dénoncer avec véhémence les dépenses somptuaires de l'armée, les gaspillages, le népotisme, la corruption, et exiger que l'austérité soit respectée par tous.

Le colonel Kadhafi, qui s'est fait le chantre de *« l'initiative des masses »,* n'apprécie guère de toute évidence la montée de la contestation. Il entend la restreindre dans des limites supportables. Le rejet de quatre de ses projets de lois par le Congrès général du peuple, en janvier dernier, l'a mis en colère. Il a prononcé peu après un violent discours dans lequel il a appelé les congrès populaires à épurer leurs rangs des *« réactionnaires »* et des *« contre-révolutionnaires »* qui, selon lui, freinent la modernisation du pays.

« La démocratie directe que nous avons instaurée a engendré de dangereuses illusions ». nous disait-il avant d'ajouter : *« Chaque Libyen se comporte maintenant comme s'il était Dieu le père... »*

ÉRIC ROULEAU.

Tunis et Londres se défendent d'être intervenus dans les événements de Tripoli

La Tunisie a opposé officiellement, le mercredi 9 mai, un démenti catégorique aux informations faisant état de l'infiltration, depuis son territoire, de commandos armés qui seraient à l'origine des événements de mardi à Tripoli. Dans une mise au point, le ministère tunisien des affaires étrangères dément que son territoire ait servi de *« lieu de départ »* ou de *« base »* à un quelconque acte d'agression contre la Libye. Le ministère tunisien estime que ce qui s'est produit en Libye *« est une affaire purement intérieure ».*

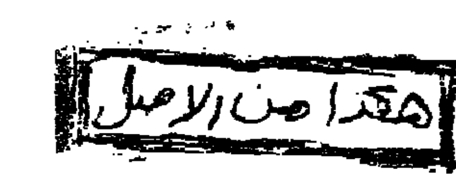
Evoquant implicitement les déclaration en provenance de Tripoli, selon lesquelles les commandos armés à l'origine de la fusillade sanglante à Tripoli auraient franchi la frontière entre la Tunisie et la Libye, le communiqué officiel tunisien estime *« regrettable »* le comportement de *« certaines »* autorités libyennes, responsables des frontières.

Ce comportement *« laisse apparaître une tendance à créer un climat de tension entre les deux pays et à mêler la Tunisie dans une affaire avec laquelle elle n'a rien à voir »,* affirme le communiqué tunisien. La situation est *« entièrement calme »* à la frontière tuniso-libyenne, où la surveillance a cependant été renforcée au lendemain de la capture dans cette zone de trois gendarmes tunisiens par les forces libyennes. On croit savoir de bonne source que M. Mahmoud Mestiri, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a entrepris des démarches dès mardi auprès des autorités libyennes pour obtenir la libération des trois gendarmes.

D'autre part, Abou Iyad, membre du comité central du Fath, a catégoriquement démenti, mercredi, à Tunis que des Palestiniens aient participé à l'attaque du commando. *« Ce sont des accusations ridicules qui ne méritent pas de réponses. Nous n'avons aucune relation avec ce qui se passe en Libye. La révolution palestinienne a pour principe de ne jamais se mêler des affaires internes d'un autre pays »,* a-t-il déclaré.

A Londres, le gouvernement britannique a *« rejeté totalement »* les accusations formulées par la Libye sur la participation de Londres aux événements. La Grande-Bretagne, a ajouté le ministère, n'intervient pas dans les affaires internes des autres pays, et *« n'apporte aucun soutien aux activités du Front national pour le salut de la Libye »* (FNSL).

Dans le cadre de l'enquête sur la fusillade du 17 avril au cours de laquelle un agent féminin de la police londonienne a été tué, un expert, nous signale notre correspondant à Londres, a déclaré que les coups de feu tirés depuis les fenêtres du « bureau du peuple libyen » pouvaient provenir de deux armes, et non d'une seule comme on l'avait cru précédemment. En outre, un nouveau témoin a fait savoir qu'il avait prévenu la police après avoir entendu un membre du « bureau » dire le matin même qu'il y allait avoir un *« affrontement »* durant la manifestation organisée par des opposants au régime du colonel Kadhafi.



هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Reagan dénonce la « subversion communiste » en Amérique centrale

(Suite de la première page.)

Le candidat républicain pouvait donc difficilement rester plus longtemps sur la défensive alors que les candidats démocrates ne cessent de dénoncer les dangers d'un *« nouveau Vietnam »*.

« Ceux qui cèdent à la tentation de ne rien faire (pour) *arrêter l'expansion du communisme dans cet hémisphère (...) sont les nouveaux isolationnistes largement comparables aux isolationnistes de la fin des années 30 »* a en conséquence rétorqué M. Reagan. Ils croient, comme à cette époque, a-t-il poursuivi, que *« l'appétit de l'agresseur sera satisfait si on lui cède un pays de plus* (mais cela) *n'a pas empêché la guerre, mais l'a permise »*.

Pour M. Reagan, la situation est en effet claire. Si l'on *« peut compter »* tant qu'est maintenu l'équilibre stratégique, sur la *« prudence fondamentale »* de la direction soviétique pour ne pas avoir à craindre un conflit nucléaire, l'URSS en revanche utilise pour *« nous défier »* une *« autre sorte d'arme : la subversion et le recours à des forces auxiliaires comme Cuba* (à laquelle) *elle verse chaque année 4 milliards de dollars »*.

Aujourd'hui, explique-t-il, les sandinistes *« sont devenus les Cubains »*, en Amérique centrale. *« Leur armée est passée de 10 000 à 100 000 hommes en quatre ans, les pays communistes leur fournissent de l'armement lourd, des bateaux soviétiques leur livrent en ce moment même des camions et des jeeps, et il y a 10 000 Cubains présents au Nicaragua contre 165 en 1969 »*.

L'« incompréhension » de l'opinion

Il est faux, affirme M. Reagan, que ce renforcement militaire tienne au développement de la guérilla antisandiniste qui n'a pris les armes que *« deux ans et demi »* après qu'il eut été entrepris. Il est faux qu'il ait pour but de prévenir une menace des pays voisins, puisque le Costa-Rica *« n'a pas du tout d'armée »* et que le Honduras n'a que *« 16 000 soldats »*. Il est faux, enfin, qu'il soit une réponse, comme le dit Managua, à l'*« agression américaine »*, car les Etats-unis n'ont rien fait pour empêcher la chute de Somoza, ont longtemps essayé d'établir de bonnes relations avec le nouveau régime et lui ont fourni dans ses dix-huit premiers mois d'existence plus d'argent qu'*« aucun autre pays »*.

La vérité, dit M. Reagan, est que les sandinistes sont liés aux Cubains depuis *« un quart de siècle »*, qu'ils se sont faussement présentés au monde comme des combattants de la démocratie et qu'ils ont violé les engagements qu'ils avaient pris par écrit de respecter le pluralisme. Ils font maintenant régner la *« terreur communiste »* dans leur pays, et leur but est de propager la subversion au Costa-Rica, au Guatemala, au Honduras et, avant tout, au Salvador.

Or il y a dans l'opinion, poursuit M. Reagan, *« beaucoup d'incompréhension »* à propos du Salvador. Il n'est pas vrai, dit-il, qu'il n'existe dans ce pays *« que les extrêmes politiques : la gauche violente et la droite violente »*. L'éventail politique salvadorien est au contraire très large, et si la droite violente existe *« aussi opposée à la démocratie que la guérilla »*, elle *« ne fait pas partie du gouvernement »*, les Etats-Unis s'opposent à elle, et l'élection présidentielle de dimanche dernier est la preuve de *« grands progrès »* vers la liberté et la démocratie.

Ce sont là, estime M. Reagan, les aspirations de tous les peuples d'Amérique latine et centrale, et les Etats-Unis se doivent de les soutenir car *« c'est notre intérêt national et la seule chose juste à faire d'un point de vue moral »*. *« San Salvador est plus proche de Houston que Houston de Washington »*, explique-t-il en soulignant l'importance du canal de Panama et des eaux du bassin caraïbe pour le commerce américain, et en évoquant le spectre de *« centaines de milliers de réfugiés »* cherchant asile en Amérique et d'une population de *« cent millions de personnes »* vivant sous un régime communiste à la frontière sud des Etats-Unis.

La conclusion est que *« la subversion communiste n'est pas un mouvement irréversible »* et que l'histoire l'a déjà montré en Grèce, au Venezuela ou encore — l'exemple n'est certainement pas donné par hasard — à la Grenade. Rien n'est perdu donc, à condition que l'Amérique ne marchande pas son aide, car *« les indications s'accumulent sur l'intention de Cuba de doubler son soutien à la guérilla salvadorienne pour renverser, à l'automne, le gouvernement nouvellement élu »*.

Pourtant peu avare de détails, M. Reagan n'a fourni aucune précision sur ces *« indications »*, mais il n'en est pas moins certain que le cauchemar des conseillers de la Maison Blanche est que la guérilla lance à la veille de l'élection américaine de novembre une offensive qui obligerait le président-candidat à rester bras croisés ou à risquer des vies américaines.

M. Reagan a pris soin d'écarter cette possibilité-là *(« Il n'y a absolument aucun projet d'envoyer des troupes combattre en Amérique centrale »)*; tout en assurant de son appui les tentatives régionales de règlement pacifique, il a aussi déclaré : *« Nos objectifs diplomatiques ne peuvent être atteints uniquement par la bonne volonté et la noblesse d'aspirations. »*

BERNARD GUETTA.

El Salvador

L'ADVERSAIRE DE M. DUARTE SE PROCLAME A SON TOUR VAINQUEUR...

San-Salvador *(AFP)*. — Le major Roberto d'Aubuisson, candidat de l'extrême droite, s'est, à son tour, le mercredi 9 mai, proclamé vainqueur de l'élection présidentielle du dimanche 6 mai au Salvador.

Lors d'une conférence de presse, le candidat de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA) a affirmé qu'il avait obtenu 52 % des suffrages et que son adversaire, le démocrate-chrétien José Napoleon Duarte, n'en avait donc obtenu que 48 %, et non 55 % comme il l'avait lui-même assuré. En l'absence de tout résultat officiel, M. Duarte s'était, en effet, le 7 mai, proclamé vainqueur, en fonction des résultats partiels recensés par son parti.

M. d'Aubuisson avait affirmé le même jour qu'il avait encore de *« grandes possibilités de gagner »*, estimant que son rival démocrate-chrétien n'avait qu'une avance *« minime »* sur lui.

Harry Truman, citoyen-président

Les Etats-Unis ont rendu, le mardi 8 mai, un hommage appuyé au président Harry Truman, dont c'était le centième anniversaire de la naissance. Le président Reagan a invité à déjeuner sa fille unique, Mme Margaret Daniel, qui a ensuite évoqué la mémoire de son père devant les deux Chambres du Congrès réunies. Des séminaires et des expositions sont organisés à travers tout le pays ainsi qu'aux Nations unies en l'honneur d'un homme que, fil des années, les Américains sont venus à considérer comme l'un de leurs plus grands présidents.

Né dans une ferme du Missouri, Harry S. Truman n'a jamais eu les moyens d'aller à l'université. Mobilisé pendant la première guerre mondiale, il ouvre, à son retour, une petite mercerie à Kansas-City, mais fait de mauvaises affaires, s'intéresse à la politique et entre dans la machine démocrate.

Elu sénateur du Missouri en 1935, il le restera jusqu'en 1944, quand le président Roosevelt l'appelle comme vice-président pour sa candidature à un quatrième mandat. C'est ainsi que, trois mois après son entrée en fonctions, Harry Truman devient, le 12 avril 1945, le trente-troisième président des Etats-Unis, à la suite de la mort subite de Franklin Roosevelt.

A la surprise quasi générale, le « petit marchand de cravates du Kansas », travailleur infatigable, se révèle un véritable chef de l'exécutif. Il décide rapidement et fermement — sa décision de faire lâcher les deux premières bombes atomiques sur le Japon, en août 1945, lui sera longtemps reprochée, et entérine, plusieurs initiatives spectaculaires qui pèseront lourd dans le monde de l'après-guerre : en particulier le plan Marshall pour reconstruire l'Europe et, en juin 1948, le pont aérien qui sauvera Berlin du blocus soviétique. Dans l'atmosphère de la guerre froide, il élaborera une stratégie politique destinée à endiguer l'influence soviétique qui restera sous le nom de « doctrine Truman ».

Elu pour un second mandat, Harry Truman quittera la Maison Blanche en 1952 et passera les vingt dernières années de sa vie dans la petite ville d'Independance, dans son Etat natal, aux côtés de sa femme Bess, laissant, dans l'histoire américaine, l'image de l'archétype du citoyen-président.

N. B.

Chili

Enquête judiciaire sur les achats de terrains du général Pinochet

Coup de théâtre dans l'affaire d'achat de terrains, présumé délictueux, par le général Pinochet en vue de se faire construire une résidence privée dans la lointaine banlieue de Santiago (*le Monde* du 8 mai) : la cour d'appel devant laquelle la Cour suprême avait renvoyé le dossier a décidé de poursuivre plus avant les investigations, annonce l'Agence France-Presse de Santiago.

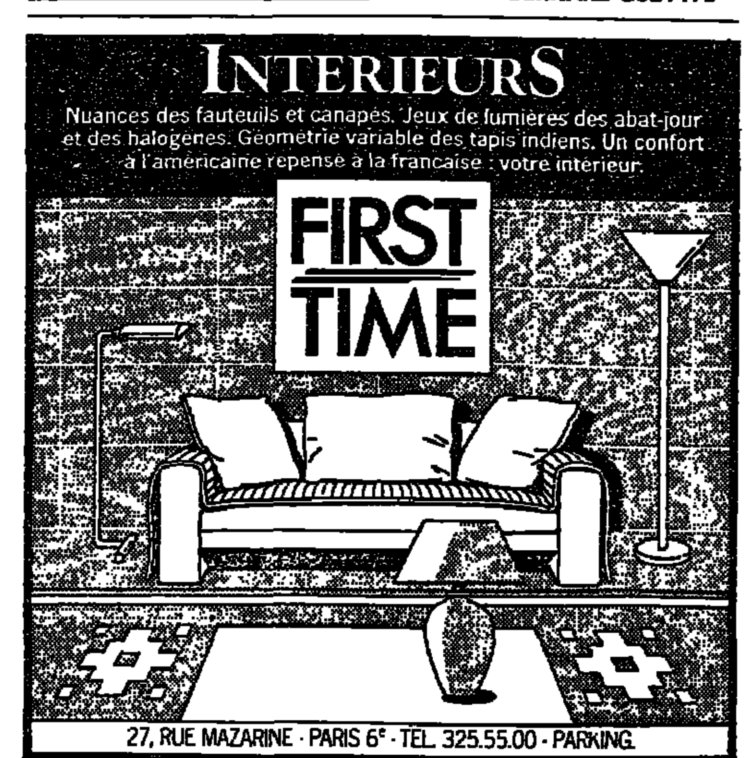
Au départ, une plainte avait été déposée par vingt-quatre personnalités — tous des juristes appartenant aux diverses familles de l'opposition au régime militaire, dont M. Gabriel Valdes, leader de la Démocratie chrétienne. Les plaignants estiment que le chef de l'État chilien a usé de ses fonctions pour acquérir des terrains à bas prix dans une vallée de la cordillère des Andes appelée Maipo et pour les viabiliser.

L'affaire embarrasse considérablement le chef de l'Etat, qui s'était efforcé lors de son arrivée au pouvoir, en 1973, de mettre en doute l'honnêteté du président Salvador Allende. Dès que la rumeur s'est enflée dans la capitale chilienne, le chef de l'Etat a convoqué des journalistes pour leur expliquer que le terrain avait été acquis grâce à ses économies *« de nombreuses années »*.

Le 7 mai, le chef de l'Etat s'était rendu au ministère de la défense, où il avait tenu une réunion avec les trente-trois généraux de l'armée de terre. Ceux-ci lui avaient réitéré leur *« appui sans réserve »*.

● *Six blessés à Santiago lors de l'invasion d'un terrain a construire.* — De graves incidents ont opposé la police et les habitants d'un quartier de la périphérie de Santiago, le mercredi 9 mai. Ces derniers avaient occupé des terrains sur lesquels ils entendaient s'installer ; ils en ont été délogés par les forces de l'ordre, qui ont blessé six personnes. Vingt dirigeants d'organisations locales ont été arrêtés. — *(AFP.)*







EUROPE

Turquie

TANDIS QU'AMNESTY INTERNATIONAL DÉNONCE LES TORTURES SYSTÉMATIQUES

L'Assemblée du Conseil de l'Europe réintègre les parlementaires d'Ankara

La Turquie est redevenue, mardi 8 mai, membre à part entière du Conseil de l'Europe. Elle n'avait jamais quitté le conseil des ministres, organe exécutif du Conseil de l'Europe, mais elle avait été exclue de l'Assemblée parlementaire à la suite du coup d'État militaire de 1980. Par 91 voix contre 50 et 10 abstentions, douze députés turcs ont ainsi été admis au sein de l'Assemblée des vingt et un pays de l'Europe occidentale. Les groupes démocrate-chrétien, libéral et conservateur britannique ont voté pour. Les communistes ont voté contre, les socialistes n'ont pas voté de manière homogène.

Les députés socialistes ont qualifié de manœuvre politique le fait que le vote ait eu lieu mardi, avant le débat sur les conclusions d'une mission d'enquête du Conseil de l'Europe, qui s'est rendue récemment en Turquie, où elle a été autorisée à visiter deux prisons militaires. Dans une résolution, l'Assemblée explique que la réintégration des parlementaires turcs vise à *« contribuer à l'adoption de mesures indispensables pour l'établissement d'une véritable démocratie en Turquie et d'un authentique respect des droits de l'homme »*. Parmi ces mesures souhaitables, elle cite la levée progressive de la loi martiale, l'amnistie pour les prisonniers d'opinion, la lutte contre la torture dans les prisons.

Plusieurs manifestations d'opposants turcs ont eu lieu à Strasbourg pendant ce débat. Mercredi encore, une trentaine de personnes se sont enchaînées devant le Palais de l'Europe pour protester contre le vote de la veille. Mardi un *« tribunal populaire »*, auquel participait notamment le cinéaste Yilmaz Guney, avait dénoncé les violations des droits de l'homme par le régime d'Ankara. Le même jour, à Paris, Amnesty International présentait un rapport, qui sera publié début juin et dont les conclusions sont très sévères pour la Turquie : *« Des milliers de personnes, hommes et femmes, arrêtées en vertu de la loi martiale, sont systématiquement soumises à la torture »*, affirme Amnesty.

S'appuyant sur des témoignages recueillis au cours des trois dernières années, l'organisation de défense des droits de l'homme recense les « techniques » employées dans les prisons turques : coups très violents et décharges électriques sur les organes génitaux et sur d'autres parties du corps, brûlures avec des cigarettes, emploi systématique de la *falaka* (coups sur la plante des pieds).

« Les détenus sont également attachés à des tuyaux de chauffage brûlants, suspendus par les mains ou par les pieds pendant de longues périodes, jusqu'à ce qu'ils hurlent de douleur. » Amnesty rappelle que, à deux reprises, les détenus de la prison de Diyarbakir, dans l'est du pays, ont fait la grève de la faim pour protester contre la torture et que de nombreux accusés affirment, lors des procès, que leurs aveux leur ont été extorqués par la force. *« Aucun changement notable ne s'est produit en 1984 »*, déclare l'organisation.

Les autorités turques ont répondu mercredi aux accusations de l'organisation internationale selon laquelle une centaine de personnes sont mortes dans les prisons depuis le coup d'Etat de septembre 1980. Selon elles, il y aurait eu cinquante-trois morts, dont deux seulement à la suite de tortures. M. Kahveci, conseiller du premier ministre, a déclaré que les tribunaux avaient entendu près de six cents cas de torture, qu'il y avait eu, jusqu'à présent, quatre-vingts condamnations et cent acquittements.

Deux policiers ont été condamnés, le mois dernier, à six ans et huit mois de prison pour avoir torturé à mort un étudiant en 1980. Cette sanction, la plus sévère jamais prononcée, est cependant infiniment plus clémente que les peines généralement appliquées aux meurtriers.

Dans une lettre au syndicat Force ouvrière, M. Claude Cheysson a qualifié, pour sa part mercredi, de *« peu satisfaisantes »* les conclusions d'une enquête menée par Ankara sur les conditions de détention. Le ministre des relations extérieures souligne, toutefois, les *« développements positifs »* intervenus récemment en Turquie et estime que cette enquête publique est *« le signe que le gouvernement turc, en fonction depuis quatre mois, vise à rétablir une meilleure situation en matière de respect des droits de la personne humaine »*.

Ancien ministre des affaires étrangères espagnol

M. OREJA A ÉTÉ ÉLU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL DE L'EUROPE

(De notre correspondant.)

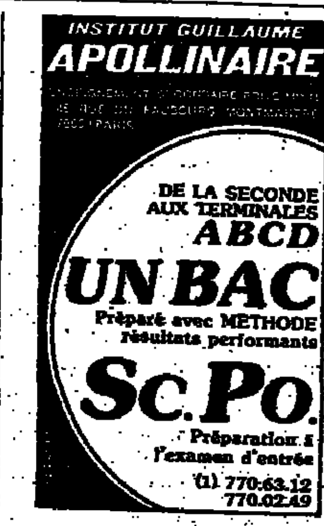
Strasbourg. — M. Marcelino Oreja Aguirre, ancien ministre des affaires étrangères espagnol, a été élu, mercredi 9 mai, secrétaire général du Conseil de l'Europe. Il succédera, le 1er octobre prochain, au titulaire actuel du poste, M. Franz Karasek (Autriche).

Son élection a été obtenue dès le premier tour, contre toute attente. Il est vrai que l'ancien ministre, membre de l'Union du centre démocratique, était soutenu par toute la délégation espagnole à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et qu'il bénéficiait, par ailleurs, de solides appuis dans la fraction démocrate-chrétienne, ainsi que parmi chez les conservateurs britanniques et dans une partie du groupe libéral. Il a totalisé 85 voix sur les 162 votants, contre 39 à M. Franz Karasek, et 36 à M. Ole Algard, diplomate norvégien qui portait les espoirs des pays scandinaves. Il y a eu deux bulletins blancs.

Huitième secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Oreja, qui est élu pour cinq ans, était membre de le délégation espagnole à l'Assemblée parlementaire depuis 1983. Né en 1935, à Madrid, diplomate de carrière, puis directeur du service international de la Banque d'Espagne, il a été ministre des affaires étrangères de 1976 à 1980, dans le premier gouvernement de transition démocratique après la dictature franquiste, et mena à ce titre les négociations qui devaient aboutir à l'entrée de son pays au Conseil de l'Europe.

JEAN-CLAUDE HAHN.





UN ROI A MOSCOU

Juan Carlos chez les « ninos »

De notre correspondant

Moscou. — Le roi Juan Carlos commence ce jeudi 10 mai une visite d'une semaine en URSS, la première qu'un souverain espagnol ait jamais effectuée dans ce pays. Ce voyage est chargé de symboles et a un caractère historique, puisqu'il tourne la page sur le soutien accordé par Moscou au gouvernement républicain pendant la guerre civile de 1936-1939. Les relations diplomatiques entre l'URSS et l'Espagne, établies pour la première fois en 1933, et rompues en 1939 par la victoire de Franco, n'ont été renouées qu'en 1977.

Pour les quelques centaines d'exilés qui vivent encore en URSS, la visite du roi représente un moment d'intense émotion. Aucune voix discordante cependant ne devrait se faire entendre. Au Centre espagnol, les anciens combattants républicains sont bien décidés à considérer Juan Carlos comme le représentant de l'Espagne moderne et réconciliée. Tous ou presque se rendront, sans états d'âme et plutôt fiers de ce monarque qu'ils ne connaissent pas, à la réception que le roi offrira vendredi après-midi dans les salons de l'hôtel Sovietskaya à la colonie espagnole, dont ils constituent l'écrasante majorité.

La retraite des « enfants » de la République

Le voyage a été soigneusement préparé pour permettre à la fois cette « réunion de famille » et consacrer la normalisation définitive des relations entre Madrid et Moscou. La question de l'or de la République restait en suspens. Madrid revendiquait traditionnellement une partie au moins des réserves d'or de la République transférées en URSS pendant la guerre civile. Moscou rétorquait que celles-ci avaient été intégralement épuisées par les achats d'armes du gouvernement républicain. Cette querelle historique pouvait dégénérer, le gouvernement soviétique ayant fait valoir, il y a quelques années devant l'insistance de Madrid, que, loin de devoir quoi que ce soit à l'Espagne, il pouvait exiger d'elle des réparations pour les destructions commises pendant la seconde guerre mondiale, notamment lors du siège de Leningrad, par les volontaires franquistes de la division Azul... Cet échange d'arguments n'aura pas lieu. Le problème de l'or ne sera pas soulevé par la partie espagnole, apprend-on, en effet, de bonne source à Moscou.

Restent un certain nombre de ces humanitaires dont plusieurs devraient être évoqués par le souverain lui-même, peut-être lors de l'entretien qu'il a ce jeudi avec M. Tchernenko. Sur les cinq mille qu'ils étaient en 1940, il y a encore mille cent cinquante Espagnols en URSS, plus ou moins intégrés à la vie soviétique. La plupart des anciens combattants de la guerre civile sont morts, certains d'ailleurs au goulag, ou sont rentrés en Espagne. Ceux qui restent sont surtout les survivants du groupe de deux mille huit cent quatre-vingt-quinze enfants de cinq à douze ans, Basques ou Asturiens, évacués en URSS en 1937 des zones touchées par la guerre civile. On les appelle toujours « los ninos » (les enfants) bien qu'ils aient maintenant entre cinquante et soixante ans. Ils ont un passeport soviétique et travaillent — parfois à un niveau de responsabilité élevé — dans des entreprises soviétiques. L'un d'eux, haut fonctionnaire dans un ministère, a demandé depuis 1978 à rentrer en Espagne. Il espère que le roi interviendra avec succès en sa faveur...

La moitié environ d'entre eux seraient désireux de quitter l'URSS. Mais leur situation n'est pas simple. Les autorités soviétiques n'acceptent de les laisser partir que s'ils ont atteint l'âge de la retraite (cinquante-cinq ans pour les femmes et soixante ans pour les hommes). Une pension mensuelle de 80 à 120 roubles (850 à 1 280 francs) convertibles en pesetas leur serait alors versée en Espagne. Cette somme est manifestement insuffisante pour leur permettre de finir leurs jours dans leur pays natal, d'autant qu'ils n'ont pas le droit d'emporter leurs économies ni les biens ou objets précieux qu'ils ont pu acquérir. Dans ces conditions certains préfèrent la vie en URSS qu'ils connaissent à ce saut dans l'inconnu. D'autres sont décidés à partir coûte que coûte, mais il n'y a eu que neuf départs en 1983.

Juan Carlos se présente fort habilement, quoique avec discrétion, comme leur avocat. Les Soviétiques de leur côté semblent soucieux de tout faire pour que cette visite, destinée à tirer un trait sur le passé, se déroule dans les meilleures conditions. M. Gromyko devrait rappeler, mais sans trop insister, à son homologue espagnol, M. Fernando Moran, le déplaisir que cause à l'URSS l'intégration progressive de l'Espagne dans les divers organismes de l'OTAN. L'histoire plutôt que la politique est au centre de ce voyage. Ce qui n'exclut pas le tourisme puisque le roi devrait se rendre samedi et dimanche à Tachkent et à Samarcande, puis à Leningrad au début de la semaine prochaine, avant de regagner directement Madrid le 16 mai.

DOMINIQUE DHOMBRES.

URSS

L'anniversaire de la victoire de 1945 : journée de fête à Novodievitchi

De notre correspondant

Moscou. — « *Comment est-ce possible ? Vous qui êtes tout jeune, vous m'interdisez l'entrée du cimetière de Novodievitchi, le jour de la victoire, à moi qui ai fait la guerre ?* » Couvert de médailles sur le complet sombre qu'il arbore malgré la chaleur, l'ancien combattant apostrophe le jeune milicien qui barre l'accès au cimetière, déjà rempli d'une foule immense. Ce dernier a une réponse toute prête : « *Comment ? Vous qui avez été militaire vous me demandez de désobéir aux ordres ?* »

L'atmosphère est pourtant plutôt bon enfant aux abords de ce cimetière de Novodievitchi, qui n'est ouvert au public qu'un jour par an, le 9 mai, pour l'anniversaire de la victoire sur l'Allemagne que les Soviétiques fêtent avec vingt-quatre heures de retard sur les Occidentaux. Le milicien et l'ancien combattant, après cette escarmouche, semblent sur le point de fraterniser.

La cohue est considérable : plusieurs dizaines de milliers de Moscovites veulent profiter de l'occasion pour aller se pencher sur les tombes de Gogol, Tchekhov, Maïakovsky, Scriabine et... Nikita Khrouchtchev. L'ancien cimetière du monastère orthodoxe de Novodievitchi, où Boris Godounov se retira un moment à la fin du seizième siècle, a été, en effet, adopté par la hiérarchie soviétique. C'est ici que sont enterrés ministres, généraux, amiraux, artistes, qui n'ont pas eu le très grand honneur d'une urne dans la muraille du Kremlin. Le second choix, en quelque sorte, pour la dernière demeure des dignitaires du régime.

La foule est canalisée dans quelques allées centrales et invitée à marcher d'un bon pas par des miliciens munis de haut-parleurs. Les parents de morts enterrés ici — les seuls qui aient accès toute l'année au cimetière, dûment munis de leur *propousk* (laissez-passer), — sont là, eux aussi, dans les allées latérales et posent sur les tombes des tulipes, des œillets ou du muguet.

Certains morts sont plus populaires que d'autres. Un jeune homme aux allures d'intellectuel dépose un brin de muguet sur la tombe déjà bien fleurie d'Alexandre Tvardovsky (1910-1971), le rédacteur en chef de la revue *Novy Mir*, qui fut le protecteur de Soljenitsyne lors de ses débuts officiels et publia notamment *Une journée d'Ivan Denissovitch*. C'est une tombe curieuse qui tranche sur les autres : un rocher rond de granit derrière lequel pousse un petit chêne.

La palme de la popularité, à en juger par l'amoncellement de fleurs, revient sans conteste à Iouri Levitan, présentateur de radio et de télévision mort en 1983, dont la voix est associée dans le souvenir collectif soviétique aux grands événements de ces dernières décennies, et à Nikita Khrouchtchev bien sûr, dont le visage sculpté par Ernst Niezvestni, un artiste qu'il insulta de son vivant et qui s'est exilé en Occident, est entouré de marbre noir et blanc.

Personne en revanche ne semble s'intéresser beaucoup à la statue érigée à la mémoire de Semion Tsvigoun, vice-président du KGB et mari de la belle-sœur de Brejnev, mort dans des conditions mal élucidées en janvier 1982. Un halo de mystère avait entouré son enterrement, entretenu par le fait que Leonid Brejnev n'avait pas signé, comme le veut la tradition, la notice nécrologique de son parent par alliance. La statue porte le seul nom du mort et les mentions, « *Héros du travail socialiste* » et « *Général d'armée* » ; mais une inscription discrète indique sur le côté : « *De la part du KGB de l'URSS* ».

La foule s'est enfin écoulée hors du cimetière. Dans les rues, les enfants jouent avec les mitraillettes et les revolvers en plastique qu'on leur a achetés pour l'occasion. Le maréchal Oustinov, ministre de la défense, a déposé une gerbe devant la tombe du soldat inconnu au pied des murs du Kremlin, et le jour de la victoire se termine par de gigantesques feux d'artifice en plusieurs points de la capitale.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. Estier confirme que le voyage de M. Mitterrand en Union soviétique aura lieu fin juin

M. Claude Estier, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a confirmé, mercredi 9 mai, que le voyage de M. Mitterrand en Union soviétique devrait avoir lieu avant le 25 juin prochain. La date définitive pourrait en être officiellement annoncée vers le 20 mai.

La période considérée comme la plus vraisemblable pour la visite du chef de l'État au Kremlin est la semaine qui séparera les élections européennes, fixées en France au 17 juin, du sommet des Dix à Fontainebleau, convoqué pour les 25 et 26 juin. Dans l'entourage présidentiel, on laissait toutefois entendre, ces derniers jours, que le voyage de M. Mitterrand en URSS pourrait finalement être organisé après les vacances d'été, et non avant, tout en ne justifiant ce possible report que par la charge des emplois du temps respectifs du président de la République et de ses hôtes.

Appels en faveur de M. Sakharov et de sa femme

Nouvelle attaque de l'agence Tass

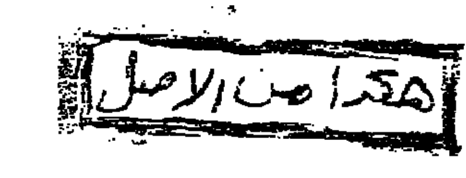
Tandis qu'à Moscou l'agence Tass a lancé mercredi 9 mai une nouvelle et très violente attaque contre le couple Sakharov (nos dernières éditions du *Monde* du 10 mai), une campagne de soutien à l'académicien, prix Nobel de la paix, et à sa femme Elena Bonner, à présent elle aussi isolée dans la ville de Gorki, se développe en Occident.

En France, l'écrivain et peintre Marek Halter, président de l'Institut international Andréi Sakharov, qui regroupe notamment trente-cinq lauréats du prix Nobel, lance « *un appel solennel et pressant au président de la République et au gouvernement français pour qu'une invitation personnelle soit adressée de toute urgence* » à Andréi Sakharov et à son épouse : « *Seule, en effet, une démarche officielle, émanant des plus hautes instances de l'Etat, aura quelque chance aujourd'hui de contraindre les autorités soviétiques d'accéder au vœu du physicien* », affirme notamment Marek Halter. Le peintre demande aux Français d'appuyer « *par milliers* » cette demande faite à M. Mitterrand (1).

De son côté, le bureau exécutif du Parti socialiste « *proteste une nouvelle fois* », dans un communiqué, « *contre l'acharnement des autorités soviétiques vis-à-vis d'Andréi Sakharov et de sa femme* ». Il rappelle que « *la demance de visa d'Elena Bonner est légitime et conforme aux accords d'Helsinki et de Madrid* », et qu'il apportera « *son soutien à la campagne qui va mobiliser l'opinion publique à travers le monde, afin qu'Andréi Sakharov et Elena Bonner puissent enfin sortir de leur situation actuelle qui risque de leur être fatale* ».

Aux Etats-Unis, le département d'Etat avait protesté dès mardi contre le sort fait aux Sakharov : l'agence Tass y a aussitôt vu une « *provocation* ». « *Chaque fois que les milieux réactionnaires en Occident veulent aggraver la situation internationale, ils lancent d'odieuses et grossières campagnes antisoviétiques. Dans ces sales machinations*, écrit Tass, *nos adversaires attribuent une place de choix au fameux antisoviétique Sakharov.* »

(1) Institut international A.-Sakharov, 26, rue Chalgrin, 75016 Paris.



EUROPE

Tchécoslovaquie

Le ministre des affaires étrangères de Prague à Paris

Un hôte inhabituel

Le ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Bohuslav Chnoupek, est arrivé ce jeudi 10 mai à Paris pour une visite officielle de trois jours. Cette visite marque une relance des relations politiques entre la France et la Tchécoslovaquie, au plus bas depuis la normalisation, qui a suivi le printemps de Prague de 1968. M. Chnoupek n'était pas venu en France depuis neuf ans et le dernier ministre français des affaires étrangères à se rendre à Prague a été M. Maurice Couve de Murville... il y a de cela dix-huit ans! Une visite de M. Jean François-Poncet, alors chef de la diplomatie française, avait bien été prévue en 1979, mais de nouvelles mesures de répression contre les militants tchécoslovaques des droits de l'homme (le procès des membres du VONS) avaient conduit à son annulation.

La situation à Prague n'a guère changé depuis, mais la visite de M. Chnoupek entre, semble-t-il, dans le cadre d'une politique d'ensemble des autorités françaises, désireuses de renouer des contacts avec les pays du bloc soviétique, quelle que soit l'opinion portée sur leur régime intérieur. Cette attitude un peu nouvelle s'est notamment reflétée dans le récent séjour d'un groupe de parlementaires polonais en France, et devrait trouver son couronnement dans le prochain voyage du président Mitterrand à Moscou.

Le ministre tchécoslovaque devait être reçu ce jeudi par M. Mitterrand, après un entretien et un déjeuner avec le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson. La question de la sécurité européenne et des euromissiles devrait figurer en bonne place dans les entretiens : la Tchécoslovaquie est en effet, avec la RDA, l'un des deux pays où sont implantées les nouvelles fusées soviétiques censées « compenser » l'installation des Pershing et des missiles de croisière en Europe de l'Ouest.

Les échanges économiques entre les deux pays sont modestes : la Tchécoslovaquie est le dernier client de la France au sein du Comecon, et la France n'est, parmi les pays occidentaux, que le septième fournisseur de la Tchécoslovaquie. Les échanges commerciaux, légèrement déficitaires au détriment de la France, se sont élevés à 2 milliards de francs au total en 1983.

● *Le premier ministre chinois en Europe.* — Le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, fera à la fin de mai une tournée dans six pays d'Europe. Ce sera sa première visite en Europe depuis son entrée en fonctions en 1980. Il se rendra en France, Belgique, Suède, Norvège, Italie et Danemark. Lors de son séjour en Belgique, il aura des entretiens avec les responsables de la CEE. — *(AP).*

LA SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNESCO

M. M'Bow se propose d'assurer une meilleure utilisation « des ressources humaines et financières de l'organisation »

M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a présenté, mercredi 9 mai à Paris, son rapport d'ouverture de la cent dix-neuvième session régulière du Conseil exécutif de l'organisation, dominée par la menace du retrait américain, en principe effectif le 31 décembre prochain *(le Monde* du 10 mai). Sur le fond, la démarche américaine, ainsi que la communication de la Grande-Bretagne annonçant que celle-ci « *réexaminerait son appartenance à l'organisation avant la fin de l'année* », si des mesures de redressement n'étaient pas adoptées d'ici là, seront examinées par le conseil le 17 mai prochain.

M. M'Bow a fait part de ses projets pour améliorer le fonctionnement de l'UNESCO. En particulier, il a indiqué que le moment était venu, selon lui, « *de procéder à un nouveau réajustement des structures du secrétariat, à la lumière de l'expérience acquise au cours des dernières années, et compte tenu des exigences propres au nouveau plan à moyen terme et aux nouveaux programmes biennaux* ». Le projet, pour lequel le directeur général a entrepris des consultations, il y a près d'un an, doit notamment « *assurer une efficacité accrue dans la mise en œuvre des activités et dans l'utilisation des ressources humaines et financières de l'organisation* », et permettre de « *redresser quelques situations de dysfonctionnement, qui sont apparues dans certaines unités du secrétariat* ». En ce qui concerne le personnel, autre point du contentieux avec les Etats-Unis, il a indiqué qu'il allait réunir prochainement un groupe de travail consultatif mixte, qui lui fera des recommandations dont la mise en œuvre pourrait avoir lieu rapidement.

Le développement de la communication

Par ailleurs, le conseil intergouvernemental consacré au programme international pour le développement de la communication (PIDC) a achevé ses travaux mercredi. Ses trente-cinq pays membres ont retenu quarante-deux des quatre-vingt-un projets qui leur étaient présentés au titre du compte spécial pour le PIDC, alimenté par le budget ordinaire de l'UNESCO, des contributions volontaires et des fonds en dépôt. La tranche la plus importante de ce budget est allée à l'Agence panafricaine d'information, en activité depuis un an, et qui a obtenu 100 000 dollars. Le reste des crédits a été attribué à des projets concernant le développement des moyens d'information en Afrique, en Asie, au Proche-Orient et en Amérique latine.

A Washington, un haut responsable du département d'Etat a confirmé que la résolution américaine de se retirer de l'UNESCO fin 1984 n'avait pas faibli. Mais il a indiqué que le montant de la contribution des Etats-Unis à l'organisation (qui représente le quart de ses ressources) pourrait être versé à des pays du tiers-monde, notamment par l'intermédiaire de l'Organisation internationale du travail.

RFA

Tempête politique à Bonn autour d'un projet d'amnistie

Stuttgart. — Le projet d'amnistie concocté par les dirigeants de la majorité gouvernementale en faveur d'anciens bailleurs de fonds des partis politiques poursuivis pour fraude fiscale est venu troubler quelque peu la bonne ordonnance du congrès démocrate-chrétien, qui s'est ouvert, mercredi 9 mai, à Stuttgart. Malgré l'intervention personnelle du chancelier, 300 des 788 délégués présents ont *manifesté*, soit en votant contre, soit en s'abstenant, leur malaise devant l'attitude du gouvernement. La motion déposée par les jeunes démocrates-chrétiens a, certes, été repoussée par 478 voix, mais elle n'en a pas moins obtenu 178 voix pour, 132 autres délégués s'abstenant.

Ce projet d'amnistie, préparé dans le plus grand secret par les dirigeants des trois partis au pouvoir, et annoncé la semaine dernière à Bonn, soulève une nouvelle tempête politique en RFA. Il prévoit la cessation des poursuites engagées contre ceux qui, avant la nouvelle loi sur le financement des partis, adoptée en janvier dernier, avaient fraudé le fisc en déclarant comme donation des fonds destinés à des formations politiques. Parmi les candidats à l'amnistie figurent 15 députés de la CDU, de la CSU et du FDP, dont les ministres de l'économie, M. Otto Lambsdorff (libéral), de la construction, M. Oskar Schneider (CSU) et de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann (CSU), ainsi que quatorze banques et entreprises, parmi lesquelles Mercedes, Borsche, la Commerzbank, la Deutschebank et la Dresdnerbank. Le projet de loi, contre lequel le parti social-démocrate et les « Verts » ont déposé un recours constitutionnel, avait également fait l'objet de violentes critiques au sein du parti libéral.

Le chancelier Kohl a longuement défendu la position du gouvernement devant le Congrès, en expliquant qu'il avait un devoir de loyauté envers des gens qui, « *en toute bonne conscience, n'avaient pour seul tort que d'avoir voulu venir en aide à des partis démocratiques* ». Une argumentation à laquelle le président des jeunes chrétiens-démocrates, M. Christian Böhr, a opposé la « *crédibilité* » des partis.

Correspondance

Cette affaire est venue jeter une ombre sur l'image de sérénité qu'avait voulu donner de son gouvernement le chancelier Kohl, qui a consacré plus de la moitié de son intervention à la défense des grandes valeurs de la *démocratie chrétienne* : la famille, le mariage, la solidarité envers les personnes âgées et les défavorisés, la responsabilité individuelle. Passant sous silence l'affaire Kiessling et les menaces de grèves qui pèsent sur la métallurgie, M. Helmut Kohl a dressé un bilan entièrement positif de son premier mandat au gouvernement. « *Nous n'avons pas à rougir* » de ce bilan, a-t-il déclaré, évoquant notamment la reprise économique, la création de sept cent mille places de formation pour les jeunes, le déploiement des nouveaux missiles américains en RFA. Même assurance en matière de politique étrangère, où le chancelier s'est présenté comme un partenaire responsable pour ses alliés américains et européens, comme un partisan d'une coopération, dans le respect des intérêts mutuels, avec l'Union soviétique et la RDA. M. Helmut Kohl a déploré la décision de Moscou de boycotter les Jeux olympiques de Los Angeles, estimant qu'il s'agissait d'« *une contradiction flagrante* » avec les appels au dialogue des Soviétiques. Mais il a également insisté sur la nécessité pour les Américains de poursuivre une étroite coopération avec les Européens pour tout ce qui concerne la sécurité de l'alliance atlantique. Une allusion claire au projet d'armement américain dans l'espace à propos duquel le président du groupe parlementaire de l'Union chrétienne, M. Alfred Dregger, avait exprimé l'inquiétude des autorités ouest-allemandes.

HENRI DE BRESSON.

● *Un bilan de la Communauté avant les élections européennes.* — A l'occasion de son dixième anniversaire, l'Association européenne des assistantes de direction (1) organise, mardi 15 mai, à 18 h 45, dans les locaux de la chambre de commerce de Paris (41 *bis*, rue de Tocqueville, 75017 Paris), une conférence-débat sur le bilan de la Communauté européenne depuis 1974, animée par M. Jean-Pierre Gouzy, président de l'Association des journalistes européens et vice-président de la Maison de l'Europe. Renseignements et inscriptions : 766-51-34, poste 301.

(1) European Association of Professionnal Secretaries, Maison de l'Europe, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, tél. : 272-94-08.

(Publicité)

PROPOSITIONS CONCERNANT LE RÈGLEMENT DU PROBLÈME CHYPRIOTE SOUMISES AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES, M. PEREZ DE CUELLAR, PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CHYPRIOTE, M. SPYROS KYPRIANOU

Au début du mois de janvier 1984, le président de la République chypriote, M. Spyros Kyprianou, a présenté au secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, un texte de propositions concernant le règlement du problème chypriote.

Cette semaine, Chypre a demandé la réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies en vue de l'adoption d'une résolution établissant les dispositions spécifiques visant à l'application des résolutions des Nations unies concernant Chypre.

Le gouvernement de la République chypriote souhaite publier le texte complet des propositions du président Kyprianou afin que le grand public soit informé d'un problème qui, dans l'impasse actuelle, menace non seulement la sécurité de l'île de Chypre, mais aussi celle de toute la Méditerranée orientale.

La République chypriote a été créée en 1960. L'île de Chypre, qui est, en superficie, la troisième île de la Méditerranée, est peuplée de 650 000 habitants (80 % de Chypriotes grecs et 18 % de Chypriotes turcs) et était, avant son indépendance, une colonie britannique. Mgr Makarios a été le premier président de la République chypriote. En 1974, l'île a été envahie par des forces turques qui ont occupé environ 37 % du nord de l'île et qui y maintiennent toujours une force d'occupation de 25 000 hommes. Au mois de novembre 1983, un mouvement de sécession a proclamé la création, dans les zones occupées, d'une « République indépendante », condamnée par la résolution 541 du Conseil de sécurité des Nations unies demandant le retrait de l'acte de sécession turc.

TEXTE DES PROPOSITIONS CONCERNANT LE RÈGLEMENT GLOBAL DU PROBLÈME CHYPRIOTE

1) Comme condition préalable au règlement du problème chypriote, il est indispensable que Chypre soit entièrement démilitarisée. En premier lieu, toutes les forces d'occupation turques doivent être retirées ainsi que les colonisateurs venus de Turquie. Dans un deuxième temps, toutes les troupes stationnées au titre du Traité d'alliance (contingents grec et turc) devront être retirées, et la Garde nationale chypriote et la soit-disant « force de sécurité chypriote turque » devront être démantelées. Cette démilitarisation a pour but non seulement de contribuer à la stabilité interne du pays, mais aussi d'apaiser les « craintes » paradoxales de la Turquie que Chypre puisse être militairement utilisée contre elle.

2) Sous les auspices des Nations unies, une force internationale, formée d'hommes appartenant à des pays non impliqués directement dans le problème chypriote, doit être stationnée à Chypre pour assurer sa défense propre et sa sécurité interne. De plus, certaines forces de police pourraient y être détachées pour une période convenue. Non seulement ces dispositions sont essentielles à la résolution du problème chypriote, mais elles devraient, en outre, permettre de rétablir un climat de paix et d'instaurer les conditions de base à la réunification du pays et de ses habitants. Dans ces conditions, il serait possible de parvenir, en très peu de temps, à la réconciliation et à la coopération entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs.

3) Au vu des expériences passées, la question des garanties internationales revêt une importance capitale. L'indépendance, l'unité territoriale et le non-alignement de la République chypriote doivent être garantis par un traité international. Les puissances intéressées devront être exclues d'un tel traité. Les puissances garantes devront apporter une garantie collective, et l'utilisation de forces armées devra être spécifiquement exclue des moyens d'action possibles visant à faire respecter ce traité.

4) La République chypriote devrait être un Etat fédéral. Eu égard aux dispositions territoriales et constitutionnelles d'une République fédérale de Chypre, les résolutions des Nations unies et les accords au sommet (Makarios-Denktash 1977 et Kyprianou-Dentash 1979) sont à la base du règlement de ces deux points mais aussi de toutes les autres questions en suspens. Au moment de régler les questions territoriales et constitutionnelles, il faudra toujours tenir compte de la composition de la population chypriote. Les grandes lignes de la solution proposée sont indiquées ci-après.

5) Aspect territorial

Malgré les dangers inhérents et les difficultés constitutionnelles que comporte la notion de deux régions ou deux provinces, ce principe a été accepté. Il est toutefois nécessaire dee souligner que les Chypriotes turcs représentent 18 % de la population de Chypre. Les colonisateurs venus de Turquie et toutes les autres personnes « importées » à Chypre depuis l'invasion de 1974 ne peuvent, en aucun cas, être considérés comme des citoyens chypriotes. Bien que les Chypriotes turcs ne représentent que 18 % de la population globale de l'île, le Secrétaire général des Nations Unies a été informé, le 30 septembre 1983, que les Chypriotes grecs étaient prêts à négocier sur la base de 23 % en ce qui concerne le région ou province devant être contrôlée par une administration chypriote turque. Toutefois, afin de trouver rapidement une solution globale au problème chypriote, il pourrait être envisagé de convenir que, pour 25 %, le du territoire soit contrôlé par l'administration chypriote turque sous réserve que certains secteurs, tels que Famagouste et Morphou, ayant une forte densité de population chypriote grecque avant que celle-ci ne soit chassée par les forces armées turques, soient contrôlés par l'administration chypriote grecque.

6) Aspect constitutionnel

Il faut tenir compte du fait que, sous un système fédéral, les régions ou provinces jouiront d'une autonomie et de pouvoirs considérables. Tout contrôle au niveau fédéral devra donc être limité afin de ne pas entraver le bon fonctionnement des différents organes du gouvernement fédéral ou provoquer des situations inextricables. Ceci est particulièrement important compte tenu de ce que, dans une fédération, les pouvoirs et attributions des organes fédéraux visent à sauvegarder l'unité de l'Etat ; si ces attributions sont démantelées, l'Etat court le risque d'une dissolution.

I. — POUVOIR EXECUTIF

Le système présidentiel tel que prévu par la Constitution de 1960 est approprié et doit être maintenu :

- A. Il doit y avoir un président de la République, chypriote grec, et un vice-président, chypriote turc.
- B. A condition que le processus de prises de décisions soit tel qu'il n'aboutisse pas à des impasses et à l'interruption du bon fonctionnement de l'Etat, le Conseil des ministres fédéral pourrait comprendre davantage de membres chypriotes turcs par rapport à leur pourcentage de population, à savoir que le Conseil des ministres fédéral serait composé de 70 % de ministres chypriotes grecs et de 30 % de ministres chypriotes turcs.

II. — POUVOIR LÉGISLATIF

Dans le cas de Chypre, un **système unicaméral** semble plus approprié, mettant en place des dispositifs permettant de solutionner rapidement tout problème susceptible de surgir. L'autre solution serait d'envisager un **système bicaméral** comprenant : Une **Chambre basse** : représentation des deux communautés en fonction de leur pourcentage respectif de population, et une **Chambre haute** : la représentation à la Chambre haute dépendant des pouvoirs et attributions de cette Chambre et de la mise en place de dispositifs visant à assurer qu'il n'y aura aucune entrave au processus législatif.

III. — POUVOIR JUDICIAIRE

Représentation égale des deux communautés à la Cour Suprême Fédérale sur les questions fédérales.

IV. — POUVOIRS ET ATTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT FEDERAL ET DES AUTORITES PROVINCIALES

Les pouvoirs et attributions du Gouvernement Fédéral devront assurer l'unité nationale.

A titre indicatif, ils comprendront :

- i) Les affaires étrangères (y compris la citoyenneté, certaines attributions pouvant être déléguées aux autorités provinciales) ;
- ii) Les finances fédérales (y compris les douanes) ;
- iii) Défense et sécurité du territoire ;
- iv) Communications internationales (voies aériennes et maritimes) ;
- v) Télécommunications internationales ;
- vi) Nomination des officiers fédéraux ;
- vii) Ressources naturelles ;
- viii) Justice fédérale ;
- ix) Fonctions de coordination, harmonisation, établissement des normes et des fonctions du conseil ;
- x) Prévision de délégation de pouvoirs de la Fédération aux provinces et vice-versa si un accord existe.

La liste des pouvoirs et attributions des autorités provinciales sera établie de commun accord.

V. — DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

Les droits de l'homme et les libertés fondamentales (y compris les trois libertés de circulation, d'établissement et le droit à la propriété) seront sauvegardés aussi bien au niveau fédéral que provincial et devront faire partie de la Constitution fédérale. Toute disposition prise concernant ces trois libertés (de circulation, d'établissement et de droit à la propriété) ne pourra porter que sur l'aplanissement de certaines difficultés pratiques rencontrées pour faire respecter ces libertés et ne devra aucunement les nullifier ou les restreindre.

VI. — AFFAIRES ÉCONOMIQUES

La politique économique et sociale de la République Fédérale de Chypre visera au progrès et au développement économique de la nation tout entière et devra assurer le même niveau de vie à tous les citoyens chypriotes, en leur offrant les mêmes possibilités de progrès, développement et bien-être. Le gouvernement devra mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'application de cette politique pour le bénéfice de tous. A cet effet, une aide économique sera apportée aux régions les plus défavorisées. En outre, des mesures économiques temporaires pourraient être discutées, mesures qui seraient applicables dès qu'une solution aura été trouvée au problème chypriote.

Le 11 janvier 1984.

AMBASSADE DE CHYPRE A PARIS.

ASIE

Philippines

Campagne électorale sur fond de crise

De notre envoyé spécial

La campagne électorale pour les élections législatives du 14 mai s'achève aux Philippines dans un climat tendu. Environ cent cinquante personnes ont trouvé la mort au cours d'incidents entre partisans et adversaires du régime du président Marcos, à la suite de violences perpétrées par les forces de l'ordre ou d'affrontements avec les maquisards communistes. L'opposition est divisée, une partie acceptant de participer au scrutin, l'autre prônant le boycottage, comme l'écrit ci-dessous notre envoyé spécial.

Manille. – « *Le climat politique avant les élections, c'est comme le temps avant la mousson : ça sent l'orage, la foudre et la poudre. Les pluies ne suffiront pas à doucher les ardeurs : les fraudes électorales ont été trop massives et puis trop de problèmes, trop de haines se sont accumulés dans cette société. Quant à la panacée économique, il ne faut pas y songer. Nous sommes quasiment en faillite.* » Ce Philippin de toutes les campagnes électorales, d'habitude prompt à dédramatiser le fond des choses, paraît fort préoccupé. Il est loin d'être le seul.

A première vue, pourtant, la situation n'apparaît pas pire qu'à l'automne dernier – lorsqu'on ne donnait pas six mois de sursis ni au président Marcos ni à l'économie nationale. Or, l'un et l'autre se portent moins mal que prévu. « *Mais, au-delà des apparences, la détérioration est réelle partout : même pour les non-politisés. Le peso a perdu la moitié de sa valeur en un an* », ajoute notre interlocuteur. Les frustrations, poursuit-il en substance, se sont exacerbées.

Pour l'opposition, les thèmes électoraux qui font mouche ne manquent pas : politiques et moraux avec le meurtre, l'été dernier, de Benigno Aquino, le chef de l'opposition ; économiques avec le panier de plus en plus vide de la ménagère ; militaires avec les abus meurtriers de l'armée dans les campagnes. Du côté du pouvoir, les frustrations ne manquent pas non plus : maladie et affaiblissement du président Marcos, guerre de succession larvée, pressions américaines et du FMI (Fonds monétaire international), notamment contre Mme Marcos et certains amis du président... Frustrations aussi de l'armée : devant les points que marque la NAP (Nouvelle armée populaire, la guérilla du PC philippin) ; devant la commission chargée d'enquêter sur le meurtre d'Aquino, où les militaires se couvrent de ridicule par leurs contradictions.

Tout cela crée une situation explosive. D'autant plus que deux tendances préoccupantes émergent. D'une part les manifestations organisées par la bourgeoisie de Manille sont de plus en plus infiltrées par des activistes radicaux et même proches du PC. L'armée ne peut pas l'ignorer : la découverte récente des cadavres mutilés de quatre étudiants de province qui avaient participé à une manifestation d'opposition à Manille a constitué sur ce point une mise en garde, horrible mais limpide.

D'autre part, de plus en plus de gens des classes moyennes, déçus par la permanence du soutien américain à la dictature, tiennent des propos et des raisonnements simplistes – « *entre deux maux, l'impérialisme et le communisme, mieux vaut choisir le mal philippin* » – qui peuvent les conduire loin. « *Tout cela, griefs anciens et tendances nouvelles, inquiète. D'autant plus que le résultat des élections risque d'accentuer la polarisation* », conclut notre hôte.

Dressé sur la place publique par un autocrate malade et affaibli pour satisfaire une fois de plus aux apparences démocratiques requises par l'Amérique en échange de son soutien, le cirque électoral philippin touche à sa fin. Depuis un mois et demi, il a battu son plein, déployant à Manille et dans les îles son cortège de manifestations et de manipulations. Et aussi de passions, de meurtres et de fraudes (*le Monde* du 19 avril).

L'« après-Aquino »

La toile de fond est sombre après vingt années de pouvoir Marcos, soutenu et assisté par les Etats-Unis. La « nouvelle société » est retombée dans les carences et violences de l'ancienne. Présentée naguère comme un « exemple » de développement et de lutte anti-communiste, elle reste sous-développée, endettée jusqu'au cou et, par endroits, en proie à la lutte armée. Une élite d'hommes d'affaires et de propriétaires se partage les richesses nationales, mais près de la moitié des 50 millions de Philippins vivent dans la pauvreté, le chômage, le sous-emploi et l'espoir d'émigrer. L'an dernier, la croissance a été l'une des plus faibles de toute l'Asie.

Cela dit, le président Marcos, donné pour moribond et politiquement ébranlé, a opéré un sensible rétablissement. Depuis l'été dernier, il a résisté à toutes les pressions de la rue, de la bourgeoisie et des milieux d'affaires dénonçant sa dictature et demandant son départ. Il est affaibli, discrédité et son régime est techniquement en faillite. Grâce au soutien de ses grands vassaux, de son armée et de ses alliés américains, il demeure malgré tout l'homme fort, le patron. La loi et la justice restent entre ses mains : il a pris la précaution de se munir d'une panoplie de décrets rétroactifs avant de lever la loi martiale en 1981. Mais la guérilla communiste, quasi inexistante il y a quinze ans, s'est nourrie de tout cela, et également des abus et crimes de l'armée dans les campagnes. Forte d'une dizaine de milliers de combattants, elle prospère en province. Depuis l'automne, depuis l'« après-Aquino », divers mouvements d'opposition, plus ou moins radicaux, ont relevé la tête.

Le régime dépend aujourd'hui pour sa survie des Etats-Unis et du FMI. Mais il faudra que le pays paye d'un redoublement de dépendance et d'austérité le prix du « sauvetage » politique et financier qui se prépare, et dont l'une des premières conditions semble bien être la tenue d'élections « démocratiques » : c'est-à-dire avec la participation d'une opposition.

En tête de l'ordre de bataille électoral pour 183 sièges de l'Assemblée nationale (Batasang Pambansa) vient le parti tout-puissant du président, le KBL (Kilusang Bangong Lipunan, ou Mouvement de la nouvelle société). Contrôlé par M. Marcos et par son épouse Imelda, ministre des affaires humaines et gouverneur de Manille, ce parti contrôle *ipso facto* tout l'appareil d'Etat jusqu'aux chefs de villages, les fonds gouvernementaux, la police, l'armée et un comité de contrôle électoral (COMELEC), dont la réputation d'inféodation au pouvoir n'est plus à faire (1).

Le parti et le pouvoir sont à ce point soumis et identifiés à la personne du président que toute consultation électorale, *a fortiori* celle-ci, a d'abord un caractère plébiscitaire. Les « performances » du régime sont, par les temps qui courent, terriblement difficiles à manier, du moins pour les « hommes du président ». Aussi préfèrent-ils, dans bien des cas, se borner à des thèmes locaux, des campagnes personnalisées ou des pratiques éprouvées de clientélisme. Mme Marcos, souvent péremptoire, a néanmoins trouvé le moyen de défendre les « succès » de son époux et les siens. Responsable de la campagne du KBL, elle s'est lancée dans de violentes attaques contre l'opposition, qu'elle a accusée d'utiliser l'assassinat du sénateur Aquino à des fins politiques.

La « première dame » a tenté de « récupérer » ce mort embarrassant pour le pouvoir, et tout particulièrement pour elle, en protestant de son amitié pour lui et en affirmant l'avoir, jadis, sauvé (2). Au début de la semaine sainte, elle a mis en fureur l'aile progressiste de l'Eglise en partant, avec ostentation, faire ses dévotions pascales à Rome – ce qui ne saurait être mal vu par une population catholique à la veille d'élections. Avant de s'envoler avec son entourage, cette femme puissante et, dit-on, richissime a eu ces mots : « *Je vais remercier le Seigneur des bontés et des bénédictions qu'il a si généreusement répandues sur ma famille et sur moi-même.* »

Pour sa part, le président Marcos répondait à ses accusateurs : « *Si j'étais vraiment un dictateur, pourriez-vous me critiquer ainsi ?* » Habile à manier le paradoxe et à jouer au nationaliste, il accusait par exemple l'opposition de vouloir favoriser l'ingérence américaine aux Philippines...

Mais l'argument-massue du clan présidentiel a été brandi par le chef des forces armées, le général Fabian Ver. Cet officier, apparenté au président, a affirmé que l'armée avait saisi des « documents secrets » faisant apparaître la main du Parti communiste dans les coulisses de la campagne de boycottage des élections. Cette accusation sans nuances – opposition égale subversion – assimile le « front du refus » électoral, patronné par un grand nombre d'organisations politiques, sociales et syndicales non communistes, et parfaitement légales, à un mouvement révolutionnaire armé, frappé d'illégalité. Outre le discrédit qu'elle jette sur leur action, elle met les partisans de la non-participation à la merci des décrets présidentiels les plus rigoureux.

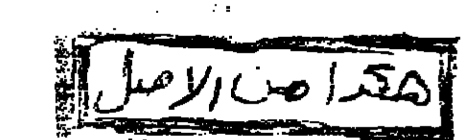
Par ailleurs, les violences et fraudes intervenues dans les premières semaines de la campagne ont justifié la mise en place d'un dispositif de contrôle policier et militaire des bureaux de vote. Pour les autorités, il s'agirait d'assurer la protection et l'impartialité des opérations. L'opposition parle d'intimidation et dénonce une fois de plus la « farce électorale ». Mais elle est divisée et ses éléments modérés ont accepté de participer, sans réelles garanties, à un jeu auquel ils accusent M. Marcos de tricher.

R.-P. PARINGAUX.

---

(1) Plusieurs anciens membres, y compris un ex-ministre de M. Marcos (M. Primitivo Miajes), ont témoigné du degré de falsifications électorales massives et systématiques.

(2) En 1979, Mme Marcos était intervenue pour faciliter le départ aux Etats-Unis, pour une opération chirurgicale, du sénateur Aquino, incarcéré depuis sept ans par la volonté de son mari.



هذا من الاصل

ASIE

AU COURS DE SA VISITE EN THAILANDE

Jean-Paul II entend s'adresser aux chrétiens de tous les pays d'Indochine

Bangkok *(AFP)*. – Jean-Paul II est arrivé jeudi après-midi 10 mai à Bangkok, dernière étape de la tournée en Asie et dans le Pacifique qui l'a déjà conduit en Corée du Sud, en Papouasie - Nouvelle-Guinée et aux îles Salomon.

Durant son séjour en Thaïlande – un événement sans précédent dans ce pays à 95 % bouddhiste, – le souverain pontife célébrera une messe au stade national de Bangkok devant plus d'un quart de la communauté catholique thaïlandaise, qui ne regroupe guère plus de deux cent mille fidèles.

Mais les observateurs estiment que c'est surtout aux chrétiens des pays voisins que le pape entend s'adresser, et en particulier à ceux de l'Indochine communiste, dont la situation inspire une inquiétude croissante au Vatican. Selon Rome, le Vietnam compte trois millions de catholiques, le Laos quarante mille et le Cambodge quatorze mille.

Dès avant l'arrivée du pape à Bangkok, Hanoï a fait savoir indirectement que cette inquiétude exprimée de plus en plus ouvertement par le Vatican provoquait un certain agacement. L'agence vietnamienne VNA a publié la semaine dernière un communiqué des cercles catholiques partisans du régime communiste condamnant ce qu'ils considèrent comme une campagne de presse « *calomnieuse* » à ce sujet en Occident. On ignorait encore en début de semaine si le nouvel évêque de Vientiane, Mgr Khamsai, serait autorisé à se rendre à Bangkok pour y rencontrer le souverain pontife, tout comme d'autres prélats de la région, notamment ceux de Birmanie, de Malaisie et de Singapour. En revanche, la venue de prélats vietnamiens, pourtant invités, paraît exclue. Le clergé cambodgien a pour sa part été massacré sous le régime des Khmers rouges, de 1975 à 1979.

Dès son arrivée à l'aéroport militaire de Bangkok, le pape s'est rendu au palais royal pour y être reçu en audience par le roi Bhumipol Adulyadej, dont il est l'invité. Puis il devait rencontrer le plus haut dignitaire du clergé bouddhique, le patriarche suprême Ariyavongsakatayarne.

La matinée de vendredi sera consacrée à une visite du camp de transit pour réfugiés de Phanat-Nikhom, à environ 100 kilomètres au sud-est de Bangkok, où le pape évoquera le sort des Indochinois qui ont fui leur pays depuis 1975 et continuent d'arriver par vagues successives, notamment du Cambodge voisin.

Après une rencontre avec le clergé catholique thaïlandais à la cathédrale de l'Assomption, à Bangkok, le pape dirigera une cérémonie d'ordination au grand séminaire, dans la province de Nakhon-Pathom. Il s'entretiendra ensuite avec le premier ministre thaïlandais, le général Prem Tinsulanonda, le corps diplomatique et les représentants à Bangkok d'organisations caritatives avant de reprendre en fin de soirée son avion pour Rome.

● *Critiques chinoises.* – La Chine a accusé, mercredi 9 mai, Jean-Paul II d'ingérence dans les affaires religieuses chinoises et rejeté l'appel lancé quelques jours plus tôt par le pape aux catholiques de ce pays. « *Tant que le Vatican maintiendra des pseudo-relations diplomatiques avec Taiwan, ne tiendra pas compte de la souveraineté de la Chine et se mêlera des affaires religieuses de la Chine, la Chine n'aura aucune relation avec lui* », a fait savoir le porte-parole du ministère des affaires étrangères en réponse à une question de l'Associated Press.

Pakistan

Le gouvernement interdit à la presse de rendre compte des activités de l'opposition

Le climat politique s'est brusquement tendu le mercredi 9 mai au Pakistan avec la décision du régime militaire d'interdire à la presse de rendre compte de l'activité de l'opposition, tandis que de violents affrontements opposaient dans plusieurs villes du pays les forces de l'ordre aux étudiants qui protestent contre l'interdiction de leurs syndicats.

L'interdiction a été communiquée aux rédactions des journaux quelques heures après la publication par onze partis d'opposition laïcs réunis au sein du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD) d'une série de résolutions adoptées au cours d'une réunion de leur comité central, à Lahore, condamnant sévèrement le régime de la loi martiale du général Zia-Ul-Haq, au pouvoir depuis près de sept ans.

Le régime, qui s'est engagé à organiser des élections « islamiques » d'ici au printemps prochain, avait entrepris depuis trois mois de libérer les unes après les autres les principales personnalités de l'opposition en résidence surveillée depuis plusieurs années ou emprisonnées à la suite de la campagne d'agitation menée l'été dernier par le MRD (*le Monde* du 14 mars). Dans le même temps, la presse indépendante semblait jouir d'une plus grande liberté et publiait même des déclarations et des photographies des personnalités politiques récemment libérées, ce qui ne s'était pas vu depuis l'interdiction des partis en 1979.

Le porte-parole du gouvernement, M. Yunus Sethi, interrogé par l'AFP sur les raisons de ce rappel à l'ordre, a indiqué que les dispositions de la loi martiale interdisant toute activité politique étaient toujours en vigueur. Il a précisé que si le gouvernement pouvait faire preuve de souplesse dans l'application de cette législation répressive, il s'opposerait à laisser s'installer un climat de confrontation dans le pays.

Dans ses résolutions, le comité central du MRD affirme que le Pakistan « *traverse une crise d'une ampleur sans précédent* » et qu'un « *vide politique dangereux* » s'est installé dans le pays au moment où « *le pouvoir judiciaire est mutilé, l'économie en plein chaos, la presse muselée et l'ordre public en pleine dégradation* ».

« Un climat d'insécurité et d'arbitraire »

D'autre part, de retour à Paris après un voyage au Pakistan, une mission de la Fédération internationale des droits de l'homme a déclaré qu'il règne dans ce pays un « *climat d'insécurité et d'arbitraire* ». Deux avocats français, responsables de la FIDH, Mᵉ Daniel Jacoby et Etienne Jaudel, dénoncent, en particulier, dans un communiqué, les « *mauvais traitements* » subis par certains détenus politiques au Pakistan, ainsi que les « *sévices infligés* » à d'autres prisonniers dans les « *centres d'interrogatoire* ». Les deux avocats, qui ont rencontré une soixantaine d'anciens détenus politiques à Karachi, Lahore et Rawalpindi ajoutent : « *Privation de sommeil pendant plusieurs jours d'affilée, chaînes aux pieds, aux mains et à la taille, enfermement dans des cellules exiguës, torrides l'été, glacées l'hiver, privées des éléments les plus élémentaires d'hygiène, privation de visites, parfois pendant de nombreux mois* », tels sont quelques-uns de ces « *mauvais traitements* ».

Mᵉˢ Jacoby et Jaudel, qui ont rencontré des membres du gouvernement pakistanais, ont « *pris acte* » des déclarations du ministre de la justice, M. Sharifuddin Pirzada, selon qui « *la loi martiale sera abrogée aussitôt après les élections décidées par le président Zia-Ul-Haq, qui doivent avoir lieu entre octobre 1984 et mars 1985* ».

AFRIQUE

LA GUERRE DANS LE NORD DE LA NAMIBIE

Pour les militaires sud-africains l'issue du conflit « dépend à 80 % des politiciens »

De notre envoyé spécial

Windhoek. – Le ministère sud-africain des affaires étrangères a annoncé, la semaine dernière, que la commission conjointe, mise en place à la suite des accords de Lusaka, le 16 février, entre l'Afrique du Sud et l'Angola, s'était repliée de Evale à Ongiva, à environ 35 kilomètres au nord de la frontière namibienne (*le Monde* daté 6-7 mai). Il s'agit de la troisième et dernière étape avant le désengagement complet des troupes de Pretoria. Cette commission, composée à parts égales de soldats sud-africains et angolais (trois cents de part et d'autre) devrait, en principe, franchir la frontière jusqu'à Oshikango à la fin du mois. Elle a pour mission de nettoyer le terrain de la présence des maquisards de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), en application des accords de Lusaka.

Cependant, la date du retrait complet n'est pas fixée. Celui-ci dépend de la rapidité de la « *pacification* ». D'ores et déjà, le ministère des affaires étrangères a indiqué, dans un communiqué, que « *la présence continue de la SWAPO dans ce secteur était un sérieux sujet de préoccupation* ».

Lubango
Moçamedes
Cassinga
ANGOLA
Cubango
Cunene
Evale
Ongiva
Oshikango
OCÉAN ATLANTIQUE
OVAMBOLAND
NAMIBIE
0 km 150
vers Windhoek

Depuis le 16 février, cent soixante-dix guérilleros ont été tués dans la zone opérationnelle, dont six ou sept par la commission conjointe. L'Angola s'étant engagé à ne plus prêter aide et assistance à la SWAPO, cette dernière, privée de bases arrières et de soutien logistique, a demandé à ses combattants de s'infiltrer en Ovamboland (nord de la Namibie), ainsi qu'en témoignent, selon les SADF *(South African Defense Forces)*, des documents saisis. De sept cents à huit cents d'entre eux auraient franchi clandestinement la frontière et seraient à l'origine d'une recrudescence des attentats et des actes de « terrorisme » commis au cours de ces deux derniers mois.

De source militaire sud-africaine, on estime que le nombre des combattants de la SWAPO oscille entre six mille et huit mille hommes. D'après le général Georg Meiring, commandant en chef des forces territoriales en Namibie, la moitié d'entre eux seraient engagés contre les rebelles de l'UNITA, qui occupent aussi une grande partie du terrain dans le Sud angolais, et seulement un bon millier seraient effectivement opérationnels dans le nord de la Namibie. L'armée sud-africaine les traque, mais la partie n'est pas facile dans cet immense territoire accidenté, parsemé de buissons et d'épineux. Des pisteurs bushmen repèrent leurs traces. Quand ils sont localisés, les hélicoptères interviennent.

Cependant, la traque des maquisards indépendantistes ne donne pas toujours les résultats escomptés, malgré les énormes moyens dont dispose l'armée de Pretoria. Depuis 1978, les troupes sud-africaines ont fait, presque chaque année, des incursions massives contre les sanctuaires de la SWAPO en Angola. Ces opérations d'envergure, qui ont eu pour nom Protée, Daisy, Reindeer et, la dernière en date, début 1984, Askari, n'ont jamais permis d'éliminer complètement les combattants namibiens. A chaque occasion, quelque temps plus tard, la SWAPO faisait à nouveau parler d'elle.

Ces maquisards sont recrutés en très grande partie parmi l'ethnie Ovambo, qui représente un peu plus de 50 % d'une population namibienne, estimée à environ 1,1 million d'habitants pour un territoire grand comme la France et l'Italie réunies. Les Ovambos sont installés de part et d'autre de la frontière angolaise qu'ils franchissent quotidiennement. Comment empêcher ces déplacements naturels ?

L'armée sud-africaine se demande par quels moyens rendre la frontière imperméable après son désengagement du Sud angolais. Selon le commandant Charles du Toit, toutes les solutions ont été envisagées, y compris celles de planter un rideau continu et infranchissable d'épineux. Aucune n'a pu être retenue, en raison des distances (près de 800 km) et des mouvements de population et de troupeaux. Les Fapla (armée angolaise) pourront-elles, après le retrait des soldats de Pretoria de la province de Cunene, empêcher la reconstitution de « sanctuaires » de la SWAPO ?

Le général Meiring compte beaucoup sur le respect par Luanda des accords de Lusaka. Il estime, d'autre part, que la SWAPO est militairement vaincue après plus de six ans d'opérations qui, au total, ont fait environ dix mille victimes (850 civils, 1 000 soldats dont 216 au combat depuis avril 1979 – le reste par des mines ou lors d'accidents, et un peu plus de 8 000 maquisards). Il constate, enfin, que les actions attribuées à la SWAPO ne cessent de décroître au fil des ans malgré un regain évident dernièrement. « *Nous sommes près de gagner la guerre,* précise-t-il, *mais ce genre de guerre n'est pas gagnée que par des actions militaires. C'est aussi une guerre politique, économique et sociale. L'issue dépend à 80% des politiciens.* »

Autant dire que ce conflit est sans solution militaire malgré la présence sur le terrain d'environ trente mille soldats, chiffre contesté par les autorités militaires, qui se refusent néanmoins à donner la moindre indication. Encore faut-il distinguer entre les forces namibiennes propres, appelées territoriales – puisque dans ce pays la conscription est obligatoire pour les Noirs et les Métis, à l'inverse de l'Afrique du Sud – et les troupes de Pretoria, toutes deux étant unifiées sous le même commandement. Le général Meiring parle de dix-neuf mille hommes, incluant les miliciens ou supplétifs pouvant être mobilisés rapidement.

La « menace communiste »

De même, il est impossible de connaître l'importance numérique de la Koevoet, police spéciale, qui a la réputation de ne pas prendre de gants dans la lutte antiterroristes. Car il s'agit bien de « *terroristes* » pour le général Meiring, qui explique que les « *atrocités* » commises le sont « *le plus souvent que d'un seul côté* ». Du côté de la SWAPO, qu'il accuse « *de semer la terreur, de poser des bombes n'importe où, de procéder à des enlèvements, de brûler, de couper les pattes du bétail* », alors que les « *dérapages* » dans l'armée font, selon lui, toujours l'objet d'enquêtes « *approfondies* » et sont soumis à la justice militaire. Il reproche à la presse de ne voir que les « *bavures* » des soldats alors que le rapport est, d'après lui, de un à dix.

L'ennemi, c'est d'abord et avant tout la SWAPO, mais aussi et surtout le « communisme ». Au « bastion », le quartier général des forces armées à Windhoek, dans la salle utilisée pour les briefings, on a accumulé les éléments destinés à montrer aux visiteurs l'« expansionnisme rouge ». Livres, revues, photos et journaux saisis lors d'opérations militaires en Angola « *prouvent* » que la « *menace communiste* » est réelle et qu'elle est aux portes de l'Afrique du Sud.

Le commandant du Toit explique que l'endoctrinement commence à l'âge de trois ans dans les camps de Lubango, où sont également emmenés les adolescents enlevés en Ovamboland pour y être entraînés. Il dénonce la propagande adverse à propos des massacres de Cassinga, en mai 1978, lors de la première opération sud-africaine en territoire angolais, opération, qui selon la SWAPO, aurait coûté la vie à 165 hommes, 300 enfants et 294 femmes, 200 autres hommes étant portés disparus. Le commandant du Toit veut démontrer, au moyen de documents exposés, que les maquisards étaient informés auparavant de l'imminence du raid et que les femmes et les enfants avaient été mis à l'abri.

L'Afrique du Sud sait qu'elle ne pourra pas venir complètement à bout de cette guérilla malgré les coups portés au mouvement de libération. De plus, ce conflit coûte très cher au Trésor de Pretoria : selon des sources gouvernementales, de 400 à 500 millions de rands chaque année (entre 2,6 milliards et 3,250 milliards de francs) pour les dépenses militaires et de sécurité auxquelles il faut ajouter une aide de 560 millions de rands (3,640 milliards de francs, 1 rand = 6,50 francs). C'est pourquoi les Sud-Africains non seulement sont favorables mais appuient la solution politique interne représentée par la Conférence multipartite au détriment de la mise en application de la résolution 435 de l'ONU.

M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, a fait savoir à Lusaka, le 4 mai, qu'il était prêt à rencontrer les autorités sud-africaines mais pour discuter sur la base de la résolution de l'ONU et que, d'autre part, il n'était pas opposé à la présence des autres partis politiques namibiens lors des pourparlers bien qu'il les considère comme un « *front anti-SWAPO* ». Cette conférence pourrait avoir lieu à Lusaka le 11 mai. Toutefois, aucune date n'a été officiellement fixée. Autre signe de détente, M. Willie van Niekerk, administrateur général sud-africain de la Namibie, a annoncé que cinquante-quatre prisonniers de la SWAPO allaient être libérés prochainement. Enfin, la commission conjointe se rendra bientôt à Windhoek et à la prison de Mariental, au sud de la capitale, pour examiner les conditions d'élargissement des soldats angolais. Autant d'éléments qui témoignent d'une volonté de mettre fin à ce conflit ou, tout au moins, d'aboutir prochainement à un cessez-le-feu effectif. Reste à savoir quel prix, l'Afrique du Sud est prête à payer pour que, ensuite, la Namibie devienne indépendante.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Ethiopie

SIX TUÉS DANS UNE VILLA OCCUPÉE PAR DES LIBYENS A ADDIS-ABEBA

Addis-Abeba *(AFP)*. – Six personnes au moins, cinq Libyens et un Ethiopien, ont été tuées dans une explosion qui a ravagé, dans la nuit du mardi 8 au mercredi 9 mai, une villa d'Addis-Abeba occupée par des ressortissants libyens, a-t-on appris, mercredi, de sources concordantes dans la capitale éthiopienne.

La déflagration, selon des sources diplomatiques à Addis-Abeba, ne serait pas due à un attentat : l'explosion provenait de l'intérieur de la villa et aurait pu être provoquée par une erreur de manipulation d'explosifs, selon les mêmes sources.

Deux bombes n'ayant pas explosé, ajoute-t-on de même source, ont été découvertes, mercredi matin, par les services de sécurité éthiopiens dans les ruines de la villa.

Cette villa, selon certains témoignages, était connue dans le voisinage comme abritant du matériel destiné à certains fronts de libération ayant des antennes à Addis-Abeba.

Angola

ACCORD ENTRE PRAGUE ET L'UNITA POUR LA LIBÉRATION DES OTAGES TCHÈQUES

Prague *(AFP)*. – Prague a cédé à l'UNITA, après treize mois d'hésitation, et accepté d'être la première capitale communiste à négocier directement avec les rebelles combattant le régime ami de Luanda, afin de récupérer les otages tchécoslovaques qu'ils détiennent.

L'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) et l'agence officielle tchécoslovaque de presse CTK ont annoncé, mercredi 9 mai, qu'un accord était intervenu mardi à Prague entre la Tchécoslovaquie et l'organisation rebelle pour le rapatriement de vingt techniciens tchécoslovaques détenus par l'UNITA depuis le 12 mars dernier. Quarante-cinq autres otages, techniciens, épouses et enfants, avaient été libérés sans condition le 30 juin dernier, après une marche forcée de 1 300 kilomètres, qui avait été fatale à l'un d'eux (*le Monde* du 2 juillet).

Le communiqué de CTK précise même que les Tchécoslovaques ont été enlevés « *au cours d'une opération militaire* », alors que les médias tchécoslovaques ont longtemps parlé d'opération « *terroriste* ».

Selon le communiqué, « *l'UNITA a informé la délégation tchécoslovaque (...) des objectifs de sa lutte* », c'est-à-dire le partage du pouvoir à Luanda avec le parti au pouvoir, le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA). Tous les pays communistes ont soutenu le MPLA avant et après l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise.

Le Monde

politique

LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Mitterrand veut faire de la gauche « la garantie permanente d'un bon gouvernement »

« Suis-je optimiste ou pessimiste ? Je me contenterai de répondre : je fais ce que je dois », déclare M. François Mitterrand à propos de la situation économique, dans une interview publiée jeudi 10 mai par le quotidien *Libération*. Le président de la République explique le *« scepticisme ambiant »* qui, selon lui, dure depuis dix ans par le fait que l'*« opinion s'est lassée d'attendre le bout du tunnel comme cela lui fut naguère imprudemment promis, illusion dont nous ne nous sommes pas nous-même suffisamment dépris. Elle veut juger sur pièces. Et je pense qu'elle a raison. »* M. Mitterrand expose les motifs d'optimisme et de pessimisme *« honnêtes »*. Optimisme : inflation, commerce extérieur, investissement industriel. Pessimisme : accroissement de la dette extérieure, lourdeur des importations, taux élevé de l'argent, faiblesse de la croissance.

« En modernisant l'industrie pour gagner de nouveaux marchés, nous luttons contre le chômage. Cela suppose, dans un premier temps, de douloureuses remises en ordre. (...) La flexibilité sociale et la modernisation technologique sont les deux clés de la sortie de crise », explique le chef de l'Etat. Il ajoute : *« Le pays reconnaîtra, au bout du compte, que la gauche au pouvoir apporte non seulement plus d'équité sociale – ce qui n'est contesté par personne, – mais aussi plus d'efficacité économique que la droite – ce qui changera en profondeur et non pas, comme trop souvent de façon épidermique, le jugement que portent sur elle les Français. Alors, soyez-en sûr, les conditions d'une véritable alternance démocratique seront créées. Au lieu de conquérir le pouvoir une ou deux fois par demi-siècle, portée par de brefs mouvements d'humeur, la gauche apparaîtra comme la garantie permanente d'un bon gouvernement du pays. Et comme elle continuera d'être beaucoup plus que cela, par son projet et ses valeurs, son rayonnement durera »*.

Interrogé sur son « calendrier économique », M. Mitterrand explique qu'en 1984 il s'agit de réduire à deux points, au plus, le différentiel d'inflation avec l'Allemagne fédérale. *« Nos échanges et notre monnaie s'en porteront d'autant mieux. L'assainissement de 1984 permettra un retour sensible à la croissance en 1985, croissance qui, elle-même, infléchira à son tour dans le bon sens la courbe du chômage. L'an prochain, la baisse des prélèvements obligatoires, jointe à la reprise de l'investissement industriel et à diverses mesures fiscales, actuellement à l'étude, donnera un élan nouveau à la production et à l'innovation. A la fin de cette même année 1985, la plupart des entreprises industrielles récemment nationalisées seront bénéficiaires. »*

La politique de rigueur n'est qu'une parenthèse

Cette politique, accompagnée d'une politique sociale, sera *« payante »* pour le pays, *« payante »*, espère-t-il, pour la majorité, *« sans ignorer qu'il existe une autre rigueur, implacable celle-là, celle du temps qui passe. Il n'y a pas en tout cas de chemin de traverse pour qui a conscience de son devoir à l'égard de la France et (...) à l'égard du socialisme »*. *« La politique socialiste*, ajoute le chef de l'Etat, *se fait à mesure qu'on avance et rejette la théorie du miracle. » « C'est une bonne nouvelle que de voir le gouvernement de la gauche s'attaquer au réel en servant l'idéal. Quant à moi, je n'ai mis de côté aucun des principes qui ont animé mon action quand j'étais le premier responsable du Parti socialiste. »*

M. Mitterrand affirme que *« la politique de rigueur n'est qu'une parenthèse : le temps qu'il faut pour que nos méthodes de travail et de production, ainsi que nos relations sociales enfin modernisées, donnent à la France toutes ses chances dans la très rude compétition sociale mondiale »*.

Après avoir répondu *« oui, vous le saurez avant l'été »* à la question de savoir si *« moins d'impôt pour les particuliers, cela va signifier également moins d'impôt pour les entreprises »* (dans le budget de 1985), M. Mitterrand estime qu'*« une société d'assistés (la sécurité sans risque) et une société de la jungle (la performance sans loi sociale) sont également destructrices »*. Il déclare : *« Quoi, les termes modernisation, entreprise, innovation et la suite seraient de droite ? Mais c'est un postulat absurde ! La droite n'a ni encouragé l'initiative ni réussi l'innovation. Ces vocables sont aussi bien de gauche, dès lors qu'on leur ajoute ceux de liberté, responsabilité, plan, secteur public, redistribution des profits et des pouvoirs. Le projet socialiste de Metz et la thématique de ma campagne ne contredisent en rien cette affirmation. (...) Nous avons mis en place une société d'économie mixte ou cohabitent, par définition, secteur privé et secteur public. Notre projet de société est celui-là même qu'au nom des socialistes j'ai proposé aux Français de 1981. Maintenant, on me demande de réaliser en trois ans ce qui doit l'être en sept. Il ne faut pas exagérer. Je combats la théorie et la pratique du « libéralisme économique », cette duperie. Je refuse le collectivisme, ce piège. On m'a successivement reproché de trop tenir mes engagements, puis de ne pas les tenir assez. Ce double procès me rassurerait si j'en avais besoin. »*

Interrogé sur la querelle scolaire, M. Mitterrand déclare : *« Je me considère comme le garant de toutes les libertés et donc de la liberté d'enseigner. Mais je ne puis ni ne veux – et le gouvernement non plus – sortir des justes limites qu'implique le devoir de l'Etat à l'égard de son école. (...) Que personne n'offense personne, mais la République a ses lois. La laïcité par exemple. »*

Le président de la République réaffirme sa fidélité au projet socialiste mais ajoute : *« Il me faut, et le gouvernement avec moi, inventer une pratique, sans jamais oublier que j'ai le devoir de servir aussi les Français qui ne partagent pas mes convictions. »* La lutte contre le chômage, déclara-t-il, suppose la croissance, *« mais une croissance saine, délivrée de l'inflation, économe d'importations et fondée sur l'investissement qui doit être préféré aux feux de paille des commodités qu'on me suggère ici et là et qui vont à l'encontre du but recherché »*.

« Il y a la droite qui veut, sans y être parvenue, a accroître les ressources de la France, mais à condition de ne pas les redistribuer : il y a la gauche qui veut tout redistribuer sans s'occuper de produire ; il y a la gauche, dont je suis, qui veut produire pour redistribuer (...) On saura (...) que c'était être de gauche que de choisir l'avenir contre le passé, dès lors que le passé est vidé d'avenir. »

Interrogé sur le comportement de la direction du Parti communiste et la participation de ministres communistes au gouvernement, M. Mitterrand répond : *« Le gouvernement est composé d'hommes et de femmes que le premier ministre a proposés à mon approbation. La plupart appartiennent à des organisations politiques, d'autres non. Les partis de la majorité, eux, ne sont pas au gouvernement. S'ils possèdent des groupes parlementaires ils s'expriment par des votes dans les assemblées. S'ils soutiennent les textes auxquels le gouvernement attache de l'importance tout va bien. S'ils les combattent ils s'excluent d'eux-mêmes de la majorité. S'ils votent la confiance tout en menant des campagnes hostiles dans le pays ils s'exposent à ruiner leur crédit devant l'opinion, car cette position est intenable moralement et politiquement. C'est ce qui est arrivé à la majorité précédente, qui s'y est perdue, vous le savez. Ce risque doit être mesuré aujourd'hui avec précision. Quant à la dépendance, où est-elle ? Et qui dépend de qui ? Je serais dépendant si je soumettais mes choix à quelque pression que ce fût. Tel n'est pas mon cas, vous l'imaginez, puisque, la politique de la France, je l'ai moi-même définie et qu'elle est conduite (...) Je vois dans l'union de la gauche, au gouvernement, au Parlement, dans le pays, un choix historique décisif et une base populaire et sociale puissante. Qu'elle se détruise elle-même je n'y pourrais rien mais le déplorerais. Le pays n'en serait pas moins gouverné, n'en doutez pas le moins du monde. »*

Baudelaire détourné

« La noblesse de l'homme est d'aller quand même de l'avant, de rester disponible. J'aime le mouvement qui déplace les lignes. Cela exige constamment un effort sur soi-même. Mais l'effort sauve précisément et porte en lui sa récompense », déclare le président Mitterrand au cours de son entretien avec Serge July.

Le directeur de *Libération* écrit dans son éditorial : *« Nul doute pour lui comme pour tout homme politique rompu à la plus élémentaire des dialectiques que cette pratique gestionnaire sociale et gouvernementale, en se développant, modifie le projet tel qu'il était « pensé ». La citation empruntée à Baudelaire : «* J'aime *» le mouvement qui déplace les » lignes »,* doit naturellement *s'entendre dans cette optique. Si j'ose dire, elle met les points sur les « i ».*

Las, dans *le Beauté (les Fleurs du mal)*, Baudelaire dit... le contraire : *« Je hais le mouvement qui déplace les lignes. »*

A l'Elysée, on affirme que le président s'est contenté de paraphraser le vers célèbre et qu'il s'est bien gardé de nommer le poète, ce que la lecture de l'entretien fait apparaître en effet. Baudelaire ne peut donc, dans cette affaire, aider Serge July à mettre les points sur les « i »...

B. A.

La troisième voie

(Suite de la première page.)

Il s'agit là d'une recherche pragmatique : *« La politique socialiste se fait à mesure qu'on avance »* en épousant *« le terrain sans perdre le nord ». »*

M. Mitterrand s'efforce donc de définir une fois de plus et de mettre en œuvre cette fameuse troisième voie. Sans doute a-t-il considéré qu'il y avait urgence à le rappeler, à procéder à la « clarification » de sa propre politique. Il y avait urgence parce que la mutation commencée en juin 1982 (blocage des prix et des salaires) et accéléré depuis mars 1983 (deuxième plan de rigueur) est apparue comme une rupture. Le pouvoir aurait brusquement fait route à droite, après avoir fait route à gauche pendant une année. *Il se serait mis à courir après* M. Barre.

Le président de la République puise la certitude de sa bonne foi dans les preuves avancées par d'autres pour démontrer sa mauvaise foi. On ne peut pas raisonnablement, dit-il, me reprocher d'avoir tenu mes engagements et m'accuser aujourd'hui d'y être infidèle. L'ennui, c'est que les accusateurs, dans l'un ou l'autre cas, ne sont pas les mêmes : la première critique vient de la droite, l'autre de la gauche.

Pourquoi ils se trompent

Au moins s'agit-il d'expliquer pourquoi les uns et les autres se trompent. Et de convaincre qu'une politique de droite n'a pas remplacé, conduite par les mêmes hommes, une politique de gauche : c'est, comme dirait M. Lionel Jospin, la gauche qui s'est succédé à elle-même, quitte à gérer, dans la difficulté, les erreurs qu'elle a pu commettre.

On ne peut pas séparer progrès social et croissance économique, remarque le chef de l'Etat. Mais il y a deux manières de les concilier et la gauche en a fait la démonstration, *dans les deux phases de sa gestion.* M. Mitterrand insiste aujourd'hui sur la nécessité de *« s'attaquer au réel en servant l'idéal »*. A ses yeux la modernisation industrielle qui suppose *« de douloureuses remises en ordre »* est l'illustration de la prise en compte du réel. La lutte contre le chômage qui découle à terme de la modernisation est l'un des services rendus à l'« idéal ».

Sa *« troisième voie »*, le chef de l'Etat l'illustre encore, de manière caricaturale, lorsqu'il situe la gauche à laquelle il appartient – celle qui *« veut produire pour redistribuer »* – entre la droite qui cherche à *« accroître les ressources de la France à condition de ne pas les redistribuer »* et l'autre gauche – le Parti communiste n'est pas nommé – qui veut *« tout redistribuer sans s'occuper de produire »*.

Une telle recherche – troisième voie ou société d'économie mixte, comme on voudra – a toujours été la source du conflit entre la social-démocratie et le communisme. *Constamment contestée par les communistes français* elle ne peut que l'être encore. Si M. Mitterrand est fidèle à sa quête ancienne, la direction du Parti communiste l'est à sa propre logique. Cet écart-là, M. Mitterrand ne cherche pas à le réduire. La clarification de sa démarche ne peut, au contraire, que contribuer à clarifier un peu plus cet écart.

M. Mitterrand se comporte comme s'il n'en avait cure. S'il fait « ce qu'il doit », c'est qu'il *ne fait* pas, n'entend pas faire ce que le PCF exige de lui. Et si l'union de la gauche se brise, ce sera la faute du Parti communiste et *« le pays n'en serait pas moins gouverné »*. Sans doute le chef de l'État veut-il faire passer le message suivant : je conduis les affaires de la France comme *si la direction du Parti* communiste n'existait pas. Mais il a besoin de la base électorale du PCF et s'efforce de créer une distorsion entre elle et ses représentants. C'est donc à elle qu'il parle lorsqu'il affirme, contre les apparences, son accord profond avec les *« couches sociales trop longtemps écartées du pouvoir en France »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La colère du président

Bien que son entretien avec *Libération* ne le laisse pas apparaître, M. Mitterrand a été vivement irrité par les interprétations contradictoires auxquelles ont donné lieu les récents propos successifs du ministre de l'économie, des finances et du budget, par l'impression d'incohérence qui en est résultée, ainsi que par la polémique qui s'est ensuivie entre M. Jacques Delors et les dirigeants du Parti communiste.

Son irritation fut d'autant plus grande, selon son entourage, que les cabinets ministériels (intéressés) avaient été rappelés à la nécessité d'un minimum de discrétion, après le cafouillage analogue qui avait caractérisé, l'année dernière, la préparation du projet de budjet pour 1984.

Après la mise au point officielle de l'Hôtel Matignon, qui a dû souligner qu'aucun arbitrage définitif ne serait rendu avant la fin du mois de juin, M. Delors a ainsi été conduit à préciser aux cabinets du président de la République et du premier ministre dans quelles circonstances il avait été amené à donner, à l'Assemblée nationale d'abord, en privé ensuite, certaines indications sur les orientations du projet de budget pour 1985. A l'Elysée et à l'Hôtel Matignon, on met moins en cause, toutefois, le style du ministre de l'économie, dans cette mauvaise gestion de la « communication » gouvernementale, que les indiscrétions prématurées commises par certains de ses collaborateurs et par l'entourage du secrétaire d'Etat au budget, M. Henri Emmanuelli.

Convergences...

(Suite de la première page.)

Le propos de M. Mitterrand, trouve néanmoins un curieux écho dans ceux de M. Raymond Barre, qui, mercredi 9 mai, au Cercle républicain, plaidait pour *« l'économie de la liberté »*. Lui aussi reconnaissait que *« les Français aiment les contrôles »*, par tradition et aussi par goût : colbertisme, *« mélinisme »* (du nom du ministre Méline, sous la IIIe République), corporatisme de Vichy, contrôle du prix sous la IVe et la Ve République, *contingents, subventions et* contrôles...

Il faut donc, selon M. Barre, libérer l'économie, car *« nous sommes à un tournant de l'évolution du monde et des sociétés »*. Nous sommes *« condamnés à la liberté »* et devons trouver un nouveau type de relations entre l'Etat, l'entreprise et le citoyen, *« remplacer la subvention par l'incitation »*.

Ce sont des propos bien intéressants si on se rappelle l'interventionnisme discret mais bien puissant – et bien lourd – que les conseillers de l'ancien premier ministre faisaient peser sur les entreprises, même si M. Barre peut se targuer d'avoir, avec M. Monory, supprimé, en son temps, le contrôle des prix. On ne peut toutefois qu'être frappé par le début de la convergence que traduisent les propos de MM. Mitterrand et Barre. Sans doute, le chef de l'Etat ne veut-il pas renier ses promesses *« sociales »*, ni tout l'acquis des lois Auroux et Badinter. Il précise bien : *« Il y a la droite qui veut, sans y être parvenue, accroître les ressources de la France, mais à condition de ne pas les redistribuer ; il y a la gauche qui veut tout redistribuer dans s'occuper de produire ; il y a la gauche, dont je suis, qui veut produire pour redistribuer. »* Mais, dans ses déclarations, on distingue bien le nouveau cours du *« réalisme socialiste »*.

M. Barre ne s'y est pas trompé qui *« rend aujourd'hui hommage »* au gouvernement actuel *« pour ne pas avoir, en mars 1983, cédé aux sirènes du protectionnisme »* cher aux Français. Il serait abusif d'en conclure que M. Mitterrand fait du *« barrisme de gauche »* : son insistance à réaffirmer que *« la politique de rigueur n'est qu'une parenthèse »* contraste par trop avec les convictions de l'ancien premier ministre, et, ajoutons-le, semble faire bon marché des contraintes qui pèsent, désormais, sur notre économie. Mais le ton général de ses propos démontre que, en 1986, l'évolution vers la liberté d'entreprendre constituera un des thèmes communs de la campagne électorale à droite comme à gauche. Ça, c'est un véritable changement !

FRANÇOIS RENARD.

Des affirmations contestables

Pour séduisant qu'il soit, par son balancement et son humanisme, le discours du président de la République *« déplace les lignes »* à plusieurs reprises, ces lignes que les économistes tentent jour après jour de rassembler sous forme de statistiques, pour saisir la réalité des choses.

M. Mitterrand a-t-il tout à fait raison de déclarer : *« L'optimisme honnête se fonde sur le fait que la plupart des paramètres classiques qui permettent aux spécialistes d'apprécier l'évolution d'une situation économique sont meilleurs aujourd'hui qu'ils n'étaient pendant la première partie de ma présidence, meilleurs que sous le septennat précédent. Voyez ce qui se passe pour l'inflation, la commerce extérieur, l'investissement industriel. »* M. Mitterrand a raison quand il compare la prriode actuelle de son septennat à la période été 1981-*printemps* 1983. Mais il force le trant quand il parle du septennat précédent.

S'il est parfaitement vrai que la lutte contre l'inflation n'a pas été une réussite avant *1981* (encore faudrait-il tenir compte de deux chocs pétroliers tout de même importants et surtout de la volonté de maintenir une certaine croissance du pouvoir d'achat), il est beaucoup plus contestable de tirer un trait sommaire sur le commerce extérieur et l'investissement.

La balance commerciale a été équilibrée en 1975 et 1978. Elle était en voie de rééquilibrage au début de *1981 (2,6 milliards* de francs de déficit moyen mensuel en avril, mai, juin). En volume (c'est-à-dire en faisant abstraction des prix) le commerce extérieur était déjà rééquilibré comme le montrent les statistiques de l'INSEE. Cette *tendance favorable s'est d'ailleurs* prolongée jusq'à l'automne 1981, ?poque où la relance Mauroy a provoqué un afflux d'importations qui a déséquilibré nos comptes extérieurs. Quant à la balance des paiements courants qui avait été excédentaires *en 1978 et 1979, elle fut déficitaire* en 1980 (deuxième choc pétrolier) mais se rééquilibrait elle aussi au début de 1981 (excédent au deuxième trimestre).

Enfin si l'investissement industriel n'a pas progressé en moyenne durant le septennat précédent, une reprise assez nette s'était produite en 1979. Le redémarrage très fort de l'investissement escompté pour cette année survient après une année de *stagnation (1982) et une année de* recul (1983).

Il n'est pas exact d'autre part de dire que *« le revenu disponible des ménages reste positif »* alors que selon les chiffres officiels il a légèrement baissé, mais baissé tout de même (de 0,3 %) ce qui est exceptionnel en France.

Parler de l'appareil industriel français comme *« d'un instrument rouillé ou cassé depuis bientôt dix ans »* est exagéré. Si l'investissement na' pas – ou guère – progressé entre *1974* et *1981*, il n'a pas non plus reculé. C'est dire que chaque année les entreprises ont dépensé plusieurs centaines de milliards de francs pour se moderniser. Le nucléaire, les transports, les télécommunations, l'espace, témoignent, de ces efforts. On a trop tendance à confondre *« croissance zéro »* et *« pas d'investissement du tout »*. Le contre-sens est énorme. Les années 1976 (+ 8 % en volume) et 1980 (+ 6,5 % en volume) ont été, par ailleurs, des années de très forts investissements

Ne chicanons pas le président de la République quand il répond à une question sur l'étatisme de gauche. *« Ce gouvernement est le premier depuis la Révolution de 1789 à s'attaquer à la racine du mal... »*, remarquons tout de même que le gouvernement Mauroy après avoir bloqué en 1982 les prix et les salaires (ce qui était sans précédent depuis 1950) maintient des contrôles qui ne sont pas précisément d'expression de la liberté économique...

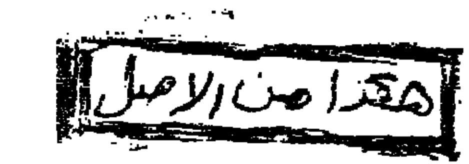
Il est tout à fait faux enfin de dire que la droite n'était pas parvenue à accroître les ressources de la France ni à les redistribuer. Nous avons été avec l'Italie le pays industrialisé qui a connu de 1974 à 1980 la plus forte croissance économique. De même les statistiques officielles ont, elles, montré que depuis 1968, les écarts de revenus n'ont cessé de se réduire, peut être trop lentement mais de façon tout à fait indiscutable.

ALAIN VERNHOLES.

Éthiopie
DANS UNE VILLA PAR DES LIBYENS ADDIS-ABEBA

Angola
ACCORD PRAGUE ET L'UNITA R LA LIBÉRATION TAGES TCHÈQUES





هقدا من الاصل

(Publicité)

10 MAI 1981 - 10 MAI 1984
NOUS N'AVONS PAS, NOUS N'AURONS JAMAIS
LA MÉMOIRE COURTE

● **Hier, souvenez-vous, ils nous ont dit :**
L'interdiction du travail des enfants ? C'est la fin de la liberté d'entreprise !
Le droit syndical ? Le droit de grève ? C'est le triomphe de l'anarchie !
L'impôt sur le revenu ? C'est l'inquisition fiscale !
Les congés payés ? C'est une prime pour les fainéants !
Les assurances sociales ? C'est une invitation à la débauche et à l'alcoolisme !
Les quarantes heures ? C'est l'arrêt de la croissance !
La nationalisation des chemins de fer ? C'est la désorganisation des transports !
Ils ont dit tout cela il y a cent ou cinquante ans !
Ils parlaient avec l'arrogance des maîtres, de ceux qui savent.
Ils se disaient économistes.

Ils n'étaient que réactionnaires.
Et la gauche, contre eux, malgré eux, avec la majorité de ce pays, a quand même imposé ces réformes.

● Le pays est ainsi devenu plus libre, plus démocratique, plus juste.

● **Hier, souvenez-vous encore, certains ajoutaient :**
La République ? C'est la gueuse !
Le suffrage universel ? La dictature des imbéciles !
L'école laïque ? Une diablerie !
Le droit de vote pour les femmes ? Un non-sens !
Le divorce ? Une invention juive pour saper la famille chrétienne !
La pilule et l'I.V.G. ? Un scandale et un crime !
Et cependant, malgré ces haines et ces aveuglements

LA VÉRITÉ A FAIT SON CHEMIN

● **Mais il n'y a que trois ans, d'autres, souvenez-vous, prétendaient avec la même morgue que :**
L'alternance était impossible et la gauche au pouvoir impensable ! Les chars russes viendraient défiler place de la Concorde ! L'inflation atteindrait ving-cinq pour cent !

FRANÇOIS MITTERRAND A ÉTÉ ÉLU LE 10 MAI 1981
Et rien de tout cela ne s'est produit.

● **Ils nous disent aujourd'hui devant les lois que la gauche a fait voter depuis le 10 mai 1981 :**
Les nouveaux droits des travailleurs ? C'est les soviets !
La retraite à soixante ans ? C'est une régression économique !
Les 39 heures et la cinquième semaine de congés payés ? La mort des entreprises !
Le relèvement du S.M.I.C. ? L'écrasement des hiérarchies !
L'impôt sur les grandes fortunes ? La rancune des ratés !
La fin de l'anonymat sur l'or ? Une atteinte à la liberté !
Les nouvelles nationalisations ? La fin de l'économie de marché !
L'abolition de la peine de mort ? L'immunité pour les assassins !
Mêmes réactions devant de nouveaux progrès.
Sarcasmes identiques et mensonges intéressés face à l'évolution normale des choses !
Depuis des décennies, ils parlaient de liberté, de société bloquée, de mal français, de justice sociale.

MAIS EN TROIS ANNÉES, CE SONT CEUX QUE NOUS AVONS ÉLUS QUI ONT CHANGÉ LES CHOSES

Loi de décentralisation. Création de la Haute Autorité. Radios libres. Début de la réhabilitation des banlieues. Formation des jeunes. Développement de l'épargne. Choix des technologies avancées. Rénovation du système éducatif. Loi sur l'égalité professionnelle des femmes. Restructuration industrielle.

Tout cela, c'est nous, la gauche, en seulement trois années.

Tout cela est désormais inscrit dans l'histoire de notre pays, comme les congés payés, les quarante heures, le droit de grève ou la Sécurité sociale.

ALORS LAISSONS CRIER CEUX QUI SONT TOUJOURS EN RETARD D'UNE ÉPOQUE, D'UNE IDÉE, D'UN PROGRÈS, D'UNE GÉNÉROSITÉ

Les faits leur donneront tort, comme à ceux qui criaient avant eux.

● **Nous, le 10 MAI 1981**, nous, toutes les générations de la gauche,
ENFIN, APRÈS UNE LONGUE MARCHE,
NOUS qui avions vécu 36 ou 44, 58 ou 68, 74 ou 78, les victoires ou les défaites, mais tous les combats de la gauche, NOUS qui avions dans la tête qu'il fallait un changement, ENFIN, le 10 MAI 1981, nous avons su qu'il devenait possible.

NOUS SOMMES FIERS, TROIS ANNÉES PLUS TARD, DE CE QUE LA GAUCHE A FAIT. DÉJA !

Il reste à faire ?
La crise est toujours là ?
Des hommes et des femmes, nos camarades, connaissent le chômage ?
C'est vrai.
Mais NOUS N'AVONS PAS BAISSÉ LES BRAS, NOUS AGISSONS A NOTRE MANIÈRE, NOUS APPORTONS NOTRE APPUI.
NOUS N'AVONS PAS, NOUS N'AURONS JAMAIS LA MÉMOIRE COURTE.
Nous étions quelques centaines d'hommes et de femmes de gauche qui avons voulu dire, il y a deux mois, ce que nous avions sur le cœur. Nous l'avons écrit dans une page de journal qui est parue le 15 mars. Dès le lendemain, des milliers de voix nous ont crié : «Nous pensons comme vous ! Nous sommes fiers d'être de gauche. Nous sommes heureux qu'elle gouverne et nous fêtons ce troisième anniversaire parce que nous voulons en fêter beaucoup d'autres.»

POUR RECEVOIR LES TEXTES DE «LA MÉMOIRE COURTE» ADHÉREZ A NOTRE ASSOCIATION, ABONNEZ-VOUS A NOTRE BULLETIN.
(Cet encart publicitaire est payé par les cotisations des adhérents.)

LA MÉMOIRE COURTE
Association Loi 1901
BP 433 - 75233 PARIS Cedex 05

POLITIQUE

L'âge limite de la retraite de hauts fonctionnaires

(Suite de la première page.)

Il dut faire face à un tollé de protestations, de la part des membres des grands corps de l'Etat, entre autres. L'âge de soixante-huit ans fut alors retenu et le projet de loi laborieusement adopté par le Parlement après d'innombrables tentatives pour réserver des exceptions, dont certaines furent finalement retenues. Bref, selon la formule pudique de M. Le Pors, *« les gouvernements précédents avaient tenté de réaliser cette réforme »*.

Pour cette nouvelle tentative, les exceptions ne manquent pas non plus. Comme le projet dans son ensemble, dont elles paraissent du reste parfois contredire l'esprit, elles ne manqueront pas d'être diversement appréciées.

Dans les grands corps de l'Etat, les mesures d'abaissement de l'âge de la retraite à soixante-cinq ans telles que le projet les organise s'appliqueraient complètement au 31 décembre 1985. Ne sont pas touchés par le projet :

– Le vice-président et les présidents de section du Conseil d'Etat;

– Le premier président, les présidents de chambre et le procureur général de la Cour des comptes.

Il est prévu, à titre transitoire, de fixer l'âge de la retraite pour les personnels concernés à soixante-huit ans jusqu'au 31 décembre de cette année; à soixante-sept ans du 1er janvier au 30 juin 1985; à soixante-six ans du 1er juillet au 31 décembre 1985.

Pour les *enseignants du supérieur* et les directeurs de recherche des établissements publics de recherche, l'abaissement à soixante-cinq ans de l'âge de la retraite devrait se faire progressivement jusqu'au 31 décembre 1987 (1).

Les exceptions prévues sont : les *professeurs du Collège de France* (l'âge de la retraite reste fixé pour eux à soixante-dix ans), les membres de l'Institut, les lauréats d'un prix Nobel, de la médaille Fields (2), de la médaille d'or du CNRS ou *« d'autres distinctions »*, a indiqué M. Le Pors. D'autre part, les professeurs qui se seront vu reconnaître la qualité de *« professeur émérite »* (un texte est à l'étude pour en préciser les conditions) auront la possibilité spécifique d'accomplir des vacations au-delà du nouvel âge de la retraite. Les modalités restent à préciser.

L'amorce d'une réforme

En tout état de cause, les enseignants concernés finiront l'année universitaire qu'ils auront commencée. Annuités et indices pris en compte pour le calcul de la retraite de tous les personnels concernés seront ceux qui leur auraient été *appliqués à législation inchangée*.

Enfin, pour les dirigeants des sociétés, établissements et entreprises publics, l'âge *limite* de la retraite serait de soixante-cinq ans, sans exception, dans les deux mois qui suivront la publication de la loi.

Comment évolueront les grands corps de l'Etat et l'enseignement supérieur ? Selon M. Le Pors, au Conseil d'Etat (deux cent cinquante-deux membres dont quatre-vingt-six conseillers d'Etat), vingt-quatre conseillers seraient *partis en retraite dans les trois* années à venir, à législation inchangée. Quarante-deux partiront si la *nouvelle législation s'applique*.

A la Cour des comptes (261 membres), 18 des 99 conseillers maîtres seraient partis ; *54 s'en* iront. A l'inspection des finances, ce sont 21 (au lieu de 6 à législation *inchangée*) inspecteurs généraux sur 87 qui devraient être renouvelés. De même, 34 des 77 présidents de tribunaux administratifs (au lieu de 13 à législation identique) devraient être renouvelés. Au total, dans toutes ces instances 1 566 départs (au lieu de 606) auront lieu dans les trois années à venir.

A la Cour de cassation 76 conseillers ou avocats généraux (sur un effectif total de 103) sont concernés par le projet. Une période de transition est aussi prévue pour ces magistrats.

M. Le Pors a présenté ces mesures projetées, assorties du *renouvellement d'un tiers des* emplois libérés par la voie d'un tour extérieur sous les seules conditions *des âges limites* comme les moyens d'un rajeunissement important, l'amorce d'une réforme des inspec*tions générales* et corps de contrôle de l'Etat qui pourra se faire *« dans des conditions plus aisées »* et comme un *« exemple »* donné par la fonction publique.

L'effert quantitatif le plus important se fera sentir dans l'enseignement supérieur, a-t-il encore précisé : 9 740 sont concernés (sur 11 716 membres), parmi lesquels 1 280 (au lieu de 478 à législation identique) devraient partir d'ici à 1987.

MICHEL KAJMAN.

(1) Le calendrier prévu est : soixante-huit ans jusqu'au 31 décembre *de cette année* ; *soixante-sept ans du* 1er janvier au 31 décembre 1985 ; soixante-six ans et six mois du 1er janvier au 31 décembre 1986 ; soixante-six ans du 1er janvier au 31 décembre 1987.

(2) Récompense qui couronne des recherches mathématiques, généralement considérée comme l'équivalent des prix Nobel.

Place aux jeunes, aux protestations aux exceptions

M. Jean-Pierre Soisson, député UDF de l'Yonne, conseiller référendaire à la Cour des comptes en congé, est contre. Il l'a fait savoir dès la séance consacrée, le 9 mai, à l'Assemblée nationale, aux questions d'actualité. Il croit savoir que le Conseil d'Etat est contre. Il l'a dit. Il voit à l'origine des décisions projetées « des raisons purement politiques, sans référence à l'intérêt de l'administration ». *Il les condamne. Première escarmouche, premier paradoxe. La suite risque de ne pas en être avare.*

Car c'est bien un authentique projet de « modernisation » giscardienne d'une partie de l'appareil d'Etat français qui fut à l'origine du projet de 1975. La cause n'était pas mûre. Il fallut en rabattre. Beaucoup.

En 1975, le PS était hostile à toute dérogation à la limite d'âge. Il n'y voyait que « privilèges ». Que dira-t-il demain ? Que diraient les auteurs gouvernementaux du projet ? Déjà ils laissent entendre qu'ils n'étaient favorables à aucune exception dans les grands corps de l'Etat, mais que, finalement... Déjà ils distinguent les lieux de pouvoir et les lieux de savoir, l'administration et la transmission des connaissances, comme s'il ne s'agissait jamais du pouvoir aussi dans l'enseignement ou la recherche. Déjà des ministres font savoir que tout cela est très bien mais que leur corps d'inspection a des compétences particulières qui exigeraient que...

Première escarmouche : du moins le gouvernement est-il parvenu, en prenant les devants en matière d'exceptions, à éviter... la guerre. Que se serait-il passé en cas d'application « universelle » d'une règle sans exception si le Conseil d'Etat, objet des attaques récentes que l'on sait, s'était d'un seul coup trouvé privé de la plupart de ses présidents de section ?

Dans le concert probable à venir de réserves fondées et de protestations moins fondées, réflexes de corps, arguments techniques et passes d'armes parlementaires, le « place aux jeunes » dont M. Le Pors gratifiait M. Soisson pour résumer ses projets, devra aussi prévoir la place — non négligeable — des exceptions. Celles qui sont déjà édictées et celles qui vont être suggérées. Pourvu qu'il y ait place pour tout le monde !

M. K.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 9 mai, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● EXPLOITATION MARITIME

Le secrétaire d'Etat chargé de la *mer a présenté au conseil des ministres* un projet de loi relatif aux missions et au statut des agents de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), établissement public industriel et commercial résultant de la fusion de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM) et du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO).

Ce projet comporte les dispositions suivantes :

– Il habilite les chercheurs, ingénieurs et techniciens de l'IFREMER à effectuer, sous la responsabilité de l'Etat, les opérations de contrôle de la qualité de produits de *la mer et du milieu marin, ainsi qu'à* rechercher et à constater les infractions en la matière.

– Il fixe les conditions dans lesquelles seront titularisés, au sein de l'IFREMER, les agents issus de l'ISTPM.

– Il affirme l'unité du nouvel établissement, *en permettant à tous ses* agents, quels que soient leur statut et leur origine, de participer à l'élection des représentants des salariés au conseil d'administration et au comité d'établissement.

Le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté au conseil des *ministres une communication sur* la recherche et le développement des technologies liées à l'exploration et à l'exploitation des océans. Afin de permettre à la France de consolider les positions qu'elle a acquises en ce domaine et de tirer pleinement parti des activités et des ressources maritimes, le gouvernement a décidé d'accentuer son effort scientifique et technique autour des axes suivants :

– *Développement* des nouvelles technologies d'intervention sous-marine, en particulier grâce au lancement, pour la période 1984-1988, d'un programme destiné à améliorer les moyens d'exploration et de production du pétrole et du gaz en mer (plongée profonde, sous-marins automatiques, canalisations sous-marines, techniques de forage) ;

– Recherche et développement des technologies de construction navale, qui feront l'objet d'un programme pour la même période (conception et fabrication de nouveaux types de navires, techniques d'automatisation des navires et de fabrication assistée par ordinateur, outils de calcul de structures, hydrodynamique) ;

– Effort accru et mieux coordonné, notamment au sein de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), en faveur de la recherche fondamentale et appliquée en matière de pêche et d'aquaculture traditionnelle et nouvelle ;

– Amélioration de la connaissance et de la gestion des milieux *côtiers* ;

– Effort accru pour la recherche fondamentale en géologie et géophysique marines, sciences de l'environnement et dynamique océanique.

Il a été également décidé de développer les recherches océanologiques dans les départements et territoires d'outre-mer.

Le secrétaire d'État chargé de la mer a présenté au conseil des ministres une communication sur l'activité des pêches maritimes françaises dans le monde, au-delà des eaux de la Communauté économique européenne. Cette activité doit permettre *de réduire le déficit* de notre balance du commerce extérieur des produits de la mer, qui s'est élevé, en 1983, à un niveau proche de 5 milliards de francs. Pour favoriser lde déploiement de notre flotte de pêche, les directives suivantes ont été retenues :

1) Veiller au maintien de la présence traditionnelle dans les eaux canadiennes de notre flotte de grande pêche basée tant à Saint-Pierre-et-Miquelon qu'à Saint-Malo, Bordeaux et Fécamp, dans le cadre *des relations d'amitié qui unissent le* Canada et la France.

2) Poursuivre une politique de coopération, dans le domaine des pêches maritimes, avec les pays du Maghreb, de l'Afrique occidentale et les pays riverains de l'océan Indien. Cette coopération complétera les accords de pêche conclus par la Communauté économique européenne et mettra à la disposition de ces pays, pour leur propre développement, nos technologies dans le domaine des pêches maritimes.

3) Assurer, dans le cadre du IXe Plan et des contrats de Plan avec les régions, la mise en valeur des richesses halieutiques de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Réunion et de Saint-Pierre-et-Miquelon. La mise en œuvre des programmes régionaux de développement pour la pêche et les cultures marines sera recherchée dans le cadre de la Communauté économique européenne pour la Réunion, les Antilles et la Guyane.

4) Créer des pôles régionaux de recherche halieutique, regroupant les moyens des différents organismes de recherche, à la Réunion et aux Antilles-Guyane, pour assurer la *mise en valeur de nos zones économiques* et assurer un rayonnement scientifique et technologique auprès des États voisins de l'océan Indien et des caraïbes.

● LIMITE D'AGE

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et des *réformes administratives*, ont présenté au conseil des ministres deux projets de loi relatifs aux *limites d'âge applicables, d'une part,* aux magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation et, d'autre part, à certains hauts fonctionnaires et dirigeants du secteur public.

Prenant en compte le mouvement général d'abaissement de l'âge de la retraite qui s'est poursuivi au cours *des dernières années*, le *projet* ramène de soixante-huit à soixante-cinq ans la limite d'âge à laquelle sont soumis les membres des grands corps et des inspections générales de l'Etat, les professeurs de l'enseignement supérieur et les magistrats hors hiérarchie de la Cour de cassation.

Quelques exceptions à cette règle ont, toutefois, été maintenues, justifiées soit par les responsabilités particulières qu'exercent certains membres des grands corps, soit par les distinctions et qualifications attestant les mérites exceptionnels de *certains professeurs ou directeurs de* recherche.

La nouvelle limite d'âge entrera en vigueur progressivement, l'échéancier prévu prenant en considération les particularités de chaque corps. Des dispositions favorables ont été retenues pour prendre en compte, dans le calcul de la pension, les années de service qui n'auront pu être accomplies, du fait de la loi, par les agents et magistrats *actuellement* en fonction.

Pour les dirigeants de sociétés et entreprises du secteur public, la possibilité de déroger statutairement à la limite d'âge de soixante-cinq ans est désormais supprimée.

Enfin, sont étendues aux grades supérieurs des corps civils d'inspection et de contrôle les règles relatives aux nominations au tour extérieur en vigueur depuis longtemps au Conseil d'Etat et à la Cour des comptes. *(Lire page 9.)*

● COOPÉRATION INDUSTRIELLE EUROPÉENNE

Le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté au conseil des ministres une communication sur la coopération industrielle européenne.

I. – La France a contribué à la prise de conscience de *la nécessité* de cette coopération en adressant à ses partenaires, depuis septembre 1981, plusieurs mémorandums relatifs à la relance européenne, au renforcement de la politique commerciale commune et à l'espace industriel européen.

II. – Le bilan de la coopération industrielle européenne au cours des deux dernières années est largement positif. Dans le cadre communautaire, des actions ont été lancées pour faciliter la modernisation des industries traditionnelles et le déve*loppement des secteurs de technologie* avancée : informatique, microélectronique, programme Esprit, programme Jet. Des actions d'accompagnement ont été décidées en matière de normalisation et de politique commerciale commune.

En dehors du cadre communautaire, les programmes déjà engagés ont été poursuivis (Ariane, Airbus, satellite européen de télécommunications, ECS), et de nouvelles coopérations ont été décidées (surgénérateur, satellites de communication). Les entreprises de la Communauté ont été à l'origine d'accords importants *: centre de* recherche commun et établissement de normes communes dans l'infor*matique et les télécommunications*, regroupements pour répondre aux appels d'offres en matière de télécommunications.

III. – Ces efforts seront encouragés et poursuivis. La Communauté doit prochainement adopter des programmes dans les secteurs *des télécommunications et des bio*technologies. La France étudie également des projets de coopération européenne qu'elle soumettra à ses partenaires dans plusieurs domaines industriels, notamment celui de l'espace, ainsi qu'en matière d'infrastructures (train à grande vitesse).

● TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le ministre délégué chargé des PTT a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au service public des télécommunications, qui *sera soumis au Parlement au cours* de la présente session. Ce projet s'inscrit dans une politique d'ensemble menée en concertation avec les représentants des associations de consommateurs et des usagers et visant à améliorer les rapports de ces derniers avec l'administration des PTT.

Il affirme le droit de toute personne à obtenir l'abonnement au *téléphone. Il* supprime les dispositions qui interdisaient jusqu'à présent aux usagers de mettre en cause la responsabilité de l'Etat en matière de télécommunications. Il fixe à un an le délai de prescription en matière de créances tant pour l'administration que pour les usagers, *alors que ceux-ci sont* aujourd'hui placés dans une situation plus défavorable. Il abroge tout contrôle sur le contenu des télégrammes, consacrant ainsi le principe de la neutralité du transporteur de l'information.

Par ailleurs, des dispositions pénales plus précises, *sanctionnant* l'installation illicite de matériels ou d'infrastructures de télécommunica*tion ou de communication* audiovisuelle, assureront une meilleure protection des usagers et du service public.



POLITIQUE

LA SITUATION EN CORSE

M. Defferre reçoit M. Prosper Alfonsi

Correspondance

Bastia. – M. Prosper Alfonsi, président de l'Assemblée de Corse, devait être reçu, ce jeudi 10 mai, par M. Gaston Defferre pour examiner les conditions dans lesquelles pourrait intervenir la dissolution de l'Assemblée régionale et l'organisation de nouvelles élections. L'« *Appel au peuple corse* » lancé à la radio et à la télévision régionales par M. Alfonsi n'a pas été du goût du ministre de l'intérieur, qui souhaitait qu'une solution interne à la crise de l'Assemblée soit trouvée avec l'élection d'un nouvel exécutif contrôlé par l'opposition ou l'élargissement de la « minorité de gauche » aux cinq élus de l'Union du peuple Corse (UPC) afin de constituer une majorité plus stable. En prônant la dissolution et le retour aux urnes, M. Alfonsi n'a pas craint de tenter de forcer la main au gouvernement.

Cette rencontre entre MM. Defferre et Alfonsi intervient près de quarante-huit heures après une nouvelle poussée de violence en Corse-du-Sud où, durant la nuit de mardi 8 au mercredi 9 mai, on a dénombré huit attentats et deux tentatives faisant des dégâts matériels et blessant légèrement Mme Antoinette Negroni, présente dans son appartement, à Sagone, localité située au nord d'Ajaccio, au moment de l'explosion d'une charge de moyenne puissance.

Cette série d'attentats perpétrés deux semaines après l'arrestation de M. Noël Luciani, considéré par la police comme le responsable logistique de l'ex-FNLC pour la région d'Ajaccio (*le Monde* daté 29-30 avril 1984), a, selon les observateurs, une signification précise : le Front voudrait ainsi prouver que son dispositif d'action autour d'Ajaccio est loin d'être démantelé. Par ailleurs, six nationalistes corses détenus à la maison d'arrêt de Bastia depuis le 25 mars ont commencé, le 8 mai, une grève de la faim. Inculpé après la découverte d'un stock d'armes et de munitions dans le cimetière de l'île Rousse (Haute-Corse), ils affirment, dans une déclaration commune, que « *depuis un mois (...) les autorités judiciaires ont eu le temps de constater l'inconsistance des dossiers* ». Les six grévistes de la faim demandent leur « *libération immédiate* » et le statut de détenu politique pour toutes les personnes « *emprisonnées en raison de leur engagement nationaliste* ».

Une manifestation de soutien à ces prisonniers est prévue pour le 12 mai à Calvi tandis que l'Association pour la Corse française et républicaine (CFR) appelle le 26 mai, à Bastia, à un nouveau rassemblement de protestation contre la violence.

Enfin, M. Jean-Marie Le Pen tiendra, jeudi 10 et vendredi 11 mai, deux meetings à Bastia et à Ajaccio. Le dirigeant du Front national pourrait y annoncer la constitution d'une liste d'extrême droite en vue des prochaines élections à l'Assemblée de Corse.

DOMINIQUE ANTONI.

Au Sénat

LA RÉFORME DU CRÉDIT MARITIME MUTUEL

Organisé par la loi de 1913, modernisé par celle de 1975, le Crédit maritime mutuel est de nouveau l'objet d'un texte législatif qui est une conséquence logique de la récente réforme bancaire. Le projet, soumis à l'examen du Sénat, qui l'a adopté mercredi 9 mai, marque le point de départ d'une réorganisation de l'institution tendant à structurer le réseau du Crédit maritime mutuel et à harmoniser ses relations avec la Caisse centrale de crédit coopératif qui en assure la tutelle. Cette réforme a été mise au point dans un protocole d'accord élaboré et approuvé par une commission tripartite (représentants des ministères de tutelle, du Ccrédit maritime mutuel et du Crédit coopératif) réunie en 1982.

Le seul amendement, parmi ceux qui ont été présentés par M. Josselin de Rohan (RPR, Morbihan), rapporteur de la commission des affaires économiques, à ne pas recueillir l'approbation de Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, concernait la « *commission supérieure du Crédit maritime mutuel* ». Le projet initial ne faisait plus mention de son existence, ainsi que l'avait souhaité le Conseil d'Etat, qui estimait qu'elle relevait du règlement et non de la loi. Mme Lalumière n'était pas hostile au rétablissement de la mention de cette commission dans le texte à condition que, d'obligatoire, la consultation de cette dernière soit facultative. Cette modification n'a pas été approuvée par le Sénat.

LA RÉFORME DE L'ÉCOLE PRIVÉE

L'UDF souhaite que le débat au Parlement, qui s'ouvrira le 21 mai soit l'occasion d'« une grande manifestation nationale »

Le projet de loi sur l'enseignement privé viendra en discussion à l'Assemblée nationale, en séance publique, le lundi 21 mai à 15 heures. Ainsi en a décidé, sur proposition du gouvernement, la conférence des présidents de l'Assemblée, le mercredi 9 mai, pour donner un peu plus de temps que prévu à la commission spéciale pour l'étude du texte de M. Alain Savary. Dans les sphères gouvernementales on espère qu'une semaine de débat public sera suffisante, le calendrier du premier ministre, qui tient à suivre cette discussion de près, étant très chargé à partir du 26 mai.

L'opposition n'entend pas pour autant accélérer le cours des choses. Elle souhaite au contraire utiliser tous les moyens de la procédure parlementaire pour montrer l'importance qu'elle attache au sujet : M. Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire) défendra une exception d'irrecevabilité, jugeant le texte contraire à la Constitution ; M. Michel Debré (RPR, la Réunion) posera, lui, la question préalable, estimant qu'il n'y a pas lieu de délibérer ; l'UDF proposera aussi un renvoi en commission, jugeant le projet insuffisamment étudié, et le RPR déposera une motion de censure « *que le gouvernement engage ou non sa responsabilité sur ce texte* », a expliqué M. Claude Labbé, M. Jacques Chirac pouvant lui-même défendre la censure.

L'UDF souhaite même que ce débat soit l'occasion d'« *une grande manifestation nationale des défenseurs de la liberté de l'enseignement* ». M. Jean-Claude Gaudin, le président du groupe à l'Assemblée, a marqué son étonnement le mercredi 9 mai : « *Ceux qui ont en charge l'enseignement libre ne prennent pas toutes leurs responsabilités. Ils doivent dénoncer publiquement et solennellement ce projet, sinon nous n'aurons aucune raison de nous montrer plus royalistes que le roi quand nous serons revenus au pouvoir.* »

L'opposition ira-t-elle au-delà, dans une stratégie de retardement ? Elle affirmait mercredi matin ne pas en avoir la volonté.

Seulement dans la soirée, M. André Laignel (PS, Indre), président de la commission spéciale, a refusé la dizaine d'auditions supplémentaires qu'elle avait demandées (M. Gaston Defferre, au titre de tuteur des collectivités locales, l'Association des maires de France, celle des présidents des conseils généraux, les représentants des écoles juives, des écoles privées laïques, des parents d'enfants inadaptés...). Le RPR et l'UDF ont vu là une volonté de « *bâcler le débat le plus important de la législature* ». Et Mme Hélène Missoffe (RPR, Paris), présidente de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, qui se voulait jusqu'alors modérée, a expliqué : « *Pour nous faire entendre, je suis obligée de constater que nous n'avons que la possibilité de multiplier les dépôts d'amendements.* »

Résultats au cours de la séance de mercredi soir de la commission spéciale, qui s'était prolongée de 21 h 30 à 5 heures du matin : M. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine) a parlé trois heures dans la discussion générale du projet, et M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines), une heure. Aussi la commission spéciale doit-elle continuer ce jeudi matin la discussion générale avant d'entendre à nouveau M. Madelin défendre sa motion de renvoi en commission. Ce n'est qu'après qu'elle pourra passer à l'étude des articles... et des amendements.

Premiers amendements

Sans attendre, les commissaires socialistes ont commencé à se mettre d'accord sur les amendements qu'ils défendront. Ainsi ils ont déjà décidé d'introduire un article 2 *bis* précisant que le établissements privés « *concourent au service public* ». A l'article 4, qui indique que les crédits alloués aux écoles privées seront calculés en fonction de ceux accordés aux établissements publics, il sera précisé que ce rapprochement devra tenir compte des servitudes particulières des écoles publiques, de façon à ne pas avantager le privé. A l'article 6, il sera ajouté l'obligation de « *neutralité politique* » pour les enseignants du privé, mais aussi leur liberté d'action syndicale et la liberté d'association pour les parents.

En revanche, le point le plus délicat, qui lie l'obligation de financement pour les collectivités locales à la titularisation d'une partie des maîtres des écoles privées, n'a pas été définitivement tranché. M. Laignel a déjà renoncé à obtenir l'obligation de la titularisation du directeur de l'établissement, mais il continue à souhaiter la titularisation de la majorité des maîtres. Si tous les socialistes reconnaissent l'intérêt de l'idée, certains soulèvent des difficultés d'application pratique. Lors du bureau exécutif du PS du 26 avril, M. Lionel Jospin avait jugé délicate la détermination d'un seuil précis. L'affaire devra être arbitrée entre le parti et le gouvernement.

THIERRY BRÉHIER.

Le Monde

société

AU TRIBUNAL DE PARIS

Les faux Mondrian du Centre Georges-Pompidou

Le Centre Georges-Pompidou a-t-il été victime, en 1978, d'une fraude en matière artistique ? Les trois tableaux de Mondrian acquis pour 6 millions de francs, puis refusés, sont-ils des faux ? Michel Seuphor, éminent spécialiste du peintre, est-il complice de cette fraude ? Depuis mercredi 9 mai, le tribunal de Paris examine cette étonnante affaire.

Maudits Mondrian ! Le Centre Georges-Pompidou doit s'en vouloir d'avoir si ardemment souhaité orner ses cimaises de trois des tableaux, aujourd'hui déclarés faux, du créateur du mouvement néoplastique. Ces toiles lui étaient comme un manque, il les lui fallait absolument avant qu'il ne doute de leur authenticité. Objets du litige, pis, d'un procès devant la trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, trois tableaux dont : une composition cubiste (86 x 66,5 cm, datée 1915) ; une composition de la série dite *Plus et minus* (76 x 105 cm, datée 1916-1917) et une composition néoplastique (106 x 67 cm, datée 1921) (1). Trois compositions qui ont transformé le prétoire en Salon. Mme Thérèse Guilhem, vice-présidente du tribunal de Paris, a fait exposer, pour la clarté des débats et le plaisir de l'œil, les tableaux suspects. Mêmes fausses — si jamais la fraude est confirmée — ces toiles sont un pan de l'œuvre de Piet Mondrian (1912-1944), qui revit là, posée sur des chaises, entourée de ficelles encollées par des scellés.

Des chefs-d'œuvre

Michel Seuphor, artiste-peintre, auteur, critique d'art contemporain, qui fut le confident de Mondrian, n'en détache pas les yeux. Le hasard veut qu'il soit assis au pied du perchoir du ministère public, face à ces compositions. Son regard va de l'une à l'autre. Lui, *l'ami du peintre au temps de son* anonymat, l'ami pour lequel Mondrian composa le *Tableau poème*, a rédigé la première biographie du peintre. Et aussi le premier catalogue de ses peintures.

Ce n'est pas la curiosité qui l'a poussé dans ce prétoire. A quatre-vingt-trois ans, il ne s'offre plus de ces escapades. C'est la justice. Michel Seuphor, spécialiste de Mondrian, est le premier inculpé de ce procès. Et ses chefs d'inculpation le blessent et l'indignent : *« Complicité en matière de fraude artistique, établissement et usage de certificats faisant état de faits matériellement inexacts. »* Michel Seuphor est, ni plus ni moins, accusé *d'avoir authentifié, à tort*, ces Mondrian et d'avoir conduit le Centre Beaubourg à l'achat de ces peintures, lui le donateur, en 1978, d'une série de toiles de maîtres au même Centre...

Son œil s'arrête encore sur les compositions abstraites. Et son œil *n'a pas de repentir. « Sans doute suis-je un imbécile,* lance-t-il. *Il est absolument évident pour tout le monde que ces tableaux sont des faux. Sauf pour moi. Ils ne peuvent pas avoir été peints par un faussaire. Un faussaire aurait fait quelque chose de plus habile. Ces tableaux ont été peints par un créateur. Il y a là des incertitudes, des hésitations, qui ne sont pas dues à un faussaire (...) Ces peintures sont dignes d'être classées parmi les chefs-d'œuvre de ce siècle. Que l'on me juge sur cette opinion ».*

Le propos est d'un homme ulcéré et apparemment de bonne foi. La présidente et le ministère public prennent *mille précautions pour ne* pas froisser plus cet homme à vif. Mais les experts et contre-experts désignés viendront dire, jeudi 10 mai, que les trois œuvres attribuées à Mondrian sont apocryphes. Ils viendront dire, avec les arguments que l'on verra, que *l'avis de Michel Seuphor* les laisse stupides.

Pour l'instant, cet homme fatigué et outré affirme : *« Il paraît que je suis infaillible en matière d'expertise, mais je ne suis pas expert. Je ne crois pas aux experts. Ma longue vie m'a appris à ne pas les croire. Je connais des toiles célèbres de Mondrian exposées dans des musées qui seraient, aujourd'hui, déclarées fausses par tous les experts si on les leur faisait étudier ».*

Michel Seuphor persiste et signe. Il craint à présent que les trois Mondrian, jugés faux, ne soient détruits. La composition de la série dite *Plus et minus* lui semble surtout *« admirable »*. Il ne regrette pas les certificats qu'il a délivrés. Et il pourrait redire : *« Je suis très heureux que ces tableaux trouvent leur place en France ».*

Une « propriétaire » déconcertante

L'infortune veut que ce bonheur ne soit plus du tout partagé par le Centre Pompidou. *Pourquoi ?* Les débats devront justement éclairer les raisons qui l'ont fait se porter *acquéreur, en 1978, des* trois compositions, puis se déjuger et porter plainte, le 20 décembre de la même année. Car M. Germain Viatte, son conservateur, désirait alors vivement, alerté par Michel Seuphor, acheter ces trois tableaux *exceptionnels.*

Beaubourg *ne possédait qu'une* seule toile de Mondrian, qui vécut vingt-deux ans à Paris. Beaubourg *ne doutait pas à cette époque. Les* experts n'exprimaient aucune inquiétude. Cinq rendez-vous — dont l'un dans la salle des coffres à la banque de l'Harpe-Leclerc et Compagnie, à Genève, pour examiner les tableaux — suffirent à conclure l'affaire pour 6 millions de nos francs. La livraison des Mondrian eut lieu le 27 mai 1978. La commission d'achat du Musée national *d'art moderne approuvait à l'unani*mité, et dans l'enthousiasme, cette acquisition le 5 juin 1978. Or ce n'est que la veille du premier règlement que le Centre Pompidou fut saisi d'appréhension... Le pédigrée des tableaux brillait, il est vrai, par son flou. Mais cela n'était pas nouveau. Le docteur Hammacher, ancien directeur du musée d'Otterloo, qui avait délivré un certificat *concernant la composition néo*plastique, tournait casaque immédiatement après ce premier doute. *Michel Seuphor et la « propriétaire »* des Mondrian restaient donc seuls en piste.

Une « propriétaire » supposée et déconcertante : Mme Simone Verde, soixante-huit ans, dont on ne peut dire précisément si elle appartient à la catégorie des ingénues ou des rouées. Ses explications n'ont rien expliqué. On retiendra seulement d'une foule de détails *imprécis que cette femme à l'élé*gance discrète, habituée à brasser des affaires, occupée, dans les an*nées 70 à lancer le* couturier Louis Féraud, voulait devenir marchande de tableaux.

Aujourd'hui, inculpée de fraude en matière artistique, elle veut *« aller au fond de cette affaire »* mais n'y contribue guère. Après un long *interrogatoire* mercredi, on ne savait *toujours* pas dans quelles conditions elle était entrée en possession des Mondrian trônant dans *le prétoire. A-t-on bien compris,* si l'on écrit que cette femme d'argent, qui avait *« acheté des tas de livres »* sur la peinture, qu'elle n'avait pas eu le temps de lire, fit l'acquisition de ces maudits Maudrian aux Pays-Bas, auprès d'une Mme Weinbaum-Goldstein, qui lui fut présentée par M. Richard Boesmans, expert en meubles à défaut de l'être en tableaux ?

LAURENT GREILSAMER.

(1) Lire l'article de Jacques Michel dans *le Monde* du 2 décembre 1978.

Le gouvernement précise la future organisation interne des hôpitaux

Le gouvernement a adressé, mercredi 9 mai, à l'ensemble des organisations de médecins et de personnels hospitaliers, le texte de l'avant-projet de décret fixant les principes de la « départementalisation » qu'il prépare depuis le début du septennat. Ce texte est l'aboutissement d'une vaste concertation avec les principaux partenaires, au nombre desquels figurent les représentants des internes et chefs de clinique, auteurs des grandes grèves du printemps 1983, et ceux de leurs aînés qui, majoritairement, les avaient soutenus.

La notion de « départementalisation » des hôpitaux publics est déjà inscrite dans la loi du 3 janvier 1984. Restait à en fixer les modalités précises et à affiner le principe de base contenu dans le texte légal : la suppression des actuels « services » et leur remplacement par des entités plus vastes, où la hiérarchie sera élective.

La *notion même d'élection de* l'autorité, dans un milieu aussi hiérarchisé que celui des hôpitaux, ne *pouvait pas s'intégrer sans heurts* dans l'organisation hospitalière. Aussi a-t-il fallu multiplier démarches *et négociations pour parvenir* à un compromis acceptable.

Tel est l'objectif de l'avant-projet de décret que le gouvernement rend public aujourd'hui. Ce texte réaffirme, comme l'avait fait une première ébauche diffusée en mars, que les chefs de départements seront élus pour une durée de quatre ans, renouvelable une fois. Au terme de huit ans, ils devront *« rentrer dans le rang »* avant de solliciter un nouveau suffrage.

Qui sera électeur ? Telle était *l'une des questions cruciales, d'au*tant que M. Jacques Ralite avait, lors de son passage au ministère de la santé, annoncé *que l'ensemble des* personnels figureraient dans les collèges électoraux, ce qui avait soulevé un tollé chez les médecins. Ce ne sera plus le cas : seuls les praticiens éliront, parmi eux, le chef de département.

Mais celui-ci sera assisté d'un « conseil » où siégeront des représentants de l'ensemble des personnels du département, y compris les non-*médecins.* Le texte publié *mercredi* renforce, par rapport à celui de mars, les pouvoirs de ce conseil, à *qui il confère un droit d'initiative* sur les grandes décisions. Mais il renforce aussi la place des médecins au sein de ce *conseil puisqu'il* institue un « suppléant » — médecin — au chef de département, qui siégera à ses côtés. Les praticiens seront donc largement majoritaires au sein de ces conseils.

Encore faudra-t-il que les départements soient « gérables ». Ils seront donc divisés en « unités fonctionnelles » *à la tête desquelles seront* nommés — par le chef de département, sur avis de son conseil — des *« responsables » dont le mandat* pourra atteindre douze ans, renouvelables. Les actuels chefs de service *seront, d'autorité, nommés responsa*bles d'unités, pour les douze ans à venir.

En janvier 1987

Comment sera fixée, au sein de l'hôpital, la structure des départements, qui pourront regrouper, soit des activités de même nature (l'ensemble des techniques radiologiques par exemple), soit des activités complémentaires (telles que l'ensemble des disciplines pédiatriques, cardiologiques ou cancérologiques) ? Par une commission *ad hoc*, constituée au sein de chaque hôpital. Elle élaborera, d'ici à mai 1985, un projet de départementalisation qui, au terme d'une ultime négociation, entrera en vigueur en janvier 1987.

Ainsi se présente le schéma de la première réforme hospitalière du *septennat qui, avec la refonte des* statuts des médecins (dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 1985) et la mise en œuvre du « budget global », devrait profondément modifier le fonctionnement des hôpitaux pour les décennies à venir. Reste à recueillir l'avis des principales organisations intéressées : ce sera chose faite avant la fin du mois. Suivront l'audition du conseil supérieur des hôpitaux, puis l'avis du Conseil d'État. Et, avant juin, souhaite le gouvernement, la publication du décret.

CLAIRE BRISSET.

EN BREF

Trois anciens parlementaires condamnés et amnistiés

La trente-et-unième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Leonnet, a condamné, le mercredi 9 mai, à des peines amnistiables, MM. Paul Anxionnaz, quatre-vingt-deux ans, quatre-vingt-deux ans, ancien député radical-socialiste et ancien ministre, André Valabrègue, quatre-vingt-deux ans, ancien député UNR de l'Hérault et ancien vice-président de l'Assemblée nationale, et Jacques Maroselli, soixante-trois ans, ancien député FGDS de la Haute-Saône, ancien préfet et actuellement maire de Luxeuil, qui avaient occupé des postes honorifiques à la tête de la Société anonyme internationale de réassurance, et d'assurances, mise en liquidation judiciaire en 1973 après une banqueroute (*le Monde* du 18 avril). MM. Anxionnaz, Valabrègue et Maroselli ont été respectivement condamnés à six mois d'emprisonnement avec sursis, quatre mois de la même peine avec sursis et trois mois avec sursis.

L'immunité des députés européens

A l'occasion d'un procès en diffa*mation introduit par M. Roger* Wybot, ancien directeur de la surveillance du territoire (DST), mis en cause dans les *Mémoires* de M. Edgar Faure, la onzième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Alain Dupuy, a décidé, le 9 mai, de saisir la Cour de justice des Communautés européennes.

La dix-septième chambre correctionnelle, en première instance, ayant déclaré, le 17 mai 1983, que l'amnistie *dont* bénéficie tout député européen faisait obstacle aux poursuites engagées contre M. Edgar Faure, la cour d'appel a jugé nécessaire, avant de rendre sa décision, de poser à la Cour de justice européenne la question suivante : *« En raison de la rédaction actuelle des textes, et dans la pratique suivie par le Parlement européen, cet article doit-il être interprété comme conférant aux parlementaires européens une amnistie permanente s'étendant à la durée entière de leur mandat, sauf levée de l'immunité par le Parlement, ou seulement une amnistie pendant certaines périodes de la session annuelle ? »*

La chasse aux fuites dans la police nationale

Réuni le mercredi 9 mai, le conseil de discipline de la police nationale a proposé la mise à la retraite d'office de M. Robert Schwab, contrôleur général, directeur départemental des polices urbaines (DDPU) des Hauts-de-Seine. Cette sanction vient juste avant la révocation d'abord envisagée par l'administration, qui reproche à M. Schwab *la publication, par* l'hebdomadaire *le Point* du 19 mars, d'une photocopie de l'exemplaire en sa possession d'un rapport du préfet de police de Paris, M. Guy Fougier (*le Monde* du 25 avril).

Selon le Syndicat des commissaires de police, rien ne permet cependant d'établir que M. Schwab soit lui-même l'auteur de la « fuite » incriminée. M. Schwab a d'ailleurs précisé au conseil de discipline qu'il avait remis une photocopie de son *exemplaire du rapport* à M. Jean-Jacques Moniez, conseiller technique du directeur central de la sécurité publique au ministère de l'intérieur. *Organisme paritaire,* le conseil de discipline n'émet qu'un avis de sanction que le ministre de l'intérieur peut, au choix, suivre, rejeter ou modifier, dans un délai d'un mois.

Estimant que M. Schwab est *« sacrifié pour l'exemple »*, le syndicat des commissaires de police annonce qu'il tiendra un *« congrès extraordinaire »* le 17 mai.

● *Affaire Paribas : le secrétaire d'Etat au budget fait appel.* — Le secrétaire d'Etat au budget, M. Henri Emmanuelli, a interjeté appel le 9 mai du jugement rendu dans l'affaire Paribas pour vingt-cinq clients et préposés de la banque. Pour douze d'entre eux, l'administration juge les peines rendues le 24 avril insuffisamment dissuasives de l'évasion fiscale. Les treize autres personnes ayant déjà fait appel du jugement, le trouvant trop sévère, il s'agit donc d'appels incidents de l'administration.

● PRÉCISION. — Suite à l'article relatant le rassemblement de jeunesse *juif* à Hyères (*le Monde* du 4 mai 1984), le mouvement des Éclaireuses et Éclaireurs israélites de france (EEIF) précise qu'*« aucun des organismes qui le subventionnent (ministère du temps libre, jeunesse et sports, Fonds social juif unifié, mairie de Paris, etc.) n'interviennent dans le choix des orientations et méthodes qui sont déterminées par notre conseil national ».* Les EEIF souhaitent ainsi rectifier le passage qui les mentionnait parmi les principaux mouvements de jeunesse que le Fonds social juif unifié (FSJU) *« subventionne et donc oriente en partie ».*

VINGT ANS APRÈS SA CRÉATION

L'Europe spatiale est contrainte de faire des choix

Cinq ans seulement séparent la *création de l'Europe spatiale, dont le* vingtième anniversaire vient d'être célébré à Noordwijk (Pays-Bas), de celle de la NASA, la fameuse agence spatiale américaine. Cinq ans *seulement, et déjà combien de* différences ! Par le contenu même des projets engagés des deux côtés de l'Atlantique, d'abord... par l'ampleur des moyens mis en place en*suite... par la nature des objectifs* atteints, enfin. La comparaison avec l'Union soviétique ne vaut guère mieux.

Si chacun s'accorde à penser que l'Europe n'est pas, et ne sera pas, dans le domaine spatial, l'*alter ego de l'Union soviétique ou des Etats-*Unis, force est de reconnaître aussi qu'elle n'a pas à rougir de ses dernières réalisations : la fusée Ariane avec six lancements réussis sur huit tirs effectués, le laboratoire spatial Spacelab, embarqué pour une semaine l'an dernier à bord de la navette et les satellites de télécommunications MARECS ou ECS. Les bonnes fées ne s'étant pas penchées sur le berceau d'une Europe spatiale ballottée dix ans durant entre les avenirs incertains et les rencontres de la dernière chance, qui aurait pu croire que cette Europe spatiale finirait par se donner les moyens de ses ambitions et permettrait enfin à son *industrie d'accéder à un niveau de* compétence comparable avec ce qui se fait outre-Atlantique ?

Ce succès, personne ne le conteste aujourd'hui, et chacun se félicite de l'indépendance que ces réalisations spatiales européennes des dix dernières années ont permis d'atteindre. Mais cette étape franchie, *il faut aller plus loin et oublier* définitivement les dix années de crises aigües qui ont suivi la création, en 1964, de l'Organisation européenne de recherche spatiale (ESRO), *chargée de la construction* des satellites européens, et de l'Organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux (ELDO). Si *les hommes qui animèrent* l'ESRO peuvent se targuer d'une certaine réussite, que dire de l'ELDO, qui courut d'échec en échec, *faisant la* démonstration de son incapacité chronique à développer un lanceur lourd de satellites ? En 1971, une dernière explosion en vol — spectaculaire — du lanceur Europa-II donnait d'ailleurs le coup de grâce à l'Europe spatiale.

Les lanceurs

Deux ans plus tard à Bruxelles, par un de ces retournements spectaculaires dont l'histoire de la conquête spatiale est riche, l'Europe de l'espace renaissait de ses cendres pour préparer la création de l'Agence spatiale européenne (ESA), *dont on vante aujourd'hui* les succès. Encore faut-il maintenant les transformer. C'est en ce sens que M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales et président du conseil d'administration de l'ESA, déclarait : *« Nous sommes parvenus au moment où nous avons réussi un programme fixé il y a dix ans. Dans les mois qui viennent, nous devons décider de ce que nous devons faire dans les dix prochaines années. En matière de transport spatial, nous avons besoin de continuer la filière des lanceurs et de l'étendre aux dix, aux quinze et aux vingt ans à venir. Il nous faut maintenant décider pour l'avenir. »*

Cette opinion, le directeur général de l'ESA, M. Erik Quistgaard, ne l'a pas désavouée, convaincu, comme M. Curien, *qu'« aucune des portes qui s'ouvre sur l'espace ne nous est fermée »*, mais que *« nous ne pouvons les ouvrir toutes à la fois »* et que *« nous devrons faire des choix »*. Le lancement prochain du développement du lanceur lourd Ariane-5 pourrait en être un, comme la participation de l'Europe à la construction de la station spatiale habitée américaine.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

ON MEURT ENCORE EN FRANCE D'AVORTEMENT CLANDESTIN

(De notre correspondant.)

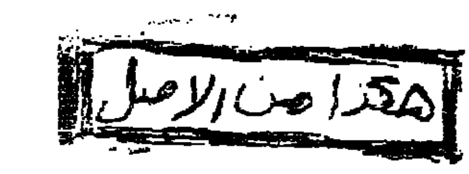
Mulhouse. — Une Turque de vingt-six ans, mère de trois enfants âgés de quatre, trois et un an, est morte la semaine dernière à Mulhouse (Haut-Rhin), à la suite d'un avortement clandestin. N'ayant pas recouru à temps — elle était enceinte de cinq mois — à une interruption volontaire de grossesse, elle s'est, semble-t-il, adressée à une tierce personne non encore identifiée. L'intervention a mal tourné. Dans la nuit du 3 au 4 mai, Mme Sabahat Onur fut conduite au Centre hospitalier de Mulhouse en voiture. A son arrivée, elle était morte,

Une information contre X... a été ouverte pour *« coups mortels, blessures involontaires ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner, et avortement ».*

∴

[Le nombre des avortements clandestins en France — qu'on évaluait de trois cent mille à un million — a fortement diminué depuis la légalisation de 1975. Des centres d'interruption volontaire de grossesse ont ouvert dans la plupart des centres hospitaliers. Parallèlement, le nombre des IVG légales est passé de 140 000 en 1976 à quelque 190 000 en 1983. Il demeure bon nombre d'IVG clandestines, dont le total est très difficile à évaluer. Elles concernent soit des femmes qui n'entrent pas dans le cadre légal (la grossesse doit être de moins de dix semaines, l'intéressée doit être française ou résidente en France depuis plus de trois mois), soit des femmes sous-informées des possibilités qu'offre la loi, notamment des immigrées. Le nombre de décès consécutifs aux avortements clandestins est cependant devenu très faible.]

● *Grève administrative des internes en médecine de Paris.* — Les internes de Paris ont arrêté le principe d'une grève administrative qui commencera le 15 mai, pour protester contre les décisions prises par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. Selon ces décisions, le nombre de postes de chefs de clinique offert aux internes devrait diminuer dans les années à venir : le quota du nombre d'internes par rapport à celui des chefs de clinique va en effet être abaissé.



مقتطع من الأصل

DÉFENSE

POINT DE VUE

Trois propositions pour la défense de l'esprit de défense ,

par JEAN GATEL (*)

Y a-t-il en France en 1984 une claire prise de consciense des menaces possibles qui pèsent sur nos libertés, notre système de valeurs, nos conceptions démocratiques ? Oui, sans nul doute, ce monde est trop instable, les risques d'explosion trop grands pour qu'un pays comme le nôtre ne se sente – même vaguement – en danger permanent.

Y a-t-il simultanément prise de conscience de la nécessité éventuelle pour chaque Français de participer un jour à la défense de son pays ? La *réponse semble moins évidente.* Le concept de dissuasion porte en lui *une telle abstraction* – avoir des armes pour ne pas s'en servir, – une *telle complexité terrifiante*, il sous-entend une telle technologie que le *peuple français a peut-être*, peu à peu, pris l'habitude de penser qu'une *telle couverture – en particulier* nucléaire – maniée par des spécia*listes le dispensait de se préoccuper* des problèmes de défense. Pourquoi se préparer à une *guerre puisque* guerre il ne peut y avoir et que, si par malheur elle était, elle se ferait – c'est tout au moins ainsi que cela est perçu – entre spécialistes d'un armement stratégique ou tactique difficilement compréhensible au sens commun.

Pourtant, le président de la République a lui-même clairement indiqué que nos armes les plus perfection*nées n'étaient* jamais que des *« matériaux inertes »* et vains sans la *détermination de* celui qui éventuellement prendrait la responsabilité *d'assurer la survie de la nation* dont il a la charge, et qu'une telle détermi*nation sera renforcée si elle rejoint* la détermination de tout un peuple à se défendre ?

N'est-il donc pas urgent de renforcer l'esprit de défense ? Est-ce possible alors que toute la tendance idéologique actuelle pousse à l'inverse, à l'affaiblissement des valeurs collectives, à la montée des égoïsmes frileux ?

Pour répondre à cette nécessité, trois propositions :

– *Avant le service national :* tout commence par l'*école ;* le gouvernement s'est engagé à rétablir cer*taines disciplines peu à peu* abandonnées ou négligées les années *précédentes telles que* l'instruction civique ou l'histoire. Il faut sans *doute aller plus loin au niveau des* grandes classes : première et terminale. Le protocole Hernu-Savary laisse la porte ouverte à des initiatives résolument novatrices. *Pourquoi* ne pas concevoir la multiplication de petits projets éducatifs de plusieurs jours qui sensibiliseront le jeune Français aux problèmes de défense ? La démarche globale paraît bien meilleure que celle employée jusqu'alors : les actions de sensibilisation en milieu scolaire, tentées par les différentes armées, risquent d'apparaître comme peu moti*vantes précisément* parce qu'on ne sait pas à quelle logique elles se réfé*rent et dans quel ensemble elles se* situent. Partir de l'essentiel : la place *de la France dans le monde, son rôle,* les menaces qui en découlent, et de là en *déduire l'originalité de notre* système de défense, ses missions, et notre organisation militaire jusqu'au détail paraît une démarche plus pédagogique.

Elle est la seule qui permette d'emporter l'adhésion des étudiants et des *enseignants* ; elle peut déboucher sur une découverte concrète de *notre institution militaire* (visites de bases aériennes, d'unités, d'installa*tions, etc...). Elle peut permettre,* bien en amont des obligations de ser*vice national*, une *première sensibilisation.*

Civisme

– *Pendant le service national :* comme n'a cessé de le répéter M. Charles Hernu, le contenu du service national importe bien plus que la *durée.* Diverses actions significatives ont déjà été effectuées. Peut-être *faut-il aller plus loin : le rôle joué par* les centres de sélection – au *moment des fameux « trois jours »* qui n'en sont plus qu'un – est peut-être à *perfectionner. Il faudra intro*duire, là aussi, une action de sensibilisation pédagogique aux problèmes de défense qui aura pour but de motiver les futurs appelés à leur rôle dans notre armée en leur en expliquant davantage le pourquoi et le comment. Certains pays voisins n'hésitent pas au moment de l'incorporation à expliquer pendant plusieurs jours aux jeunes gens les rai*sons profondes, fondamentales pour* la société tout entière, de la néces*sité de défense et le rôle de ce ser*vice éminemment civique.

– *Après le service national :* il paraît opportun de maintenir un lien étroit entre l'armée d'active et l'armée des réserves, ces dernières constituent un *élément privilégié* – de par leur situation – entre l'armée et la nation. Notre système actuel de réserves n'est pas exempt de reproches : le décalage est trop important entre la disponibilité et les besoins. Il conduit à des injustices frappantes et pose des problèmes délicats, entre autres de rémunérations : rares sont les réservistes ayant une affectation et se sentant vraiment utiles. N'est-il pas souhaitable que tous les jeunes Français ayant rempli leurs obligations militaires soient astreints à ces obligations de réserves et effectuent des périodes très courtes, maintenant ainsi une liaison importante entre militaires et civils ? Peut-être faut-il aller aussi plus loin dans l'utilisation des *réservistes* à des tâches de défense civile, problèmes mobili*sateurs pour tous. Pour montrer* la détermination de la nation française *face aux menaces qui pèsent sur* notre démocratie, nos valeurs, nos *libertés, il importe plus que jamais* que tous nos citoyens se sentent *directement concernés : la défense* de la France est l'affaire de tous : elle ne peut être assumée seulement par un groupe social si efficace ou prestigieux soit-il.

Dans les tempêtes grandissantes, c'est la détermination, la conviction, la vigilance, le civisme de tout un peuple uni qui sera le plus sûr garant de notre dissuasion.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense.

• *Essai nucléaire souterrain à Mururoa.* – La France a procédé mardi 8 mai à un essai nucléaire souterrain sur l'atoll de Mururoa dans le Pacifique sud, a annoncé à Wellington un sismologue néo-zélandais. Sa puissance a été estimée à quelque 20 kilotonnes. Cet essai nucléaire français à Mururoa est le premier de cette année et le soixantième depuis le 5 juin 1975, date du début des essais nucléaires souterrains français en Polynésie. – *(A.P.)*

Un projet pour les réservistes

(Suite de la première page.)

Selon les projets à l'étude, il s'agirait d'instituer une « première » réserve de l'ordre de six cent mille hommes qui recevraient une affectation militaire de mobilisation (renfort de la 1re armée et défense opérationnelle du territoire) et qui effectueraient des périodes obliga*toires de quatre ou cinq jours par an* pendant cinq ans. Ce temps pourrait *leur être défalqué de la durée* actuelle du service militaire (douze mois). Au bénéfice de certains de ces réservistes, qui ne sont pas toujours payés par leurs employeurs durant leurs périodes ou pour lesquels ce séjour bref sous l'uniforme représente un manque à gagner, serait créée une caisse de compensations financières alimentée par une contribution versée par les exemptés du *service* national légal.

La préparation militaire pourrait également être rendue obligatoire pour les jeunes Français qui demandent à effectuer un service national dit de coopération ou d'aide technique.

Un service « modulé » ?

Au terme de cette « première » réserve, qui concerne donc les appelés du contingent durant les cinq années suivant leur service national, serait constitué une « deuxième » réserve impliquant la plupart des Français au-delà de l'âge de vingt-trois à vingt-cinq ans.

Les effectifs dont les armées n'auraient pas besoin en cas de mobilisation seraient affectés dans un corps civil (pour l'alerte, la protection civile et les grands travaux de déblaiement) qui dépendrait d'un autre ministère que celui de la *défense,* avec les crédits correspondants. Cette dernière proposition *devrait concerner de l'ordre de cinq* cent mille à six cent mille Français.

Devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a récemment reconnu que la réorganisation, projetée, des *réserves et une éventuelle réforme* de la préparation militaire, qui l'accompagnerait, ne seraient pas sans conséquence sur la durée actuelle du service militaire. Le chef de l'Etat, lui-même, l'a admis, devant des chefs militaires et lors d'un court entretien à RTL. M. François Mitterrand s'est, en effet, publiquement interrogé sur le point de savoir s'il ne fallait pas *réexaminer* les conditions du *service* national compte tenu des nouveaux *besoins des armées et de* l'instruction militaire à donner aux jeunes recrues.

Les milieux militaires considèrent que le chef des armées, selon les termes de la Constitution, pourrait, de ce fait, tenir partiellement son engagement. (proposition dite 105 du candidat François Mitterrand) de mettre à l'étude une réforme du service national durant son septen*nat, en se rangeant à l'avis de ceux* qui préconisent, depuis l'institution *d'un volontariat pour un service* long, une durée « modulée » du service militaire.

En principe, le conseil national des réserves, qui réunit des représentants des états-majors et des associations de réservistes, n'est pas une instance de décision, et c'est au ministère de la défense d'adapter, ensuite, les suggestions du conseil.

M. Gatel doit, du reste, tenter d'évaluer un coût budgétaire de ces propositions, avant de déposer ses propres conclusions.

JACQUES ISNARD.

UN COLLOQUE SUR LES DROITS DE L'HOMME EN FRANCE

Sur l'initiative d'un groupe de chercheurs de la faculté des sciences d'Orsay (Paris XI), le journal *le Monde* organise, le samedi 12 mai, à partir de 9 heures, un colloque sur les *Droits de l'homme en France.* Trois thèmes ont été retenus : *racisme et xénophobie* (rapporteur : M. Paul Bouchet, avocat, président du Fonds d'action sociale) ; éducation (rapporteur : Mme Madeleine Rebérioux, historienne) ; la société technicienne (rapporteur : M. Guy Lafon, théologien).

A l'issue des travaux en com*mission*, par groupes d'une quarantaine de personnes qui débattront *successivement* des *trois* thèmes, une table ronde réunira, *sous la présidence de* M. Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde,* les trois rapporteurs ainsi que M. Claude Lefort, philosophe, et notre collaborateur Philippe Boucher.

Le colloque a lieu à la faculté *des sciences d'Orsay, université* de Paris-Sud, dans les salles du *bâtiment* 425. *Les travaux* s'étendant sur l'ensemble de la journée, *il* est possible de déjeuner sur place au restaurant universitaire (prix : 20 F).

★ **Moyens d'accès à partir de Paris : par le RER, ligne B 4, station Orsay-ville ; en voiture, par l'autoroute A-10, sortie Orsay vers la RN 446, la direction de la faculté étant indiquée en ville.**

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 9 mai a approuvé les propositions et nominations suivantes dans les armées.

• **ARMEMENT.** – Sont nommés : directeur du Centre des *hautes études de l'armement*, l'ingénieur général de 1re classe Daniel Coulmy ; adjoint au directeur technique des armements terrestres, l'ingénieur général de 1re classe Olivier Legrand ; adjoint au directeur technique des engins, l'ingénieur général de 2e classe Jacques Renault ; chef du service technique des engins tactiques à la direction technique des engins, l'ingénieur général de 2e classe Gilbert Bonne ; sous-directeur « personnel et équipement » à la direction technique des armements terrestres, l'ingénieur général de 2e classe Jean-Pierre Malardel ; chargé de mission « prospective et recherche » à la direction technique des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de 2e classe Jean Lifermann ; adjoint au directeur du groupement industriel de l'armement terrestre, l'ingénieur *général de 2e classe* Jean-François Decoux.

• **TERRE.** – Est nommé adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant le 3e corps d'armée et la Ire région militaire, le général de brigade Yves Béchu.

[Cette *nomination* traduit, en réalité, le rattachement administratif de l'intéressé, mais non pas ses véritables fonctions. Le général Béchu prendra, en effet, après le 19 mai prochain, le poste de commandant l'opération Manta au Tchad (*le Monde* daté 29 et 30 avril 1984.]

Le boycottage des Jeux olympiques par l'URSS et ses prolongements

Le maire de Los Angeles, M. Tom Bradley, a l'intention d'aller à Moscou pour tenter de faire revenir les Soviétiques sur leur décision de ne pas participer aux Jeux d'été. Toutefois, à la Maison Blanche, on considère que cette décision, *« contraire aux idéaux olympiques »* est *« définitive »*. Cette opinion est confortée par le fait que la Bulgarie a, d'ores et déjà, emboîté le pas au « grand frère » soviétique, suivie le jeudi en fin de matinée par la RDA. On attend, dans les jours prochains, une réaction analogue de la Tchécoslovaquie, et de la Hongrie, en dépit de la discrétion des médias de ces pays dans cette affaire. La Pologne, pour sa part, doit prendre le temps de la réflexion. En revanche, l'Algérie, l'Egypte, le Sénégal et des pays d'Amérique latine ont l'intention de confirmer leur participation.

Excepté la réaction triomphante de l'association Ban the Soviets (Chassez les Soviétiques), l'opinion américaine a accueilli avec une certaine passivité la nouvelle du boycottage. Les athlètes américains sont partagés entre la déception de ne pouvoir affronter dans le stade leurs grands rivaux et le pessimisme sur l'évolution du sport international. Le travail du comité d'organisation des Jeux n'a pas encore été affecté par la décision soviétique. Sans faire preuve d'optimisme on va s'appliquer, dans les milieux olympiques, à débloquer la situation avant le 2 juin, date limite des inscriptions aux Jeux. On a d'ailleurs enregistré comme un élément positif la participation de l'URSS et de la Bulgarie au tournoi préolympique de basket-ball qui doit commencer le 15 mai en France.

Après avoir rencontré M. Reagan le 8 mai, le président du Comité international olympique, M. Samaranch, devrait gagner Moscou, vendredi 11 mai, porteur d'un message de la Maison Blanche, pour tenter de renouer le dialogue entre Soviétiques et Américains. Accompagné du président de l'Association des comités olympiques nationaux, M. Rana, et du président de la Fédération internationale d'athlétisme, M. Nebiolo, M. Samaranch devrait ensuite se rendre en RDA et en Tchécoslovaquie. De son côté, le président du Comité olympique français, M. Paillou, va entreprendre des démarches auprès de M. Gramov. Le ministre des sports soviétique devait rencontrer le président de la Fédération des sports tchécoslovaque, M. Himl, avant de réunir une conférence de presse le 14 mai pour expliquer la position de l'URSS.

L'idée de jeux alternatifs organisés par les pays socialistes, qui avait été avancée par le journaliste soviétique, Victor Louis, a été démentie par le président du comité national olympique bulgare, M. Slavkov.

En France, la majorité des réactions politiques déplore le boycottage, mais le gouvernement n'envisage pas de démarche diplomatique auprès de Moscou.

M. Caramanlis, président de la République de Grèce, a pour sa part relancé l'idée d'une implantation définitive des Jeux olympiques dans son pays.

L'OPTIMISME DE M. PAILLOU

président du Comité national olympique français

« Il reste trois semaines pour négocier »

M. Nelson Paillou, président du Comité national olympique français (CNOSF), rédigeait, mardi 8 mai, le discours qu'il prononcera le 1er juin à la Sorbonne pour le quatre-vingt-dixième anniversaire de la création du Comité international olympique lorsque tomba la dépêche annonçant la non-participation de l'Union soviétique aux Jeux de Los Angeles. « C'est un coup mortel à l'olympisme », telle a été la première réaction de M. Paillou.

Vingt-quatre heures plus tard, l'analyse de la situation lui permet d'être plus serein. *« Il n'est pas mauvais que les Soviétiques aient fait connaître leur décision avant le 2 juin, date limite des inscriptions. Cela laisse trois semaines pour de nouvelles négociations »*, nous déclare alors M. Paillou. *« Les Soviétiques ont reçu, le 24 avril à Lausanne, des assurances du Comité d'organisation de Los Angeles sur les conditions d'accueil de leurs représentants. Toutefois, M. Gramov, ministre des sports soviétique, n'a pas été entièrement convaincu, car ces assurance engageaient les organisateurs californiens, mais non la Maison Blanche. On peut donc interpréter comme un signe positif ce délai de trois semaines qui pourra permettre d'obtenir des engagements de M. Reagan. Reste à savoir de quelle importance peuvent être ces engagements. Je doute que le président des États-Unis puisse aller très loin pour ne pas mécontenter ses électeurs anticommunistes. »*

M. Paillou, qui avait rencontré Mme Monique Berlioux, directeur du Comité international olympique (CIO), dans la matinée, nous précise que M. Samaranch, président du CIO, qui s'est entretenu avec M. Reagan le 7 mai, doit gagner Moscou vendredi 11 mai en compagnie de M. Vasquez Rana, président de l'association des Comités olympiques nationaux avant de se rendre en RDA et en Tchécoslovaquie pour tenter une médiation.

Le président du CNOSF, qui avait aussi rencontré le ministre de la jeunesse et des sports, indique : *« Mme Avice m'a dit que le gouvernement ne souhaite pas intervenir par la voie diplomatique pour l'instant. Il fait confiance au CNOSF pour agir. Je préfère cette solution. J'ai rendez-vous jeudi matin avec l'ambassadeur d'URSS en France. Je lui remettrai une texte destiné à M. Gramov. La France qui est la patrie du rénovateur des Jeux a une autorité morale d'autant plus forte vis-à-vis de l'URSS qu'elle a lutté contre le boycottage des Jeux de Moscou lancé par le président Carter. Nous ne pouvons pas être taxés d'antisoviétisme. Cela nous met dans une position assez forte pour dire clairement à Moscou que l'URSS ne doit pas agir comme les Etats-Unis du président Carter. La prochaine signature d'un protocole d'accord sportif avec l'Union soviétique – protocole élaboré en septembre dernier – me permettra aussi de dire de vive voix à M. Gramov ce que pense la France. »*

La Grèce ou la France ?

Pour ce qui concerne la délégation française à Los Angeles, M. Paillou ne préjuge pas des décisions de la commission du sport de haut niveau qui a élaboré les critères de sélection. *« Il y a deux possibilités : soit le* statu quo *comme en 1980, ce qui avait été un peu sévère pour les sportifs qui auraient pu être repêchés du fait des défections ; soit une délégation élargie. Nous arrêterons notre position après le 2 juin. Mais, dans tous les cas, nous irons à Los Angeles comme nous sommes allés à Moscou, par respect pour les athlètes. »*

Enfin, la répétition des crises ne risquerait-elle pas de remettre en question la candidature de Paris à l'organisation des Jeux de 1992 ? *« Cela se retourne en notre faveur, car il sera facile de montrer qu'une telle situation n'arriverait pas en France, où il n'y a pas de risques politiques comparables à ceux rencontrés à Moscou et à Los Angeles ».* Cela dit, M. Paillou reconnaît, sans y être favorable, que l'idée d'une implantation permanente pour les Jeux allait regagner du terrain. *« Cette solution empêcherait de nombreux pays d'organiser la grande fête olympique qui est désormais financièrement à la portée de presque tous les Etats, y compris ceux du tiers-monde, grâce à l'importance des droits de télévision. Toutefois, s'il n'y a pas d'autre solution pour sauver les Jeux olympiques, il faudra s'y résoudre. On pourra alors penser à la Grèce, berceau antique des Jeux, mais aussi à la France patrie de Coubertin. »*

Bref, d'un pessimisme brutal, le président du CNOSF, qui travaille sous le portrait d'un Coubertin goguenard, est revenu à son pragmatisme habituel : « Les Jeux ne sont-ils pas en crise permanente depuis 1896 ? »

ALAIN GIRAUDO.

Les judokas s'entraînent...

La Fédération française de judo (FFJDA) vient de sélectionner Guy Delvingt, Marc Alexandre, Serge Dyot, Michel Novak, Fabien Canu, Roger Vachon, Angelo Parisi et Laurent Del Colombo pour les Jeux de Los Angeles. *« En dépit de la non- participation de l'URSS et d'autres pays de l'Est, qui va fortement réduire l'intérêt des compétitions dans notre sport, nous ne changerons rien à la préparation de nos athlètes. Celle-ci est d'ailleurs entrée, d'ores et déjà, dans une phase active. Les sportifs ne doivent pas tenir compte des contingences politiques. Ils doivent s'entraîner avec le plus de sérieux possible pour se présenter au sommet de leur condition »*, nous a déclaré Pierre Guichard, directeur technique national (DTN) de la FFJDA et qui préside aussi l'Association nationale des DTN. Il se dit *« choqué par une opération qui rend une fois de plus les sportifs otages de la politique ».*

« Quelle que soit la manière de présenter les choses, la situation est la même qu'il y a quatre ans », déplore Pierre Guichard, en se demandant *« si le CIO (Comité olympique international) avait pris toutes les garanties ». « A Séoul, en 1988*, fait-il remarquer, *des problèmes de même nature vont être soulevés. Pour que les Jeux, qui sont la consécration de la vie d'un champion, subsistent, le CIO doit se pencher sur leur rénovation. Les règles concernant la candidature des villes et les critères de sélection des athlètes, notamment celles de l'amateurisme, doivent être modifiées pour éviter une explosion définitive du mouvement. »*

A.G.

● *FOOTBALL : Coupe de l'UEFA.* – Les Britanniques de Tottenham Hotspur ont pris une option sur la Coupe de l'UEFA en obtenant le nul (1-1) en match aller de la finale disputée, le 9 mai, à Bruxelles, contre les Belges d'Anderlecht, tenants du trophée. Une cinquantaine de supporters britanniques, qui avaient brisé des vitrines et incendié des automobiles, ont été interpellés par la police belge.

● *TENNIS : tournoi de Hambourg.* – Au premier tour du tournoi de Hambourg, doté de 250 000 dollars, les Français Christophe Roger-Vasselin et Henri Leconte ont été éliminés. Au deuxième tour, Yannick Noah a difficilement battu Thierry Tulasne (6-4, 3-6, 7-5).

A L'INSEP

De la « dévaluation » au « désastre »

« Navrant », « déplorable », « affligeant » : les athlètes de l'INSEP (Institut national du sport et de l'éducation physique) ne savaient plus, mercredi après-midi 9 mai, quels adjectifs choisir pour traduire leur déception. *« Sans la présence de l'URSS*, nous disait l'un des judokas sélectionnés pour Los Angeles, *les compétitions sont gravement dévaluées. Mais si, comme tout le monde le pense ici, les autres pays de l'Est suivent le mouvement, ce n'est plus de « dévaluation » qu'il faut parler, mais tout simplement de « désastre », je ne vois pas d'autre mot ! »*

A la cafétéria, toutes les conversations, sans exception, tournent autour de la décision des Soviétiques. Un escrimeur y voit, *« plus que probablement, une réponse à l'attitude des Américains en 1980 »*, mais pour dénoncer aussitôt après celle de l'URSS : *« Ces Soviétiques, qui s'étaient empressés de crier au scandale lorsque l'Amérique avait décidé de ne pas aller à Moscou, se conduisent exactement de la même manière ! Ils sont tous à mettre dans le même sac... »*

« Lorsqu'on veut noyer son chien, on dit qu'il a des puces, ajoute un perchiste, *entendez par là que les raison invoquées par les Soviétiques sont à l'évidence plus que douteuses ! »* Mais ce sur quoi ils insisteront tous, c'est la *« politisation inadmissible d'une rencontre purement sportive »*, qu'un autre qualifie de *« plus grande fête mondiale du sport, une fête qui n'a lieu que tous les quatre ans ».*

On a aussi une pensée amicale pour les athlètes soviétiques : *« C'est tout bonnement scandaleux de se conduire de la sorte avec nos camarades, qui se sont entraînés à fond depuis des mois et des mois, de leur annoncer brutalement, à quelques semaines de leur départ pour les Etats-Unis, qu'ils se sont « défoncés » pour rien, ou pour pas grand-chose en tout cas. C'est la pire des punitions, d'autant qu'elle est infligée à des centaines de filles et de garçons qui n'ont rien à voir avec les états d'âme des gouvernements... ».*

Fallait-il s'y attendre ? Sur ce point, les avis sont quelquefois partagés : *« Le week-end dernier, à Liège*, raconte un judoka, *lors des championnats d'Europe, les Soviétiques, au moment des adieux, nous ont donné rendez-vous à Los Angeles. Je peux affirmer qu'ils étaient sincères et ne se doutaient de rien. »* Pourtant, la très grande majorité de nos interlocuteurs déclarent sans hésitation que des *« rumeurs »*, des *« bruits de vestiaires »* couraient çà et là, depuis déjà un bon moment.

Une manière d'« extraterritorialité »

Sur ce chapitre, M. Claude Bouquin, le directeur de l'INSEP, se montrera formel : *« C'est, de toute évidence, la réponse du berger à la bergère... Les très nombreux contacts que nous avons, par athlètes interposés, à tout moment, laissaient supposer en tout cas des difficultés. Durant ces dernières semaines, les sportifs des pays de l'Est n'ont pas été avares de remarques. De l'attitude générale des Etats-Unis vis-à-vis de leurs pays respectifs à la manière dont l'accueil de la délégation soviétique était prévu, en passant par l'existence de ces associations américaines qui se disent prêtes à « récupérer » les athlètes à qui viendrait l'envie de fausser compagnie à leur délégation, les conversations allaient bon train... »*

Mais, pour M. Bouquin, la balle est désormais dans le camp du Comité international olympique : *« A présent, c'est à son président, M. Samaranch, de jouer. On peut imaginer, par exemple, qu'il puisse menacer l'URSS de ne plus participer, pendant un temps déterminé, à telle ou telle compétition internationale, hors les JO. »*

Reste, malheureusement, cette menace perpétuelle d'incidents : *« Depuis 1972, les Jeux ont tous été marqués par des faits graves. Munich et les Palestiniens, quatre ans plus tard, Montréal et les Africains noirs, et, en 1980, Moscou et l'Amérique... Je crains que le pli ne soit fâcheusement pris... »*

Pour l'avenir, M. Bouquin ne voit guère que deux solutions : *« Soit un retour aux origines, c'est-à-dire à l'organisation permanente des JO à Athènes, ce qui leur conférerait une manière d'« extraterritorialité », soit encore en... France, puisque c'est à Pierre de Coubertin que le monde doit la renaissance de la plus belle fête mondiale qui soit ».*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

La candidature de Paris pour 1992

● Mme Avice : *il ne faut pas se décourager*

● M. Violet (adjoint au maire de Paris) : *une leçon de prudence*

Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, a déclaré, mercredi 9 mai, qu'il n'est pas question de transformer la décision de l'URSS de boycotter les Jeux olympiques de Los Angeles en *« une affaire intergouvernementale ».*

« C'est le mouvement sportif qui est en première ligne. Le président du Comité international olympique (CIO), M. Juan Antonio Samaranch, ne restera pas inactif et le président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) peut être assuré de mon soutien », a indiqué Mme Avice.

Le ministre de la jeunesse et des sports a ajouté qu'elle déplorait une fois de plus que *« des considérations d'ordre politique viennent troubler l'universalisme des Jeux olympiques ».* Enfin, Mme Avice a estimé, à propos de l'éventuelle candidature de Paris à l'organisation des Jeux de 1992 : *« Cela ne doit pas décourager toute initiative. Si les Jeux devaient être organisés en France, cela ne se passerait pas de la même manière. Le mouvement sportif doit regarder au plus près l'implantation des Jeux et désamorcer certaines crises par le choix des pays. »*

S'exprimant au nom de M. Jacques Chirac, M. Paul Violet, adjoint au maire de Paris, chargé de la jeunesse et des sports, qui est rentré mercredi d'un séjour à Los Angeles, nous a déclaré : *« La décision des Soviétiques nous incite à une double réflexion. D'abord au niveau du Comité international olympique. Celui-ci devra montrer désormais davantage de prudence dans le choix des nations accueillant les Jeux. Il lui faudra opter pour des pays politiquement neutres. La France devrait y trouver avantage pour 1992.*

« Au niveau national, les pays candidats doivent également tirer des événements récents une leçon de prudence. Le boycottage va coûter des millions de dollars aux organisateurs des Jeux de Los Angeles. Ce risque ne remet pas en cause notre souhait que les Jeux aient lieu à Paris en 1992, mais nous amène à demander davantage de garanties à l'Etat. Si Paris, comme M. Chirac l'a dit, est disposé à engager un milliard de francs, si la région Ile-de-France, comme elle vient de nous l'annoncer, est prête à en mettre autant, il faut que l'Etat s'engage à doubler la mise. Et nous devons trouver un système juridique nous assurant qu'en cas de dépassement des devis la Ville ne sera pas seule à payer. »

Les réactions dans les milieux politiques français

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a déclaré, mercredi 9 mai, au terme du conseil des ministres : *« Les Jeux olympiques sont un des lieux où une confrontation pacifique sportive s'opère entre les représentants des différentes nations. A ce titre, ils contribuent à maintenir un climat de paix et d'émulation entre les nations. On ne peut donc que regretter toute mesure qui les mutile et empêche cette confrontation. »*

Les représentants des formations politiques déplorent également le boycottage décidé par les Soviétiques.

● *M. Georges Marchais* a *« exprimé le sentiment de tous les communistes en faisant part de la vive émotion éprouvée après la décision du Comité olympique soviétique »*, ajoutant : *« Nous sommes résolument partisans de voir les Jeux se dérouler comme prévu à Los Angeles. En ce qui concerne la décision soviétique, je ne veux croire qu'il s'agit d'une réponse du berger à la bergère. Si c'était le cas, ce serait une erreur grave. Il me paraît également impensable que cette position découle de raisons politiques. »*

● *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS, a estimé : *« On voit bien que les Soviétiques ont voulu, dans le cadre de leurs relations avec les Etats-Unis, déjà fort dégradées, rendre aux Américains la monnaie de leur pièce de 1980 ».*

● *M. Jean Poperen*, numéro deux du PS, a jugé que *« rien dans les raisons invoquées ne justifiait une décision d'une telle gravité »*, et ajouté : *« On s'était interrogé sur le sens de la période Andropov, on s'interroge sur le sens de la période Tchernenko. Le néo-stalinisme se porte bien. »*

● *Au Mouvement des radicaux de gauche*, on fait part de sa *« stupeur »* et on regrette que les gouvernements se servent de plus en plus du sport comme argument politique.

Dans l'opposition, les réactions sont comparables.

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du RPR, *« regrette la décision dont la seule victime sera le sport ».*

● *M. Jean-Pierre Soisson*, député UDF de l'Yonne, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, estime que *« les Soviétiques renvoient la balle aux Américains ».*

PLANCHE A VOILE A LA TORCHE

Le Danois Tim Aagesen prend la tête du championnat du monde

La première étape du championnat de monde de fun-board (1) courue à La Torche (Finistère), du 29 avril au 8 mai, a été remportée par le Danois Tim Aagesen devant l'Américain Robby Naish. Ce dernier, champion du monde en titre, s'est nettement incliné dans les triangles (compétition conçue sur le modèle des régates) qui ont vu la révélation du jeune Allemand Bjorn Schrader. Le premier Français est le jeune Néo-Calédonien Robert Territéhau qui prend la dixième place du classement général.

De notre envoyé spécial

Quimper. – Pour leur deuxième année d'existence, les championnats du monde de fun-board veulent apporter la preuve que la pratique de la planche à voile dans des conditions extrêmes de vent et de vagues n'est pas simplement l'occasion d'un joli spectacle mais qu'il s'agit aussi d'un sport à part entière. Et déjà, la compétition de La Torche a eu raison des doutes qui persistaient encore sur la crédibilité sportive de la planche à voile.

Au demeurant, celle-ci est reconnue comme discipline olympique une douzaine d'années seulement après son invention. Gildas Guillerot, le représentant de la France dans cette spécialité, est une de nos plus sûres chances de médaille à Los Angeles. On l'a vu s'entraîner dans les vagues de La Torche sur une planche de fun-board, et son suppléant, Frédéric Gauthier, revenu de la semaine préolympique de Hyères (*le Monde* du 2 mai), a fait très bonne figure dans la compétition.

Les championnats du monde de fun-board attirent les annonceurs et le public malgré le modeste intérêt que lui portent les médias audiovisuels. Sans partager complètement l'optimisme de Robby Naish, qui prévoit que *« le fun-board va devenir aussi populaire que le tennis dans les deux années à venir »*, on ne peut que constater le formidable développement de l'épreuve de La Torche. Créée l'année dernière par Dynaplanche, un club de fanatiques de Quimper, elle a lieu, aujourd'hui, sous l'égide de la Fédération française de voile (*le Monde* du 30 avril).

Assurées de retombées économiques importantes pour la région, les collectivités locales ont reconduit un appui qui se traduit par la présence de cent cinquante personnes sur le site pendant les dix jours de la compétition. De gros annonceurs, régionaux et nationaux, soutiennent financièrement l'épreuve. Et les marques de planches et de voiles se bousculent pour entrer dans l'association des constructeurs qui organise les sept étapes du championnat du monde.

Venus par dizaines de milliers, les spectateurs se montrent connaisseurs et apprécient autant les triangles qui éloignent les coureurs du rivage, que les épreuves dans les vagues. Les coulisses de la compétition n'ont plus rien à envier à celles d'un grand prix automobile : le village de toile et les stands des coureurs constituent une véritable attraction pendant les longues journées sans épreuves faute de vent. D'une année sur l'autre, les innovations techniques renouvellent le matériel.

Si l'équipe Mistral, à laquelle appartient la « superstar » du fun-board, Robby Naish, est la plus entourée, c'est le stand de l'équipe Hi-Fly qui a impressionné spectateurs et coureurs. Soutenus financièrement par une firme automobile allemande en échange d'une publicité dans leurs voiles, les cinq coureurs de l'équipe disposent desplus grosses voitures de la marque. Une équipe technique de sept personnes assure la maintenance de leur matériel, l'entraînement et la préparation de chaque épreuve.

Liberté d'esprit

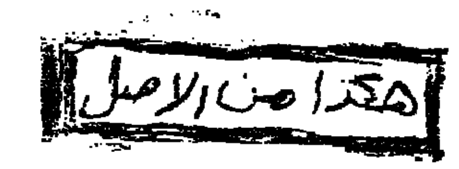
Pascal Maka, de l'équipe Fanatic, ex-détenteur du record du monde de vitesse en planche à voile, souhaite que toutes les formations s'inspirent de cette organisation : *« L'équipe à laquelle j'appartiens n'a pas encore compris qu'il fallait nous débarrasser des contraintes matérielles pour nous permettre de courir l'esprit libre. »*

La moitié des coureurs du championnat du monde sont professionnels depuis peu. Leurs gains varient de 1 500 000 francs en 1983, pour Robby Naish, à de simples primes pour les coureurs indépendants, en passant par des salaires de cadres supérieurs pour les membres des équipes allemandes.

Les retombées commerciales de ce sport neuf expliquent les lourds investissements réalisés depuis un an dans ce championnat du monde. Sur un marché en voie de saturation, il est devenu essentiel pour les industriels de stimuler une nouvelle demande pour les planches à voile à caractère sportif.

CHRISTOPHE DE CHENAY.

(1) Après les étapes américaines d'Hawaï et de San-Francisco, le championnat du monde de fun-board continuera, cette année, au Japon, en Australie, aux Pays-Bas, et se terminera en Allemagne en octobre prochain.



هكذا من الأصل

ENVIRONNEMENT

Quand le Conseil économique et social se préoccupe de la chasse et de la pêche

Voici un an et demi, M. Pierre Mauroy avait demandé au Conseil économique et social son avis sur le *développement de la chasse et de la pêche* en France. M. Pierre Bracque, désigné comme rapporteur, *vient de « plancher » devant* l'Assemblée plénière de cette institution, durant deux jours (9 et *10 mai*), sur ce sujet qui concerne quelque six millions de Français — on ne compte pas les militaires, les femmes et les enfants mineurs qui taquinent le goujon, les protecteurs de la nature, voire les promeneurs. Du rapport qui rappelle, avec précision, l'essentiel de ce que tout chasseur ou pêcheur sait, doit connaître ou au moins soupçonner — les responsables de la pêche et de la chasse dans notre pays s'emploient à le faire savoir depuis des années, — il *convient de retenir quelques idées* maîtresses et des suggestions.

Les idées maîtresses d'abord. La chasse et la pêche se pratiquent en milieu naturel, les zônes rurales sont donc avant tout concernées. Comme les chasseurs et les pêcheurs sont de *moins en moins les seuls à évoluer* dans le patrimoine commun, il convient plus que jamais d'harmoniser *leurs activités avec celles* des autres activités humaines. De la même façon, ces activités doivent s'harmoniser avec l'indispensable protection de la nature pour aboutir à un *« équilibre écologique satisfaisant »*.

*En ce qui concerne particulière*ment la chasse, M. Bracque rappelle le rôle de gestionnaire obligatoire du chasseur vis-à-vis de la faune. *Il suggère* l'interdiction de la chevrotine et de sa vente (1), demande que l'on achève d'un coup de carabine l'animal aux abois dans une chasse à courre — la tradition veut qu'on le serve à la dague — et réclame le *« droit d'asile » pour l'animal pour*suivi quand il se réfugie chez un particulier, — en fait le droit de suite *n'existe pas. Concernant la faune* toujours, le rapporteur demande que *l'on repeuple en gibier naturel les* territoires. Comme on le comprend !

A propos de la gestion cynégétique du patrimoine, notons, entre *autres suggestions déjà maintes fois* évoquées, l'extension des groupements d'intérêt cynégétique, la créa*tion d'une cellule dite « de prospec*tions opérationnelles » auprès du Conseil national de la chasse et de la *faune sauvage et l'introduction* du *sylvilagus*, le lapin américain (*le Monde* du 4 avril). Dans le domaine de l'organisation administrative, *plusieurs suggestions avan*cées sont déjà appliquées dans la majorité des chasses agréées. Rete*nons l'idée maintes fois évoquées* d'un plan de chasse applicable au sanglier, quand il est en baisse très accentué, et le remembrement cynégétique des enclaves.

Ecologiquement enfin, M. Bracque demande l'élaboration d'une *carte de définition des zones* humides. Sur le plan de la culture, le rapporteur se prononce pour le maintien des haies, refuge naturel du petit gibier et les précautions à prendre mécaniquement sur le matériel de moissons pour que les ani*maux ne soient pas écrasés par leurs* engins. Autant de préoccupations évoquées depuis des années par les chasseurs à chaque fois qu'ils rencontrent les représentants des agriculteurs.

En ce qui concerne la pêche, le Conseil économique et social commente favorablement le texte du projet de loi, actuellement en cours de discussion au Parlement (*le Monde* des 20 février et 28 mai 1983).

C. L.

(1) Ce qui est déjà le cas, sauf pour le sanglier en battue collective et à titre provisoire, dans les départements méridionaux comportant territoires de maquis et de garrigues (*J.O.* du 14 janvier 1984).

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Clotilde et Didier BOURDELIN sont heureux d'annoncer l'arrivée chez eux de

Anne,
née le 7 septembre 1982.
Les Presles 1, Saint-Pantaléon,
71400 Autun.

— Me Philippe LETTE et Mme, née Chantal JEANCLOS-DARCY, Alexander et Eléonore, ont la joie d'annoncer la naissance de

Arthur,
le 25 avril 1984.
52, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
27, avenue McNider,
Montréal (Canada).

— Pierre et Virginie SERVAN-SCHREIBER ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Elise,
née le 24 avril, à Paris.
45, rue Linois,
75015 Paris.

Décès

— *On nous prie d'annoncer le décès* de

Mme Paul CLÉMENT,
née Madeleine Dendix,

qui s'est endormie dans le Seigneur, le mercredi 9 mai, à Paris, à l'âge de soixante-treize ans.

Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, à Paris-4e, vendredi 11 mai, à 8 h 30.

La messe d'inhumation aura lieu en l'église de Champagnac-la-Noaille (Corrèze), le samedi 12 mai, à 11 heures.

— Mme Jean Cohen,
Les familles Cohen, Devienne, Hinerschid, Mayer,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean COHEN,

survenu le 7 mai 1984, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 11 mai 1984, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse (porte principale).

— Le docteur et Mme Jean-Marc Cornil
et leurs enfants,
Le professeur
et Mme Edmond Louchet
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-François Cornil
et leurs enfants,
Et les familles, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Veuve Lucien CORNIL,
née Suzanne Viallar,

survenu le 4 mai 1984, à Marseille.

Le service religieux a été célébré dans l'intimité en l'église d'Abrest (Allier), le 7 mai 1984.

367, avenue du Prado,
13008 Marseille.
27, rue Frédéric-Chevillon,
13001 Marseille.
5, rue d'Alleray,
75015 Paris.

— Grenoble. Oran.

Mme Roger Delaubert,
Ses enfants,
Ses *petits-enfants*,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 8 mai 1984 de

M. Roger DELAUBERT,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques.

Les obsèques auront lieu le vendredi 11 mai, à 16 h 15, au cimetière de Saint-Pierre-de-Commiers (Isère).

Cet avis tient lieu de faire part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jean GOBERT,
conservateur des eaux et forêts E.R.,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 9 mai 1984.

De la part de
Mme Jean Gobert,

de ses enfants
Claude Gobert,
Chantal Gobert,
Jean-Loup Gobert,

de ses petits-enfants
Frédéric et Philippe Lapeze,
Laurence et Alexandre Gobert,
et de *toute sa famille*.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, selon la volonté du *défunt*.
Cet avis tient lieu de faire part.

— Mme Berthe Griguer,
ses enfants,
petits-enfants,
familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Maurice GRIGUER,
agent supérieur honoraire
du ministère des finances,
secrétaire-greffier en chef
des juridictions françaises au Maroc
de 1927 à 1964,

survenu le 6 mai 1984.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
21, rue d'Oslo,
Strasbourg.

— Jean-Michel Vinay,
son fils,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Fanny HAGUENAUER,
dite Sonia Hennequin,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 4 mai 1984, après une longue et douloureuse maladie.

Selon les volontés de la défunte, les obsèques ont eu lieu le 9 mai 1984, dans *la plus stricte intimité*.

8 *bis*, boulevard de Courcelles,
75017 Paris.
17, place des Vosges,
75004 Paris.

— **Jacqueline LEMERY**

est décédée le 6 mai 1984, à Nevers.

Selon son désir, sa *famille et ses amis* se réuniront pour une prière avant l'incinération, le 11 mai 1984, à 9 h 30, au cimetière de la Guillotière, avenue Berthelot, à Lyon.

— Mme Pierre Marcel Maysounave,
Pierre *Henri* Maysounave,
Pascal et Caterina Maysounave,
Leur fils Pierre,
Marie Hélène Maysounave,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre Marcel MAYSOUNAVE,
inspecteur général honoraire
de l'*Education nationale*,
agrégé de lettres,
ancien élève
de l'Ecole *normale* supérieure,
ancien pensionnaire
de la Fondation Thiers,
survenu le 31 mars 1984, à la suite d'une longue maladie.

*Les obsèques ont eu lieu dans l'inti*mité familiale en Béarn.

Un office sera célébré le 18 mai, à 18 h 30, en l'église Saint-André-de-l'Europe, 24 *bis*, rue de Léningrad, 75008 Paris.
65, rue d'Amsterdam,
75008 Paris.
41, rue de Verneuil,
75007 Paris.

— *M. et Mme Jean-Pierre Morel*,
M. le pasteur et Mme Philippe Morel,
M. le pasteur et Mme Jean Seigneur,
M. et Mme François Morel,
M. et Mme Etienne Morel,
leurs enfants et *petits-enfants*,
Mlle Jacqueline Mayniel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Elie MOREL,
née Marguerite Mayniel,

rappelée à Dieu le 25 avril 1984, dans sa quatre-vingt-dixième année.

— Mme Maurice Rozan de Mazilly,
Le docteur et Mme Guy Ebrard,
Jean-Claude, Francis, *Françoise*,
Jean-Philippe Ebrard,
Mme Georges Ebrard,
Les familles Eudeline, Maraux, Potel,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice
ROZAN de MAZILLY,
industriel,
grand mutilé de guerre,
officier de *la Légion* d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
président-fondateur du chocolat Rozan,
ancien gérant-fondateur
de la société d'exploitation
du chocolat Lindt *en France*,
président d'honneur
du chocolat Meunier,

survenu, muni des sacrements de l'Eglise, *le 5 mai 1984*, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité *familiale*, le 9 mai 1984, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Asnières.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, avenue du Maréchal-Lyautey,
75016 Paris.
« La Prairie », Idron,
64320 Bizanos.

— Les familles Touitou, Barbe, Maimoun, Rapin, Amsellem,
Ses parents et ses milliers d'amis,
unis dans la douleur, nous prient d'annoncer le décès de

Hubert TOUITOU,

mort au printemps 1984, d'un myélome (maladie dite de Kahler).

Remerciements

— Le docteur et Mme Roger Besnainou (Beauvais),
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Viviane Besnainou (Tunis),
ses enfants, ses petits-enfants,
Très touchés par les marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées, lors du décès de leur chère

Mme Suzanne BESNAINOU,
née Tebeka,

remercient de tout cœur tous ceux qui, *par leurs messages*, se *sont associés* à leur peine.

Anniversaires

— Il y a cinq ans disparaissait le

docteur *Paul STROUZER*,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé.

— A l'occasion du troisième anniversaire du décès de

Mme Dyna ZLOTKIN,

sa famille et ses amis se *réuniront*, le dimanche 13 mai 1984, pour se recueillir sur sa tombe.

Rassemblement à 11 heures, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

Communications diverses

— Les legs destinés à Or Ha'Hayim (institution de deux mille élèves internes à Bnei-Brak Israël) sont exempts de tous droits de succession. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Association Or. Ha'Hayim, 3, rue *Richer*, 75009 Paris. Tél. : 246-48-37, le matin, demander Mme S. Dahan ou M. J. Charbit. Documentation spéciale *« Legs » sur* demande.

Distinction

— L'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (AJPAE) a décerné son prix Icare 1984, à l'association Aviation sans frontières. Cette organisation a pour but, depuis sa création, en 1980, d'assurer l'acheminement aérien du produit des collectes organisées en faveur des populations en difficulté.

Soutenances de thèses

— Université Paris-III, lundi 14 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Charles Bachat : « L'univers intellectuel, imaginaire et romanesque de Joe Bousquet ».

— Université Paris-V, mardi 15 mai, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Eric Plaisance : « L'école maternelle en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale ».

LE GUIDE DU VISITEUR SPECIAL SICOB 84

– BANQUE – COLLECTIVITE LOCALE – COMMERCE – DISTRIBUTION –
– DROIT – ECONOMIE – ENSEIGNEMENT – SANTE –

Informer autrement

Toutes les entreprises sont aujourd'hui *concernées* par l'informatique. Si les spécialistes ne rencontrent aucun problème, les nouveaux utilisateurs, par contre, se posent des questions : en particulier comment s'y retrouver dans le foisonnement des matériels et des logiciels ?

Pour ces nouveaux venus, il fallait créer des moyens d'information inédits, où la technique cède le pas aux applications, où les utilisateurs expérimentés puissent faire partager leurs expériences.

C'est ce que propose SPECIAL-SICOB, la nouvelle session de printemps du SICOB consacrée aux ordinateurs, petits ou moyens, et aux programmes ou logiciels (14-19 mai au CNIT à la Défense).

Au *quatrième niveau de l'exposition*, des pavillons regroupés sous le nom de SICOB INFO accueilleront douze secteurs d'activité professionnelle.

Au cours d'entretiens de dix à vingt *minutes*, les visiteurs pourront y recevoir les conseils de spécialistes indépendants appartenant à leurs propres instances professionnelles fédératives ou syndicales.

Pour ces spécialistes, il ne s'agira pas d'orienter les acheteurs vers tel ou tel matériel, mais plutôt de conseiller utilement sur les méthodes à suivre pour une insertion réussie de l'informatique dans l'entreprise.

Pour garantir le sérieux et l'objectivité de SICOB INFO, les consultants se sont engagés à respecter une charte qui définit clairement l'esprit de ce nouveau service : ils devront respecter une totale neutralité vis-à-vis des exposants et fournir une information objective et utile.

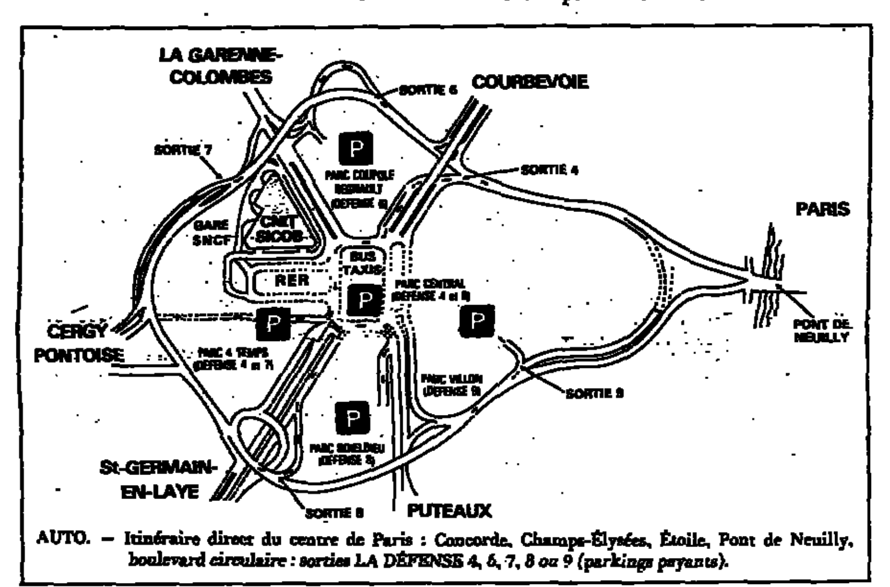
Pour illustrer cette consultation, les visiteurs trouveront sur les modules deux formes de documentation :

– Une information se rapportant à chaque branche *professionnelle*, et en particulier une fiche technique standard : elle définira les points-clés susceptibles d'intéresser toute personne se présentant sur le stand,

– Des brochures *commerciales* présentant une large gamme des marques et produits correspondant aux besoins de chaque catégorie de visiteurs.

Pour compléter ce service, les visi*teurs disposeront d'une aide supplémen*taire : le catalogue Vidéotex de l'exposition en libre service. Vingt-huit terminaux MINITEL répartis sur l'ensemble du Salon permettront une re*cherche par mots-clés sur la totalité des* matériels et logiciels présents à SPECIAL-SICOB.

L'Association pour le développement de l'informatique juridique (ADIJ), le Centre de productivité des transports (CPT), l'Ordre des experts-comptables et la Fédération nationale des syndicats *d'exploitants agricoles (FNSEA) ont* déjà confirmé leur participation à SICOB INFO.



AUTO. – Itinéraire direct du centre de Paris : Concorde, Champs-Élysées, Étoile, Pont de Neuilly, boulevard *circulaire : sorties LA DÉFENSE 4, 6, 7, 8 ou 9 (parkings payants).*

SICOB INFO

Niveau 4 du CNIT, zone AB

Secteurs d'activité représentés :

AGRICULTURE
ARCHITECTURE
COLLECTIVITÉS LOCALES
COMMERCE
COMPTABILITÉ
DROIT
HOTELLERIE-RESTAURATION
IMMOBILIER
SANTÉ
TRANSPORT
FORMATION
PME-PMI

Un salon pour les utilisateurs professionnels

Cette exposition trouve son origine dans la *volonté de la profession informatique* de créer un événement représentatif de la croissance de certains marchés comme l'ordinateur personnel ou les logiciels standards.

Le Salon comprendra ainsi deux volets distincts :

– la *première* Exposition internationale de mini-micro informatique, aux niveaux 3 et 4 ;

– la deuxième Exposition internationale de progiciels, aux niveaux 4 et 5.

Plus de 430 exposants ont confirmé *leur participation à ce qui s'annonce* d'ores et déjà comme l'événement de l'année informatique 1984.

L'informatique à la carte

Le visiteur-type attendu à SPECIAL-SICOB est un utilisateur de l'informatique dans un environnement professionnel où il exerce des responsabilités. Il est *donc décideur dans une grande entre*prise, dirigeant d'une PMI, membre d'une profession libérale, commerçant ou même artisan.

Pour lui, matériels et logiciels sont *étroitement complémentaires. S'il choi*sit un ordinateur, c'est aussi en fonction de la bibliothèque de programmes disponibles.

Réussir ensemble

D'où l'originalité de SPECIAL-SICOB, la seule exposition en France à rassem*bler sur une aussi vaste échelle :*

– les fabricants et les importateurs d'ordinateurs ;
– les éditeurs et les distributeurs de logiciels ;
– les sociétés d'ingénierie en informatique ;
– *les boutiques et les revendeurs spé*cialisés ;
– les clubs d'utilisateurs.

Enfin, le grand public ne sera pas oublié puisque les deux derniers jours lui seront réservés (18 et 19 mai).

Parmi les nombreux soutiens dont bénéficiera SPECIAL-SICOB, il faut citer : le ministère de l'éducation nationale, *le ministère du temps libre*, l'agence de l'informatique, la direction générale des télécommunications (ministère des PTT), l'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), *le Centre d'Information des* Utilisateurs de progiciels (CXP), les syndicats professionnels comme le SFIB, le SNIMABI et SYNTEC INFORMATIQUE.

SPECIAL-SICOB

14-19 MAI 1984

CNIT PARIS-LA DEFENSE

« Spécial-Sicob » réunira deux manifestations :

– la 1re Exposition internationale de mini et micro-informatique,
– la 2e Exposition internationale de progiciels.

● *Du 14 au 17 mai* : entrée sur présentation d'une carte d'invitation ou paiement d'un droit d'entrée de 50 F.

● Du 18 au 19 mai : ouverture de l'exposition au grand public. (Droit d'entrée 15 F.) Les cartes d'invitation pourront être utilisées pendant ces deux journées.

Moyens d'accès :

RER : Station la Défense (ligne A : *Boissy-Saint-Léger* - Marne-la-Vallée, Saint-Germain-en- Laye).

TRAIN : Paris (gare Saint-Lazare), Saint-Cloud - Versailles (gare de la Défense).

BUS : *Ligne 73 (gare d'Orsay - La* Défense), ligne 174 (Saint-Denis - la Défense).

AUTO : boulevard circulaire, sorties la Défense 5, 6, 7, 8 ou 9 (parkings payants).

SERVICE DE PRESSE :
niveau 3, zone A.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL :
niveau 3, zone B.

Spécial-Sicob : un Sicob très spécial

Du 14 au 19 mai aura lieu au CNIT un *événement* d'une portée exceptionnelle : une nouvelle session du SICOB uniquement consacrée à la mini, à la micro-informatique, et au logiciel.

Une manifestation de plus sur un sujet connu ? *Il est vrai que la croissance* exponentielle du marché de la micro a généré un certain nombre d'expositions plus ou moins heureuses. Il est vrai aussi qu'en France seulement il existe *plus de cent Salons qui sollicitent la* présence des constructeurs.

Et pourtant :

– Il n'y a pas, en dehors du SICOB, de manifestations d'audience nationale sinon européenne sur l'informatique où toutes les marques présentes sur le marché français soient représentées ; ce n'est le cas pour aucune des expositions connues à ce jour. Il y aura *plus de quatre cent trente expo*sants à SPÉCIAL-SICOB.

– Pour les utilisateurs à la recherche d'un équipement, le choix d'un logiciel est essentiel. Or les fabricants *d'ordinateurs, les sociétés d'ingénie*rie informatique et les éditeurs de progiciels n'avaient pas encore de Salon pour présenter ensemble leurs réalisations. SPÉCIAL-SICOB sera la première manifestation à réunir en un même lieu tous les matériels et tous les logiciels disponibles en France.

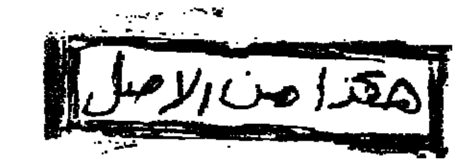
– La profession de revendeur de logiciels ou de *matériels est appelée* à connaître un développement considérable. La plupart des constructeurs leur confient aujourd'hui la vente des produits de grande diffusion. *Distributeurs, revendeurs, fran*chisés, boutiques indépendantes, ont besoin de se faire connaitre, mais doivent pour réussir atteindre un large public. C'est ce que leur apporte*ra* SPÉCIAL-SICOB.

Autrement dit, dès sa première édition, SPÉCIAL-SICOB a l'ambition d'être une exposition originale et utile.

Plus de cinquante mille visiteurs sont attendus, et si les deux dernières journées sont ouvertes au grand public, il *n'en reste pas moins* que SPÉCIAL-SICOB s'adresse en priorité aux utilisateurs dans les entreprises.

L'informatique y sera bientôt un outil de travail aussi banal que le télé*phone. Les enjeux sont considérables, et* des mutations se préparent, qui vont révolutionner les méthodes de travail traditionnelles des cadres, des professions libérales et, d'une manière générale, de *tous* les « travailleurs du savoir ».

Ces mutations, il faut les préparer dès maintenant. C'est pourquoi un nouveau lieu de rencontre et d'information est né, radicalement différent : SPÉCIAL-SICOB, un SICOB très *spécial*.



Sept secteurs à la loupe

Ce guide du Spécial-SICOB a été spécialement conçu à l'intention des lecteurs du *Monde*. Il propose sept plans de visite intéressant chacun des secteurs professionnels suivants : l'administration et les collectivités locales, la banque, le commerce et la distribution, le droit, l'économie et les finances, l'enseignement et la santé.

Il a été réalisé à partir des informations recueillies auprès des exposants et devrait permettre aux visiteurs concernés de gagner un temps précieux lors de leur visite.

Toutefois, il n'a pas été possible de présenter tous les matériels d'usage courant ne relevant pas directement d'une des activités retenues. Pour compléter son information, le visiteur pourra se reporter au catalogue officiel du Spécial-SICOB ou au service d'information Vidéotex en libre-service (vingt-huit terminaux Minitel sont répartis sur l'ensemble du Salon).

Le plan du niveau 3 est en page 4 de ce guide, celui du niveau 4 en page 5 et celui du niveau 5 en page 8.

Administration collectivités locales

Gestion de collectivités locales

BIRDY'S *(4 B 220)*
ÉGALITÉ : logiciel de comptabilité (M11. communes de moins de 10 000 habitants) et gestion des listes électorales.

BURROUGHS *(3 D 402)*
MAIRIE : matrices multiplans spécialement orientées mairie, logiciels mairie sous prologue, logiciels mairie CMS (comptabilité budgétaire, paye, élections) (B 20, B 95).

CANON *(3 E 532/533)*
MAIRIE : gestion des communes de moins de 10 000 habitants (CANON AS 100).

FINSIEL *(5 A 106)*
ASCOT : résoud les problèmes de gestion des secteurs les plus complexes de l'administration communale.

FORUM INTERNATIONAL *(3 D 442)*.
FORUM 2 : gestion de mairie, listes électorales, gestion de coopératives, comptabilité M9 et M11.

MAI FRANCE *(3 E 507)*
HLM : gestion des sociétés et offices d'HLM.

NCR *(3 B 201/202)*
GESTION MAIRIES : traitement du personnel, comptabilité budgétaire, élections, emprunts et listes d'état civil (I.9300).

PLESSEY MICROSYSTEMS *(3 E 548)*
SYSTÈME 19 : système de gestion administrative pour collectivités locales et leurs annexes.

VICTOR *(3 A 114)*
MAIRIE : gestion complète d'une mairie, paie, comptabilité M11 M12, listes électorales (Victor S1).
SERI MAIRIE : *gestion complète* d'une mairie jusqu'à 50 000 habitants, comptabilité M11 M12, élections, etc. (VICTOR S1).
SADIMO MAIRIE : comptabilité et *paie pour mairie* (VICTOR S1).

Gestion publique

ARGOS *(5 D 408)*
ARGOS PUBLIC II : progiciel de comptabilité publique : suivi des autorisations de programmes et crédits de *paiement, mandatement et gestion* des marchés (INTERTECHNIQUE IN 2000).

DPR *(5 A 155)*
MARCHE DPR : gestion financière des marchés *entre l'État et les entreprises* ou entre les entreprises. Sortie des états prévisionnels des échéanciers financiers mensuels par numéro de marché, par tranche, par lot, etc. Gestion des marchés avec divers types d'archivages (IBM, VICTOR SIRIUS).

G. CAM *(4 A 100)*
ÉPICÉE : système automatisé de gestion financière et comptable destiné aux Établissements publics, en temps réel, en application de l'instruction M9 de la comptabilité publique et des règles du nouveau plan comptable. (INTERTECHNIQUE : IN 200, 5000 - BULL : Mini 6).

G. CAM *(4 A 100)*
EPARAY : *paye et gestion des agents* des Établissements publics, en temps réel (Micromega 32 de THOMSON, Mini 6 de BULL).

G. CAM *(4 A 100)*
MICRO-M : produit de comptabilité budgétaire et générale M9. Application du nouveau plan comptable, sur micro-ordinateur, destiné aux Établissements publics (Micromega 32 de THOMSON).

MAI FRANCE *(3 E 507)*
Comptabilité administrative (CPIM) : comptabilité budgétaire (engagements, dégagements, mandatement), gestion par centre budgétaire, comptabilité analytique et générale, paie (MAI).

Vidéotex

CIT ALCATEL *(3 D 405)*
TERMINAUX PERSONNELS D'INFORMATION TELIC-ALCATEL : pour *interrogation de banques de* données (Minitel 1 : Alcatel 250, Minitel 251).

G. CAM *(4 A 100)*
GVF (Guide vidéotex des formalités) : guide des démarches pratiques et administratives interrogeables en vidéotex (CENTRE SERVEUR G. CAM).
SOPHIE : système d'information et de communication en vidéotex à usage *professionnel ou grand public* (MINI 6 de BULL).

STERIA *(5 B 233)*
VIDEOPAC : gamme de serveurs vidéotex sur laquelle sont implantés les *produits* : DIALPAC (*annuaire électronique*), INFOPAC (accès documentaire), MAILPAC (messagerie électronique), ARPAC (accès hiérarchique), NEWPAC (journal cyclique) (BULL MINI 6, VAX de Digital Equipement).

VIATEL *(5 C 322)*
DRT LIMOGES : informations sur les produits des boutiques Télécom, application de gestion des commandes.
CIVIC CONFLANS : informations sur la municipalité, les loisirs, les sports.

Divers

CERG *(5 B 206)*
CERG MICROTHERMIQUE : méthode 5000, méthode CSTB de diagnostic thermique, rendement de *combustion, calcul de coefficient* C et C1 (IBM PC, BFM 186, IBM XT).

BURROUGHS *(3 D 402)*
PROMUT (ligne d'activités mutuelles) : progiciel en temps réel destiné aux organismes mutualistes : gestion des multiples activités d'un organisme mutualiste (B 20).

BUREAU D'ÉTUDES BATIMENT *(5 E 505)*
LOGICIELS THERMIQUES :
– Diagnostics thermiques : diagnostic pavillonnaire, *tertiaire, collectif* ;
– Calculs thermiques : coefficients Tau - K - G et G1 - B ; déperditions - radiateurs - devis tous corps d'état ;
– Hydraulique : réseaux de distribution - équilibrages planchers chauffants, pompes à chaleur (Hewlett-Packard).

SCORE INFORMATIQUE *(5 B 239)*
SCORE-DOC : gestion documentaire, *édition d'un bulletin*, recherche sélective à partir de mots-clés. (Victor S1).

STERIC *(5 B 233)*
MICRO-STELLA : annuaire électronique interne permettant de retrouver facilement un correspondant, de ne pas le confondre avec un homonyme, de ne pas déranger inutilement ses *collaborateurs, de laisser des instructions* en son absence, etc. (Micro SYKES).

SAS INSTITUTE *(5 D 428)*
SAS, SAS/ETS : analyses statistiques de l'INSEE, de la direction de la prévision, recherche en sociologie, recensement (dépouillement).

PROCEP-COMMODORE *(3 A 108)*
CORREL 1 : traitement d'enquêtes, dépouillement de questionnaires, *étude de marché*, sondage d'opinion. Tris à plat, tris croisés, histogrammes. Présentation sous forme de tableaux de contingence (COMMODORE 8001 ET 8002). BIBLIO 8000 : gestion de fichier bibliographique permettant de gérer un fichier biblio*graphique personnalisé comptant* jusqu'à 7 000 fiches sur une seule disquette. Fonction : recherche de fiches, modification des journaux et des mots-clés, mise à jour des tables de tris, confection d'une liste bibliographique (COMMODORE 8002).

THOMSON CFS *(3 F 600)*
MEDICIS : progiciel de gestion bibliothéconomique pour les bibliothèques *et la vente de documentation.*

Banque

Gestion bancaire

BURROUGHS *(3 D 402)*
SIBANK : gestion domestique de banque française.

CERG FINANCE *(5 A 108)*
CERG BANQUE : compte d'exploitation banque/entreprise, rentabilité d'un compte client pour la banque.
CERG CONNEXION : intégration des *informations bancaires par téléenregistrement dans Cerg-Valeur* (IBM XT).

SG2 *(5 F 614)*
SPRINT : système pour le recouvre*ment interémetteur de cartes. Assure* les opérations de calcul de commissions et de précompensation (IBM 43 XX).

SITB *(5 C 324)*
SITBI : ensemble de logiciels interactifs pour les traitements d'opérations *bancaires*. Gestion base clients, comptabilité, caisse, gestion automatique du département étranger-trésorerie (IBM 38).
GICA : progiciel temps réel pour le *traitement des opérations bancaires* en agences, tant au guichet qu'en *arrière-guichet. Saisie d'opérations* classiques au guichet, position minute. Édition immédiate d'avis à la clientèle, génération automatique des écritures comptables, gestion d'écritures *provisoires* (PHILIPS PTS 6000).

STERIA *(5 B 233)*
STERIA TRÉSORERIE FRANCS : gestion de trésorerie. Suivi en valeur, contrôle bancaire et analyse *budgétaire*, gestion des crédits et des dépôts, gestion du portefeuille et de l'escompte en *compte*, optimisation des décisions, gestion réseaux bancaires, budget de trésorerie.

YREL *(3 C 331)*
MARCEAC : système de calcul des *marges actuarielles – multi-dossiers*. – tenue automatique de la comptabilité liée aux charges de personnel (HERCULE 200).
RECOB : calcul et gestion prévision*nelle des résultats financiers d'une* banque dans le cadre de la commission de contrôle des banques (réescompte bancaire). Permet de saisir tous les événements concernant les *opérations bancaires, gère conjointement* une comptabilité des capitaux engagés permettant tous les contrôles avec la comptabilité générale (HERCULE 200).
COMPTABILITÉ HYPOTHÉCAIRE : gestion du *fichier clients, calculs et* stockage des plans d'amortissement, prêt dénonciable, état des rentrées *prévisionnelles, balance en fin de* mois sur les capitaux, par département, par type de prêts, gestion des impayés – décompte par situation, – interrogation et édition de tous les plans et historiques des comptes (COMPUTERAUTOMATION 4/90).

Gestion de compte

CULLINET *(5 F 600)*
IDMS/R : gestion de données et développement d'applications pour la gestion transactionnelle des comptes et la gestion de la banque.

SAS INSTITUTE *(5 D 428)*
SAS, SAS/ETS : analyse des dossiers *clients, étude du risque (crédit Scoting)*, actuariat, détermination d'une nouvelle police, ou d'un nouveau type de prestations.

SG2 *(5 F 614)*
PROBANK : fichier client, espèces dépôts, comptabilité, effets de commerce, aller-retour, compensation, trésorerie change, prêts amortissables, suivi des engagements, titre Sicav-FCP, statistique déclarations.

Gestion de crédit

CINA *(5 C 311)*
MICROBAIL : crédit-bail mobilier, saisie contrôlée des contrats, calculs des taux, etc. (IBM PC).

SYSPAC *(5 C 338)*
SALOMON VERDICT : acceptation automatique des dossiers de crédit à faible risque, aiguillage vers un crédit-man des autres dossiers, munis de scores facilitant la décision.

YREL *(3 C 331)*
INCREMAN : *gestion des crédits internationaux en temps réel et en* mode conversationnel. Permet de savoir tous les événements de la vie d'un crédit international mono ou multidevises et fournit les éditions nécessaires à la gestion du contrat *ainsi que de nombreuses statistiques* financières.

Gestion de portefeuille

ANSWARE DIFFUSION *(3 D 440)*
PORTEFEUILLE BOURSIER : mémorise les titres, les opérations effec*tuées, et propose des calculs d'aide à* la décision concernant la gestion du portefeuille (*THOMSON TO 7*).

FINSIEL *(5 A 106)*
TITOLI : automatisation complète du service « titres » d'une banque.

SITB *(5 C 332)*
GESICA : gestion de SICAB et de fonds communs de placement. Suivi du portefeuille titres et devises avec gestion d'un fichier valeurs et enregistrement des opérations concernant le portefeuille. Calcul de la valeur liquidative de la part et de ses différents composants. Traitement des *émissions et des rachats de parts et* suivi du nombre total de parts (IBM série 1).

VIATEL *(5 C 332)*
CRÉDIT LYONNAIS : applications interactives concernant la gestion des comptes d'un portefeuille de valeurs mobilières (MICROBASE)

Divers

***COMPAGNIE GÉNÉRALE* D'INFORMATIQUE** *(5 B 242)*
Logiciels bancaires paramétrés.

CHAUVIN YA *(3 E 520)*
KIBE : nettoyage et évaluation des bandes magnétiques digitales d'ordinateur (type 604).

DPR *(5 A 155)*
I T TELEX : réception en back ground, émission des messages gérés par file d'attente, gestion des journaux d'émission et de réception avec ou sans codes confidentiels, gestion d'un *annuaire télex.*

FINANCE ET COMMUNICATION *(5 A 123)*
FINATEL : service télématique financier permettant la liaison directe des clients avec leur(s) banque(s) au moyen d'un terminal Vidéotex *téléimprimeur ou micro-ordinateur* relié au centre serveur STTB.
FINATEL BANQUE : destiné aux clients des banques pour la consultation des informations bancaires (*solde de comptes*, historique, etc.).
FINATEL ENTREPRISE : destiné aux grandes entreprises pour la centralisation multibanques de mouvements, de stockage, et la distribution d'infor*mations.*

FORUM INTERNATIONAL *(3 D 442)*
FORUM 2 : connexion de périphériques « bancaires » ; lecteur de badge, lecteur postmarqueur de chèques, etc.

(Publicité)

INFOGRAPH *(4 A 104)*
SHARENET-X/SHARENET-S : réseau local micro-ordinateur permettant le partage de ressources ou fichiers (DATA-FLEX).

INFOLOGIE *(3 F 651)*
RÉSEAU LOCAL CASSIOPÉE : gestion des candidatures, gestion du personnel.

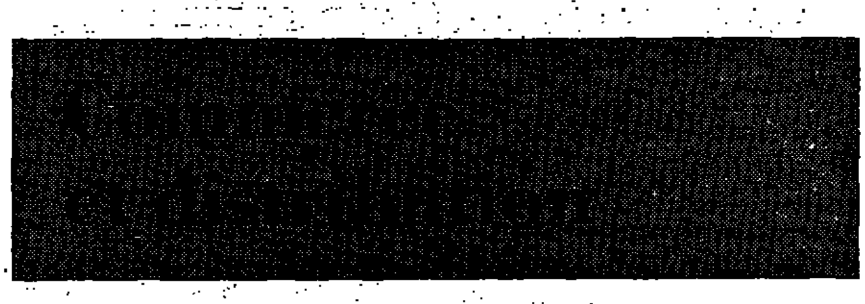
NCR *(3 B 201-202)*
RIGA : gestion et surveillance de guichets automates bancaires NCR 1780/5080.

SOS BUREAUTIQUE *(3 B 234)*
VISIOTEXTE IBM-COMPOCARTE : CMC7 (fabrication et édition des chéquiers CMC7), gestion de compte sur Visiotexte.

SPERRY *(5 F 612)*
SPERRYLINK : système de bureautique intégrée comportant traitement de texte, courrier électronique, assistance aux travaux administratifs, classement électronique, accès aux fichiers informatiques (UTS 42).

STERIA *(5 B 233)*
MICRO STELEX : calcul automatique des clés télégraphiques bancaires, utilisé lors de transferts de fonds par télex, pour lesquels les clés ou chiffres repères sont garantie d'authenticité des informations transmises.
STERIA TRÉSORERIE DEVISES : gestion de trésorerie, trésorerie devises et risques de change. Suivi de *toutes les opérations constitutives du* risque de change, de son apurement et de sa couverture, analyse de l'encours en devises, de la position nette, des couvertures et des écarts, opérations au comptant, contrats en terme, etc.
STEMAN : automatisation de l'activité change manuel. Système permettant l'automatisation des opérations de change manuel. Outil de gestion *autonome s'adaptant à des environne*ments comportant un ou plusieurs guichets (MICRAL R2 E).

VIATEL *(5 C 332)*
CHÈQUES POSTAUX : applications cartes à mémoire (MICROBASE).



Gestion commerciale générale

BIRDY'S *(4 B 220)*
GRASSE : logiciel de gestion de magasins.

BURROUGHS *(3 D 402)*
GESTION POINTS DE VENTE : achats, tarifs, étiquettes, résultats et analyse des ventes, stocks, comptabilité et paie (B 20).

CANON *(3 B 532-533)*
GRASSE : gestion des magasins : familles, sous-familles, références stocks fournisseurs, commandes, livraisons, caisses (CANON AS 100).

CONO *(5 E 512)*
FAST 5280 : gestion des fichiers clients et articles, établissement des devis, bons de livraison, factures, relevés de factures, gestion des ventes, tenue des stocks, tenue des comptes clients (IBM 5280).
FAST PORTAL : gestion des fichiers clients et articles, facturation, gestion des ventes, édition des relevés de factures et des traites (PORTAL).

CEIGEI *(4 A 130)*
CG-COM : saisies bons de livraison, saisie bons de commandes, facturation, échéancier, encours client, gestion des factures payées et impayées, lettre de relance, journal des ventes, gestion des stocks (SANCO/SANYO, IBM PC ST, DIGITAL EQUIPMENT).

CERG *(5 B 206)*
CERG GESTION : gestion intégrée d'entreprise (négoce, commerce, production, paie...) (PDP 11, VAX de Digital).

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE *(5 B 242)*
SYSTÈME CRAC : gestion des contacts commerciaux et d'aide au management des forces de vente pour constituer et maîtriser la banque de données marketing de l'entreprise, assurer le suivi dynamique des prospects, organiser et manager la force de vente (IBM PC).

CSM SOGEDAC *(3 D 413)*
GANGO : gestion commerciale et comptable, saisie des commandes, édition des commandes, BL facturation, mise à jour des comptes, édition des relances, tenue des stocks, comptabilité générale, analytique, budgétaire (GANCO, CANON AS 100 couleur).

DECIS *(5 A 124)*
GESCOM : système complet de gestion commerciale fournisseurs, clients, *stock, commandes, facturation, repré*sentants, règlements, échéanciers, interface comptable (SORD M 68).

DELTASOFT *(5 A 143)*
VERSAFORM : gestion de données, ouverte à la plupart des applications de gestion (commandes, facturation, stock, paie, etc.) entièrement définissable.

DIF ELECTRONIC *(3 D 460)*
PRODIF : gestion commerciale intégrée *de la commande aux statistiques*, bons de livraison, factures directes ou différées, gestion de stock, du tarif, des clients, des représentants, journal des ventes, des règlements, échéanciers, statistiques (APPLE III, IBM PC-XT).

DPR *(5 A 155)*
FACTUR 1. DPR : facturation, devis, bons de livraison, etc. : gestion d'un fichier produit et/ou fichier client pour l'*établissement de* factures, devis, bons de livraison, avoirs, proforma, etc. : archivage des devis, factures, etc., *sur disquettes pour rappel*, sommation en fin de mois, etc. (APPLE II, IBM, VICTOR, SIRIUS S1).

EREL *(5 D 426)*
BUSITOP : gestion commerciale : gestion des commandes, tenue des stocks, facturation immédiate ou différée, journal des ventes, reports en comptabilité, états de sortie et statistiques paramétrables par l'utilisateur (IBM PC-XT).

EUROTRON *(3 D 454)*
EUROGEST : gestion commerciale intégrée des stocks, commande, réception, livraison, facturation, devis, avec fichiers clients, fournisseurs ; gestion des reliquats et réservés, statistiques des ventes. Interfaçage avec la comptabilité EUROCOMPTA (VICTOR S 1).

FINSIEL *(5 A 106)*
SAICOM : progiciel destiné aux PME commerciales proposant un ensemble de modules qui couvre les principaux aspects de la gestion.

GEPSI *(3 D 400)*
GESCOM : logiciel de gestion (facturation, stocks, commandes fournisseurs, représentants, échéanciers, comptabilité (SORD, M 23, M 68, M 243 EX).

GO INTERNATIONAL *(3 F 655)*
GO NEGOCE : gestion livraison, facturation et comptabilité d'une entreprise de négoce (MICRAL 90-20, MICRAL 90-50, IBM PC, IBM PC-XT, DEC RAINBOW, WANG V8).

HUA *(5 B 224)*
HUA 557-C : gestion commerciale, gestion de la logistique de distribution (approvisionnement des entrepôts centraux et régionaux, des dépôts et magasins locaux), gestion des stocks commerciaux (ONYX).

INFORMATIQUE APPLIQUÉE *(5 C 305)*
VENTES IA : chaîne commerciale avec facturation, tenue des stocks, journal des ventes. Toutes activités de distribution de marchandises. Fichiers clients et articles, table des commissions et remises, bons de livraison, autres mouvements de stocks, factures et traites, journal des ventes, statistiques, comptes représentants, inventaire (IBM PC - XT, VICTOR S1, DEC RAINBOW 100, HP 150, EAGLE, ACT).

INTERLOGICIEL *(5 D 400)*
FACTURATION-STOCK MERCURE : progiciel de gestion commerciale pour PME de type négoce. (MSI-BR11, ICL, CANON, GOUFIL).

PLESSEY MICROSYSTEMS *(3 E 548)*
SYSTÈME 19 : système de gestion commerciale et administration pour PME-PMI.

PRISME *(5 F 604)*
PROACTION : progiciel général d'entreprise (intégré) comprenant quatre grands modules : PRISCOM, commercial et facturation ; PRISTOCK, stocks et achats ; PRIGEST, comptabilité et finance ; PRISFORD, production.

PROCEP-COMMODOPE *(8 A 108)*
PROGEC : progiciel de gestion com*merciale* ; *gestion des commandes*, contrôle stock et en-cours, accusé de réception, reliquat, traitement des réservations, gestion des prêts, éditions des BL, facturation, comptabilité clients, statistiques, etc. (COMMODORE 8000 et P 8140).
PROVENTES : progiciel des gestion commerciale ; facturation, tenue de la comptabilité auxiliaire clients, des stocks, édition factures et avoirs, journal des ventes, journaux des règlements, tarifs, édition des comptes clients, lettrage des comptes clients, relance clients (COMMODORE 8001 et 8000).

SG2 *(5 F et 14)*
SPOT : système pour l'autorisation des transactions, le suivi de pouvoir d'achat, constitué de terminaux, points de ventes connectés (IBM 40 XX).

SOCIÉTÉ POUR L'INFORMATIQUE *(5 A 148)*
PROCESSO : gestion commerciale, *administration des ventes et des* achats, tenue comptable des stocks, gestion des stocks en temps réel.

SYSPAC *(5 O 888)*
SYLOGI : prise de commandes, planification des expéditions, gestion du stock et des retours, taxation transport, facturation clients.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE *(B A 118)*
HAI-LINE ; gestion commerciale complète : *stocks*, comptabilité, *facturation*, paie (TEXAS INSTRUMENTS).

THOMSON CSF *(3 F 600)*
GESTION COMMERCIALE : progiciel d'application prenant en charge le suivi complet d'une facturation à partir de la commande jusqu'au suivi du règlement (MICROMECA 32).

TYM INFORMATIQUE *(5 D 420)*
GESCOM 300 PME : logiciel de facturation, de gestion commerciale et comptable pour PME, tarification automatique, facturation directe et sta*tistiques paramétrables, liaison auto*matique avec le progiciel de comptabilité (DIGITAL EQUIPMENT PC 350.)

YREL *(3 C 331)*
Gestion du fichier articles (par famille), édition liste clients par représentant, par CA. Hors taxes, tarifs avec six prix de vente possibles, inventaire par famille, édition des articles disponibles (pour commerciaux), facturation comptoir (sans BL), crédit sans BL, possibilité d'insérer des commentaires ou de facturer des articles *non en fichier avec édition d'un* bordereau de contrôle de stock, entrée en stock et gestion de commandes *fournisseurs en cours, possibilité* d'interroger ou d'éditer les informations concernant les représentants (avec *calcul* CA, *commission et pour*centage moyen), journal de vente par condition de paiement (80 ou 132 co*lonnes). (HERCULE ET COMPUTER* AUTOMATION 4/30 et 4/90.)

ZENITH *(3 C 303)*
MINREP : gestion générale de magasins et de distribution (gestion de stocks, ventes, clients, expéditeurs, fournisseurs).

Gestion de stocks Gestion des commandes

BIRDY'S *(4 B 220)*
FACSTOCK : logiciel de facturation, gestion des stocks, comptabilité auxiliaire clients.
ACHETEUR : logiciel de gestion des achats, des stocks, comptabilité auxiliaire fournisseurs.
PRISCA, PROPOSITION : logiciels de gestion de devis actualisés.

COMO *(5 E 512)*
FAST 6 : gestion des commandes, facturation, gestion des stocks, analyse des ventes, gestion comptable (BULL MINI 5).

CULLINET *(5 F 600)*
GESTION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE : gestion des commandes de stocks multimagasins ou dépôts, *calcul des besoins nets, gestion des* stocks, des commandes, et des achats.

DPR *(5 A 155)*
STOCK-DPR : gestion des stocks et facturation intégrée ; gestion de trois mille articles, gestion d'un fichier fournisseurs et gestion des commandes, édition de divers états de stocks (stocks mini, par fournisseur, par famille, etc.), modification sélective des prix (APPLE).

INFOROC *(5 E 528)*
GETSTO : gestion intégrée des stocks dans un environnement multimagasins et *multidépôts*, tenue de l'inventaire permanent en temps réel au PUMP, méthode de réapprovisionnement par stock minimum, module intégrable à la gestion des achats, la gestion de l'entretien, la gestion de la comptabilité analytique et générale dans le package complet de gestion INFOROC.
GETACH : gestion transactionnelle en temps réel des achats fournisseurs, module intégrable à la gestion des stocks, à l'entretien, la comptabilité générale et analytique.

INTERLOGICIEL *(5 D 400)*
GESTION DES COMMANDES : complément du progiciel MERCURE FACTURATION STOCK, permet l'enregistrement, la consultation (par client et ou référence article) et l'extraction des commandes pour application (MSI-BRIT, ICL, CANON, COUPIL).

ISI *(5 B 222)*
STOCK ISI : tenue des stocks jusqu'à *32 500 produits. 17 informations* pouvant être saisies jusqu'à 195 000 mouvements, 12 informations pouvant être saisies, choix des informations (choix standard ou individualisé) générant automatiquement les écrans, édition de listes dépendant du choix sélectif et non d'options *prédéterminées (IBM PC-XT).*
STOCK ISI : gestion des stocks pour PME et PMI (IBM PC-XT).

NIPSI *(4 B 208)*
PGESTO : gestion des stocks.
PYGECO : gestion de commandes, facturation.

UCSL MICROSYSTEMS *(4 A 119)*
HUNTER : saisie de commandes, relevé de linéaires, stocks, inventaires.

VICTOR *(3 A 114)*
GESTION STOCK CAISSE : gestion de stock et de caisse pour commerce de détail (VICTOR S1).

Statistiques Provisions

APERIA *(4 B 212)*
DECIDOR : analyse statistique des ventes permettant, à travers douze tableaux et graphiques (correction des jours ouvrables, tendance générale, *série corrigée des variations* saisonnières, coefficients de saisonnalité...), de suivre au mois le mois l'évolution *des produits de l'entreprise (IBM PC-XT).*

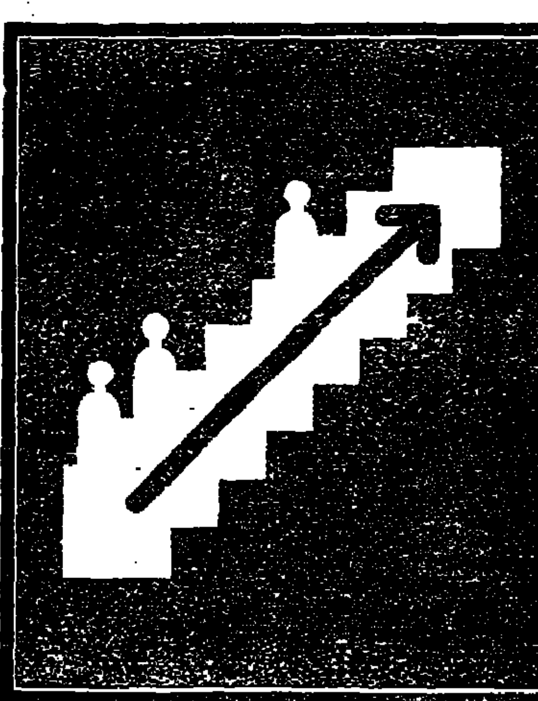
CCMC *(5 E 512)*
MERICURIAL : statistiques commerciales par article et par client, en complément (et *sur option*) du progiciel FAST 5280, état des marges. (IBM 5280).

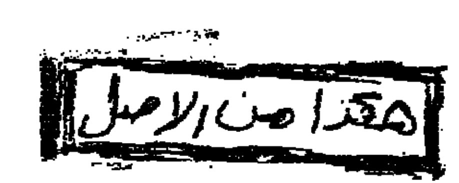
HUA *(5 B 224)*
HUA 557-A : prévisions de ventes à court terme, multi-modèle Box et Jenkins, Wiener-Hopf, Brown, Bayésie, avec synthèse des informations commerciales endogènes et exogènes.

SAS INSTITUTE *(5 D 428)*
SAS, SAS/GRAPH, SAS/OP : études marketing ; lancement d'un nouveau produit, marchés tests, analyse du comportement des consommateurs, distribution : problème de transport, logistique.
*SAS : produit de base de SAS INSTI*TUTE permettant de faire des analyses statistiques simples ou très sophistiquées (en plus de l'aspect gestionnaire de données) et éditions d'états.

Tourisme Hotellerie Restauration

ARGOS *(5 D 408)*
MICROTEL RESTAURATION : gestion de la restauration, chiffre d'affaires, achats, fiches techniques, stocks, pour hôtels, restaurants et collectivités (IBM, PC, APPLEC)
MICROTEL BACK OFFICE : gestion hôtelière et financière, comptabilité générale, débiteurs fournisseurs, états financiers analytiques et statistiques par département et point de vente (hébergement, restauration) (HEWLETT-PACKARD HP 250, APPLE).





MICROTEL FRONT-OFFICE : gestion hôtelière réservation (individuels et groupes), réception et main-courante, facturation, états de suivi et de gestion de l'hôtel, deux versions : *a*) hôtels de 100-300 chambres ; *b*) hôtels de 40-100 chambres (Hewlett-Packard HP 250, APPLE).)

EUROTRON *(3 D 454)*
EUROTEL : gestion hôtelière complète avec planning sur quinze mois, main-courante, facturation, état des lieux, stocks (VICTOR S1).

INFORMATIQUE APPLIQUÉE *(5 C 305)*
HOTEL - IA : gestion hôtelière avec planning permanent, réservations, fonction réception, main-courante et facturation (IBM, PC-XT, VICTOP S1, DEC RAINBOW 100+, HP 150, EAGLE, ACT).

INFOROC *(5 E 528)*
SOLEIL : gestion intégrée compacte des agences de voyages, gestion commerciale, comptable de la billeterie.
HOPOC : gestion générale des réservations hôtelières.

ITBC *(5 C 307)*
HOTELLO : gestion hôtellerie et restauration, réservation des chambres, comptabilité, main-courante, tenue des stocks, paie (IBM, PC-XT, OLIVETTI M.20, MICRAL 90.50).

ZENITH *(3 C 303)*
HOTELLO : gestion générale d'hôtels.

Confection Habillement

ESOP *(5 C 304)*
ESOP 101 : gestion de magasins pour détaillants du prêt-à-porter et de la chaussure sur mono ou multi-postes. (APPLE 111).

EUROTRON *(3 D 454)*
EUROTEXTILE : gestion de la fabrication de vêtements prêt-à-porter avec éléments de base, gestion des stocks, bordereau de coupe avec étiquettes suiveuses, suivi des commandes, livraisons, facturations, états statistiques (VICTOR S1).

GO INTERNATIONAL DIFFUSION *(5 A 132)*
GO BOUTIQUE : gestion de stocks pour magasins, détail de l'habillement (textile, sport, chaussures), comptabilité, gestion clients, paie. (BULL MICRAL, GAMME 90-20 et 90-50).

GO INTERNATIONAL *(3 F 655)*
BINGO : gestion intégrée d'une PME-PMI en particulier dans l'habillement reprenant la gestion commerciale, gestion de production, optimisation des livraisons et facturation, suivi financier et comptable des clients. (MICRAL 90-20, MICRAL 90-50, IBM, PC, DEC RAIBOW, SINWS, OLIVETTI, WANG VS.)

INFORMATIQUE APPLIQUÉE *(5 C 305)*
PRET-A-PORTER IA : chaîne commerciale de programmes pour professionnels de la confection et de la distribution de vêtements et autres articles prêts à être portés, modèles, coloris, tailles, matières, fichier clients, portefeuille de commandes, approvisionnement en cours, bons de livraison, facturation, journal des ventes, statistiques de ventes, tenue des stocks. (IBM PC-XT, VICTOR S1, DEC RAINBOW 100+, HP 150, EAGLE, ACT.)

MAI FRANCE *(3 E 507)*
G. CHAUSS : gestion magasins de chaussures (succursalistes, grossistes), gestion de stocks, comptabilité générale et analytique, saisie par crayon optique (MAI).

NMI *(5 F 638)*
NMI STOCKS : gestion de stocks de magasin (chaussures notamment), réalisée grâce à un système à code-barre, de forte saisonnalité des ventes. (HP 150.)

VICTOR *(3 A 114)*
PRÊT-A-PORTER - IA : gestion pour entreprises de confection ou distribution de prêt-à-porter. (VICTOR S1.)

Garages

CEIGEI *(4 A 130)*
CG-GARAGES : gestion de garages : gestion des fichiers de base, gestion des véhicules clients, listing pour représentants saisie des factures, (tarifs automatiques consultation des factures, édition des factures, journal des ventes, gestion des stocks, gestion des véhicules d'occasion, statistiques des temps de main-d'œuvre par poste (tôlerie, carrosserie...; petites fournitures). (SANCO, SANYO, IBM PC-XT, DIGITAL EQUIPMENT, (Rainbow-Professionnal). DPP (5 A 155).
STATION 1 DPR : gestion intégrée d'une station-service avec ou sans garage, gestion des carburants, des pièces détachées et des marchandises en boutique, sortie à tout moment des états-types des compagnies pétrolières avec brouillards. (APPLE 11e, DEC RAINBOW, IBM).

EUROTRON *(3 D 454)*
EUROGARAGE : gestion intégrée d'un garage ou concessionnaire avec suivi des stocks, des heures, facturation spécifique de la profession. (VICTOR S 1).

INFORMATIQUE APPLIQUÉE *(5 C 305)*
GARAGE - 1 A : chaîne commerciale de programmes avec devis, facturation et tenue des stocks pour les garages automobiles (agents et concessionnaires), fichiers clients, voitures, articles, opérations main-œuvre, mouvements de stocks, ordres de réparation, devis ou facture, avoir, cession interne ou sous-traitance, journal des ventes, relances (IBM PC - XT, VICTOR S 1, DEC RAINBOW 100+, HP 150, EAGLE, ACT).

ITBC *(5 C 307)*
SOLANGE : solution adaptée aux nécessités de la gestion dans les professions de l'automobile, gestion stocks et commandes, facturation, intégration des résultats, comptabilité, mise à jour tarif, paie (IBM PC-XT, OLIVETTI M. 20, MICRAL 90.50).

MAI FRANCE *(3 E 507)*
MAI AUTO : gestion des concessions automobiles (vente véhicules neufs et d'occasion, atelier, magain, facturation, analyse des ventes et de l'activité de la concession) (MAI).

Immobilier

BIRDY'S *(4 B 220)*
LOYAL : logiciel de gestion de copropriétés.
MANSART : logiciel de transactions immobilières.

SCORE INFORMATIQUE *(5 B 239)*
SCORE - IMMO : gestion intégrale d'une agence immobilière (transactions) (VICTOR S1).

Autres activités

BIRDY'S *(4 B 220)*
VIDÉO :gestion de vidéo-clubs.
FIGARO : logiciel de gestion de salons de coiffure.

EREL *(5 D 426)*
TRANS-EREL : gestion d'une flotte de véhicules et autres engins (camions, voitures, matériel agricole), imputation des dépenses, calcul des coûts unitaires, programme d'entretien, nombreux états d'analyse. (IBM XT).

FINSIEL *(5 A 106)*
TRAINS : progiciel pour la gestion des agences de voyages, réservation des vols et des chambres d'hôtel, planification des visites organisées.

INFORMATIQUE APPLIQUÉE *(5 C 305)*
QUINCAILLERIE-1 A : chaîne commerciale de programmes avec gestion-fournisseurs pour les entreprises de : fournitures industrielles, matériels d'équipement, outillage, quincaillerie, fichiers fournisseurs, articles et clients, portefeuille de commandes, livraisons aux clients, augmentations de prix, factures et traites, journal des ventes, relevé de compte-client, décompte de commissions. (IBM PC-XT, VICTOR S1, DEC RAINBOW 100+, HP 150, EAGLE, ACT...).

MAI FRANCE *(3 E 507)*
GPL : progiciel destiné aux concessionnaires de gaz en bouteilles. (MAI).

SOFT MACHINE *(5 A 136)*
MEM/CINE : gestion des tickets de cinéma, du nombre de places, comptabilisation des entrées par film et par salle, sortie des bordereaux hebdomadaires et mensuels (APPLE).

VICTORIA *(3 A 114)*
ERI - GESMAG - GESMEU : gestion d'un magasin de meubles ou Hi-fi. (VICTOR S 1).
CRAIHYPER : gestion de facturation fournisseur et prix de vente des articles d'un hypermarché. (VICTOR S 1).
CRAIVIDÉO : gestion d'un vidéo club ou boutique vidéo. (VICTOR S 1).
VPC : logiciel de gestion de ventes par correspondance (VICTOR S 1).
ERI MEUBLE : gestion complète d'un magasin de meubles (VICTOR S 1).
QUINCAILLERIE : gestion de quincaillerie, magasins d'outillage, matériels industriels, équipement (VICTOR S 1).
GASPAR : gestion d'une parfumerie ou magasin similaire (VICTOR S 1).
SADIMO BIJOU : gestion d'une horlogerie-bijouterie (VICTOR S 1).
BEURRE - ŒUF - FROMAGE : gestion d'un commerce de beurre, œuf, fromage (VICTOR S 1).
SADIMO MUSIQUE : gestion d'un magasin de musique (VICTOR S 1).
VIDÉO CLUB : gestion d'un vidéo-club avec rayon optique. (VICTOR S 1).

Divers

BAYARD SERVICES INFORMATIQUE *(5 F 603)*
STRADA : système temps réel appliqué à la distribution par abonnement, permet à l'éditeur de disposer sous forme de base de données d'une gestion d'abonnement en temps réel totalement paramétrable à ses besoins. (IBM 4341/2).

CCMC *(5 E 512)*
RETRIBUAL : gestion des représentants et des taux de commission, calcul des commissions, statistiques et justificatifs (IBM 5280).

CIER *(4 A 105)*
DEVIS D'IMPRIMERIE : devis simplifié (temps introduits par l'opérateur) grille de tarif plus devis détaillé, temps affectés automatiquement, lettre de proposition, fiche technique (chiffrée ou non chiffrée), facture, relance, démonstrations de transmissions à distance, traitement de textes, photocomposition, gestion comptable et financière, gestion de la production, compatibilité analytique (CANON AS 100)

FORUM INTERNATIONAL *(3 D 442)*
FORUM 2 : connexion de caisses enregistreuses, comptabilité des points de vente.

HENGSTLER *(3 E 553)*
TLP 150/300 : imprimante codes à barres.

MAG FRANCE *(3 O 360)*
TERMINAUX PORTABLES INFO-

NIVEAU 3

Le Monde

culture

COLLOQUES

Le sommet culturel franco-japonais de Tokyo a marqué un temps fort dans les relations entre les deux pays

Le sommet culturel franco-japonais, auquel ont participé une vingtaine de personnalités des deux pays sous l'égide du ministère français de la culture, d'une part, et du grand quotidien nippon *Asahi Shimbun*, de l'autre, a pris fin le mercredi 9 mai, dans la région du mont Fuji, après trois jours de débats consacrés à l'avenir de la culture en général et, plus particulièrement, aux moyens de renforcer les échanges bilatéraux dans ce domaine.

Présidée conjointement par MM. Jack Lang, ministre français de la culture, et Michio Nagai, écrivain, éditorialiste du *Asahi Shimbun* et ancien ministre de l'éducation, cette manifestation est considérée comme un « temps fort » dans les relations entre les deux pays après la visite au Japon du président Mitterrand, il y a deux ans.

A Tokyo, plusieurs centaines d'invités ont entendu les communications et pris part aux débats pendant les deux premiers jours de la rencontre. Cinq grands thèmes ont été abordés, plus ou moins succintement, par les participants japonais et français.

Après une cérémonie d'ouverture, au cours de laquelle M. Lang s'était notamment écrié, à l'intention des Japonais : *« Nous nous aimons... peut-être mal, mais nous vous aimons ! Nous avons pour vous de l'admiration, du respect et parfois de l'envie. En tout cas, nous avons l'envie de communiquer avec vous... »*, MM. Edgard Morin, sociologue, et Hiroshi Inose, professeur d'électronique à l'université de Tokyo, ont attaqué le premier thème : « Société scientifique, technologie et culture », MM. Bernard Frank, japonologue, professeur au Collège de France, et Kenzaburo Ohe, écrivain, ont abordé le second : « Occidentalisation et japonisation » ; MM. Christian Sautter, économiste, secrétaire général adjoint de la présidence de la République, et Shuichi Kato, écrivain, celui de l'« Avenir de la démocratie de masse ». Il est revenu à MM. Jean Saint-Geours, président du Crédit national, et Haruo Suzuki, président de société et membre du comité des sages franco-japonais, de parler des relations entre « Coopération économique et échanges culturels » ; et à MM. Jean Maheu, directeur du Centre Pompidou, et Arata Isizaki, architecte, de la « Coopération franco-japonaise, gouvernement et secteur privé ».

Puissance publique et mécénat

Comme devait le souligner ultérieurement le philosophe Jacques Derrida, ce dernier thème était de circonstance pour un événement où puissance publique (française) et mécénat (japonais) – deux conceptions de l'approche culturelle – se donnaient pragmatiquement la main au sommet.

Côté français, d'autres personnalités – MM. Jacques Ruffié, professeur au Collège de France, Costa Gavras, cinéaste, Jacqueline Clément, directrice de l'Association d'action artistique, et Robert Lion, directeur de la Caisse des dépôts et consignations – ont participé aux débats, de même que M. André Laurens, directeur du journal *le Monde*, invité spécial du *Asahi Shimbun*.

Bref et embryonnaire, compte tenu des circonstances et des différences, mais néanmoins varié et chaleureux, cet assortiment de monologues culturels a favorisé des contacts et permis des échanges qui demandent à être poursuivis et approfondis, faute de quoi ce pétillement intellectuel risquerait de n'être *qu'un feu d'artifice* culturel sans lendemain. Cela, beaucoup de participants se sont plu à le souligner : le ministre, *in fine*, s'y est engagé.

Alain Jouffroy, écrivain, conseiller culturel à Tokyo, demandait que soit poursuivi ce *« poème d'amitié »* pour que tombent les préjugés. Jacque Derrida, directeur du Collège international de philosophie, allait dans le même sens, soulignant que la rencontre, l'*« échange de paroles »* est plus important que la substance d'une conférence. Pour Bernard Frank, *qui a consacré une partie de* sa vie au Japon, c'est la *« confluence des sentiments et des espoirs »* qui, au-delà des nécessités objectives, doit rapprocher Français et Japonais. Le professeur Ruffié souhaitait que *« les idées et pas les missiles »* mènent le monde : il appelait à préparer en commun *« l'aurore du troisième millénaire et à faire reculer le spectre de la guerre nucléaire »*. Un thème très présent chez les intervenants japonais.

Projets

A ceux là et à tous ceux, Français et Japonais, qui réclamaient une intensification des échanges culturels et des rapports humains M. Lang a donné espoir. Au-delà des bonnes intentions, le ministre a *confirmé la réalisation prochaine de* projets culturels longtemps attendus.

Parmi ceux-ci figure en priorité la création d'une « maison » japonaise, à Paris, institution qui serait la contrepartie de la Maison française de Tokyo. Le gouvernement offre deux terrains aux Japonais, et la mairie de Paris un hôtel particulier dans le Marais. D'autre part, le tissu des échanges artistiques continuera à être étoffé. Une agrégation de Japonais sera créée prochainement en France. Les deux parties doivent se pencher sur le problème des traductions et de la publication d'œuvres littéraires.

Le coût de telles opérations, leur faible rentabilité commerciale et la modicité des aides de l'État font, de part et d'autre, obstacle à l'approfondissement de la connaissance. Cela dit, même si les relations culturelles restent le point fort des relations franco-japonaise, elles demandent à être développées. Il est difficile d'imaginer qu'elle puissent *le faire durablement et substantiellement*, en dépassant le cercle d'une minorité, si l'intendance ne suit pas, ou suit mal, surtout du côté français.

On peut affirmer, comme certains, que le Japonais n'est pas – ou pas seulement – un *homo economicus*. Mais à l'heure où cinq cents exposants ouest-allemands réalisent à Tokyo le plus grand show industriel jamais vu au Japon, on mesure à quel point les échanges industriels et commerciaux, plus encore que les manifestations culturelles, façonnent l'image de l'autre, de l'étranger, dans un pays orienté vers les performances économiques. Au-delà d'affinités culturelles et politiques dont on peut se féliciter, le sondage croisé réalisé avant le sommet culturel par le *Asahi Shimbun* et par *le Monde* a montré cette réalité (*le Monde* du 4 mai).

R.-P. PARINGAUX.

M. MITTERRAND DÉCORE E. WIESEL, Y. KEMAL, F. FELLINI ET J. IVENS

Les écrivains Elie Wiesel et Yachar Kemal ainsi que *les* cinéastes Federico Fellini et Joris Ivens ont reçu la décoration de commandeur de la Légion d'honneur des mains de M. François Mitterrand le mercredi 9 mai. Le président de la République, saluant dans ces quatre artistes des créateurs de renommée mondiale et estimant qu'ils représentaient *« pour nos contemporains une somme d'imagination, de réflexion et d'expériences difficilement comparable »*, a rappelé l'œuvre, les choix et le talent de chacun, les *remerciant notamment* de leur amitié pour la France.

ROCK

ANGEL-MAIMONE ENTREPRISE, à Bobino

Une réussite flamboyante

Depuis cinq ans Angel-Maimone Entreprise fait une musique originale qui ne plagie aucun groupe anglo-saxon, *qui a sa propre dimension*, sa propre âme, un rock qui a pris des distances avec le classicisme, qui joue avec des couleurs un peu baroques et s'appuie fortement sur le rythme.

La formation est, on le sait, constituée d'Olivier Angèle, qui *compose* paroles et *mélodies* et chante avec de subtils jeux de scène, et de Gérard Maimone, qui apporte les accords, une idée de pulsion rythmique et, en concert, swingue de tout son corps derrière son clavier synthétique. Entouré de musiciens en nombre variable, Angel-Maimone Entreprise construit des spectacles musicaux flamboyants roulant sur une série de thèmes.

Angel-Maimone Entreprise a pour base la Maison de la culture de Grenoble. Ce qui permet à Olivier *Angèle et à Gérard Maimone* de ne pas trop s'inquiéter du lendemain et de travailler inlassablement leur musique, de la faire évoluer, de lui donner des arrangements précis et somptueux, d'effectuer une mise en place impeccable.

Avec l'aide de quatre coproducteurs, les maisons de la culture de Grenoble et de Bourges, les éditions César et Bobino, Angel-Maimone Entreprise a présenté en avril dernier, au Printemps de Bourges, son nouveau spectacle basé essentiellement sur une musique de danse, avec une mise en forme théâtrale en noir et blanc d'un esthétisme raffiné et plein de bonheur.

C'est ce spectacle que présente cette semaine Bobino. Comme à Bourges, le groupe apparaît avec *une section rythmique renforcée par* l'arrivée d'une basse, et les riffs nerveux sont dus aux deux claviers synthétiques et à l'alliance du trombone et du saxophone. Certes, il y a dans ce concert d'une heure et demie des relâchements, des baisses de tension. Il y a aussi parfois une certaine froideur, un manque de pont sensible avec le spectateur. Mais l'ensemble est tout de même intense, d'une belle énergie et marque vraiment la première réussite rock dans l'Hexagone.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 h 45.

★ Dernier 33 tours distribué par Phonogram.

« THE SMITHS » à l'Eldorado

Le temps d'un album

« Apportez vos fleurs », indiquaient les affiches et les tickets du concert des Smiths, le mercredi 9 mai à l'Eldorado. En Angleterre, *c'est devenu un rituel qui accompagne* chaque prestation du groupe : le public jette des fleurs sur scène. Il y *a deux ans*, la mode était au crachat, signe curieux d'affection ; peu de groupes y échappaient. Les temps changent. En France le message n'a pas été compris. Les fleurs étaient sur scène, pas dans la salle.

Pour le reste, les Smiths sont la nouvelle coqueluche anglaise, déclenchant l'hystérie tous azimuts et défrayant la chronique. Tout le monde s'accorde à dire qu'ils sont l'événement providentiel des années 80 : des nouveaux Clash mais plutôt façon Velvet Underground. Au total, on ne sait plus très bien. Le côté culturel new-yorkais, avec les références warholiennes via Joe Dalessandro (la pochette du 33 tours) et Paul Morrissey (pseudonyme du chanteur), pour être *mythiques n'en sont pas pour autant* nouvelles. Leur succès, en tout cas, ne laisse pas d'étonner, c'est presque *une anomalie au regard* de la production environnante. Rien de commun avec les sucres d'orge de Culture Club ou les variations amidonnées des groupes électroniques. Les quatre de Manchester n'ont rien *pour séduire le grand public : une* musique intimiste, recroquevillée sur elle-même avec des climats sombres, des mélodies monolithiques et des compositions torturées. Pourtant, leur popularité s'est faite en l'espace de six mois, le temps d'un album, exactement à l'opposé des hit-parades. Une carte de visite impressionnante qui s'apprécie à l'usure, à la force de l'écoute.

Sur scène, il y a cette énergie contrôlée, obsédante à force d'être retenue, cette électricité cinglante *qui rappelle Television.*

La voix, elle, est monocorde, lancinante, en porte à faux, adoptant le même phrasé, traînant la même tonalité larmoyante, quel que soit le thème et s'imposant par son caractère unique immédiatement identifiable. Une présence sngulière, mais, enfin, pas de quoi en faire des gorges chaudes. Pas à ce point.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Virgin.

QUATRE DISPARITIONS

Les jazzmen Red Garland et Juan Tizol

Red Garland et Juan Tizol, deux musiciens de jazz, sont morts l'un et l'autre le 26 avril aux Etats-Unis.

[Juan Tizol, né à San-Juan (Porto Rico), le 22 janvier 1900, rencontra El*lington à Washington au Howard* Teater, en 1920, et entra comme trombone dans la troupe de Duke en 1929. Il *travaillera en alternance dans deux grands* orchestres, celui d'Ellington (1929-1944 ; 1951-1953 et au début des *années 60), et celui de Harry James.* Il a écrit de nombreux thèmes, dont *Caravan* (1936), *Conga Brava* (1940) et *Perdido* (1941).]

[Red Garland, né à Dallas (Texas), le 13 mai 1923, fut notamment le pianiste de Charlie Parker (1945), de Miles Davies et de John Coltrane (1955-1958). A l'invitation de Miles, Garland a joué en « blocs d'accords » à la manière d'Ahmad Jamal, auquel il rendra un hommage explicite dans *Ahmad's Blues* (1956). Il fera carrière par la suite en trio, structure instrumentale où il excellera et qui maintiendra sa célébrité.]

Le peintre Marevna

Maria Voroniev, dite Marevna, peintre et auteur de livres sur les artistes, vient de mourir à Londres. Elle était âgée de quatre-vingt-douze ans.

[C'est Maxime Gorki, qu'elle rencontra en Italie lors de son voyage vers Paris au début du siècle, suivant l'itinéraire des artistes russes vers les bords de Seine, qui appela Maria Voroniev, Marevna. Fille d'une actrice du Kazan, où elle naquit en 1892, elle vécut parmi les impressionnistes russes au tournant du siècle, avant de se retrouver au milieu de la faune des « montpanos », à la Ruche.

Marevna fut la compagne, jusqu'en 1921, du peintre mexicain Diego Rivera. Pendant l'entre-deux-guerres et durant la guerre, *elle vécut* en France de travaux de décoration et de peinture, marquée par l'esthétique cubiste. En Angleterre, *où elle se réfugia* après les hostilités, elle publia deux ouvrages, *Life in Two Worlds*, en 1962, et, dix *années après, Life with The Painters of la Ruche.*]

■ DÉCÈS D'ALAN SCHNEIDER. – L'homme de théâtre américain Alan Schneider – qui a été lancé en 1963 par sa mise en scène de *Qui a peur de Virginia Woolf ?* – est mort dans la nuit du 3 au 4 mai à Londres, des suites d'un accident de la circulation dans les rues de la ville. Il était âgé de soixante-six ans.

MUSIQUE

AU FESTIVAL D'EVIAN

Heure exquise

La musique resplendit de jeunesse pour *la neuvième fois avec le festival* d'Evian si bien intitulé Jeunes musiciens sans frontières, grâce à l'orchestre du Curtis Institute des Etats-Unis, réinvité après ses concerts éblouissants de l'an passé, et aux ensembles en herbe venus de huit pays « se disputer », dans l'atmosphère la plus cordiale, le concours de quatuors à cordes.

Les frontières cependant n'ont pas toutes sauté : un quatuor polonais dûment inscrit n'est pas arrivé et l'on a déploré le forfait d'un très grand chef soviétique, Youri Temirkanov, qui devait diriger par deux fois les Américains du Curtis. Du *moins, Gidon Kremer*, Soviétique très occidentalisé, était-il là, avec son nouveau compère, presque son *double, Valeri Afanassiev, qui a pris* la nationalité belge et s'est fixé à Versailles. Ce merveilleux pianiste au visage lunaire s'est mué en clown, poussant des cris de poule et de perroquet pour interpréter *MM 51* de Kagel, histoire d'un artiste terrorisé et terrassé par son métronome... Le public du casino a failli connaître le même destin, congestionné par le rire.

Mais, auparavant, nous avions vécu des moments sublimes avec la *Première Sonate pour piano et violon* de Schumann, et la *sonate opus 134* de Chostakovitch. Un Schumann incendié de passion, soulevant les phrases comme une mer aux longs mouvements cosmiques. Puis la prodigieuses sonate de Chostakovitch, de 1968, comme la juxtaposition de deux solitudes dans ce début canonique : les deux monodies se suivent sans se rejoindre, avec la couleur désolée du *Joueur de vielle* de Schubert. Une musique frissonnante, qui cherche à se donner du cœur en se lançant ensuite dans une brillante danse de cosaque. Mais n'est-ce-pas la Mort, le « chef d'armée » de Moussorgsky, qui *mène son mouvement perpétuel ?*
Et, pour finir, une sorte d'immense passacaille, d'une noblesse et d'une *grandeur intenses*, proche *parfois* de la sonate d'église, avec des chants calmes ou tragiques, des cadences *du piano et du violon, qui ne conclue* pas, redescend dans le souterrain, s'achève par des arabesques désaccordées, un *blizzard qui étreint*, d'une tristesse à pleurer. Une œuvre géniale comme ses interprètes, *Gidon Kremer surtout, avec son* visage hoffmannesque de poisson hors de l'eau, le violon collé au menton, *autour duquel le corps s'élance* pour donner vie à une fabuleuse virtuosité.

Trois cents personnes à peine viennent assister à ces concerts dans la salle du casino d'Evian, trop petite et à l'acoustique discutable. On rêve d'un auditorium plus vaste, d'une autoroute qui désenclaverait *Evian et attirerait plus de Genevois*, d'un pont aérien pour les habitants de Lauzanne, dont les lumières brillent *de l'autre côté du lac. Est-il normal* que le quatuor Brandis joue devant si peu de gens ? Issu de la *Philharmonique de Berlin, ses* quatre musiciens forment un ensemble d'une finesse rare, aux sonorités *miroitantes, d'un art aussi subtil que* vigoureux, toujours réduit à l'essentiel, mais qui jamais ne tombe dans la préciosité. Entre le grand Haydn du *Quatuor en ré majeur* opus 76 numéro 5, au sommet de son art, et le *Neuvième quatuor* de Beethoven, véhément, nostalgique, tendre, fulgurant enfin, on s'enchantait de *la Sérénade italienne* d'Hugo Wolf. Sa chanson survole les instruments, surgit au détour d'une rue, se rapproche, s'éloigne, galope dans la campagne, s'arrête un instant pour chanter un grand air au violoncelle, et puis repart de plus belle, jamais prise, toujours divine, comme la musique même.

JACQUES LONCHAMPT.

L'AVANT-GARDE A L'HEURE DE LA CHINE

Engagez-vous !

La musique politique manque de plumes solides. Toute musique est politique, disait-on il n'y a pas si longtemps, mais il a bien fallu se rendre compte que, *lorsque l'imagination et le sens* artistique font défaut, l'engagement ne vaut pas mieux que les bonnes intentions. Sous le titre *Parti pris*, l'Ensemble 2e2m a livré à notre médiation des œuvres « engagées » d'un Américain, Frederic Rzewski (né en 1938), d'un Anglais, Cornelius Cardew (1936-1981), d'un Italien, Luigi Nono (né en 1924), et cinq *partitions chinoises* contemporaines dont on peut dire seulement qu'elles ne contreviennent pas à l'esthétique officielle supposée, ce qui n'implique pas qu'elles soient représentatives de ce qui se fait ou pourrait se faire au-delà de la Grande Muraille.

Pour accompagner la lecture d'une lettre d'un détenu de la prison d'Etat d'Attica, tué lors de la répression sanglante qui suivit la révolte, Frederic Rzewski a composé, sous le titre *Coming together / Attica*, une musique obstinément répétitive, oppressante par son entêtement, entêtante par la régularité de ses gammes indéfiniment enchaînées avec des accents perpétuellement déplacés.

We sing for the future, de Cardew, est une suite de variations pour piano sur une chanson dédiée, par l'auteur, à la jeunesse. Elles auraient pu être écrites par Beethoven si Diabelli l'avait tenu sous sa férule dans quelque geôle de sa maison d'éditions. Il n'y a rien de révolutionnaire dans ces harmonies convenues, sinon le refus de toute la culture bourgeoise qui a créé l'avant-garde. Reste à *savoir si le langage de Cardew* n'est pas, lui aussi, le produit, plus archaïque, de cette même culture...

Partiellement diffusé pendant l'entracte, *No consumiano Marx*, de Luigi Nono, est d'une portée bien différente et donnait une idée de ce que pourrait être un programme où figureraient des œuvres plus engagées musicalement parlant, mais il ne semble pas que le propos de la soirée ait été de démontrer que la musique et la politique pouvaient exceptionnellement faire bon *ménage*.

Le goût de Pékin

Très attendues, les cinq partitions venues de Chine à grand-peine (sans dates ni précisions biographiques sur leurs auteurs) ont déçu ceux qui pensaient que la plus vieille civilisation de monde avait *réglé* son avant-garde sur la nôtre. Si l'on compare la *Chanson de pêcheurs*, de Wang Tchang, pour flûte, alto et harpe, avec la *Sonate* de Debussy, nul doute que cette dernière témoigne d'une inspiration plus élaborée. De même, la *Nostalgie du pays natal*, de Doung Erpeo, s'efforce de ressembler aux mélodie de Tchaïkovsky sans y parvenir tout à fait. Il serait difficile, par ailleurs, de décider si *Deux hirondelles s'envolent ensemble*, pour piano et quatuor à cordes de Ling Houa, est plus authentiquement chinois que *Laideronnette impératrice des pagodes* de Ravel, ou si *le Fleure printanier au clair de lune* pour quintette à vents n'est pas une chinoiserie de Francis Poulenc.

Il faut donc en conclure, provisoirement, que la musique contemporaine chinoise n'appartient pas à la même esthétique que la nôtre, à moins que ce ne soit l'inverse. Jusqu'à présent les missions prétendu ment *civilisatrices envoyées par* l'Occident se sont heurtées en Chine à un refus poli mais ferme. Le récent insuccès de Jean-Michel Jarre, qui espérait retenir l'attention des Chinois avec de la musique électronique de pacotille, est là pour prouver, contrairement à ce qu'on dit, qu'on a meilleur goût à Pékin que dans le reste du monde.

On peut seulement regretter que cette musique récente marque un net recul – en raison du système de notation et de la spécificité des instruments occidentaux, conçus pour un autre langage – par rapport aux musiques chinoises traditionnelles. On sent un souci de retrouver, grâce à des doublures, certaines sonorités des instruments chinois et d'appliquer dans l'écriture certains procédés de la *musique* traditionnelle. Le résultat semble mince mais au moins aussi « avancé » que les œuvres de Rzewski et Cardew entendues en première partie.

GÉRARD CONDÉ.

PETITES NOUVELLES

■ CONCERT ANNULÉ. – Le pianiste Alexis Weissenberg, souffrant, a annulé le concert qu'il devait donner ce jeudi soir 10 mai au Théâtre des Champs-Elysées.

■ PROLONGATION. – Le théâtre *la Lanterne magique* de Prague, dirigé par Josef Svoboda, prolonge jusqu'au 23 mai les représentations de son spectacle au Théâtre du Rond-Point.

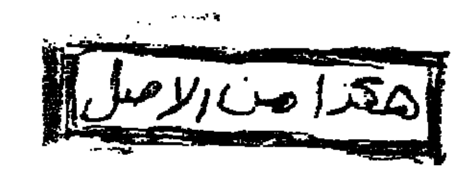
■ CONCERT AU PROFIT DE LA SPA. – L'Ensemble instrumental de France, dirigé par Philip Bride, avec Daniel Varsano au piano, donne lundi 14 mai au Théâtre des Champs-Elysées un concert au profit de la Société protectrice des animaux (SPA). Au programme, le *3e Concerto brandebourgeois* et le *Concerto pour piano*, en fa majeur, de Jean-Sébastien Bach, puis la *Symphonie concertante* et le *Concerto pour piano* n° 27, de Mozart.

■ NUIT DE L'OPTIQUE. – L'Association des élèves de l'Ecole supérieure d'optique, en collaboration avec le Musée de l'holographie, propose, samedi 12 mai, à partir de 22 heures, une « Nuit de l'optique ». Au cours de cette nuit seront présentés, dans une ambiance discothèque, hologrammes, projections laser. Rens. : 296-96-83.

■ BONNARD EN DIRECT. – Une liaison vidéo en direct du Centre Georges-Pompidou permettra, le mardi 15 mai, à sept mille enfants et adultes du Limousin, d'Auvergne, du Languedoc-Roussillon, de visiter, à distance, l'exposition Bonnard. Ils pourront, à cette occasion, interroger les conférenciers du Centre depuis les salles de projection. Renseignements : Centre Pompidou. Tél. : (1) 277-12-33.

■ *COLLOQUE LE CORBUSIER*. – L'Unité pédagogique d'architecture de Saint-Etienne (UPA) organise les 1er, 2 et 3 juin 1984, à la Maison de la culture de Firminy et au couvent de la Tourette, un colloque autour des réalisations de Le Corbusier. Divers spécialistes présenteront les conceptions sur l'urbanisme de l'architecte et théoricien. Renseignements et inscriptions : (77) 32-69-31, UPA Saint-Etienne.

■ PEINTURE A LA GARE DE L'EST. – Sur l'initiative de la SNCF et du ministère de la culture, quatre-vingts peintures sont exposées, jusqu'à la fin du mois de mai, dans les halls de la gare de l'Est. Il s'agit de toiles de « nouveaux figuratifs » comme Cueco, Chambas, Aillaud, Rancillac, Taule.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA WALDSTEIN-LES ORPHELINS – Jardin d'Hiver (255-74-40) 21 h.
LES SINCÈRES – Théâtre 18 (226-47-47) 20 h 30.
GUST – Petit TEP (364-80-80) 21 h.
LE TERRIER – Musée d'art moderne (527-67-70) 21 h.
LE MARIAGE – Chaillot, salle Gémier (727-81-15) 20 h 30.
EN ATTENDANT GODOT – Créteil maison des arts (899-94-60) 20 h 30.
LE ZOULOU – Théâtre Noir (346-91-93) 20 h 30.

Les salles subventionnées

CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre : 20 h 30 : *la Mouette.*
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : le Suicidé.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Revoir la mer.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : 325 000 francs.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats-Conférences-musée : 18 h 30 : J. Gingusly ; 18 h 30 : *Alors l'école ?* ; cinéma-vidéo : 18 h : Productions vidéo anglaises ; 19 h : Logique du catch, de C. Loizillon.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Grand ballet classique de Moscou : 20 h 30 : Nathalie ; Ballet national de Marseille (R. Petit).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Les musiciens du Nil ; 20 h 30 : Arden de Faversham.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) 20 h 30 : les Liaisons dangereuses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 21 h 30 : la Nuit des assassins.
ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : Dis Joe.
CALYPSO (227-25-95), 20 h : le Suicidaire.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...inque.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 21 h : Ferdaous, une voix en Enfer.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Henry IV. II. 20 h 30 : *Antigone. Epée de Bois* (808-39-74), 20 h : le Prince travesti.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : l'Ame de la fugue ; La Resserre, 20 h 30 : l'École des mères.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : *Sigmund's follies ; 22 h : le Prince.*
ÉPICERIE THÉATRE (272-27-05), 19 h : Imprévu pour un privé ; 20 h 30 : l'Ile des chèvres.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 22 h : Un p'tit mot sous la porte.
ESPACE KIRON (375-50-25), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h : Adam et Ève et le troisième sexe.
ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus ; II. 20 h 30 : Sensualité.
***FONTAINE** (874-74-40), 20 h 30 :* les Aventures de Dieu.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), 21 h : Colas Breugnon.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Place au soleil.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 21 h : Nina, c'est autre chose.
LUCERNAIRE (544-57-34), *I. 18 h 30 :* Fando et Lis ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kourilski. II. 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), *22 h : le Shaga.*
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), 20 h 45 : Madras, la nuit ou...
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
***MARIE-STUART** (508-17-80), 20 h 30 :* Madame Benoit ; 22 h : l'Echo du silence.
MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
(de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 10 mai

MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Fool for love.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin ; Petite salle, 21 h : la Salle à manger.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PLAINE (250-15-65), *20 h 30 : Marivaux* et Marivaux.
POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la *Salle des profs.*
QUAI DE LA GARE (523-48-78), 20 h 30 : Moby Dick.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : *l'Écume des jours* ; 22 h 30 : l'Homme cassé. II. 22 h 30 : Fando et Lis.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous *on fait où on nous dit de faire.*
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 20 h : le Tigre ; 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DE PARIS, petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Drôle de programme.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : la Lanterne magique de *Prague. Petite salle, 20 h 30 : Enfance.*
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche ; 22 h : la Femme de couleurs.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) *(D.), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 :* les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; *II. 20 h 15 : Pas de citrouille* pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : Plus la peine de frimer.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; *II. 20 h 15 : Ils avaient les foies* dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; *22 h 30 : Elles nous veulent* toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), *20 h 15 :* les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je craque, *mes parents raquent.*
PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 19 h : le Pêcheur de perles.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : *la Folle Nuit érotique de Roméo* et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : *le Livre entre les dents.*

La danse

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Avis de vent d'ouest.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chorégraphie J. Patarozzi.
DEUX PORTES (361-24-51), 21 h : *Cie Ballet des Deux-Portes.*
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballets Moïsseiev.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : Cie Magenia.
THÉATRE DE PARIS (874-10-75), 20 h 30 : Lindsay Kemp Company *(le Songe d'une nuit d'été).*

Opéra

A. DÉJAZET (887-97-34), *19 h : Al Zuhara, le Médium.*
PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (346-12-21), 20 h : Aïda.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : A. Weissenberg (Franck, Schumann, Rachmaninov).
Lucernaire, 21 h : D. Picamoles (Schumann, Beethoven, Chopin).
Hôtel de Saint-Aignan, *21 h :* Le concert du Marais, quatuor vocal.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : M. Valdes (Cornélius, Hoffmann).
Salle Pleyel, 20 h 30 : M.-A. Estrella (Mozart, Brahms).
Sorbonne, grand amphithéâtre, *20 h 45 :* N. Lee, D. Selig, chœur de Paris-Sorbonne (Brahms).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : J.-C. Veilhan, D. Salzer, L. Comtois, D. Comtois-Cahen (Mozart, Wagenseil, Danzi...).
Eglise Saint-Médard, 20 h 45 : J. Galard (Bach, Mendelssohn, Couperin).
Eglise Sainte-Clotilde, *21 h :* Ensemble Bach de Paris (Bach).
Jardin du Luxembourg, 16 h : Musique des gardiens de la paix de Paris.
Salle Cortot, 20 h 30 : L. Delfanti, A. Schaeffer (Schumann, Wolf, Wagner).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : J. Leandre, B. Phillips, R. Black.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Royal Tencopatos.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), *22 h 30 : S. Kasseya.*
CITHEA (357-99-26), 20 h : Hot Pants.
ELDORADO (208-23-50), 20 h 30 : Fleshtones.
FORUM (297-53-47), 21 h : Magma Offering.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Cheikh Tidiane Fall.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : J. Turner.
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium (524-15-16), 20 h 30 : J.-C. Fohrenbach Quartet.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur.
SUNSET (261-46-60), 23 h : L. Cokelaere, J. Do Sallabery, S. Bray, L. Rouah.
***TWENTY ONE** (260-40-51), 21 h :* G. Hunter.
ZENITH, 20 h : Status Quo.

SPECTACLES

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Cinéma japonais : 19 h, Quand une femme monte l'escalier, de M. Naruse ; 21 h, la Harpe de Birmanie, de K. Ichikawa.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, El cofre del pirata, de F. Mendez ; 17 h, Reproduction interdite, de G. Grangier ; 19 h, Cinéma israélien : Big Shots, de J.-Y. Goldwasser.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

L'AFFRONTEMENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Forum (à partir de vend.), 1er (297-53-74) ; Gaumont-Halles, (mer., jeu.), 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu (mer., jeu.), 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-yougoslave) : Ambassade (mer., jeu.), 8e (359-19-08) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

CELESTE (All.) ; v.o., Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier (mer., jeu.), 8e (387-35-43) ; Français (mer., jeu.), 9e (770-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (827-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor Hugo (mer., jeu.), 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CORRIDA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Athéna, 12e (343-07-48).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne (mer., jeu.), 6e (222-57-97)) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Bienvenue Montparnasse (à partir de ven.), 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud (mer., jeu.), 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta (mer., jeu.), 20e (636-10-96).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.o.), Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-26-46) ; (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation (mer., jeu.), 12e (343-04-67) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette (mer., jeu.), 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NEW YORK NIGHTS (A. v.o.) (**) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

OSTERMAN WEEK END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention (mer., jeu.), 15e (828-42-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

RISKY BUSINESS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

RUE CASE-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SAHARA (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LE SANG DES AUTRES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot (mer., jeu.), 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SCARFACE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Forum (mer., jeu.), 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (Hsp), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé (mer., jeu.), 14e (320-12-06).

UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenue Montparnasse (mer., jeu.), 15e (544-25-02).

VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Arcade, 2e (233-54-58) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Paramount Odéon (mer., jeu.), 6e (325-59-83) ; V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) · Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

AMOK, film marocain de Souheil Ben Barka. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumières, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

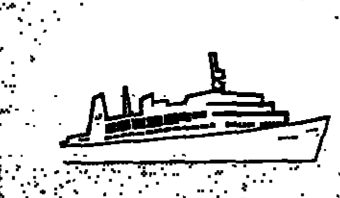
LA FÊTE DE GION, film japonais de Kenji Mizoguchi. V.o. : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

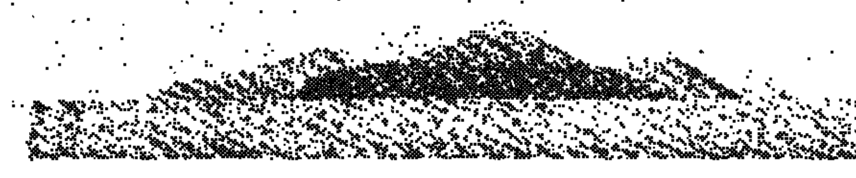
FOOTLOOSE, film américain d'Herbert Ross. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES NOUVEAUX BARBARES, film italien d'Enzo Castellari. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

STRYKER, film philipin de Cirio H. Santiago. V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62). – V.f. : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

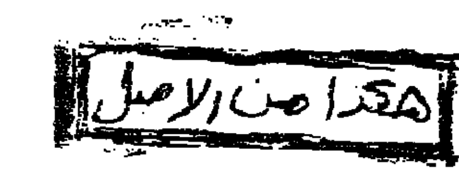












SPECTACLES

Les grandes reprises

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
BLANCHE-NEIGE (A, v.f.) : Napoléon 17e (755-63-42).
BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FANNY ET ALEXANDRE (Su., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
FARREBIQUE (Fr.) : Sudio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
FEMMES ENTRE ELLES (It.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE FLEUVE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
LES FRAISES SAUVAGES : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
HELLO DOLLY (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (325-79-17) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Mistral, 14e (539-52-43) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler (mer, jeu) 18e (522-46-01).
L'HONNEUR PERDU DE KATARINA BLUM (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
IL POSTO (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr., H. sp.) (**) : Boite à films, 17e (622-44-21) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : Hautefeuille (mer., jeu.), 6e (633-79-38).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (545-35-38).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy (mer., jeu.), 18e (522-46-01).
LA NUIT (It., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).
NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
RÊVE DE SINGE (It., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
RIZ AMER (It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
SCARFACE (*H. Hawks*) (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81) ; Action Christine, 6e (329-11-30).
LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
SUEURS FROIDES (*Vertigo*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Monte-Carlo 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
TESS (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; George V, 8e (562-41-46) : Parnassiens, 14e (329-83-11) : Calypso, 17e (380-30-11).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
UN CONDAMNÉ A MORT S'EST ÉCHAPPÉ (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

COMMUNICATION

L'opposition crée l'Association nationale « nouveaux médias »

Plusieurs élus de l'opposition ont annoncé, mercredi 9 mai, la création de l'Association nationale « nouveaux médias » (1). Sa vocation est double : il s'agit d'une part d'unifier les positions que sont amenés à prendre les maires, les présidents de conseils généraux ou régionaux et les parlementaires de l'opposition à l'égard du développement des moyens de communication dans leur commune, département ou région.

L'association, d'autre part, se fixe pour but de fournir une assistance et des conseils à ceux des responsables locaux qui se sentiraient démunis face aux promoteurs des nouveaux médias, c'est-à-dire l'Etat et les maîtres d'œuvres financiers ou prestataires de services.

« *Beaucoup de flou subsiste,* a déclaré notamment M. Charles Pasqua, sénateur RPR, secrétaire général de l'association. *Le gouvernement affiche des intentions ambitieuses en matière de câblage par exemple, mais nous avons l'impression qu'on nous raconte beaucoup d'histoires sur la fibre optique. En fait, les élus ne savent encore rien de sérieux sur ce que cela coûte et ce que cela rapporte, ni en combien de temps.* » M. Pasqua ne conteste pas l'intérêt du choix d'une technologie d'avenir, mais estime que « *lorsque l'Etat ne peut assumer financièrement ses objectifs, il doit désserrer les contraintes et laisser les municipalités agir selon leurs désirs* ».

[Alors que le gouvernement a réaffirmé, après le conseil des ministres du 3 mai (*le Monde* du 5 mai), son intention de négocier le dossier du plan câble réseau local par réseau local, la tendance se dessine clairement parmi certains élus de l'opposition de vouloir au contraire se forger une « religion » unique, qui devrait leur permettre de renforcer leur position face à la Direction générale des télécommunications (DGT) du ministère délégué aux PTT et aussi à l'égard d'interlocuteurs comme la Caisse des dépôts et consignations. En outre, les responsables locaux — et, parmi eux, surtout ceux de l'opposition — continuent d'afficher leur volonté de se libérer de la tutelle de l'Etat en ce qui concerne la construction et l'exploitation des réseaux, que l'on assimile souvent maintenant aux réseaux de distribution d'eau ou routiers. — E. R.]

(1) Le siège social de l'Association nationale « nouveaux médias » devrait être au Sénat à Paris, son secrétariat à la mairie de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). *Président* : M. Jean-Marie Rausch, sénateur centriste et maire de Metz ; vice-présidents : MM. Jacques Baumel, député RPR et maire de Rueil-Malmaison ; Jacques Médecin, maire RPR de Nice ; Alain Carrignon, maire RPR de Grenoble ; Bernard Marie, maire RPR de Biarritz ; Jacques Douffiagues, maire UDF d'Orléans ; Francisque Collomb, maire de Lyon ; André Rossinot, maire UDF (radical) de Nancy ; Jean-François Pintat, sénateur RI de la Gironde ; Raymond Lamontagne, maire de Sarcelles. Secrétaire général : M. Charles Pasqua, sénateur RPR des Hauts-de-Seine. Secrétaires généraux adjoints : MM. Bertrand Cousin, maire adjoint de Brest ; Thierry Saussez, maire adjoint de Rueil-Malmaison. Trésorier : M. André Santini, maire UDF d'Issy-les-Moulineaux.

LA PUBLICITÉ SUR LES RADIOS LIBRES SERA EXAMINÉE EN CONSEIL DES MINISTRES LE 18 MAI

C'est le 18 mai prochain que devrait, finalement, être examiné en conseil des ministres le projet de loi ouvrant aux radios libres le marché de la publicité. Outre un texte remanié qui tiendra compte des reproches formulés par le président de la République contre le texte initial, retiré au dernier moment de l'ordre du jour du conseil du 9 mai (*le Monde* du 10 mai), M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, souhaite aussi pouvoir présenter les projets de décrets et de cahiers des charges. Des textes que l'on s'accorde à prédire légers et peu contraignants, vu le choix d'opter pour un système très libéral.

Si donc tout le monde — associations, sociétés — peut faire de la publicité, si l'on reconnaît en même temps l'impossibilité d'un contrôle réel des pratiques de certaines associations désireuses de toucher des subventions publiques sans renoncer complètement à la publicité, comment conserver une limitation illusoire à quatre ou cinq minutes par heure ? Qui donc ira contrôler ? Et quelle publicité serait-elle ainsi comptabilisée ? L'essentiel consistera sans doute dans l'exigence d'un respect des règles déontologiques en matière de publicité, ainsi qu'en la séparation très nette des séquences dites commerciales du reste des programmes. A la profession publicitaire, déjà bien organisée, de jouer elle aussi un rôle de gardien.

A.Co.

● Télérama *et* VSD *rendus à leur éditeur.* — Les exemplaires des hebdomadaires *Télérama* et *VSD*, bloqués pendant quatre jours à l'imprimerie Montsouris de Massy (Essonne), ont été restitués à leurs propriétaires par les employés du Syndicat du livre CGT, mercredi 9 mai. Les négociations pour trouver une issue industrielle et sociale se poursuivent avec le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI).

● *Fin de la grève au* Populaire du Centre. — Le quotidien de Limoges, *le Populaire du Centre*, a reparu, jeudi 10 mai, après vingt-quatre heures de grève de la rédaction (*le Monde* du 10 mai). La direction du groupe La Montagne a accepté d'examiner les revendications des journalistes ; elle envisage l'embauche de deux rédacteurs et la collaboration de pigistes en période de congés. La journée de grève sera payée. Mercredi soir, l'assemblée générale de la rédaction décidait de reprendre le travail. — (*Corresp.*)

● *Préavis de grève à Radio-Côte d'Azur.* — Un préavis de grève illimitée, pour le 15 mai à 0 heure, a été déposé mercredi 9 mai par les délégués de la rédaction de Radio-Côte d'Azur (RCA). Le personnel de cette station décentralisée de Radio-France entend ainsi protester contre « *le manque d'effectifs* » et « *l'attitude du responsable de l'information* ». Cette grève s'inscrit dans une série de conflits qui affectent depuis plusieurs mois les radios décentralisées (*le Monde* du 14 mars 1984).

Jeudi 10 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : l'Homme de Suez.
Scénario de J. Robert et P. Gaspard-Huit, réal. C.-Jaque, avec G. Marchand, G. Verda, S. Renoir...
Deuxième épisode. — *Au cours d'un bal donné par le consul de France en Égypte, Agathe et Lesseps se promettent l'un à l'autre. Mais la peste s'abat sur le pays. Agathe rentre en France tandis que Lesseps se dévoue aux pestiférés.*

21 h 30 Bravos.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
Dossier sur le Centre national des Alpes (avec G. Lavaudant). Et J. Maillan, N. Treat, actualités, clip.
22 h 25 Cinéma (quatre étoiles à la une) : Mon oncle d'Amérique.
Film français d'A. Resnais (1980), avec G. Depardieu, N. Garcia, R. Pierre, M. Dubois, N. Borgeaud.
Une femme et deux hommes, d'âges et de milieux différents, que rien ne semblait destiner à se rencontrer, vont, pourtant, se trouver liés les uns aux autres à certains moments de leur vie. Un surprenant récit de fiction, appuyé sur les théories du biologiste Henri Laborit (il tient son personnage dans le film) à propos du déterminisme des comportements.
0 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : La Saga du Parrain.
De F. Ford Coppola, avec Al Pacino, R. Duval.
21 h 25 Magazine : Musiques au cœur.
D'E. Ruggieri et P. Camus.
Aimez-vous le cinéma ? Aimez-vous l'opéra ? La fascination qu'exerce l'art lyrique sur les hommes de cinéma a enrichi le répertoire cinématographique : du Siegfried *de Fritz Lang à la* Carmen *de Rosi, en passant par tous les opéras filmés italiens de la seconde guerre mondiale, bardés de conventions — mais où jaillit le talent d'un Gobbi ou d'une Barbieri, — Eve Ruggieri nous entraine dans un art en forme de passion. Décors somptueux, costumes exceptionnels, voix d'or, folie.*
22 h 40 Histoires courtes.
Ulysse, d'A. Varda.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Dix petits nègres.
Film franco-anglo-italien de P. Collinson (1974), avec O. Reed, E. Sommer, R. Attenborough, S. Audran, G. Froebe, C. Aznavour.
Dix personnes sont invitées, par un inconnu, dans un palais du désert iranien. Enfermés là, ces invités, tous coupables d'une action criminelle, vont mourir l'un après l'autre. L'ingénieux et passionnant roman d'Agatha Christie est bien mal servi par cette médiocre adaptation, malgré les qualités des interprètes.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
Quatuor opus 54 no 1 en sol majeur, *de Joseph Haydn, par le Quatuor Muir de Philadelphie.*

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Histoire de France en BD.
17 h 11 Les Gasconettes.
(Les corridas.)
17 h 20 Chok et Cher (2e partie).
17 h 55 Karaté au féminin.
18 h 8 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Galops.
19 h 50 Gil et Julie.

FRANCE-CULTURE

20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Le conquérant des mots perdus, de D.A. Kergal (première partie : l'Enfermement), avec J.-N. Sissia, P.-F. Pistorio, J. Taouss...
22 h 30 Nuits magnétiques : l'invitation philosophique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct du Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles) : *les Noces de Figaro*, opéra-bouffe de Mozart, par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de l'Opéra de Bruxelles, dir. S. Cambreling, sol. J.-P. Lafont, F. Lott, B.-M. Aruhn...
22 h 45 Les soirées de France-Musique : Wagner musicien ; œuvres de Debussy, Wolf, Webern, Duparc.

Vendredi 11 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annick.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h Série : La croisière s'amuse.
14 h 55 Temps libres.
Que faire ? Que lire ? Les rendez-vous sportifs, télévisés, des jeux, etc.
17 h Destination France.
La Loire pour se mettre au vert.
17 h 25 Le village dans les nuages.
17 h 45 Série : Les secrets de la mer Rouge.
18 h 15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18 h 25 Microludic.
Magazine de la micro-informatique.
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Les petits drôles.
19 h 30 Journal.
20 h Football : Finale de la Coupe de France.
En direct du Parc des Princes : Monaco-Metz.
21 h 50 Haroun Tazieff raconte « sa » terre.
Les éléments arides.
L'érosion (par l'eau, le froid, la gravitation), le rôle de l'eau dans le transport et la sédimentation. Le cycle de l'eau : évaporation, gaz, nuages, précipitations, ruissellement, eaux souterraines, rivières, boues et delta... tous les mystères des éléments qui façonnent le paysage de notre planète, par notre grand vulcanologue.
22 h 45 Branchés musique : 22 v'là le rock.
Avec Michaël Jackson et Paul Mac Cartney, Stevie Wonder, Bette Midler, Mike Jagger, Pat Benatar, Tracy Ullmann, etc...
23 h 25 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : La vie des autres.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Vegas.
15 h 45 Reprise : Magazine médical.
La transplantation rénale. (Diff. le 9 mai.)
16 h 40 Itinéraires : Les Papous.
17 h 45 Récré A 2.
Emilie ; Les quat'z'amis ; Latalu et Lireli ; Téléchat...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les cerfs-volants.
D'après le roman de R. Gary, adapt. Ch. Rémy et P. Badel, réal. P. Badel. Avec A. Gautier, J. Penot.
Dans les années 30, un enfant de 10 ans, Ludo, tombe amoureux d'une aristocrate polonaise, qui passe ses vacances dans un manoir normand. Une histoire qui se veut « un hymne à la vie, à la volonté de vivre, plus forte que tout », *très bien interprétée.*
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Femmes dans le couple. Sont invitées : Martine Bourillon (Côté cœur, c'est pas le pied), *Jeanne Cressanges* (la Mariée de Saint-Médard), *Françoise Dorin* (les Jupes-Culottes), *Danièle Granet et Catherine Lamour* (Comme tu veux, mon chéri), *Frédérique Gruyer* (le Paradis trop violent) *et Nancy Huston (coauteur de :* A l'amour comme à la guerre).
22 h 50 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Howard Hawks) : Le Grand Sommeil.
Film américain de H. Hawks (1946), avec H. Bogart, L. Bacall, J. Ridgely, M. Vickers, D. Malone (v.o. sous-titrée. N).
Philip Marlowe, détective privé, enquête sur une tentative de chantage dont une des filles d'un notable de Los Angeles est victime. La sœur de celle-ci intervient de son côté. Fameuse adaptation d'un roman de Chandler à l'intrigue très complexe, classique du « film noir », mise en scène de mystère et d'angoisse, d'autant plus inquiétante qu'elle est traitée sans effets. Avec le couple mythique Bogart-Bacall.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
Emission de l'INC.
20 h 35 Vendredi : « M » comme maton.
Magazine d'information d'A. Campana.
A travers la vie de Lucien, Louis, Gérard, Bernard, Claude, tous les cinq gardiens de prison (« matons »), ce document d'André Delacroix et Marc Meimon remonte la chaîne de l'univers pénitentiaire : de la mise à l'écart de la société des prisonniers à leur réinsertion sociale.
21 h 30 Journal.
21 h 50 Mankiewicz.
Ce cinéaste américain axé sur les grands mythes humains a eu le bon goût de ne faire que des chefs-d'œuvre. Michel Ciment le considère comme un des metteurs en scène parmi les plus intelligents de son temps. En compagnie de Luc Béraud, il a eu avec l'auteur de la Comtesse aux pieds nus, *deux rendez-vous successifs, qui constituent la trame de ce portrait en deux parties.*
22 h 45 Prélude à la nuit.
Singet dem Hern ein neues Lied *motet pour chœur et orchestre, de J.-S. Bach, interprété par l'orchestre Bach Collegium Stuttgart sous la direction d'H. Rilling.*

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Ozone Jazz (Festival de Neuchâtel).
17 h 23 Des bateaux sous la mer (le Peter Sif).
17 h 35 Thalassa.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Paris impromptu : la tour Eiffel.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Galops.
19 h 50 Gil et Julie.

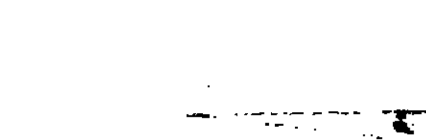
FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : nouvelles de l'Europe.
8 h Les chemins de la connaissance : Claude Bruaire ; à 8 h 33, Max Weber, Georg Simmet et la ville.
8 h 50 Échec au hasard.
9 h 5 Matinée du temps présent.
10 h 30 Le texte et la marge.
10 h 50 Musique : concours international de musique électro-acoustique de Bourges (et à 14 h 50 et 21 h 50).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Sons.
13 h 32 On commence... Bernard Sobel ; les tragiques contemporains : Beckett, Claudel, Gombrowicz.
14 h 10 Un livre, des voix : *Saint Judas*, de Jean Ferniot.
16 h 3 Communautés des radios publiques de langue française : La pelleterie, après la défaite.
16 h 30 Les rencontres de Robinson.
18 h 33 Bonnes nouvelles, grands comédiens : *Histoire et la Montre*, d'Elie Wiessel.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : la bioluminescence.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Hongkong : l'échéance de 1977.
21 h 50 Concours international de musique électro-acoustique de Bourges.
22 h 30 Nuits magnétiques : l'invitation philosophique.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Jean-Marie Leclair ; œuvres de Leclair, Forqueray, Couperin, Corrette, Rebel, Blavet.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 Musiciens d'aujourd'hui : Teresa Stich-Randall interprète des œuvres de Schubert, J. Strauss, Glück, Mozart, Brahms.
12 h 5 Concert : œuvres d'Ives, Krauze, Mestral, Stravinsky, *par le Nouvel Orchestre philharmonique*, dir. D. Epstein.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Repères contemporains.
14 h 30 Les enfants d'Orphée : voyage au cœur d'une partition.
15 h L'après-midi des musiciens : Henry du Mont, compositeur et maître des chapelles du roi et de la reine (1610-1684) ; œuvres de Lully, Charpentier, Lebègue, Delalande, Nivers, Du Mont, Robert.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : Feuilleton « Punch Miller » ; Intermède ; Le clavier bien tempéré.
20 h Présentation du concert.
20 h 20 Concert (émis de Baden-Baden) : *Tem pour orchestre*, de Heyn, *Concerto pour piano et orchestre en ré majeur* « pour la main gauche » de Ravel, *Symphonie no 9 en ré mineur*, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. K. Kord, sol., N. Magaloff, piano.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugues Guénod », chants espagnols du seizième siècle ; à 23 h 10, Wagner musicien ; à 1 h, musiques traditionnelles.




(Publicité)

MAG : conçus pour la gestion de la saisie des données, permettent de réduire le délai d'enregistrement des commandes, de connaître immédiatement les tendances du marché, d'informer en permanence la force de vente sur le niveau des stocks et de réduire les coûts administratifs (INFO-MAG).

SG 2 *(5 F 614)*
SPARTE : système pour l'acquisition et le relevé des transactions électroniques (IBM 43 XX).

SPI *(5 A 148)*
SPITEX : progiciel permettant d'utiliser le réseaiu télex en liaison avec un ordinateur, des sites éloignés peuvent dialoguer avec un ordinateur et recevoir des messages.

ZENITH *(3 O 303)*
CLOTHO : planification des horaires du personnel d'encaissement des entreprises de distribution.

Avocats

CEIGEI *(4 A 130)*
CG-AVOCATS : Gestion de cabinets d'avocats (professions libérales) : traitement de texte, facturation automatisée des notes d'honoraires. (SANCO, SANYO, IBM PC XT, DIGITAL EQUIPMENT, Rainbow Professionnal).

GENERAL AUTOMATION *(3 B 222)*
AVOCABASE : Gestion de cabinets d'avocats ou de cabinet juridique : gestion des dossiers, tenue de l'agenda, relances automatiques, comptabilité.

NMI *(5 F 638)*
NMI-AVOCAT : Gestion intégrée d'un cabinet d'avocat, traitement de texte intégré à la gestion des dossiers, recouvrement, échéanciers, comptabilité.

OLYMPIA FRANCE *(5 E 532)*
EPITOGE : Gestion d'un cabinet d'avocats, gestion des dossiers, agenda, jurisprudence, traitement de texte. (BOSS, PEOPLE).

Huissiers

MAI FRANCE *(3 E 507)*
MAI HUISSIERS : Automatisation de tous les travaux des Etudes d'huissiers : actes, répertoire, comptabilité, etc. (MAI).

Notaires

FINSIEL *(5 A 106)*
NOTA : Système modulaire couvrant toutes les zones d'activités des Etudes de notaires individuelles ou en société.

ZENITH *(3 C 303)*
GESTNOT : Gestion d'un cabinet notarial, plan comptable, édition, consultation écran.

Syndics

CEIGEI *(4 A 130)*
CG-SYNDIC : Syndic de copropriété : gestion des fichiers, enregistrement des dépenses, état des dépenses par copropriété. répartition des charges sur les lots, décompte de charges, appels de charges, réglement copropriétaire, relances, extraits de compte feuilles de présence, augmentation du fond de roulement, appel pour travaux situation de copropriété, situation de trésorerie. (SANCO, SANYO, IBM PC XT, DIGITAL EQUIPMENT, Rainbow Professional).

NMI *(5 F 638)*
NMI-SYNDIC : Gestion intégrée d'un cabinet de syndic (administrateur judiciaire) avec traitement de texte, gestion de la production et intégration avec la comptabilité, relation avec les Tribunaux.

Divers

MAI FRANCE *(3 E 507)*
CONSEIL JURIDIQUE : Automatisation des travaux des cabinets de conseil juridique, constitution de sociétés, préparations Assemblées générales, etc. (MAI)

Le Monde
sera présent au SPÉCIAL-SICOB Stand 3 F 616

Matériels exposés

ORDINATEURS
A1 : calculatrices programmables ;
A2 : ordinateurs portables ;
A3 : micro-ordinateurs (8 bits) ;
A4 : micro-ordinateurs (16 bits) ;
A5 : micro-ordinateurs (32 bits) ;
A6 : mini-ordinateurs ;
A7 : microprocesseurs.

MÉMOIRES
B1 : mémoires à bulles ;
B2 : mémoires PROM ;
B3 : mémoires ROM ;
B4 : mémoires RAM ;
B5 : systèmes de programmation pour mémoires PROM ;
B6 : mémoires tampon.

INTERFACES, CONVERTISSEURS CONTROLEURS
C1 : bus ;
C2 : contrôleurs de périphériques ;
C3 : convertisseurs de données ;
C4 : interfaces de communication : synchrone, asynchrone, multiplex ;
C5 : divers.

IMPRIMANTES
D1 : imprimantes à marguerite ;
D2 : imprimantes électrostatiques ;
D3 : imprimantes à impact ;
D4 : imprimantes à jet d'encre ;
D5 : imprimantes à laser ;
D6 : imprimantes de caractères non-romain ;
D7 : terminaux de télé-impression ;
D8 : tables traçantes.

MÉMOIRES MAGNÉTIQUES
E1 : dérouleurs de bande (cassettes, cartouches, bobines) ;
E2 : unités de disquettes ;
E3 : unités de disques 3 1/2" Winchester ;
E4 : unités de disques 5 1/4" Winchester ;
E5 : unités de disques 8" Winchester ;
E6 : unités de disques amovibles.

ÉCRANS PÉRIPHÉRIQUES D'ÉCRAN
F1 : crayons lumineux ;
F2 : écrans à plasma ;
F3 : écrans graphiques couleur ;
F4 : écrans tactiles ;
F5 : moniteurs ;
F6 : souris ;
F7 : lecteurs optiques.

RÉSEAUX
G1 : coupleurs acoustiques ;
G2 : modems ;
G3 : concentrateurs, multiplexeurs pour réseaux de micro-informatique ;
G4 : réseaux locaux ; systèmes de micro-informatique multipostes.

AUTRES ÉQUIPEMENTS
H1 : alimentations ;
H2 : claviers ;
H3 : manettes de jeux ;
H4 : systèmes de protection.

VIDÉOTEX
I1 : microserveurs de vidéotex ;
I2 : terminaux de vidéotex.

BUREAUTIQUE
J1 : messagerie électronique ;
J2 : traitement de texte ;
J3 : système de recherche de documents.

SUPPORTS MAGNÉTIQUES
K1 : bandes magnétiques ;
K2 : cartouches ;
K3 : cassettes ;
K4 : disquettes ;
K5 : disques magnétiques ;
K6 : encres et rubans ;
K7 : têtes d'impression ;
K8 : effaceurs de bandes.

INFORMATION
L1 : clubs d'utilisateurs ;
L2 : conférences et séminaires ;
L3 : consultants et services ;
L4 : éditeurs ;
L5 : presse.

Economie et finances

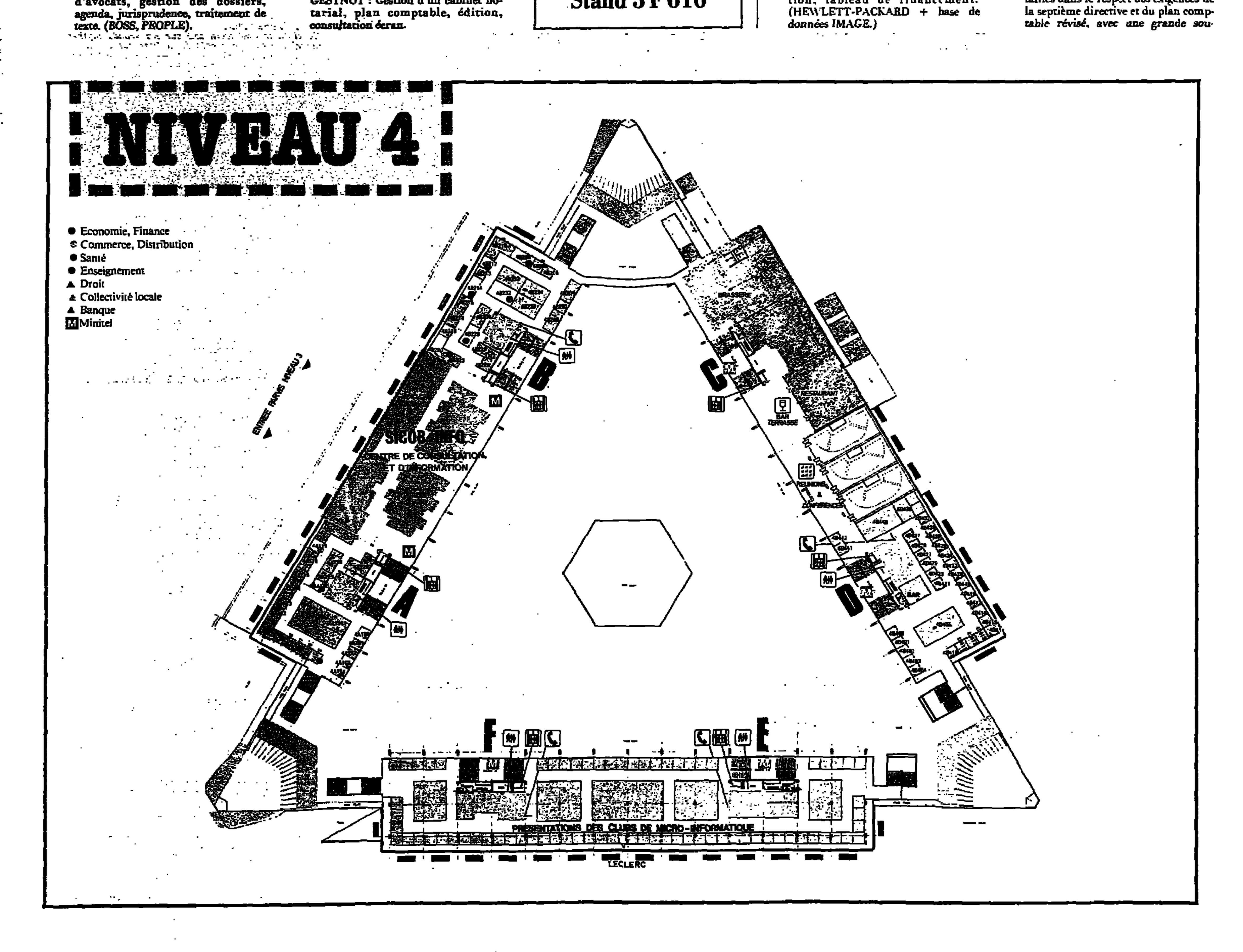
Analyse financière

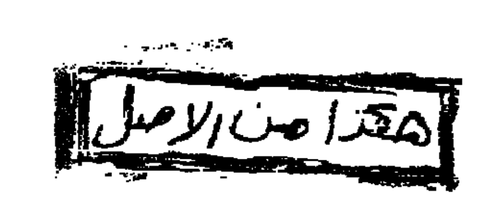
ARGOS *(5 D 408)*
SIMULFIN : gestion financière, calcul, suivi, évolution des éléments financiers d'une entreprise, analyse d'évolution et simulation de développement du bilan, compte d'exploitation, tableau de financement. (HEWLETT-PACKARD + base de données IMAGE.)

AUDIVAL *(5 B 240)*
ANABIL : analyse des bilans et comptes d'exploitation, calcul de ratios financiers. (IBM PC-XT.)

CINA *(5 C 311)*
MICROGEST 58 : contrôle de gestion sur microordinateur, simulation prévisionnelle, hypothèses, extrapolation, analyse du réel avec actualisation, comparaison prévu/réel, CEP correlations, calculs financiers. (IBM PC, MICRAL, PERFORMANCE.)

CONCEPT *(5 B 214)*
CONCEPT CONSOLIDATION : consolidation de groupes de toutes tailles dans le respect des exigences de la septième directive et du plan comptable révisé, avec une grande sou-





(Publicité)

p.esse de pourcentages, sous-groupes, conversions monétaires, trace comptable, *audit*. (IBM PC-XT, SORD, VAX, MINI 6.)
CONCEPT PLAN FINANCIER : plan financier prévisionnel, simulation d'hypothèses avec *application* rigoureuse des règles fiscales, exploitation, autofinancement, emploi-ressources, plans de trésorerie, bilans (prise en compte des exigences du plan comptable révisé). (IBM XT, SORD.)

FRAME *(5 D 410)*
ENCORE : modélisation financière, calculs financiers avec simulation et visualisation graphique.

GEPSI *(3 D 400)*
CONCEPT CONSOLIDATION : permet la consolidation des comptes de bilan et de résultats. (SORD M23.)
CONCEPT PLAN FINANCIER : permet l'établissement du plan financier de l'entreprise. (SORD M23.)

MAI FRANCE *(3 E 507)*
SICOX : simulation du concept d'ex*ploitation. (MAI.)*

MULTICONSULT *(5 E 506)*
FALCON : système de consolidation et de gestion des comptes de groupe, système de simulation budgétaire. (IBM PC.)
PLUSPLAN : système de simulation et d'analyse budgétaire, système complet pour la consolidation et la gestion des comptes de groupe. (IBM PC-XT.)

PROCEP-COMMODORE *(3 A 108)*
AF 8000 : progiciel d'analyse financière des bilans à l'usage des banques, gère également un fichier de renseignements destiné à compléter les données financières. (COMMODORE 8001, 8002.)
DOSSIERS DE GESTION : analyse *d'un bilan, autofinancement, flux de* trésorerie, ratios clients-fournisseurs-stocks, etc. (COMMODORE 8000.)

SPERRY *(5 F 612)*
SUFICS : toutes applications de modélisation et de planification financière pour non-informaticiens.

VICTOR *(3 A 114)*
MICRO-FCS : logiciel de modélisation et d'analyse financière et marketing. (VICTOR S1.)

Aide à la décision

ADDE MARKETING *(5 B 204)*
DECISIONNEL GRAPHIQUE - DECISIONNEL 2 : suivi et visualisation de l'évolution de la trésorerie, suivi et visualisation de l'analyse de portefeuille, visualisation de l'évolution de bilan, compte d'exploitation, modélisation financière (calculs mathématiques et financiers). (IBM PC-XT.)

AS 2E *(5 D 409)*
RAPPORT : aide à la décision, panel marketing, gestion des devises.

CANON *(3 E 532/533)*
CANOBRAIN : outil d'aide à la décision comportant les fonctions de banque de données, tableur et graphe, destiné aux analyses financières et les simulations. (CANON AS 100.)

CSM SOGEDAC *(3 D 413)*
CANOBRAIN : création de tableaux électroniques pour l'aide à une décision, convertissant les résultats en graphiques, parts et gâteaux, taux de participation, le tout en couleurs. (CANON AS 100.)

CULLINET *(5 F 600)*
CULINET PC SOFTWARE : *modélisation*, simulation, analyse financière, analyse graphique, préparation de documents, textes, tableaux et graphiques. (IBM PC-XT.)

DECIS *(5 A 124)*
PIPS 3 : *gestion de tableaux, masques* de saisie, calculs, extraction, graphe, mémorisation de fonctions, couleurs. (SORD M68.)
LOTUS : gère des tableaux avec extraction, *recherche multicritère et* édite des graphes selon plusieurs couleurs. (IBM PC.)
VISI-ON : traitement de texte, mailing, tableurs, graphe, souris, base de *données*, langage de *programmation*. (IBM PC.)
KNOWLEDGE - MAN : système complet, tableurs, fichiers relationnels, générateur d'écrans et d'états statistiques, langage de programmation. (IBM PC.)

DPR *(5 A 155)*
MULTIDIM 1 DPR : gestion multidimentionnelle de données avec sortie de tableaux et analyses statistiques de données économiques, sociales, physiques, etc. (IBM, DIGITAL, VICTOR.)

ECOSOFT *(5 E 545)*
SUPERCALC : gestionnaire de tableau pour tous besoins d'analyses finan*cières et numériques complexes*, possibilités de graphisme. (IBM PC.)

FEEDER *(3 E 518)*
MULTIPLAN : outil de productivité personnelle sous forme d'une feuille de calcul électronique permettant de simuler et de modéliser, permet la *consolidation de plusieurs feuilles entre elles*. (APPLE II, APPLE III, IBM PC, VICTOR S1.)

FRAME *(5 D 410)*
OPEN ACCESS : outil de bureautique intégré comprenant base de données, graphiques, tableur, traitement de *texte, agenda, communication.*

GEPSI *(3 D 400)*
PIPS III : *générateur d'applications pour création, gestion de tableaux*, tri, recherche, tracé de graphe éditions, etc. (SORD M23, M68, M243EX.)

INFOLOGIE *(3 F 651)*
RESEAU LOCAL CASSIOPEE.

INFOROC *(5 E 528)*
GUTENBERG : macro-langage entièrement chiffré permettant des combinaisons et des calculs sur des données représentées en tableaux ; permet à des non-informaticiens de *réaliser* des modèles de simulation de planification et de suivi budgétaire, des jeux d'entreprise, etc.

INSTITUTE *(5 D 428)*
SAS, SAS/ETS, SAS/ESP : établissement d'un plan de charge de l'activité *et prévision des besoins* de l'entreprise, simulations (équations simultanées, feuilles de calcul électronique), calculs financiers (amortissements).

JACQUARD SYSTEMES *(3 E 521)*
JACQUARD MIRACALC : tableur de gestion. (J500.)

LOTUS *1-2-3* : tableau avec visualisation graphique instantanée. (ZENITH DATA SYSTEMS).

MID *(3 C 328)*.

LABSTAR *(3 D 459)*
LOTUS 1-2-3 : tableur de troisième génération adapté aux problèmes des prévisions financières et suivi de bud*get indiquAnt une feuille de calcul*, une gestion de fichier et des sorties graphiques écran et papier. (IBM PC-XT.)

OCEAN SYSTEMES *(5 D 430)*
OCEAN BADE OPTIMUM : générateur d'applications sur système de *gestion de base de données* relationnelle permettant au non-informaticien de créer facilement et en toute sécurité ses propres applications et modèles de gestion.

PROCEP COMMODORE *(3 A 108)*
CALC RESULT : logiciel ouvert proposant calcul *en trois dimensions*, représentation graphique, aide-mémoire, impression souple, fonctions mathématiques, fonctions conditionnelles, protection des formules, etc. (*COMMODORE 8000*, C64.)

PROGILOG *(5 E 518)*
FOCUS : outil d'*infocentre*, outil d'aide à la décision, solution micro-mainframe.
VIP MAGIC : infocentre, tableur, outil d'aide à la décision.

SIRIS *(5 C 337)*
SIMILIGRAPH/3000 : permet la re*présentation graphique de données* sur tout l'écran et imprimante (histogrammes, courbes, utilisation des possibilités vidéo des terminaux, interfacé avec des fichiers MPE, peut re*présenter de une à cinq variables et* jusqu'à quatre-vingts valeurs par variable). (HP 3000.)
CALC 3000 : gestion de bableaux financiers, comptables ou autres. (HP 3000.)

SPI *(5 A 148)*
SPIAD : *outil d'interrogation* et d'analyse des données graphiques et de calculs pour la fonction personnelle et commerciale.
SPITAB : progiciel de gestion des ta*bles en temps réel outil* d'aide à la réalisation d'applications, simplifiant la maintenance et donnant une autonomie aux utilisateurs.

STERIA *(5 B 233)*
VISIGEST : outil d'aide à la décision pour non-informaticiens : interrogation de la base de *données* avec *tableur complet, en mode conversationnel*, permet les sélections, calculs, tris, restitutions, sous forme de ta*bleaux ou courbes, à l'écran ou sur imprimante*. (IBM 38.)
INTERRO : outil d'interrogation de données pour non-informaticiens sans programmation, intégrant les fonctions suivantes : sélection, tri, édition, calcul, totalisations, comptages, pourcentages, moyennes. (IBM 43XX, 30XX.)

THOMSON CSF *(3 F 600)*
MULTIPLAN : tableur permettant de créer des situations financières, préparer des budgets et en suivre leur évolution, gestion de statistiques, etc. (MICROMEGA 16 XB, MICROMEGA 32.)

VISICORP *(5 E 520)*
VISION : progiciel multifonction d'aide à la décision intégrant tableaux, graphiques, fenêtres et traiteur de texte.

Gestion de trésorerie

AUDIVAL *(5 B 240)*
TRESORERIE PME : gestion de trésorerie en valeur, soldes prévisionnels en valeurs et capitaux, simulation, en *cours de crédits, écarts prévisions/réalisations*. (IBM PC-XT, VICTOR S1.)
BUDTRES : élaboration du budget de trésorerie, possibilité de simulation sur les *données budgétaires et financières*, actualisation et suivi budgétaire. (IBM PC-XT.)
GESPORT : gestion du portefeuille d'effets à recevoir, tenue du porte*feuille disponible par échéances et* par type d'effet, sélection des effets lors de la remise en banque, édition automatique des remises en banque, suivi d'escompte et d'encaissement. (IBM PC-XT.)
GESATERME : gestion des emprunts à long et moyen terme, calcul des tableaux d'amortissements, calcul des frais financiers comptabilisés. (IBM PC-XT.)

BURROUGHS *(3 D 402)*
GESTION DE TRESORERIE : gestion en valeur à court terme, optimisation des décisions financières, suivi des relations bancaires, *contrôle de la prévision* de trésorerie. (B 20.)

CERG FINANCE *(5 A 108)*
GERG VALEUR : gestion de la trésorerie prévisionnelle en valeur et en cours de crédits.
GERG BUDGET : budget annuel de trésorerie.
GERC EFFET : gestion du portefeuille en traites, propositions de remise optimum à l'escompte.

CIRA INTERNATIONAL *(5 B 226)*
PRESTO : règlement automatique des tiers créanciers, extraction des écritures à régler et des écritures en blocage de paiement, établissement *d'échéanciers, édition des titres de* paiement, génération automatique des écritures comptables, multi-société, multi-établissement. (MATRA DATAPOINT, BULL DPS 7.)

COMPAGNIE GENERALE D'INFORMATIQUE *(5 B 242)*
SIGA-COMPTABILITE - SIGA-TRESORERIE : progiciel pour la gestion comptable et la trésorerie. (IBM.)

CONCEPT *(5 B 214)*
CONCEPT BUDGET DE TRESORERIE : budget de trésorerie, établissement et suivi du budget de trésorerie avec simulation de décisions de mise *en place des crédits et placements*. (IBM XT-BC, SORD.)

CONCEPT TRESORERIE FRANCS : gestion de la trésorerie en valeur, contrôle bancaire, suivi budgétaire, gestion des crédits et des dépôts, du portefeuille, de l'escompte en compte, *optimisation des décisions*, gestion réseau bancaire, budget de trésorerie (IBM PC-XT, SORD).

CONCEPT RESEAU BANCAIRE : traitement des mouvements de trésorerie transmis par la banque : récupération, conservation et exploitation des informations de trésorerie en provenance des banques, par un réseau ou sur support magnétique, suivi en valeur, états de rapprochement, *contrôle bancaire* (IBM PC-XT, SORD).

CONCEPT TRESORERIE DEVISES : trésorerie devises : gestion du risque de change, de son apurement et de sa couverture, comptant, termes, emprunts et dépôts, analyse des écarts de change, suivi des contraintes réglementaires, revalorisation, échelles d'intérêts (IBM PC-XT, SORD).

GEPS I *(3 D 400)*.
CONCEPT TRESORERIE FRANCS : logiciel permettant la gestion de trésorerie en dates de valeurs, des place*ments et de crédits à court terme*, du portefeuille d'effets, etc. (SORD M 23).

JANUS SYSTEMES *(5 B 234)*.
Logiciel gestion de la trésorerie francs (IBM 36, IBM 38).

MAI FRANCE *(3 E 507)*.
PROFIT : *gestion de trésorerie en date* de valeur (MAI 10, Z 10).

NMI *(5 E 638)*.
NMI - TRESORERIE : gestion de la trésorerie d'une entreprise, *en dates* de valeur, horizon glissant de quatre mois, détail des opérations affectant les soldes bancaires.

SOCIETE HGA *(5 C 334)*.
GT MICRO : gestion prévisionnelle de trésorerie en valeur (GT MICRO, GP MICRO).
GP MICRO : gestion du portefeuille d'effets à *recevoir* (GP MICRO, GT MICRO).

STERIA *(5 B 233)*.
STERIA PLAN FINANCIER : gestion de trésorerie, plan financier, bilan professionnel permettant l'examen de plusieurs hypothèses successives, avec application rigoureuse des règles fiscales, compte de résultats, tableau emploi-ressources, bilan, plan de trésorerie.
TRESOREL : gestion de trésorerie en date *de valeur, intégrant les fonctions suivantes* : gestion et tenue quotidienne, simulation, consultation des situations, analyse par nature et par *flux, rapprochements bancaires*, contrôle des échelles d'intérêts, plan des besoins et des ressources, engagement de commandes, budget (IBM 43 XX, 30 XX, 34, 36, 38).
STERIA CONSOLIDATION : gestion de trésorerie - consolidation : retraitements préalables relatifs aux comptes des sociétés, rapprochements intragroupes, établissements des états consolidés, traitements des sous-groupes, conversions monétaires, possibilité de consolidation des groupes de toutes tailles dans le respect de la procédure comptable.

VICTOR *(3 A 114)*.
CRAISUS : gestion de trésorerie (VICTOR S1).

Gestion des amortissements et immobilisations

CERG FINANCE *(5 A 108)*.
CERG IMMO : gestion des immobilisations.

(GEPSI *(3 D 400)*.
IMMO : *logiciel de gestion des amortissements* (SORD M 23, M 68, M 243 EX).

INFOROC *(5 E 528)*.
GETIMO : calcul des amortissements, gestion des immobilisations.

JANUS SYSTEMES *(5 B 234)*.
Logiciel de gestion des immobilisations (IBM 36, IBM 38).

NIPSI *(4 B 208)*.
PSIMMO : gestion des immobilisations, calcul des amortissements.

SIRIS *(5 C 337)*.
ABEL : traite tous les aspects de la gestion des immobilisations : gestion inventaire des biens, gestion comptable et fiscale, simulation, *consolidation*, amortissement technique et économique, assurance, prend en compte toutes les modifications fiscales (réévaluation, aide à l'investissement...) (*HP 3000*, IBM 38).

SPI *(5 A 148)*.
SCIMMO : progiciel gérant les immobilisations avec les *fonctions de* comptabilité fiscale, consolidation, amortissements.

STERIA *(5 B 233)*.
PRIMMO : gestion des immobisisations : système complet automatisant l'ensemble des fonctions intervenant dans la gestion *physique, comptable* et économique des biens de l'entreprise. (IBM 30 XX, 43 XX, 38, BULL 64, 66, HELWLETT PACKARD 3000).

VICTOR *(3 A 114)*.
AMORTISSEMENT : gestion des im*mobilisations en automatique*. (VICTOR S1).

Divers

APERIA *(4 B 212)*.
MODELISATOR : modélisation micro-économique permettant de mettre au point un modèle de marché à partir de variables explicatives décalées dans le temps (IBM PC-XT).

ARGOS *(5 D 408)*.
ARGOS GESPROD : progiciel destiné à centraliser les informations liées la production : les flux physiques (suivi des stocks d'en-cours et des inputs de *fabrication*) et les *flux financiers* (analyse des coûts et des prix de revient, ainsi que des performances des ateliers dans le cadre de la méthode des standards) (HEWLETT-PACKARD HP 250 + BASE DONNÉE IMAGE).

AUDIVAL *(5 B 240)*.
DOSSIER BANQUE DE FRANCE : élaboration des états nécessaires à la préparation du dossier Banque de France (IBM PC-XT).
GESINTER : gestion des divises et du *risque de change* avec *optimisation* des décisions de couverture de change à terme (IBM PC-XT).

CCMC *(5 E 512)*.
MANDAT 6 : gestion administrative des *mandats des commissaires* aux comptes et suivi administratif des missions de commissariat (IBM 5280 mono-poste).

CERG FINANCE *(5 A 108)*.
CERG DEVISES : gestion des devises, *exposition* au-risque de change, calcul des résultats économiques, arbitrage entre différentes méthodes de couverture, de financement.
CERG BANQUE : compte d'exploitation banque/entreprise.

CIRA INTERNATIONAL *(5 B 226)*.
ILLICO : *gestion des clients en* conversationnel et en temps réel, établissement de relevés à la demande, émission des effets à recevoir, gestion des effets, gestion automatique des règlements, *génération des écritures*, analysee du risque, relance sélective des clients (MATRA DATAPOINT, BULL DPS 7).

GEPSI *(3 D 400)*.
CONCEPT TRÉSORERIE DEVISES : *logiciel* permettant la gestion du risque de change (SORD M 23).

METIER MANAGEMENT SYSTEMS *(4 B 214)*.
ARTEMIS : planification *et* ordonnancement, gestion des coûts, suivi et prévision des ressources, des achats et du transit, gestion de la documentation, analyse des risques, budgétisation des investissements (HEWLETT-PACKARD série 1000, IBM 370, 303 X, 308 X, 434 X ; IBM PC, HEWLET-PACKARD 150).

SPERRY *(5 F 612)*.
SPERRYLINK : système de bureautique *intégrée* : traitement de texte, courrier électronique, classement électronique, assistance aux travaux administratifs, accès aux fichiers informatiques (UTS 42).

SPI *(5 A 148)*.
GARDE : dictionnaire de données en temps réel centralisant la gestion des données des applications *d'une entreprise* et permettant de contrôler leur utilisation.

Comptabilité générale

ARGOS *(5 D 408)*.
AUDIVAL *(5 B 240)*.
BIRDY'S *(4 B 220)*.
CCMC *(5 E 512)*.
CEIGEI *(4 A 130)*.
CIRA INTERNATIONAL *(5 B 226)*.
DELTASOFT *(5 A 143)*.
DIF ELECTRONIC *(3 D 460)*.
DPR (5 A 155).
EREL (5 D 426).
EUROTRON (3 D 454).
FORUM INTERNATIONAL *(3 D 442)*.
GEPSI *(3 D 400)*.
GC INTERNATIONAL *(3 F 655)*.
INFOROC *(5 E 528)*.
INTERLOGICIEL *(5 D 400)*.
ISI *(5 B 222)*.
ITBC *(5 C 307)*.
MID *(3 C 328)*.
NCR *(3 B 201)*.
NIPSI *(4 B 208)*.
PRISME *(5 F 604)*.
PROCEP COMMODORE *(3 A 108)*.
SIRIS *(5 C 337)*.
SPI *(5 A 148)*.
STERIA *(5 B 233)*.
TY INFORMATIQUE *(5 D 240)*.
YREL *(3 C 331)*.

(Publicité)

Enseignement

Gestion d'Etablissement scolaire

VICTOR *(3 A 114)*
ECOLES - 1A : gestion d'une école avec forfaits trimestriels par cycles, fichiers classe-élève (VICTOR S1).
RESUSCOL : gestion des résultats scolaires des élèves d'un établissement (VICTOR S1).

ZENITH *(3 C 303)*
ARTWARE : progiciels pour la gestion d'organismes de formation, écoles.
DAO :(dessin assisté par ordinateur).

ALPHA GRAPHIC *(4 A 103)*
ALPHA GRAPHIC SERIE 5000 : système de traitement de textes techniques pour la réalisation de documents comportant des représentations graphiques : organisme, formule mathématique, grafcet, synoptique (ALPHA CRAPHIC SERIE 5000).

CASTOR *(5 A 138)*
CRAPHOR : logiciel de dessin (APPLE II)
CEOFRANCE : logiciel cartographique (APPLE II).

CERG *(5 B 206)*
CERG DANI : système de dessins couleurs assisté par ordinateur (BFM 186).

ENGINEERING REALISATION INTERNATIONAL *(5 E 524)*
E - R - I : graphisme, bâtiment, ingénierie, dessin industriel, toutes applications pour l'équipement des centres de formation permanente, progiciel de CAO en 3D et/ou 2D, recherche spatiale, *infographie interactive* et organisationnelle (OLIVETTI M20, M40).

Assistance pédagogique EAO

CANON *(3 E 532/533)*
S 83 : logiciel de simulation d'usinage pour machine, outil à commande numérique (CANON AS 100 C).

CASTOR *(5 A 138)*
BASIC FRANÇAIS : logiciel d'apprentissage du Basic (APPLE II).

CHEMDATA *(5 A 126)*
LOGOTEL : interrogation assistée, vidéotex, langage simple n'exigeant aucune qualification en informatique et permettant de concevoir des programmes d'interrogation assistée de bases de données (BULL, IBM, DATA GENERAL, DEC, HEWLETT-PACKARD, NORSUDATA, PRIME).

COMPAGNIE GENERALE D'INFORMATIQUE *(5 B 242)*
DIDAO : conception et assistance pédagogique, fourniture de centres serveurs, bibliothèque de didacticiels accessibles sur le réseau Télétel ou sur le réseau spécialisé (MINITEL).

COMPUSOL *(4 B 232)*
EGO : enseignement assisté sur ordinateur (IBM PC).

DECIS *(5 A 124)*
FORMATION : lotus, multiplan, *initiation à la micro-informatique*, traitement de texte (IBM PC, OLIVETTI, ETS 2010, FTV 300).

FEEDER *(3 E 518)*
JEU DE MOTS : logiciel destiné à l'apprentissage de la syntaxe des langues françaises et anglaises, la version *française permet également de se familiariser* avec l'accentuation (APPLE II).

MATESYS *(5 E 546)*
SIMAGE : simulation de gestion d'entreprise, intègre plusieurs marchés (un marché à l'exportation et quatre marchés internes) et plusieurs entreprises, simule les résultats en fonc*tion des stratégies choisies de* production, de marketing, de logistique, de distribution et de climat social, possibilité de définir et de choisir entre plusieurs scénarios (IBM PC).

MID *(3 C 328)*
LANGACE LOGO : destiné spécifiquement à l'apprentissage de l'outil informatique par les jeunes enfants (IBM PC-XT, APPLE IIe).

MULTISOFT *(3 A 134)*
ROBOT MULTISOFT : enseignement de la robotique (DA1).

PROCEP COMMODORE *(3 A 108)*
CYCLOPE : logiciel d'EAO, création facile de didacticiels par des non-informaticiens (COMMODORE 8000).
DIDACTICIELS ENSEIGNEMENT : ensemble de 150 logiciels d'enseignement élémentaire (CBM, VIC20, COMMODORE 8000).
ORTHOGRAPHE : cinquante leçons d'orthographe grammaticale, affichage des règles, exercices de synthèse en EAO, tenue des scores élèves (COMMODORE 8000).
ACTIDAT : EAO de formation à la dactylographie exploitant les possibi*lités d'un micro-ordinateur et plaçant* l'utilisateur dans un contexte très proche de celui qu'il trouvera en situation réelle (COMMODORE 8000, C 64).
INFODEV : initiation au management des entreprises à travers une si*mulation professionnelle (CMMODORE 8000).*

S3P *(4 B 228)*
FORMATION AU TRAITEMENT DE TEXTES : formation des opératrices et des cadres au traitement de textes et à la bureautique (IBM, PHILIPS, RANK XEROX, SMH ALCATEL et WANC).

STERIA *(5 B 233)*
STEVE - AIDE/SERCA : enseignement assisté par ordinateur.

VICTOR *(3 A 114)*
DUO : générateur de didacticiels avec traducteurt-interpréteur, éditeur sémigraphique (VICTOR 91).

Divers

CIT ALCATEL *(3 D 405)*
TRANSMETTEUR D'IMAGES FIXES ALCATEL CITIM 10 : *transmission* d'images fixes sur le réseau téléphonique commuté, aide à la communication, notamment possibilité de montrer des documents à distance.

VIATEL *(5 C 322)*
MICROBASE : logiciel arborescent et multicritères.
GESTEL : service d'informations sur la formation « gestion » à l'université de Dauphine et d'aide à l'orientation des étudiants.

Progiciels

- Aide à la réalisation d'applications
- Aide à la gestion des données
- Aide à l'exploitation de l'ordinateur
- Comptabilité
- Finance
- Paie et gestion de personnel
- Gestion intégrée
- Gestion de projets ordonnancement
- Gestion de production
- Administration des ventes
- Proces mach. outils commande numérique
- *Dessin conception assisté ordinateur FAO*
- Ingénierie calcul de structure
- *Mathématiques*
- Statistiques
- EAO
- Jeux d'entreprise
- Gestion documentaire
- Bureaucratique
- Télématique
- Hôtellerie-restauration
- Tourisme et loisirs, agence de voyage
- Immobilier
- Bâtiment travaux publics
- Santé gestion hospitalière
- Santé laboratoires
- Santé aide au diagnostic médical
- Santé pharmacies
- Santé cabinets médicaux et dentaires
- Santé divers
- Cabinets comptables commissaires comptes
- Cabinets et études divers
- Ets d'enseignement
- Commerce
- Transport
- Gestion garage – automobile
- *Agriculture*
- Collectivités locales administration
- Banque Ets financiers
- Assurances mutuelles
- Méthodes sans logiciel
- Textile
- Aide à la décision tableurs
- Publicité presse
- Associations et clubs
- Secteurs divers

Santé

Cliniques

FORUM INTERNATIONAL *(3 D 442)*
FORUM 2 : gestion de clinique

MAI FRANCE *(3 E 507)*
ITS CLINIQUE : gestion clinique, tiers payant, ticket modérateur, *comptabilité générale*, clients, fournisseurs, paie, statistiques (MAI).

SCORE INFORMATIQUE *(5 B 239)*
SCORE-CMPP : gestion fichier enfants, factutation des actes aux tiers payants (VICTOR S1).

VIATEL *(5 C 332)*
CLINITEL : service d'informations sur la clinique et annuaires des patients et des médecins., Hôpital Saint-Antoine : services d'informations sur l'hôpital, ses services et annuaires des spécialistes des services (MICROBASE).

VICTOR *(3 A 114)*
CLPROCES : gestion de cliniques (*repos*, convalescence) et maisons de retraite (VICTOR S1).

YREL *(3 C 331)*
CLINIQUES : édition des factures hospitalisés sur état 615 préimprimé, édition des factures externes sur listing ou sur 615 préimprimé, édition d'un état récapitulatif par caisse et mutuelle, édition d'un relevé d'honoraire par praticien, passage automatique des factures en comptabilité. édition de statistiques, édition de relance par caisse et mutuelle, suivi des instances de paiement par dossier malade, passage automatique des paiements en comptabilité, édition d'une facture assuré payant sur listing, gestion des stocks, planification (HERCULE, COMPUTERAUTOMATION 4/10, 4/30, 4/90).

ZENITH *(3 C 303)*
DOMINO : dossier médical informatisé, identification des malades, création de dossiers, consultation, édition.

Dentistes

DPR *(5 A 155)*
CHIRDENT. DPR : gestion intégrée d'un cabinet dentaire avec cinq modules : *traitement plan* pour les diagnostics des actes à faire, soins conservateurs, état antérieur, prothèse devis, prothèse actes (APPLE II).

MAI FRANCE *(3 E 507)*
IVOIRE 1 : gestion cabinet dentaire (individuel ou groupe) (MAI 10, MAI 210).

PROCEP COMMODORE *(3 A 108)*
DENTEX : gestion d'un cabinet dentaire, fichier de 2 000 patients. effectue l'édition des documents usuels, le suivi automatique des impayés, la gestion des stocks, la gestion comptable, édite les bulletins de salaires. lettres *de relance progressives*, *ordonnances* de sécurité sociale, calcul d'amortissements et édition d'états annuels (COMMODORE 8000).

VICTOR *(3 A 114)*
STADENT, VISIODENT : gestion d'un cabinet dentaire (VICTOR S1).

Laboratoires

CEIGE ! *(4 A 130)*
CG-LABO : gestion laboratoires, cytologie, anatomie, pathologie, histologie, gestion des fiches d'arrivée, recherche de l'antériorité édition des résultats à partir de la Bible, registre légal, interrogation par médecin ou laboratoire. relevé par laboratoire, gestion des impayés, remise de chèques. gestion *dépenses et recettes* (SANCO. SANYO. IBM PC-XT, DIGITAL EQUIPEMENT).

CERG *(5 B 206)*
CERG LAB 55 : *progiciel de gestion* des laboratoires d'analyses médicales privées – hospitaliers ou mixtes. (PDP M. VAX DE DIGITAL).
CERG MICROLAB : gestion intégrée des petits laboratoires d'analyses (moins de 40 patients par jour) *(PC 350 DE DIGITAL)*.

CIER *(4 A 105)*
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES : gestion complète d'un laboratoire d'analyses médicales. édition, gestion. fichier clientèle, impression automatique des résultats des examens (CANON AS 100).

FINSIEL *(5 A 106)*
SISLAB : support automatique à tout le cycle des activités d'un laboratoire d'analyses médicales.

PLESSEY MICROSYSTEMS *(3 E 548)*.
SYSTEME 19 : *contrôle de processus*, gestion centralisée d'analyseurs, gestion commerciale et administrative, laboratoire d'analyses médicales, centres hospitaliers.

PROCEP COMMODORE *(3 A 108)*
ANALAB : logiciel spécialisé dans la gestion des laboratoires d'anatomopathologie, enregistre et traite toutes les informations sur les clients et les médecins, effectuant en outre la gestion comptable. les éditions d'éti*quettes pour flacons ou lettres*, les statistiques, etc. (COMMODORE 8000).

SOS BUREAUTIQUE *(3 B 234)*.
Application sur feuilles de maladie, *sécurité sociale* pour laboratoires : édition d'ouvrages (photocomposition pour le traitement de texte), automatisation sur feuilles de maladies des résultats de laboratoires.

VICTOR *(3 A 114)*
PROLAM : Information complète d'un laboratoire d'analyse médicales (VICTOR S1).

Médecins

VICTOR *(3 A 114)*
LOCAME : gestion d'un cabinet médical (VICTOR S1).

MAI FRANCE *(3 E 507)*
DIT 33 : gestion cabinet médical (MAI).

ZENITH *(30 303)*
MMEDI : gestion d'un cabinet médical.

PROCEP COMMODORE *(3 A 108)*
MILS 1001 : *gestion d'un cabinet médical*, ce programme est développé selon quatre modules, gestion du cabinet médical, gestion de la comptabilité médicale, épidémiologique, et statistiques bibliographie (COMMODORE 8000).

Opticiens

GEPSI *(3 D 400)*
OPTICIEL : logiciel de gestion d'un magasin d'optique (SORD M23).

NMI *(5 F 638)*
NMI-OPTIQUE : gestion d'un maga*sin diffusant des produits d'optique* (lunettes, etc.). gestion des stocks de montures et de verres. fichier client, comptabilité, factures subrogatoires. etc.

VICTOR *(3 A 114)*
OPTISOFT : gestion d'une boutique d'opticien (VICTOR S1).

Pharmaciens

FINSIEL *(5 A 106)*
SISTEMA AUTOMAZIONE FARMACIA : *gestion de pharmacie* concernant toutes les zones d'activités (vente, magasin, comptabilité. liaison à banque de données professionnelles).

NMI *(5 F 638)*
NMI-PHARMINFOR : gestion d'une officine pharmaceutique axée notamment sur la gestion du tiers payant. *gestion des avances faites à la clientèle*, ordonnancier, autres facturations. comptabilité.

VICTOR *(3 A 114)*
SERIPHARMA. PHARMA-FORUM : logiciel de gestion d'une pharmacie avec tiers payant (VICTOR S1).

YREL *(3 C 331)*
PHARMACIENS-OFFICINES : saisie des factures subrogatoires (normales, tiers payant, accidents). édition des factures subrogatoires selon format caissse et mutuelle en intro. gestion *du fichier produits (accès par numéro* SS ou par nom), gestion médecins (accès par numéro interne ou par nom). liste des factures subrogatoires établies, gestion caisse et mutuelle, gestion de l'ordonnancier. gestion des accidents de travail. mise à jour des prix à partir de disquettes (HERCULE, COMPUTERAUTOMATION 4/10, 4/30 et 4/90).

ZENITH *(3C 303)*
PHARMA : *gestion de pharmacie*.
PHARMACIENS : gestion de pharmacies.

Radiologues

CIER *(4 A 105)*
RADIOLOGIE : Gestion complète d'un cabinet de radiologie, agenda, réceptions, comptabilité tiers-payant, gestion comptable et financière (option : comptabilité simplifiée ou plan comptable) (CANON AS 100 + AP 500).

GEPSI *(3 D 400)*
RADIOLOGIE : Logiciel de gestion d'un cabinet de radiologie (M 243, M 23).

Divers

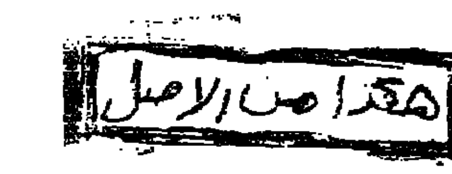
DELTASOFT *(5 A 143)*
PCSS : analyse de données, statistiques, domaine d'application : scientifique et médical, marketing.

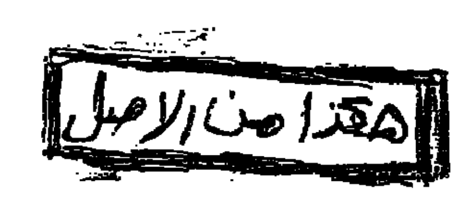
PROCEP COMMODORE *(3 A 108)*
GESTIP : gestion du tiers payant à *partir des fichiers médecins*, caisses et mutuelles, assurés (2000 max.), crée les factures avec récapitulatif des sommes dues par la caisse ou les mutuelles, l'état des impayés, etc. (COMMODORE 8000).

SAS INSTITUTE *(5 D 428)*
SAS, SAS/GRAPH, SAS/OR : dans les départements d'études cliniques : analyses statistiques pour valider les résultats d'expérimentations, et préparation d'un rapport *pour le ministère* ((tableaux et graphiques couleurs).

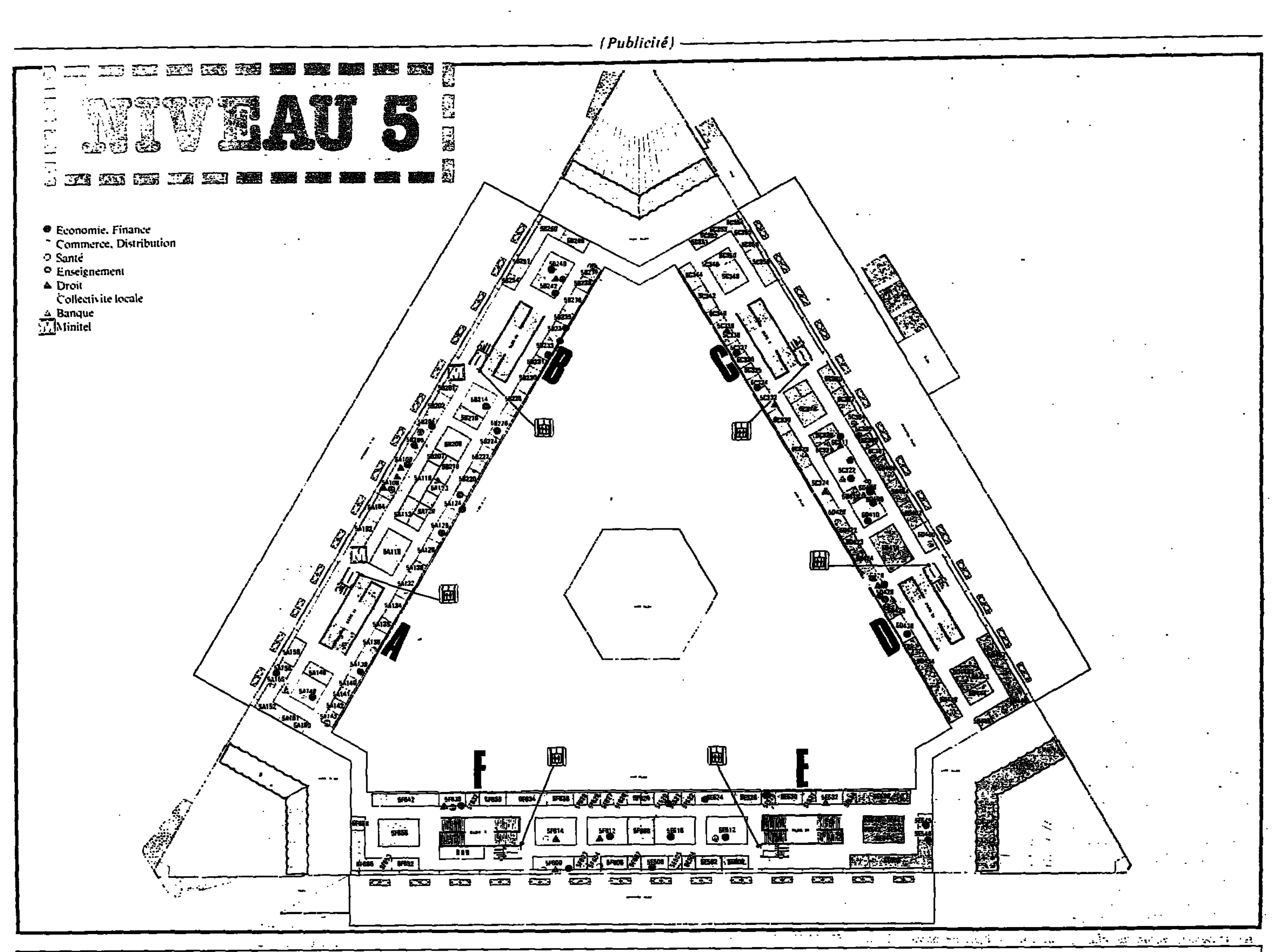
MID *(3 C 328)*
CARTE MID DGS-2 : *carte de digitalisation vidéo*, stockage informatique et traitement d'images (radiographies, échographies, scanner) (VICTOR S1).

VICTOR *(3 A 114)*
CRAIRETRAITE : gestion complète *d'une maison de retraite avec facturation*, ordonnancement, etc. (VICTOR S1).
DETENTE : gestion d'un cabinet d'un *infirmier* libéral (VICTOR S1).
NARCOLOG : gestion des anesthésies, multi-anesthésistes multi-établissements (VICTOR S1).





(Publicité)


NIVEAU 5
Economie, Finance
Commerce, Distribution
Santé
Enseignement
Droit
Collectivite locale
Banque
Minitel
A
B
C
D
E
F

Le Monde

LIVRES

billet

Immuable Lévi-Strauss

COMMENT un homme qui, en mai 68, se trouvant sur le parvis du Collège de France, et à qui des étudiants criaient : « Lévi-Strauss avec nous ! », tourna les talons sans explication, se retrouve-t-il inchangé à « Apostrophes », seize ans après ? Comment un homme qui fut interpellé par Jean-Paul Sartre et par Edmund Leach, discuté par Paul Ricœur et par Henri Lefebvre, ou carrément pris à partie par Bernard Delfendahl et par Robert Jaulin, peut-il – sans doutes apparents ni cillements – poursuivre d'un même pas son œuvre ? La force de l'institution n'explique pas tout. Il faut croire que la « sensibilité structuraliste », qui est tout le contraire de la subjectivité et de la sentimentalité (et qui correspond à une certaine manière d'aborder les problèmes), n'a pas encore fait son temps.

La publication de Paroles données, *recueil de résumés de cours, aura surtout été l'occasion de célébrer les trente ans de* Tristes Tropiques. *Répondant à la curiosité des journalistes, Claude Lévi-Strauss a dû s'expliquer à plusieurs reprises. En regard de l'œuvre, de la complexité des approches et de la dextérité des démonstrations, ces entretiens ont paru décevants. Le sentiment de connaître à l'avance les réponses dominait. Mais pouvait-il en être autrement ?*

Stratagème

Claude Lévi-Strauss se méfie de la spontanéité, qu'il assimile parfois à de la confusion mentale... Voyez d'ailleurs comme Tristes Tropiques, *sa biographie intellectuelle, écrite en quatre mois, ne s'abandonne pas aux confidences ! L'auteur – malgré les apparences – n'y parle jamais « à découvert », et ses souvenirs, même les plus simples, sont presque toujours évoqués à l'abri d'un système ou d'une théorie.*

fs'Sfait une obligation de parler, à la radio ou à la télévision, Claude Lévi-Strauss a souvent recours à un stratagème : il se définit par ses goûts. Ou alors, incarnant le personnage du savant, doublé d'un moraliste (ce rôle a longtemps été tenu par Jean Rostand), il perd le questionneur dans la logique de l'un de ses paradoxes favoris. Par exemple, s'il avoue combien il croit à la science, il précise aussitôt combien il se méfie du progrès... S'il consent à un certain pessimisme, c'est pour ajouter ironiquement qu'il s'agit d'un « pessimisme serein ». *S'il signale que* Tristes Tropiques *est le moins objectif de tous ses écrits, il fait néanmoins remarquer que l'argument peut être retourné et que la présence de l'observateur – qui est à lui-même son instrument d'observation – peut devenir un gage supplémentaire d'objectivité. Et ainsi de suite.*

Même la télévision, d'ordinaire si révélatrice, ne réussit pas à surprendre l'hésitation et le trouble. Claude Lévi-Strauss, à qui l'on a souvent attribué des ambitions philosophiques, y apparaît d'abord comme un bon artisan et un grand professionnel. Telle qu'il la présente, son entreprise scientifique semble, tout au long, marquée par le souci de l'équilibre, du fini, et tous ses développements se veulent aussi séduisants que convaincants. Architecte de l'invisible, logicien amoureux et pugnace, il fait en sorte que vérité et beauté s'accordent... C'est un homme de la mesure, du juste milieu. Sa conviction dernière ? Il n'y a pas de fossé entre la sensibilité esthétique et la pensée spéculative. Pas de fossé entre la pensée et la vie.

Ne serait-ce que pour ce message-là (unité interne de la science, de la sensibilité et de l'art), il faut accorder à Lévi-Strauss l'attention qu'il mérite.

Et l'ethnologie, dans tout cela ? Elle est sûrement le plus long détour qui va de soi à soi. Relisez Tristes Tropiques.

JACQUES MEUNIER.

★ *PAROLES DONNÉES*, de Claude Lévi-Strauss. Plon, 278 pages, 70 francs.

★ TRISTES TROPIQUES. Réédition en Presses Pocket, collection « Terre humaine », 506 pages, 30 francs.

La confession de Breytenbach

ARRÊTÉ en août 1975 à Johannesburg, alors qu'il voyageait en Afrique du Sud sous une fausse identité pour une organisation clandestine anti-apartheid, mis au secret pendant trois mois, condamné en novembre à neuf ans de détention, accusé deux ans plus tard de tentative d'évasion, libéré le 5 décembre 1982 grâce notamment à l'intervention du gouvernement français, Breyten Breytenbach, considéré comme le plus grand poète sud-africain de langue afrikaans, ne retournera sans doute jamais dans son pays. Il vient de publier *Confession véridique d'un terroriste albinos*, qu'il a écrit l'an dernier. Dans un texte inédit, il explique les raisons qui l'ont poussé à écrire ce livre.

« Je ne suis pas un héros, je ne suis même pas un révolutionnaire »

par BREYTEN BREYTENBACH

DIE woord is'n engte. Le mot est un isthme ; une bande de terre entre deux océans obscurs ; une langue de terre. Le mot est aussi un enfermement. Pourtant, c'est le seul chemin que je connaisse, le seul espace. Je me rends compte *maintenant que mon livre, en lui*-même, est un espace de liberté.

Il fallait que je l'écrive. Je devais me purger, et je devais le faire avant que le souvenir lui-même soit obscurci par la déformation du temps. Si je dis « purger », cela peut impliquer *qu'il y a des événements – que j'ai* fait des choses qui sont malhonnêtes, dont je devais avoir honte. C'est vrai, je ne suis même pas un héros ; je ne suis même pas un révolutionnaire. Rétrospectivement, j'aurais dû faire ceci ou cela – avec *un soutien, dans un contexte légère*ment différent, si j'avais été mieux préparé, si j'avais été moins naïf, c'est ce que j'aurais fait.

Cela n'a plus d'importance maintenant. Je ne crois pas qu'on puisse changer le passé, sauf dans la mesure où une modification de l'avenir jette en permanence une lumière différente sur le passé. La mutation continue. Que ferais-je la prochaine fois ?... Mais j'ai essayé de ne pas me rendre plus beau que je ne suis.

Même sans appréciation personnelle (est-ce provoqué par l'orgueil ?), il y a la saleté – la *dégradation des relations humaines* qui est imposée à soi dans le rapport interrogateur-détenu ou gardien-prisonnier – dont on doit se débarrasser si l'on veut continuer à vivre. C'est aussi pour moi – je sens qu'il y a en moi des zones qui ne renaîtront *jamais à la vie, mais j'ai dû mettre en* ordre et transformer cette période d'aliénation avant de pouvoir lui tourner le dos et aller vers ce qui s'ouvre devant moi. Il est bon de vivre. Survivre est aussi un choix. Il est important de continuer.

Il fallait que j'écrive cela. Le document lui-même a pris forme dans ce besoin obsessionnel que j'ai connu pendant les premières semaines et les premiers mois de ma libération de parler, parler, parler, de raconter *mon histoire* et *toutes les autres his*toires. Cela a dû être plutôt horrible



★ Autoportrait de BREYTEN BREYTENBACH.

pour celui ou celle qui a été la victime de mes vomissements.

Ainsi se sont définis la structure interne et le ton du livre. Inévitable*ment, c'est aussi devenu l'histoire* d'un livre qu'on fait. Plus, c'est devenu la réflexion sur une recherche de ce qui s'est réellement passé, et de l'identité du narrateur. C'est en marchant qu'on apprend à marcher. C'est en étant, ce qui veut dire en se posant des questions, qu'on découvre ce qu'est *être*.

J'ai consciemment écarté beaucoup de choses que je savais, ou que je sais maintenant ; tout ce qui s'est passé en dehors. D'autres devront *achever l'histoire s'ils en ressentent* l'envie. Je ne pense pas qu'il y a jamais une objectivité totale. Cependant, on doit essayer, c'est ce que je crois et que j'ai tenté, de rester pleinement conscient en toutes circonstances – ce qui signifie de nouveau qu'on doit faire des choix et qu'on doit prendre des responsabilités pour la conscience et les choix.

Un prisonnier n'est pas un savant

J'ai essayé de décrire, aussi fidèlement que possible, uniquement ce que j'avais vécu ou vu. Certaines choses seraient considérées comme des connaissances par ouï-dire devant un tribunal. Mais un prisonnier n'est pas un savant. Nous sommes tous sujets aux fantaisies de notre monde, qui est – consciemment – privé des moyens de vérifi*cation et d'équilibre d'un environne*ment ouvert. Pourtant, j'ai toujours essayé de rester clair et de découvrir ce qu'il y avait de vrai dans ce que j'entendais ou apprenais auprès des autres. (Quand vous êtes obligé de vivre toujours sur le qui-vive, vous finissez par évaluer instinctivement, avec les tripes, ceux que vous rencontrez.)

Il peut y avoir des erreurs dans le texte – des erreurs mineures de *noms et de dates. Certaines choses,* qui peuvent apparaître comme des erreurs, sont intentionnelles : ceux qui sont concernés comprendront. Certaines peuvent encore provoquer des réactions révélatrices.

(Lire la suite page 32.)

Claude Seignolle, sorcier des contes et légendes

• *Dans les forêts du merveilleux et du mystère*

CLAUDE SEIGNOLLE, que Blaise Cendrars présentait comme *« un bloc erratique »*, apparaît, au premier abord, comme un être insaisissable. Dans les bureaux du Sycomore, son nouvel éditeur, il joue au garnement malicieux et noie son interlocuteur sous un flot de paroles. Ce sorcier jovial a pour principe de ne jamais répondre aux questions. Il se contente de poursuivre, à haute voix, une rêverie éveillée.

Mais Claude Seignolle ne dissimule pas la joie que lui procure l'édition, en deux volumes, des neuf romans et récits qu'il écrivit jadis sur la Sologne et ses maléfices. Il faut âme d'enfant garder pour apprécier la saveur de ces textes, où le merveilleux et le mystère ondoient *au fil des lignes. Une fois prisonnier* des sortilèges de cet écrivain au style chatoyant, le lecteur n'a plus qu'à se perdre dans des forêts où l'attendent Marie la louve, la Malvenue, Désirée la sangsue et tous ses autres personnages.

Cet homme de soixante-sept ans essaie de rester fidèle à l'enfant curieux qu'il fut, en Dordogne, au sortir de la première guerre mondiale. *« Très jeune,* dit-il, *j'ai été profondément marqué par les invalides de 14-18. Mais ils étaient si nombreux que nous n'arrivions plus à nous apitoyer. J'ai eu la chance de connaître mes grands-parents, qui étaient nés sous Napoléon III. Ils furent mon premier lien avec un passé qui m'émerveillait. J'ai été initié à l'étrange, au dérangeant, par certains membres de ma famille. »*

PIERRE DRACHLINE.

(Lire la suite page 34.)

le feuilleton

« LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE A TRAVERS LES AGES », de Philippe Muray

Charnière et charniers

MARX et FREUD sont dans un bateau ; Marx tombe à l'eau : qu'est-ce qui reste ? Une bande de surdoués rigolos qui ne s'embêtent vraiment pas, en gros depuis la mort de Barthes et de Lacan. *Ils vous prennent n'importe quelle biographie* ou œuvre, d'une clef au bras, ils vous la couchent sur le divan, et *vas-y que je t'en sors de l'acte manqué, du lapsus, de l'inconscient* collectif, comme lapins d'un chapeau. Vas-y que je te récris l'histoire des mentalités, que je divague cultivé, que je jouis de me sentir si époustouflant !...

Des noms ? Sollers, tenez. Pas étonnant que le patron de *l'Infini* ex-*Tel Quel* jette le gros pavé que voici dans la mare des vieilleries universitaires. Faites neiger des points de suspension sur la prose piaffante de cet autre Philippe, ôtez quelques coïts tristes, et vous aurez l'ébriété intellectuelle de *Femmes*, aussi haletante, ravie et, il faut bien *le dire, réjouissante, en nos temps de bisbilles* mornes.

Sous le titre, pas bon, du Dix-Neuvième Siècle à travers les âges, Muray soutient la thèse suivante, qu'il dit neuve, courageuse, *et qui ne l'est pas à ce point : tables tournantes et idées de progrès* n'ont fait, ne font toujours qu'un. Les socialismes ne visent pas des buts politiques mais la réalisation, à l'aveuglette, d'objectifs spirituels dictés par l'Invisible, et l'occultisme est un progressisme qui ne s'avoue pas ce qu'il cherche. Cette mixture de rationalité et de délire régressif n'a pas seulement dominé le siècle dernier : le nôtre n'a fait que l'amplifier avec plus de frénésie et de ruse, que la mettre en pratique, passant d'une ère-charnière à l'ère des charniers.

par Bertrand Poirot-Delpech

De ce postulat répété jusqu'au ressassement, Muray tire sa méthode : puisque le vingtième siècle n'existe que comme résur*gence et deuil interminable d'un dix-neuvième malade de ses morts* et de ses utopies, il cherchera les fantasmes et les refoulements de *cette névrose quasi éternelle à travers les vies et les œuvres* des rêveurs et des gaffeurs que furent les artistes de la période, réputée stupide parce que la plus près d'*avouer*.

MARX étant mort, autre postulat, plus besoin de s'embarrasser de concret. Seuls rappels matériels du livre, en près de 700 pages : la croissance de la population européenne de *190 à 400 millions, et une allusion à la naissance des* chemins de fer. L'histoire des peuples, dorénavant, se lit entre les *lignes des écrivains les plus illuminés. Il s'agit de surprendre le* druide chez Hugo, le défroqué chez Renan, le brahmane chez Michelet, et de dépister en quoi ils vendent la mèche des utopistes en actes, fouriéristes, saint-simoniens, et autres théosophes, sans oublier l'Église catholique, au mieux de sa forme imaginative avec les dogmes de l'Immaculée Conception, de l'Assomption, de l'infaillibilité papale.

Autre nouveauté méthodologique qui fait de l'ouvrage un essai jubilatoire à l'écart des règles admises : paradoxes, métaphores et rapprochements de psychanalyste sauvage y tiennent lieu de raisonnement. Muray aime bien jouer, par exemple, des coïnci*dences chronologiques : le pape devient infaillible l'année (1870)* où meurt Lautréamont ; quand, en 1852, Hugo fait parler les tables à Jersey (comme aujourd'hui Burroughs les magnétophones), Baudelaire traduit Poe et Flaubert rature *Bovary* ; à la mort de Michelet (1874), Rimbaud a vingt ans, Claudel six, Proust trois... Ailleurs, une visite aux catacombes ou au Panthéon fait office de démonstration. Cela ne prouve pas grand-chose, mais ça titille les neurones agréablement, un peu comme les diagonales pantelantes de Malraux, de Sumer à Verrières-le-Buisson... L'entourloupe *épatante comme moyen de réviser certaines idées reçues, plus que* comme instrument de connaissance !

TÉMOIN, la façon dont Muray fait partir le dix-neuvième non de 1789, mais du transfert aux catacombes du cimetière des Saints-Innocents, en 1786, *« tandis que »* Mozart écrit *Don Juan*, que Sade achève *les Cent Vingt Journées*, que meurt le père de Chateaubriand, et qu'un bricoleur italien invente le biberon ! C'est drôle, et c'est éclairant, sinon imparable. On peut en effet *dater de là le souci dix-neuviémiste de séparer de la charogne, de* l'innommable, l'innocence en voie, croit-on, de s'incarner. C'est *vrai que le siècle dernier inaugure des rapports obsessionnels* avec la mort, les nécropoles, les revenants. Vrai qu'il en tire une volonté de guérir, l'illusion d'une maladie dont on pourrait se débarrasser à jamais, comme du sexe, la douteuse notion de masses, et d'autres croyances qui feront des ravages.

Presque tous les écrivains de la période donnent dans le panneau. Les symptômes les plus frappants sont tirés de Michelet, d'Hugo, de Balzac, de Sand, des vaticinations vaticanes. Seuls ont échappé au délire collectif, et servent à Muray de compagnons *privilégiés : Claudel, venu ensuite mais dont la trilogie – l'Otage, le Pain dur, le Père humilié* – a isolé l'occulto-progressisme comme tel en la personne de Turelure ; et Baudelaire. L'un a résisté et vu clair à force de foi ; l'autre, à force de ne pas croire, d'appeler Dieu par son nom : Satan.

(Lire la suite page 31.)

Alain Bosquet aux prises avec son siècle

• *Un apprentissage de la dérision*

ALAIN BOSQUET a composé avec beaucoup de subtilité la trilogie autobiographique qu'il termine aujourd'hui dans *les Fêtes cruelles*. Alors qu'on s'attendait à un « je » insistant, un pronom personnel différent distingue chacun des tomes. Le « tu » *régnait sur le premier volume*, où il interpellait l'enfant qu'il avait été, heureux dédoublement qui permettait à l'adulte, au poète, de garder son langage. Dans le deuxième consacré à l'adolescence, *Ni guerre ni paix* (1934-1940), le recours au « il » marquait la distance entre l'auteur et celui qui devenait son personnage. C'est seulement dans le troisième volet (1940-1949) que le « je » intervient, comme si Alain Bosquet, au terme de ses *Trente premières années*, titre général de l'ouvrage, avait acquis le droit de parler en son nom.

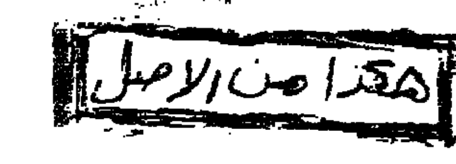
Cette diversification grammaticale n'est ni un jeu ni un souci d'éviter l'uniformité. Sa portée est plus profonde. Elle souligne l'aspect roman de formation de cette autobiographie et traduit l'attitude du sujet vis-à-vis des événements qu'il traverse. Ceux-ci, dans le deuxième volume, étaient traités en hors-textes bouffons. Cette fois Alain Bosquet participe à l'histoire qu'il voudrait même infléchir. Comment un périple mouvementé à travers la guerre et l'amour le purgera de cette tenta*tion, tel est le sens de ce livre qui est* un apprentissage de la dérision, seule défense – mais combien dure – contre l'absurde et le tragique de notre condition.

En mai 1940, un jeune étudiant belge, sursitaire, poussé par l'invasion allemande jusque dans le Midi de la France, y cherche son armée. A peine l'a-t-il rejointe que la reddition de son pays l'en prive. L'armistice de juin ne lui permet pas davantage de combattre dans l'armée française. A vingt et un ans Anatole Bisk, demi-juif d'Odessa, émigré à Bruxelles, a déjà deux fois perdu la guerre. Il saura la retrouver. Volonté ? Circonstances ? Alain Bosquet est bien trop ironique, vis-à-vis de lui-même et des grands sen*timents, pour s'attribuer un* héroïsme sans ambiguïté. Mais les faits sont là. C'est en homme d'action qu'il traverse le conflit mondial, et avec un allant qui, quoiqu'il en dise, lui confère du panache.

La première partie des *Fêtes cruelles* concerne la France, celle de l'exode, de la défaite, du régime de Vichy, des premières tentatives de *résistances et des combines qu'il* faut inventer pour se nourrir. Alain Bosquet dépeint tout cela dans une suite d'instantanés où les joutes érotiques se mêlent aux débats d'idées. A Montpellier, où pour un moment le destin l'arrête, une jeune juive le lance dans l'action clandestine. Parmi ses concitoyens exilés, il recrute des volontaires pour l'armée belge de Londres. On paie ses services à la pièce : tant par tête.

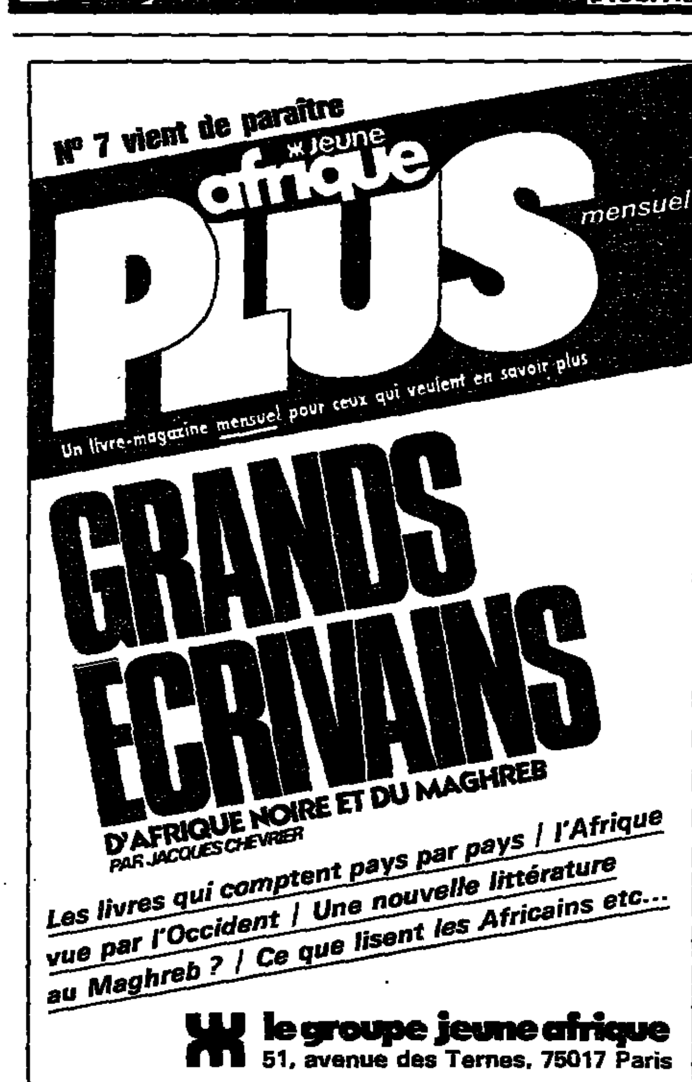
JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 32.)



هكذا من الاصل







la vie littéraire

1985, année Hugo

Un très grand nombre de manifestations vont être organisées en 1985 pour célébrer le centenaire de la mort de Victor Hugo. Une grande exposition aura lieu au Grand Palais, d'octobre à décembre, sur le thème « Hugo, héros et mythe de son siècle ». Une autre exposition intitulée « Grandes œuvres, grandes causes », comprenant trente-deux panneaux plastifiés, sera inaugurée dans le métro parisien, avant d'être montrée dans de nombreuses villes de France. Un festival des versions filmées des œuvres d'Hugo sera présenté à la Cinémathèque. D'autres expositions sont prévues à la Maison de Victor Hugo, à la Bibliothèque nationale et dans plusieurs villes. Le TNP montera *Hernani* et *Lucrèce Borgia* et la Comédie-Française annonce une mise en scène de *la Légende des siècles*. Des films sur les personnages de Victor Hugo seront réalisés par TF 1, et Alain Decaux lui consacrera cinq heures sur Antenne 2.

La direction du Livre aidera une édition *« à la fois scientifique et populaire »* des œuvres complètes d'Hugo et fera en sorte qu'Hugo soit présent dans toutes les bibliothèques publiques. Une édition critique de tous les brouillons et de la correspondance d'Hugo sera entreprise. Les manuscrits d'Hugo seront entièrement microfilmés par la Bibliothèque nationale, qui assurera aussi la restauration de ses dessins. Le ministère de l'éducation nationale donnera 5 000 F à tous les établissements scolaires qui auront des projets intéressants pour s'associer à cette commémoration.

Plusieurs colloques sont annoncés, dont le premier se tiendra dès cette année, en juillet, à Cerisy. M. Jean Massin, qui préside le comité national chargé de coordonner ces manifestations, souhaite que celles-ci soient le plus décentralisées possible. Il a annoncé que de nombreuses villes avaient déjà fait connaître leur intention de s'associer à cet hommage.

Les prix de l'Académie française pour 1984

L'Académie française vient de décerner ses prix littéraires 1984. En voici la liste :

● PRIX D'ACADÉMIE : François Chalais pour *Garry* (Plon) ; Bernard Pierre pour *le Roman du Mississippi* (Plon) ; Bernard Simiot pour *Ces messieurs de Saint-Malo* (Albin Michel) et François Weyergans pour *le Radeau de la Méduse* (Gallimard).

● PRIX ANDRÉ-BARRÉ : Geneviève Rossignol-Murat pour *Naufragés sur un volcan* (Ed. Lachurié).

● PRIX ALICE-LOUIS-BARTHOU : Anne de Leseleuc pour *le Douzième Vautour* (le Seuil).

● PRIX MAX-BARTHOU : Jean-Yves Plancot pour *le Style Toutenant* (Julliard).

● PRIX BIGUET : Marc Andry pour *Chère Colette* (Presses de la Cité) ; Jacques Gourguechon pour *Poivres* (Grasset) et Michèle Sarde pour *Regard sur les Françaises* (Stock).

● PRIX BORDIN : René Godenne pour *les Romans de M[lle] de Scudéry* (Droz).

● PRIX BROQUETTE-GONIN : Louis Badré pour *Histoire de la forêt française* (Arthaud) ; Quentin Debray pour *l'Esprit des mœurs* (Ed. Favre) ; Harald Emeis pour *l'Ame prisonnière* (analyse de l'œuvre de Roger Martin du Gard, *Revue du Tarn*) ; Robert Flament-Hennebique pour *le Poil de la bête* (Ed. J. Bouëssée) ; Anne Henry pour *Proust romancier — le Tombeau égyptien* (Flammarion) et *Marcel Proust — Théories pour une esthétique* (Klincksieck) ; Armand Hoog pour *Stendhal avant Stendhal* (Ed. Garnier) ; Serge Koster pour *Francis Ponge* (Ed. Veyrier) et Jean-Claude Lamy pour *Arsène Lupin, gentleman de la nuit* (Grasset).

● PRIX CALMANN-LÉVY : A. et J.-P. Martin-Fugier pour *le Visage de ma mère* (Grasset).

● PRIX CATENACCI : Jean Guichard-Meili pour *Matisse — Les Gouaches découpées* (Ed. Fernand Hazan).

● PRIX EVE-DELACROIX : Louis Nucera pour *le Kiosque à musique* (Grasset).

● PRIX PAUL-FLAT : René Swennen pour *Palais-Royal* (Julliard).

● PRIX DE JOUVENEL : Eric Deschodt pour *Le roi a fait battre tambour* (J.-C. Lattès) ; Jérôme Medrano pour *Une vie de cirque* (Arthaud) ; Bernard Leconte pour *Le divorce est une ignominie* (Julliard) ; Jean Metellus pour *Une eau-forte* (Gallimard) et Micheline Tison-Braun pour *Ce monstre incomparable... Malraux ou l'Enigme du moi* (A. Colin).

● PRIX LANGE : Nicolas Saudray pour *la Maison des prophètes* (Le Seuil).

● PRIX DE LA LANGUE FRANÇAISE : Xavier Deniau pour *la Francophonie* (PUF).

● PRIX MAILLÉ-LATOUR-LANDRY : Annie Ernaux pour *la Place* (Gallimard).

● PRIX MONSEIGNEUR-MARCEL : Jean Delumeau pour *le Péché et la Peur — la Culpabilisation en Occident — XIII[e]-XVIII[e] siècle* (Fayard).

● PRIX ALFRED-NÉE : Jean-Pierre Chaline pour *les Bourgeois de Rouen — Une élite urbaine au dix-neuvième siècle* (Presses des sciences politiques).

● PRIX ROBERGE : François Chapon pour *Mystère et splendeur de Jacques Doucet, 1853-1929* (J.-C. Lattès) et Georges Suffert pour *Saint-Fargeau - Ancy-le-Franc* (Arthaud).

● PRIX SAINTOUR : Louis-Marie Morfaux pour *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines* (A. Colin).

● PRIX SCIALTEL : Patrick Reumaux pour ses traductions de Dylan Thomas, Steinbeck, Flan O'Brien.

● PRIX ANAIS-SEGALAS : Catherine Lepront pour *le Tour du domaine* (Gallimard).

● PRIX LUCIEN-TISSERAND : Dominique Richard pour *les Chagrins d'aimer* (Gallimard).

● PRIX J.-J.-WEISS : Philippe de Baleine pour *Hôtel des Piranhas* (Plon).

● PRIX VALENTINE-DE-VOLMAR : Henri de Grandmaison pour *les Chiens de Dieu* (Gallimard).

Une lettre de Louis Althusser

Nous avons reçu de M. Louis Althusser une lettre dans laquelle il écrit notamment :

Je lis, dans la « Vie littéraire » du *Monde* du 27 avril, un compte rendu, signé R. J., d'un ouvrage, *Dialogues franco-soviétiques*, que le docteur Chertok a composé et fait imprimer chez Privat.

Le docteur Chertok y a publié, comme il l'a fait dans sa *Revue de médecine psychomatique*, un texte de moi, que, le jugeant un brouillon malvenu rédigé en hâte, et impubliable, j'avais retiré des *Actes* du congrès de Tbilissi, en le remplaçant par un autre, qui figure sous son nom dans les *Actes* du Congrès.

J'ai, dans une lettre à Privat, qui la publiera dans le prochain numéro de la *Revue* de Chertok, dénoncé l'indélicatesse flagrante du docteur. Assurant à lui seul tout le travail de liaison entre les Français et les Soviétiques, donc parfaitement informé de tous les détails de cette péripétie, le docteur Chertok a, de sa propre initiative, passé outre à toutes les convenances et aux dispositions de la loi, et publié mon premier texte et dans sa *Revue* et dans son livre. Je présume qu'il a cru pouvoir spéculer sur ma retraite pour se passer de mon autorisation : il en savait assez pour être convaincu que je ne la lui donnerais pas plus aujourd'hui qu'il y a sept ans.

Par égard pour les Editions Privat, je n'ai pas voulu engager la saisie des publications en cause. Les Editions Privat vont, en outre, insérer une note de protestation dans le livre.

Les Bretons et la littérature enfantine

Le quatrième Festival du livre s'est déroulé à Saint-Brieuc les 4, 5 et 6 mai. Chaque année, ce festival est un lieu de rencontre entre visiteurs, auteurs et professionnels bretons. Vedette de ces journées : l'enfant ; en effet, des livres pour jeunes en toutes les langues étaient présentés.

Alors que les publications en breton se multiplient pour les adultes, les enfants n'avaient pratiquement pas de littérature. En région, l'édition de livres pour enfants, abondamment illustrés, est plus coûteuse que celle d'ouvrages pour adultes et connaît donc un moindre essor. Pourtant, les jeunes Bretons commencent à lire des bandes dessinées, des contes et des ouvrages historiques. La nécessité de la création d'une littérature enfantine en langue bretonne, alors que se développe l'enseignement des cours en langues régionales, notamment dans les maternelles et les classes primaires, est reconnue par les parents, les éditeurs et les éducateurs unanimes. — M.-C. R.

vient de paraître

Romans

CHRISTIAN MÉGRET : *la Croix du Sud.* — *« Lisant jadis le livre admirable de Claude Lévi-Strauss,* Tristes Tropiques, *explique Christian Mégret, je tombai en arrêt sur le passage où il s'agissait de la fondation, au XVI[e] siècle, par un certain Villegaignon, dans une île de la baie de Rio-de-Janeiro, d'une colonie. (...) Je décidai d'en faire un roman. Toutefois, bien des années passèrent avant que je pusse disposer de la documentation nécessaire à la mise en œuvre d'un tel projet. »* (Scarabée Compagnie, 385 p., 83 F.)

FRANCE HUSER : *Aurélia.* — Aurélia, enfant d'un orphelinat du bout du monde, vient de naître. Aurélia, *« cette petite fille que je ne connais pas et qui est déjà mienne »*, écrit France Huser ; *« Attente, adoption, amour, est-ce le même mot ? »*. Le second livre, sensuel et pudique, de la critique d'art du *Nouvel Observateur*, après la Maison du désir (*Le Seuil*, 110 p., 49 F.)

Lettres étrangères

IRMGARD KEUN : *Une drôle de petite fille.* — Ostende, Bruxelles, Salzbourg, Amsterdam, Paris, New-York... L'exil mouvementé d'une famille allemande à la veille de la guerre raconté par une fillette de dix ans. Traduit de l'allemand par Dominique Autrand. (Balland, 220 p., 69 F.)

VIRGIL TANASE : *Cette mort qui va, vient et revient* (roman gendarme). — Dans un train qui arrive à Venise, on découvre le cadavre d'une jeune femme dont une oreille a été coupée. Qui est la morte ? Qui a tué ? Pourquoi ? (Hachette, 368 p., 78 F.)

Arts

MAURICE RHEIMS : *Pour l'amour de l'art...* — Amoureux de toutes les choses de l'art, Maurice Rheims exprime sa passion à travers neuf chapitres consacrés au vrai et au faux, à la guerre et au créateur, etc. (Gallimard, 318 p., 82 F.)

Philosophie

SARAH KOFMAN : *Lectures de Derrida.* — Sarah Kofman montre, entre autres, comment le texte derridien croise celui de la psychanalyse ; comment celle-ci le fait proliférer et se trouve par lui transformée. (Galilée, 186 p., 78 F.)

Presse

EDOUARD SABLIER : *la Création du Monde.* — Edouard Sablier fut éditorialiste, grand reporter et rédacteur diplomatique au *Monde* de 1945 à 1962. Il évoque les dix-huit premières années de notre journal qu'il vécut en témoin et acteur. (Plon, 284 p., 65 F.)

en bref

● LES PRIX DES MAISONS DE LA PRESSE ont été attribués pour le roman à Michel Déon pour *Je vous écris d'Italie...* (Gallimard), et pour le document à Jean-François Chaigneau pour *Dix chiens pour un rêve*, récit de l'exploit de M. François Varigas (*Albin Michel*).

● LE PRIX DU LIVRE INTER, décerné par un jury de vingt-quatre auditeurs et auditrices de France-Inter, vient d'être attribué pour la dixième fois. Le lauréat en est Marek Halter pour son roman *la Mémoire d'Abraham* (Robert Laffont). Le jury a aussi retenu *les Jours de vin et de roses*, d'Alain Gerber (Laffont), *les Mouchoirs rouges de Cholet*, de Michel Ragon (Albin Michel), et *la Place*, d'Annie Ernaux (Gallimard).

● L'ÉCRIVAIN QUÉBÉCOIS PIERRE VADEBONCŒUR a obtenu le vingtième Prix France-Québec-Jean-Hamelin 1984 pour son ouvrage *Trois essais sur l'insignifiance* et pour l'ensemble de son œuvre. Le Prix France-Québec est décerné chaque année à un écrivain québécois par un jury que préside l'écrivain et historien français Robert Cornevin, président de l'Association des écrivains de langue française.

● LE PRIX NAPOLÉON-III, d'une valeur de 12 000 francs, a été attribué à Jean Autin pour *les Frères Pereire, le Bonheur d'entreprendre*, (Lib. académique Perrin, Paris). Le jury a décerné le prix Maurice-Veillet, d'une valeur de 2 000 francs, créé cette année à la mémoire du fondateur des Amis de Napoléon III et du prix du même nom, à Paul Willing pour *l'Armée de Napoléon III*. (Ed. Société des amis du musée de l'armée, Paris.)

● LA MAISON DE LA POÉSIE (101, rue Rambuteau 75001 Paris, tél. 236-27-53) organise, jusqu'au 29 mai, un hommage à Jean-Claude Renard : une exposition et plusieurs rencontres, notamment le 14 mai, également à 20 h 30, Jean-Claude Renard, trajectoire spirituelle et esthétique », avec Pierre Oster et Lionel Ray (textes dits par Jean Négroni). En outre, vient de paraître aux Editions du Seuil un recueil de poèmes de Jean-Claude Renard, *Toutes les îles sont secrètes.*

● PRESENCE DE PHILIPPE JACCOTTET. — L'UER sciences des textes et documents, de l'université Paris-VII, consacre trois « tables rondes » à Philippe Jaccottet, les 10, 17 et 24 mai, à 18 h 30. Elles seront animées par Marie-Claire Dumas, Pierre Pachet et Michel Sandras. Y seront présentés divers documents — photographies et enregistrements notamment. (Bibliothèque Pierre-Albouy, bâtiment 34-44, deuxième étage, 2, place Jussieu, 75005 Paris.)

● A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE JACQUES CHARDONNE (1884-1968), nourrie, en grande partie, de la donation récemment faite par les héritiers à la Bibliothèque nationale, une exposition aura lieu, dans le salon d'honneur, du 17 mai au 8 juin (tous les jours, de 14 heures à 18 heures). Elle fait suite à une autre exposition Chardonne, présentée à la bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne, en janvier et février derniers et à l'exposition organisée par la bibliothèque de prêt de la Charente, qui s'est ouverte le 7 avril à Barbezieux, ville natale de l'écrivain, où une rue porte désormais son nom. Enfin, sur FR 3, le 27 mai, « Boîte aux lettres », l'émission mensuelle de Jérôme Garcin, sera également consacrée à Chardonne.

● UN CONCOURS LITTÉRAIRE CHARLES-HÉLOU DANS TRENTE-NEUF PAYS FRANCOPHONES. — L'Agence de coopération culturelle et technique (ACTT), qui regroupe une quarantaine de pays utilisant le français, vient de décider, à l'occasion de son quinzième anniversaire, d'organiser un concours littéraire ouvert aux auteurs de nouvelles, ressortissants des trente-neuf États membres. Ce concours portera le nom de Charles-Hélou, ancien chef de l'État libanais. Les nouvelles peuvent être envoyées dès maintenant à l'ACTT, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris.

● L'ACADÉMIE DES ÉCRIVAINS PUBLICS réunira son prochain congrès les 11 et 12 mai 1984 à l'Hôtel Ibis, à Paris (5, rue Caulaincourt, 75018). Les congressistes dresseront un bilan de leur profession, en particulier à l'usage des postulants à la fonction d'écrivain public. (Renseignements : Myriam Chatot et Bernard Marin, 14, rue de Rocroy, 75010 Paris. Tél. : 526-22-41 et 281-22-20.)

en poche

Un mauvais rêve

HÉCATE et ses chiens, de Paul Morand, est à peine plus long que *Fleur-du-ciel*, l'une des nouvelles de *Fin de siècle*. Trente ans après sa parution, « GF » (Flammarion) le reprend, avec une préface de Marc Dambre et un dossier. Imagine-t-on *Tais-toi*, cette apologie du mutisme, accompagné d'autant de scories ? L'appareil critique, parfois, encombre ce qui, lu tel quel, garderait, peut-être, ses poisons.

Morand, avec *Hécate* (la déesse de l'ombre et de la lune), a voulu traiter froidement de la frénésie. Un homme, le narrateur, lors d'une escale en Afrique, raconte le *« mauvais rêve »* (Roger Nimier), dont il fut long à se guérir. Jeune inspecteur des finances, protestant, décidé à faire carrière, il connut la passion avec Clotilde. Cette femme était *« double »*. Elle l'initia au *« vice »*. Il découvrit qu'elle chassait les petits Arabes. Pour l'oublier, il observa la prescription chinoise du temps des grandes pestes : *« Pars vite ; fuis loin ; reviens tard. »*

Adapté par Pascal Jardin (Dambre donne des extraits de son découpage), réalisé par Daniel Schmid, *Hécate*, au cinéma, ne fut ni déroutant ni énigmatique. Le style rétro aplatit tout. *Hécate* est un aveu, un autoportrait. Morand, cœur sec, y lâche ce qu'il a, au fond, de déplaisant. Sous les litotes et les asyndètes, le brio oublié, on entend aujourd'hui sa vraie musique : un bruit d'os qui s'entrechoquent.

RAPHAËL SORIN.

★ HÉCATE ET SES CHIENS, de Paul Morand, « GF », Flammarion, 214 p., 25 F.

● LA COLLECTION « BIBLIO ESSAIS » (Livre de poche) réédite deux textes d'Emmanuel Lévinas : *Difficile liberté*, essais sur le judaïsme, publié en 1963 et 1976 chez Albin Michel, ainsi que *Ethique et Infini*, dialogues avec Philippe Nemo, publiés en 1982 par Fayard et France Culture, dix entretiens (diffusés en 1981 sur France-Culture) qui retracent le développement de la pensée de Lévinas depuis ses années de formation, son séjour auprès de Husserl et Heidegger (1928-1929), jusqu'aux plus récents textes et articles sur la question de Dieu (ces derniers ont été réunis dans un recueil — *De Dieu qui vient à l'idée* — Vrin 1982).

le feuilleton

Charnière et charniers

(Suite de la page 29.)

C'est avec ce dernier, finissant par vomir son siècle à travers la « pauvre Belgique », que Muray achève, en beauté, sa visite à la nef des fous qui nous ont faits.

BEAUCOUP de ses affirmations à l'esbroufe appelleraient discussion. Bien que la mode soit à l'anti-socialisme viscéral, Muray gagnerait à laisser aux tribuns périssables l'amalgame de tous les progressismes, de Staline et de Lyssenko au socialisme français style Viollet-le-Duc – comme il dit drôlement. Il se plaint que les marxistes aient pris Balzac en otage, et que Sartre ait confisqué Baudelaire, mais il ne se conduit pas différemment quand il passe tout un siècle à la moulinette psycho-linguistique.

Au vrai, ameuter contre les coups de force des autres pour faire passer les siens, c'est le propre de quiconque s'est juré d'avoir raison et de convaincre. Muray se moque des papes infaillibles, des penseurs *ex cathedra*, et que fait-il d'autre ? Cette génération rassemblée par l'horreur des systèmes totalisants, voyez comme elle globalise à son tour, comme elle assène, comme elle cède, tout en la dénonçant, avec Flaubert, chez le voisin, à l'*« ineptie de vouloir conclure »*...

MAIS, au total, *le Dix-Neuvième Siècle à travers les âges* mériterait de faire un petit événement si le public était encore libre de sa curiosité. Il y a assez longtemps que, sur l'origine de nos pensées folles et moins folles, on n'a pas lâché dans la nature une telle brassée de faits, de textes, d'intuitions, de visées cocasses, flamboyantes.

S'il est vrai que l'histoire de la littérature et des idées doit s'écrire désormais en recoupant freudiennement les textes, Muray *« a l'œil »*, comme il dit, sans trop de doute sur soi. J'ai parlé des titubations moins décisives qu'excitantes de Malraux ; écoutez plutôt, à propos de l'année 1886 : *« Claudel a répondu au décrochement de la croix du Panthéon devant le cadavre d'Hugo par l'accrochage des* Illuminations *de Rimbaud au pilier de Notre-Dame »*... On s'y croirait, non ?

En préface, Muray se veut pour patron l'illusionniste Houdini, qui se moquait des fakirismes sérieux de son temps en ressortant, libre comme l'air, du fleuve où on l'avait jeté enchaîné. Le salut par le trucage, en somme ; la vérité passe-passe, le savoir-pirouette. Nous y sommes en plein. Le numéro est bien fait, sous sa paillette. La joie de vivre notre temps et d'y penser « autrement » éclate. Le numéro est un peu long, un peu cher, un peu péremptoire ; mais des artistes de ce culot, de ce brio, le cirque en manque. On l'applaudit bien fort !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE A TRAVERS LES AGES, de Philippe Muray, Denoël, collection « l'Infini », 672 p., 148 F. Signalons aussi la réédition du CÉLINE, de Philippe Muray, dans la collection de poche de Denoël, « Médiations », 256 p., 38 F.**

au fil des lectures

Romans

Une forte histoire d'amour d'Hélène Puiseux

Partant pour la campagne d'Egypte, Bonaparte n'omet pas d'emporter le livre *dont* on parle en Europe, *les Souffrances du jeune Werther*. Roman d'amour, mais plus encore roman du désir de l'amour, on en sait la fin dont Hélène Puiseux fait son début. Après le suicide de Werther et la mort d'Albert, Charlotte meurt accidentellement ; dans l'autre monde, elle rencontre Freud puis Goethe, qui ne la reconnaît pas ou ne veut pas la reconnaître... et le roman s'emballe, la porte s'ouvre à tous les délires, à toutes les analyses, à l'accumulation des souvenirs de lecture *étayant* l'imagination. *Mais Hélène* Puiseux est aussi romancière. De ces ingrédients, elle use sans user notre plaisir et nous suivons Charlotte d'une rencontre à l'autre – sauf de Werther ! – dans un monde réplique du nôtre, *« si fade qu'on en mourait si l'on n'était déjà mort »*. Une différence pourtant : on y croise des personnages nés de la seule imagination des écrivains, créatures là-bas très vivantes. Dans cette foule, Charlotte, lucide et caustique, se revoit ainsi que la vit Goethe, tout en menant sa seconde existence qui nous permet d'apercevoir, entre autres, Pline se souvenant de Pompéi, Apollinaire confondant 1939-1945 et 1914-1918, Faust et Marguerite poursuivant leur passion, fait en ce lieu exceptionnel car si l'on peut y connaître des aventures, l'amour n'est permis dans l'Au-delà qu'à condition de n'avoir *« rien de définitif ni de conflictuel »*. Mais il arrive que l'amour se joue de l'éternité et de ses règles ; ainsi pour Faust et Charlotte que Goethe n'osa unir. C'était sans compter avec Hélène Puiseux.

Originale pour un premier roman, la gageure d'une fiction née d'une fiction et située dans le plus fictif des univers se tient et retient. Quand cela n'aurait pu être qu'un laborieux pastiche plus ou moins agrémenté d'un fantastique facile, nous avons une forte *histoire d'amour non dépourvue* de l'humour qui pose les thèmes graves sans en avoir l'air et nous en marque. C'est que ce livre a deux belles qualités : une écriture efficace que n'embarrasse pas l'érudition et un rythme qui nous installe dans un ailleurs qui paraît très naturel, évident, on dirait presque vériste.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **LES CERISIERS DE L'AUTRE MONDE, d'Hélène Puiseux, Grasset, 262 p., 65 F.**

La saison tremblante d'Anne-Marie Garat

Un photographe reproduit, agrandit sans cesse le même cliché : un détail d'un tableau de Carpaccio, *le Rêve de sainte Ursule*. Mais l'image au grain distendu, loin de livrer son secret, semble se défaire. Etienne, le photographe, a lui aussi l'impression de s'effriter : la chaleur blanche de l'été, la solitude après une rupture... Vacant, disponible, attentif à ses sensations, il vit à tâtons un présent fragmentaire, comme on déambule sans dessein dans une ville inconnue.

Il part pour Blaye-sur-Gironde, où il est né, où il a une maison de famille à l'abandon depuis longtemps. Un voyage comme cela, pour voir, pas précisément pour traquer des souvenirs. Mais peut-être, comme le dit un autre personnage, parce qu'*« on ne part de nulle part une fois pour toutes. On va à reculons vers la mort sans rien perdre de vue »*. La *rencontre* d'une *femme*, France, bref éclat de passion, entrechoc d'angoisses, *fait de ce retour à Blaye une aventure* de la mémoire rêvée : elle lui raconte son propre passé, l'invente peut-être.

Pourquoi le père d'Etienne a-t-il été trouvé mort dans la vase de l'estuaire ? Etait-il brûlé de cet *« amour de loin »* que chanta au temps des croisades Jaufré Rudel, prince de Blaye ? Des signaux, des indices – les mots vibrants du troubadour, la photo nue d'un mur de pierre – recomposent ce parcours obscur, en font un piège. Cette saison instable et tremblante dans la vie d'Etienne devient *« un jeu de marelle et de mort »*. Quelque chose de rauque et de voilé, une impalpable violence aimante ce premier roman. On y découvre, en *pleine possession déjà de ses* moyens, un écrivain dont on reparlera.

M. P.

★ **L'HOMME DE BLAYE, d'Anne-Marie Garat. Flammarion, 224 p., 78 F.**

Lettres étrangères

Le noir Sven Delblanc

Le roman suédois ne cesse de nous réserver des surprises. Après Lars Gustafsson *et sa Mort d'un apiculteur (publié* l'an dernier aux Presses de la Renaissance), voici un autre romancier qui appartient à la même génération : Sven Delblanc. Agé de cinquante-trois ans, il a publié une vingtaine de romans. Il enseigne aujourd'hui la littérature à l'université d'Upsala.

Delblanc nous arrive avec un type de récit auquel ses confrères nationaux ne nous avaient guère habitués. *Speranza* apparaît en effet de prime abord comme un roman historique. Son *héros en est le jeune comte* Malte Moritz von Putbus. Il a dix-neuf ans et vogue à bord de la *Speranza* vers le Nouveau Monde. Nous sommes en 1794. La tête farcie des idées nouvelles qui envahissent l'Europe, Malte Moritz imagine qu'il trouvera sur les rivages de l'Amérique une société *réformée*, pour ne pas dire révolutionnaire. Il a lu Jefferson, Paine, Rousseau, Voltaire. *Il sait*, pense-t-il, ce qu'est la liberté. Voilà *pourquoi il n'est pas mécontent de fuir* la Suède puritaine.

Malheureusement, au *cours* de la traversée, cet idéaliste découvre que le navire de l'espoir n'est en fait qu'un vulgaire négrier. L'idéaliste s'insurge. Comment est-ce possible ? Le prêtre du bord lui répond que les chemins de l'homme sont bien sinueux et que Dieu a réservé à chacun son destin. Et le jeune comte de crier encore plus fort. On *le* voit venir, Sven *Delblanc. Il* va nous refaire le coup « sale blanc-bon *nègre »*. *Nenni ! Il nous invite plutôt* à assister à un spectacle étonnant : celui du retournement de Malte Moritz, c'est-à-dire à sa déchéance. Voilà le véritable tour de force de Delblanc.

C'est en effet parce qu'il succombe aux charmes d'une belle négresse que son aristocrate de personnage rejoint le camp des siens, celui de l'ordre. Mais le lien de causalité n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît. Ce ne sont pas uniquement *des conditions extérieures qui* vont modifier l'enthousiasmante mécanique intellectuelle du héros. Un grain de sable s'est faufilé à l'intérieur des rouages : la folie. Le rebelle d'hier va devenir un sujet discipliné après avoir subi les glissements progressifs de la déraison. Un comble, non ? Cela signifie-t-il que Delblanc veut nous *faire entendre qu'en toute raison* il y a une part d'irrationnel ? Il laisse en tout cas *cette porte ouverte*. *Speranza* n'est pas seulement un récit à clefs. C'est aussi un roman d'aventures avec intrigues et suspense garantis. La preuve par trois qu'un roman peut être intelligent, passionnant et séduisant.

B. G.

★ **SPERANZA, de Sven Delblanc. Traduit du suédois par J.-B. Brunet-Jailly. Ed. Presses de la Renaissance, 228 p., 79 F.**

Poésie

Une anthologie de jeunes Britanniques

La poésie anglaise *semble procéder* par vagues. Quelque chose monte et *s'impose*, comme l'imaginisme avant la première guerre mondiale ou l'explosion remarquable qui suivit immédiatement la deuxième, puis cela retombe, se laisse engluer dans le convenable. C'est l'histoire de T.S. Eliot, qui commence par un chef-d'œuvre de la modernité : *Waste Land*, et finit comme dignitaire de la High Church anglicane. Ezra Pound, Américain, finira son périple ailleurs. Si l'Angleterre est une île, elle a besoin des ferments que lui apporte l'étranger : l'Amérique du Nord, l'*Amérique du Sud*, la France, tantôt l'une, tantôt l'autre, suivant les avancées ou les reculs. C'est pourquoi la poésie anglaise va par périodes, par constellations, par éclats brusques. Après les imaginistes, nous pouvons inscrire Dylan Thomas, W.H. Auden, Hugh Mac Diarmid, et, bien entendu, D.H. Lawrence. Comme l'écrit Pierre Joris, ce sont *« des moments étincelaires »*.

Dans *Matières d'Angleterre*, il ne s'agit pas d'eux, mais d'écrivains jeunes, de *la* génération actuelle. Nous ne les connaissons pas. Ils sont à découvrir. *Par nous*, et par les Anglais eux-mêmes. D'où ce titre, *Matières d'Angleterre* – parce que ce gros recueil propose uniquement des textes, jamais, ni en aucun endroit, l'ombre d'une théorie. Matières, comme matériaux. Dès lors, les poèmes sont groupés suivant des axes non rigoureux : Processus. Lieu. Corps. Langue. Un même poète peut se trouver *éclaté* entre deux ou trois de ces sections, et c'est tant *mieux. Cela donne un ensemble qui* est à lire et non à feuilleter ; une entreprise globale beaucoup plus qu'une anthologie. C'est un livre sur l'envers de l'Angleterre conformiste beaucoup plus qu'une somme de « morceaux choisis ». L'Angleterre conformiste aime une poésie rustique, un peu baroque, avide de traits d'esprit, ripolinée et prudente. Les poètes rassemblés ici (ils sont une bonne cinquantaine) visent à l'inverse : *la ville y remplace* la campagne, le baroque est proscrit, l'humour cruel remplace l'ironie. Il est vrai qu'on y remarque l'influence des poètes américains qui se manifestèrent jusqu'en 1970 dans toute leur force : Ginsberg, Duncan, Olson surtout, Zukofsky... Maintenant que l'élan américain s'est apaisé et que la répétition a fait place à l'innovation, peut-être faut-il se tourner vers les jeunes poètes anglais présents dans *Matières d'Angleterre* pour percevoir, sinon une relance, du moins l'espoir d'une relance...

Il est inutile de dresser le catalogue des cinquante poètes qui sont ici. Ils nous sont inconnus. Il importe d'abord de les découvir, dans leurs voix plurielles. Comme le dit Tom Raworth dans un quatrain :

« Les gais chasseurs reviennent
Impatients d'être capturés, de voir
/quelqu'un démêler le nœud,
Mais personne ne peut comprendre ce
/qui est écrit
Dans le livre qu'ils ont trouvé
/dans l'antre du lion » !

HUBERT JUIN.

★ **MATIÈRES D'ANGLETERRE – ANTHOLOGIE BILINGUE DE LA NOUVELLE POÉSIE ANGLAISE, sous la direction de Pierre Joris et Paul Buck. Cinquante-deux poètes, onze traducteurs. In'hui, n° 19. Editions Les Trois-Cailloux, Maison de la culture d'Amiens, 400 p., 100 F.**

Les outrages d'Henri Abril

« J'aurais voulu être plutôt le fils du tigre », écrivait Isidore Ducasse, à qui Henri Abril dédie son dernier recueil. L'ombre de Lautréamont plane d'ailleurs dans ces pages vibrantes d'outrages et de sarcasmes.

Cet écrivain, qui pratique superbement une langue distante et retenue, s'interroge sur la manière dont son corps et ses écrits seront disséqués après sa mort. Lucide, il attend le pillage et le règne des vautours.

« Le corps traversé d'un battement d'ailes », Henri Abril épelle des mémoires au pied d'une montagne imaginaire et, certaines nuits d'ivresse, il lui arrive de trouver *« la formule de la mort lancinante »*.

Ce poète, qui voudrait *« n'être qu'une éclaboussure du soc fendant les nostalgies »*, invite ses lecteurs à planter dans la neige des nuits dévastées et à retrouver :

L'insecte aux gestes lents
qui fouissait les corps
jusqu'aux plis de rêve et de silence.

P. Dra.

★ **LE TIGRE QUI RUGIT, d'Henri Abril, éditions Saint-Germain-des-Prés, 110, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, 88 p., 56 F.**

Aphorismes

Les ricanements de Scutenaire

Avec ce quatrième volume d'*Inscriptions*, Louis Scutenaire ajoute une aile à l'étrange monument qu'il édifie depuis 1940. Qu'est-ce qu'une « inscription » ? Difficile à dire. On peut, approximativement, évoquer les *Papiers collés* de Perros ou les *Notizen* de Hohl.

Comme eux, Scutenaire travaille sur ses humeurs et ses journées. *« Je ne suis ni humoriste, ni moraliste, ni essayiste, ni artiste, je suis le reflet de mon reflet. »* Ses amis surréalistes de Belgique, Magritte et Nougé, n'auraient pas proclamé autre chose. Scutenaire est déroutant par excellence, à l'écart du bon goût, loin de la morale commune. Il produit, en s'amusant, des maximes en cul-de-sac et des aphorismes bardés de non-sens.

Surtout, il est poète, au naturel. Les images qu'il piège sont insolentes. Elles ne flattent pas l'oreille. C'est l'esprit que Scutenaire, entre deux ricanements, veut éblouir, jusqu'à l'aveugler. *« Le temps est immobile, nous courons. » « Valeur silencieuse des espadrilles. »* L'ironie de leur trajectoire tordue distingue ses inventions. *« Une bombe peut être enrobée d'un tissu précieux. »*

Scutenaire aime Féval, Dumas, *Zévaco*, Fantomas, Forton (celui des *Pieds Nickelés*), les *« crapuleux romans populaires »*. Il méprise les cuistres. Il a un faible pour Staline. Il cite MacPartland et Buchan. *« J'écris pour débarrasser ma cervelle, non pour encombrer celle d'autrui. »*

R. S.

★ **MES INSCRIPTIONS - 1974-1980, de Louis Scutenaire. Le Pré aux Clercs, 262 p., 95 F.**

Spiritualité

Une « vie des saints »

Nous avons maintenant une « vie des saints » sioniste grâce à la plume d'Isaac Pougatch, qui, à quatre-vingt-trois ans, a bien le droit de léguer aux jeunes générations ce qu'il a de meilleur : son imperturbable confiance en la sainteté du sionisme et en ses martyrs. *Car* ces saints, tous juifs et sionistes, ont été les martyrs de leur amour *pour Israël, ont vaincu toutes* les forces contraires, fait le bien partout où ils pouvaient, partout en butte à l'hostilité du monde, à l'antisémitisme aveugle. Qui, après cela, aurait le front de leur reprocher ce que l'on peut parfois reprocher aux autres hommes ? *Dit-on* qu'ils ont pris des terres ? *Mais* c'était, n'est-ce pas suffisamment évident, *pour les améliorer et les restituer* ensuite...

Tous sont d'Europe orientale ou occidentale : les saints séfarades sont curieusement absents de cette martyrologie sioniste...

EDMOND AMRAN EL MALEH.

★ **FIGURES JUIVES, d'Isaac Pougatch. Ramsay, 250 p., 110 F.**

● **UN SALON DU LIVRE NEUF A PRIX RÉDUIT** *se tiendra* **à Paris du 26 au 28 mai prochains (24, quai d'Austerlitz, 75013 Paris). Les animateurs de ce Salon (Livres ouverts, 62, rue de Lancry, 75010 Paris. Tél. : (1) 201-21-08) y réuniront des éditeurs, des grossistes et des distributeurs disposés à céder des livres publiés au moins depuis deux ans à un prix inférieur au prix initial. La journée du lundi 28 mai sera consacrée aux professionnels (libraires, grossistes et bibliothécaires).**

lettres étrangères

La confession de Breyten Breytenbach

« Je ne suis pas un héros, je ne suis même pas un révolutionnaire »

(Suite de la page 29.)

Parfois, j'ai utilisé les vrais noms des personnes *dont je parle, principalement* parce que les dissimuler n'aurait servi à rien. Dans de nombreux autres cas je les ai modifiés ou remplacés — mais, derrière chaque nom, il y a une personne véritable, et vous pouvez être sûrs que ceux qui sont concernés se reconnaîtront. Dans un seul cas j'ai divisé quelqu'un *en deux pour en faire deux « personnages »*. Cela s'est fait de façon très *naturelle. Je n'ai inventé ni « transposé »* aucun événement. Il sera évident pour le lecteur que j'ai souvent émis des opinions ou des jugements. Ce sont les miens.

Je n'ai pas eu l'intention de me venger d'un système ou de certaines gens — en tout cas, je ne le pense pas. Nous sommes liés trop étroitement pour *cela. De la même façon* que l'idéologie de l'apartheid n'est *qu'une aberration — un blocage —* de ce qui est potentiellement présent dans l'humanité, les bouchers et les interrogateurs ne sont pas plus monstrueux que vous et moi. C'est ce qui les rend si horribles et si pitoyables. C'est pourquoi nous devons continuer à condamner et à combattre leurs actes. Je pense que le tortionnaire est aussi dépravé par ses actes que celui qui est torturé. Nous ne serions que des imbéciles et de simples jouets de l'histoire si nous n'allions chercher les causes de la dépravation que dans la « nature humaine ». Nous faisons les sociétés et les sociétés nous font, nous tous. *Mais certains tissus, une fois* déchirés, ne peuvent plus être raccommodés ; *certaines transgressions* ne peuvent être pardonnées.

J'avais l'intention de faire un texte politique — s'il est devenu plus « *littéraire* » *que je ne* m'y attendais, c'est uniquement parce que je n'ai pas pu faire autrement. C'est à cause de la déformation professionnelle, de la séduction et de la *vie* des mots. Mais les deux approches ne sont pas aussi éloignées.

Etre un Africain blanc dans la prison des Noirs

Quand vous vous intéressez aux *récits de prison, vous vous rendez* compte que l'univers de la prison est *le même que celui du monde exté*rieur. C'est la relation pouvoir-*répression qui* semble immuable, quel que soit l'endroit où vous vous cachiez. Et, quand vous grattez un peu la surface, vous vous rendez compte que notre siècle est marqué par des actes et même des politiques de brutalité, institutionnalisés et à grande échelle, dans des régions du monde qui ne cessent de s'étendre. La *tolérance* diminue ; le *totalitarisme* s'accroît.

Il n'a jamais été aussi important pour chacun de nous — en particulier pour les *citoyens « ordinaires » — de* lutter avec tout ce que nous avons à *notre disposition contre* la déshumanisation de l'homme. Le moins que *nous puissions faire, c'est nous unir* tous — les marginaux, les proscrits, les bannis, les travailleurs émigrés, les citoyens des différents pays — pour faire connaître tous les services de renseignements, les organismes d'espionnage, les polices de sécurité et politiques et les sociétés secrètes du monde entier. Projet illusoire ! Il y en a tant. Aussi, si ce que j'ai décrit a quelque valeur documentaire, ce ne peut être que *parce que j'ai essayé,* en tant qu'Africain blanc qui a eu le *privilège d'entrer dans un monde* qui n'est que trop bien connu de la majo*rité* des Sud-Africains, de peindre aussi *complètement que possible* ma *vision* de *cette* société comme elle existe *actuellement*.

Je veux dédier ce livre non pas à M. l'Interrogateur, mais à la multitude de détenus, de torturés, de prisonniers de mon pays natal, et pas seulement aux « politiques », mais aussi aux « droit commun » ; avec une pensée aimable à certains des pauvres bougres qui mènent leurs vies tordues, leur humanité souillée, en extorquant, en *opprimant, en* punissant et en dirigeant au nom de la « *sécurité* ».

Traduit de l'anglais par JEAN GUILOINEAU.

Dialogue avec le bourreau

« *ON m'a accusé d'être un terroriste, on m'a conduit devant les tribunaux en vertu de la loi contre le terrorisme, sur ma fiche de prison, là où on demande* « condamnations ou crimes », *on a soigneusement écrit :* « terrorisme » *: par conséquent, parce que c'est comme ça que cela se passe au no man's land, je suis effectivement un terroriste.* »

Cette « confession », l'auteur tient à le répéter, n'est pas un roman, mais le récit précis, argumenté, fidèle, « véridique » d'une expérience qui laisse une marque atroce : sept ans dans la maison des morts. Des histoires d'aujourd'hui à vous faire dresser les cheveux sur la tête, à vous glacer le sang : Breytenbach décrit la prison, froidement, telle qu'elle est, avec les gangs et les guerres des gangs, les meurtres, les viols des jeunes garçons, l'anthropophagie, l'autodestruction et les suicides... Il décrit aussi : les agents spéciaux, les mouchards, la fausse complicité avec les flics, le sadisme des gardiens. Il montre comment on peut être transformé en un lapin qui voit qu'on le mange et qui reste les yeux ouverts, « *réduit par le flic au pur dénouement de la confession spontanée* ». Il montre l'apartheid qui rend fous aussi bien ses partisans que ses adversaires. « *Des gens diront : « Comment avez-vous survécu ? » Je réponds : « Je n'ai « pas survécu* », écrit Breytenbach.

Une douloureuse interrogation sur soi-même

En prison, il a appris que le but poursuivi est de détruire. Il dissèque le fonctionnement de la police politique, fait la recension de sept années au « mouroir » (1), de ses deux procès, comment il fut amené à plaider coupable, son rôle à l'Okhela (2), ses rapports avec l'organisation clandestine Solidarité et avec Henri Curiel, dont il fait un beau portrait, mais sans apporter d'éclaircissement au mystère.

Mais son livre qu'il qualifie de « *récit* » n'a rien du témoignage d'un quelconque militant. Car Breytenbach est poète, et ce dialogue avec le bourreau qu'il poursuit inlassablement se déroule en miroir, comme un long poème en prose à la recherche de soi-même. Qui est-il donc « *Monsieur l'Interrogateur* » auquel l'auteur s'adresse, auquel il résiste ?

« *Je suis celui qui te contrôle. Je te connais si bien. Tu es à moi* », lui fait-il dire. Est-ce l'Afrikaner, le père confesseur, son double dans le miroir ou bien lui-même ? Car Breyten Breytenbach se cherche, et le livre finalement est une douloureuse interrogation sur soi-même. Qui suis-je ? se demande cet homme qui vient de dépasser la quarantaine. Faut-il remettre en question le passé ? Que ferai-je la prochaine fois ? Même s'il ne regrette rien de ses expériences, il se dit que, finalement, l'activité clandestine « *n'est qu'une façon élaborée de s'illusionner soi-même* ».

Qui est Breytenbach ? « *C'est mon nom. Ce n'est pas le seul, mais, après tout, qu'est-ce qu'un nom ? On m'a appelé Dick ; parfois Antoine ; certains me connaissent sous le nom de Hervé ; d'autres comme Jian Blom ; une fois, je me suis appelé Christian Jean-Marc Galaska ; puis j'ai été « le professeur », plus tard, j'ai été « Mr. Bird », M. Oiseau. Je vous ai dit qu'on m'appelle M. Oiseau,* écrit-il plus loin, *ce qui signifie gibier de potence.* » Il compare les mots qui encombrent l'espace de sa cellule à des oiseaux privés d'ailes; pas inutiles, mais réduits au néant. Et il rêve d'ailes, de sable et de mer pour aller hors du labyrinthe. Il sait ce que c'est que d'être noir dans un pays blanc, mais « *comment être anti-apartheid si vous êtes blanc, si vous appartenez à la minorité qui est au pouvoir ?* », se demande-t-il.

Maintenant, une page est tournée dans sa vie. Il vit à Paris. Une exposition de ses tableaux vient d'avoir lieu à Amsterdam. Il fallait qu'il écrive cette confession, qui est un extraordinaire témoignage sur l'enfer de tous les no man's land et sur l'Afrique du Sud en particulier. Maintenant, comment pourra-t-il redevenir « Monsieur Oiseau », poète ?

NICOLE ZAND.

★ CONFESSION VERIDIQUE D'UN TERRORISTE ALBINOS, de Breyten Breytenbach, traduit de l'anglais par Jean Guiloineau. Stock, 356 p., 89 F.

(1) Voir *Sept ans au mouroir*, dans *le Monde* du 14 octobre 1983.

(2) Organisation clandestine créée en 1972 pour lutter contre l'apartheid.

Les mystères de Knut Hamsun

• *Un personnage-clé de la culture norvégienne*

LA Norvège ne serait pas tout à fait ce qu'elle est sans Knut Hamsun. Né en 1859, il vit sonner son heure de gloire lorsque les jurés du Nobel lui décernèrent le prix de littérature en 1920. C'est l'auteur de *la Faim*, de *Mystères* et de *Pan* que l'on couronnait. Quelque vingt-cinq années plus tard, Hamsun *occupe à nouveau la une* de l'actualité, pour des raisons moins plaisantes cette fois. Lui sont reprochées ses activités de collaborateur et de propagandiste sous le règne de l'occupation nazie. Loin de vouloir se défendre, Hamsun justifie au contraire sa conduite (1). Les Norvégiens, qui ont cruellement souffert de la seconde guerre mondiale, ne lui pardonneront pas. Plusieurs décennies après sa mort (en 1952), son œuvre restera frappée du sceau de l'ostracisme.

Pour gênant qu'il soit Hamsun n'en demeure pas moins un personnage-clé de la culture norvégienne. Qui d'autre que lui, outre Ibsen et Undset, a su autant s'imposer hors les frontières de son pays ? Surtout : qui d'autre a mieux su restituer la Norvège du début du siècle ? Laissons de côté la traditionnelle imagerie « lacs-forêts-harengs ». Hamsun c'est autre chose. Sa logique s'inscrit davantage dans celle du paysage des hommes et des âmes. Mais le couteau de ce peintre-là semble un scalpel, une *lame qui* tranche les fils des passions et des destins.

Octave Mirbeau, André Gide ou Henry Miller ne s'y sont pas trompés. Un même mot revient sous leur plume quand ils évoquent les romans du Norvégien : la haine. Haine de son époque, haine de ses semblables, *haine du désir.* Miller prétend que c'est là le signe d'un « *homme qui aime l'amour* ». Vision rapide... Hamsun ne propose, dans ses écrits, aucune image idéale. Il préfère rester au fond de cette marmite infernale qu'est pour lui *l'existence*. A ses yeux, rien n'est simple, tout est brûlant. Mystérieux aussi.

Publié en 1915, *la Ville de Segelfoss restait inédit à ce jour en fran*çais. Dans ce roman, Hamsun *dépeint* la destinée d'une *poignée de* personnages, habitants d'une petite ville du Nordland. L'épicerie du coin et une minoterie sont les lieux autour desquels tout s'organise. Inutile de dire que pour le romancier il n'y a là que matière à condamnation : le commerce et l'industrie ne créent, directement ou indirectement, que des besoins « *superflus* », non réels. A quoi bon se fatiguer à aller pêcher quand on peut trouver du poisson en boîte ? Bien sûr, il faut de l'argent. Alors, on va à l'usine. Morte la nature, vive la machine, constate amèrement Hamsun. En tout cas, que l'on souscrive ou non aux vues de l'écrivain, force est de reconnaître qu'elles restituent la lente mutation d'une société rurale qui doit sacrifier aux rites de l'industrie.

Un humour carnassier

Si l'arrière-plan est sombre, les personnages *ne sont pas plus lumi*neux. Hamsun n'en rate pas un ! Il *leur* prête les *pires intentions*, les pires défauts. Du notaire à l'épicier en passant par la *petite jeune fille* à marier, ils sont tous escrocs, mesquins, filous, méchants parfois. *Ils* ne cessent de rivaliser et de se quereller. Que veulent-ils au juste ? Eux-mêmes ne sauraient pas dire s'ils souhaitent devenir plus que ce qu'ils sont. En somme, ils voudraient briller, comme l'argent. Et Hamsun de les traiter de « *minables* », de « *tordus* ». Un seul personnage échappe au massacre, c'est le chef télégraphiste, un dénommé Bärdsen. Parce qu'il refuse les fastes et le clinquant de cette société citadine, il est à même de saisir « *l'énigme de la vie* », ses « *hasards* ». Ce spectateur n'aura au bout du compte qu'une seule certitude : celle de la mort. De sa propre mort.

Ce qu'il y a d'étonnant chez Hamsun, c'est la façon dont il nous assène ses vérités. S'il convient de ne pas oublier son image d'éternel vagabond et d'amoureux de la *nature, il ne faudrait pas pour* autant en faire un doux rêveur. Chez lui, tout passe par la *férocité. Même* son humour est carnassier. Ce n'est pas un hasard *si* ce fils de paysan s'en prend aussi rudement aux bourgeois et aux aristocrates. Cependant, il est une autre dimension qui apparaît dans son œuvre : la peur de l'absurde, de la folie, de l'abîme. Voilà pourquoi ses dents ne mordent que les autres et les réduisent à rien. Exactement comme ce vieillard à qui Stig Dagerman fait dire dans *Ennuis de noce* (2) : « *On est né pour quelque chose de grand. Quelque chose de très grand. Et puis on devient une merde.* »

BERNARD GÉNIÈS.

★ LA VILLE DE SEGELFOSS, de Knut Hamsun, traduit du norvégien par Régis Boyer. Calmann-Lévy, 312 p., 89 F.

★ Signalons la réédition chez Stock (Bibliothèque cosmopolite) du célèbre roman de Sigrid Undset, JENNY. Lors de sa première publication en France, l'éditeur prévenait que cette lecture « *n'était pas faite pour les gens en crise* »...

(1) *Cf.* son livre : *Sur les sentiers où l'herbe repousse.* (Calmann-Lévy).

(2) Ce roman a été édité aux éditions Maurice Nadeau-Papyrus.

roman

Alain Bosquet aux prises avec son siècle

(Suite de la page 29.)

Pourquoi lui-même ne songe-t-il pas à gagner l'Angleterre ? Les arguments qu'il sert aux autres *devraient l'en convaincre. Il attendra* la menace d'une dénonciation pour quitter la France et gagner l'Amérique avec l'aide d'un bienfaiteur à l'âme de chien de berger.

C'est alors que s'ouvre le deuxième volet de ce triptyque : les Etats-Unis. Anatole Bisk débarque à New-York, trois semaines après Pearl-Harbor. La ville ne parle que d'argent, d'affaires, de commerce. Elle enivre pourtant l'arrivant qui se jure de rester libre en ce pays de la liberté. La chance le sert, ou plutôt une femme encore, car il vit beaucoup d'elles. *Il est introduit* dans un journal gaulliste où il fait rapidement sa place. *On y voit naître Alain* Bosquet.

L'Amérique avec son jazz, ses dancings noirs, ses streap-teaseuses *françaises*, c'est d'abord, *pour lui*, « *huit mois d'insouciance, de dilettantisme, de luxe intellectuel* ». Des amours, il en a, sans passion. Des rencontres, il en fait et avec les plus grands émigrés de la culture européenne : Thomas Mann l'éblouit, André Breton l'irrite... Ces portraits tranchants d'écrivains ou de peintres doivent plus au jugement de l'homme d'aujourd'hui qu'à l'exploration tremblée de la mémoire. Ainsi va d'ailleurs tout le livre où le « je » qui pourtant cherche à se définir, construit et compose plutôt qu'il ne s'écoute. « *Il me manque l'intériorité* », avoue l'auteur.

Soudain, saisi par la vanité de sa vie, ce frustré de guerre bifurque. Il pourrait s'enrôler dans la France libre qu'il sert de sa plume. De Gaulle, qu'il admire, lui paraît trop antidémocratique. Il choisit l'Amérique et s'engage comme volontaire dans son armée. Versé d'abord dans un service hospitalier qui soigne les blessés du Pacifique, il *reçoit là les premiers chocs de l'horreur.*

Une victoire amère

Celle-ci ne fera que croître dans la troisième partie consacrée à l'Allemagne. Anatole Bisk, sergent américain affecté aux services des renseignements, a été envoyé à Londres où il prépare l'ouverture du second front. Dresser la carte des défenses allemandes le long des côtes et des frontières françaises lui paraît un service utile qui le mobilise tout entier. Les désillusions commenceront avec le débarquement, où il suit les troupes de près, non sans péril ni sans peur et avec son installation au Q.G. de Versailles. *Elles se changeront en un dégoût* désespéré quand, au cours d'une *mission auprès de l'armée Patton, il* sera admis à visiter, l'un des pre*miers, le camp de Buchenwald.*

Les dix pages où Alain Bosquet *évoque sa vision de l'enfer, interrogeant* tour à tour détenus et bourreaux, sont sobres, mais froides. Comme les portraits cités plus haut, elles doivent plus aux révélations qu'on obtiendra postérieurement sur les camps qu'au rappel de l'émotion vécue. Trop d'horreur anesthésie peut-être. Elle provoque, en tout cas, chez le témoin une réaction terrible : le refus de la pitié : « *Les détenus du camp, je dois les considérer comme des bêtes aussi répugnantes que leurs tortionnaires car elles ont permis à leur pauvre carcasse d'atteindre le plus bas niveau de la déchéance.* »

Les seules larmes que la guerre coûtera à Alain Bosquet couleront en août 1945, à l'explosion d'Hiroshima. Elles tombent, non sur les hommes mais sur l'humanité qui vient de se donner les moyens de son suicide. Elles tombent sur l'Europe qui a perdu son *leadership* au profit d'une Asie que va dominer l'Amérique. *Dérisoirement elles tombent* aussi sur le narrateur, héros d'un combat démodé !

Après ces grandes secousses, le *retour à la paix* dans une Allemagne occupée tient de la curée : orgie, rut et marché noir. La dégradation se poursuit et le guerrier d'hier se mue en trafiquant avisé. Durant les quatre années qu'Alain Bosquet passe à Berlin, d'abord comme interprète d'Eisenhower, puis comme fonctionnaire et diplomate américain, il côtoie chefs d'Etat et généraux vainqueurs. Il les met en scène et donne son sentiment sur les problèmes de l'heure. On retiendra ses réserves *sur le blocus de Berlin : affaire de* propagande antisoviétique à ses *yeux plutôt que siège réel.*

Curieusement, ce troisième volet, *qui suit l'histoire de plus près encore* que les autres, se fait plus romanesque. *On y* assiste à d'extravagants banquets anthropophages dans les repaires où se terrent les nazis, et l'amour, qui reprend ses droits, conduit à une romance après une tragédie. Est-ce une expérience qui nous est livrée là ? Ou plutôt le blason d'une romantique et wagnérienne Allemagne ?

Chercher le poète

J'avoue être déconcertée par ce mélange de fiction et d'histoire, de souvenirs bruts et de re-création littéraire dans lequel Alain Bosquet *inscrit son corps à corps avec la planète.* Son odyssée mi-héroïque, mi-aventurière, *se termine sur un* « qui suis-je ? » sans solution. « *Il y a tant d'êtres en moi,* dit-il, *le saint, le satyre, le petit garçon, l'arriviste.* »

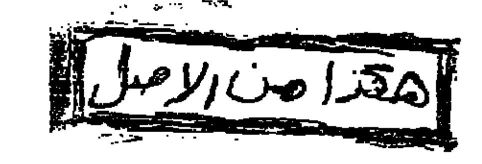
Celui qui manque étrangement dans ce roman de formation, c'est l'écrivain, le poète qu'il va devenir. Comme s'il voulait combler cette lacune, Alain Bosquet publie en même temps que les *Fêtes cruelles* un recueil de poèmes où il revient à la rime et à des formes régulières, sauf dans le dernier, le plus simple et le plus émouvant, que lui a inspiré un séjour critique à l'hôpital Beaujon.

Aux antipodes l'un de l'autre, l'ouvrage en prose et l'ouvrage en vers se complètent. A travers ce dernier retentit un désarroi que seul apaise le triomphant travail du verbe. *Ce goût du doute, cette tentation du non-être, ces rêves de devenir arbre, ustensile ou meuble, ce* mépris des hommes, cette rage *contre l'époque, ne faut-il pas en* trouver la raison dans les *Fêtes cruelles* ? Celui qui les a traversées, même en les toisant, même en les faisant rutiler sous son génie burlesque, sent bien qu'il y a perdu son âme. Un pathétique sort de cette double confrontation : d'un homme avec lui-même dans la perspective de la mort, d'un homme avec son siècle dans l'éclat de la jeunesse.

JACQUELINE PIATIER.

★ LES FÊTES CRUELLES, d'Alain Bosquet, roman. Grasset, 346 p., 82 F.

★ UN JOUR APRÈS LA VIE, poèmes. Gallimard, 195 p., 90 F.


هكذا من الاصل

portraits

Karlin-Lainé ou le fantasme d'Erckmann-Chatrian

• L'aventure intellectuelle d'un médecin et d'un cinéaste.

AVEC leur quatrième livre commun, *la Mort du père et autres récits du fils*, Daniel Karlin et Tony Lainé ont-ils fait un pas de plus vers Karlin-Lainé, auteur unique, à l'image d'Erckmann-Chatrian ou de Boileau-Narcejac? Chacun d'eux l'espère, fasciné par ce jeu du double, de deux écritures se joignant en un seul texte, un même écrivain, capable de dire « *je* », au singulier.

Daniel Karlin, toutefois, reste très critique sur le style de ces nouvelles : « *Tony considère que nous avons fait un progrès décisif avec* la Mort du père. *Moi je trouve que c'est encore une non-écriture, fonctionnelle, plate.* » Le texte, selon Tony Lainé, « *a été traité comme un matériau concret, sur lequel nous avons fait un travail presque manuel, de sculpteur* ». Certes, mais le résultat est un objet à la fois trop lisse – revu et corrigé, sans bavure – et trop neuf, manquant peut-être de patine.

Cependant un seuil a été franchi dans la recherche d'une véritable expression commune, et désormais, pour Lainé comme pour Karlin, écrire ensemble requiert une nouvelle exigence. Ce livre, davantage que les précédents, est l'affirmation publique et spectaculaire d'une rencontre rare, passionnelle, d'une amitié, d'une aventure intellectuelle et affective, entre un médecin et un cinéaste, entre deux militants politiques, entre un aîné et son cadet, – qui n'eut pourtant jamais le rôle de petit frère. Deux hommes ayant, chacun de son côté, sa vie propre, mais qui, ensemble, veulent aller de plus en plus loin, être de plus en plus proches, par l'écriture – « *qui prend de plus en plus de place* ».– à l'heure où chacun fait le point, de ses croyances, de ses engagements, politiques – tous deux sont communistes, – professionnels, privés.

« *Le goût d'écrire nous est venu ensemble*, raconte Tony Lainé, *mais nous étions dans un rapport de grande timidité, de non-autorisation. Nous l'avons pris comme une farce. Nous nous sommes autorisé l'un l'autre. Daniel m'a fait renoncer au langage ésotérique que je cultivais, celui qu'on emploie pour ne pas être trop entendu. Il a démoli ma manière de parler, d'écrire.* » « *Pour moi, il était peut-être plus facile d'écrire que pour Tony*, précise Karlin. *Mais je suis un tâcheron, alors qu'il possède de formidables facultés d'improvisation, des bonheurs d'écriture.* »

Ils ont commencé à organiser un projet commun, à rédiger, à confronter leurs ébauches, « *moment difficile et effrayant* », d'autant qu'ils ont coutume de « *ne pas se faire de cadeau* ». Et en 1977 paraissait *la Raison du plus fou* (Editions sociales).

Un hommage « cathartique »

C'est l'un des récits de leur troisième livre, *le Petit donneur d'offrandes* (Editions sociales, 1981) qui a servi de point de départ à *la Mort du père*. Tous deux éprouvaient la même difficulté à venir à bout de ce deuil. « *Du vivant du père*, dit Karlin, *il faut marquer son propre territoire, affirmer : « Tu es un con, un minable » ; après, on écrit pour dire : « J'avais raison quand j'étais petit d'avoir une telle admiration pour lui.* » Cet hommage ému au père mort, donc nécessairement idéalisé, fut pour eux « *cathartique* ».

Il devrait l'être aussi pour les lecteurs, puisqu'il charge l'anecdote d'exemplarité. Les lectrices, en revanche, ne peuvent guère échapper au malaise, tant les femmes sont absentes de ces récits. « *Le rapport du fils au père est exclusif de la mère* », estime Daniel Karlin. Ces nouvelles ne sont pas pour autant des histoires d'hommes pour des hommes, mais une entreprise de dévoilement, pour tous, « *avec la volonté d'être le plus impudique possible, ce qui est probablement plus facile à deux* ».

Le père... le sujet le plus difficile et le plus symbolique aussi, pour risquer son identité dans cette gageure : écrire chacun, à la première personne, des récits concernant le père de l'autre. Même si la réussite n'est pas totale, une expérience hors du commun est accomplie. Karlin et Lainé en parlent, séparément, avec pudeur ou lyrisme, comme quelque chose d'infiniment précieux et fragile, inestimable et inaliénable.

En les regardant et en les écoutant, l'un sans l'autre, on comprend comment ils jouent de leur charme singulier, de leur complémentarité et de leur séduction inverse.

Le jeu du double

Tony Lainé, la cinquantaine *splendide, émouvant et fascinant* dans sa présence absolue à son interlocuteur, donne, sans mesure, son énergie et son attention à la conversation. Il force l'écoute, à la fois convaincu et convaincant, avec ses mains larges et puissantes, son visage mobile, adouci par les rides, ses yeux très noirs, brillants et son sourire un peu las.

Daniel Karlin, plus juvénile, le regard ironique et malicieux derrière de petites lunettes, élégant dans le geste comme dans le vêtement, semble plus proche, plus amical, avec son langage chaleureux, direct, mais il est sans doute plus lointain et plus secret.

Ce couple étrange, qui n'a pas éludé la question d'une éventuelle homosexualité – « *Mais non, ce n'est pas cela, nous en sommes certains* », ont-ils conclu, – n'est pas encore allé au bout de lui-même. Chacun parle de « *tout plaquer sauf l'écriture* », de trouver un moyen « *pour écrire ensemble trois ou quatre heures par jour* », mais tous deux semblent retenus par une peur diffuse. Où peut mener le jeu dostoïevskien du double, de la gémellité totale ?

Il leur faut pourtant en finir avec le fantasme d'Erckmann-Chatrian. Si, comme ils le disent, « *l'important désormais, le rêve commun, après avoir écrit des livres, est d'être reconnus comme UN écrivain* », il est temps de rompre avec l'entre-deux, de prendre le risque d'avoir un style – qui ne soit plus un compromis entre deux écritures individuelles, – de faire le choix entre la séparation ou le silence et... Karlin-Lainé.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA MORT DU PÈRE ET AUTRES RÉCITS DU FILS, de Daniel Karlin et Tony Lainé. Messidor-Editions sociales, 251 p., 80 F.**

Claude Seignolle, sorcier des contes et légendes

(Suite de la page 29.)

« *Mon oncle Félix, qui, à plus de quatre-vingts ans, mangeait tous les jours un poulet et arborait les médailles des batailles qu'il s'était bien gardé de livrer. Ma tante Cécile, une gamine de quatre-vingt-sept ans, se maquillait comme une sorcière préhistorique. Souvent, après le thé, elle sortait d'une valise deux caleçons maculés de sang. Cette femme hors du commun avait exigé que l'on déterre les restes de ses deux fils, tués à la guerre en 1916, et qu'on lui restitue ce qu'ils portaient dans leur sépulcre. J'ai peut-être hérité de cette tante mon goût du morbide et des reliques. Je ne suis pas peu fier de posséder les scellés que la police avait posés sur la cuisinière de Landru. Je crois n'avoir jamais quitté l'enfance. J'ai toujours quatorze ans, comme beaucoup de ceux qui me lisent aujourd'hui.* »

Claude Seignolle s'arrangea pour que sa scolarité fût la plus courte possible. Il ne supportait pas de perdre son temps enfermé, alors que des aventures l'attendaient à tous les coins de rues de ce Paris où sa famille venait de s'installer.

« *Après avoir quitté l'école à treize ans et demi, j'ai fait des paquets chez mon père et commencé la rédaction de mon premier livre,* le Folklore du Hurepoix. *Cette vieille région gauloise proche de la capitale me fascinait. De nombreux maraîchers habitaient alors cette banlieue « rouge » aux traditions solidement établies. La ville de Malakoff s'enorgueillissait alors d'entretenir le dernier communard vivant. Un grabataire vindicatif, qui continuait à clamer haut et fort sa haine des Versaillais. L'écriture de ce premier livre m'a demandé à peine trois mois, et j'ai eu la chance d'être édité, à quatorze ans, par Maisonneuve, le Payot du pauvre.* »

Fixer les odeurs et la mémoire

Pendant de très nombreuses années, Claude Seignolle se partagea entre l'entreprise familiale et ses enquêtes, qui le menèrent dans toutes les régions de France. Il se considérait comme une sorte de correspondant de guerre, et aimait, plus que tout, fréquenter tous les milieux et s'y fondre.

« *J'ai questionné*, se souvient Seignolle, *près de cent mille personnes pour mes recherches sur le folklore. J'ai soutiré à ces gens ce qu'ils auraient emporté dans la tombe. Écrire, c'est fixer des odeurs et la mémoire de ceux qui ne sont plus.* »



Dessin de CAGNAT.

Ce franc-tireur s'attira l'amitié de Giono, de Mac Orlan et, surtout, de Blaise Cendrars qui l'aida à structurer *la Gueule* (1), son premier récit autobiographique.

« *Cendrars trouvait*, avoue-t-il, *que je prenais un peu trop de liberté avec la langue française. Il serait surpris si on lui apprenait qu'aujourd'hui certains de mes textes servent pour des dictées.* »

La réédition des *Malédictions* représente pour ce romancier une forme de revanche, car certains éditeurs avaient cru bon de lui demander de tronquer et d'édulcorer ses textes.

« *J'ai subi*, dit-il, rageur, *la dictature des universitaires du langage. Bien que* la Malvenue *se soit vendu, toutes éditions confondues, à près de 800 000 exemplaires depuis 1963 et ait été assassiné dans dix-sept traductions, c'est la première fois que je puis en livrer la version intégrale et pure.* »

(1) Le Terrain vague.

Claude Seignolle, qui a longtemps souffert d'être uniquement considéré comme un écrivain de fantastique, entend maintenant qu'on lui reconnaisse sa vraie place, celle d'un conteur : « *J'ai restitué, dans mes livres, la parole des paysans. J'ai seulement apporté aux légendes qu'ils me confiaient une certaine construction. J'espérais renouer avec la tradition des veillées où même le silence est chargé de mystère.* »

Claude Seignolle, qui n'écrit plus depuis quelques années, se consacre à l'archéologie et à ses collections. Il fréquente assidûment les Puces, où il assouvit sa passion des « petits riens » du quotidien. Mais le romancier qui sommeille en lui ne désespère pas de voir une nuit des animaux porteurs de légendes envahir Paris pour le plaisir de lui confier les dernières étrangetés de la nature.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LES MALÉDICTIONS, de Claude Seignolle. Le Sycomore, volume I : 320 p., 92 F ; volume II : 378 p., 92 F.**

extraits

Les saisons du loup

« Chez les pauvres gens, cet hiver avait déjà achevé bien des vieillards et repris les quelques jours de vie de bien des nouveau-nés. Les fossoyeurs devaient appuyer de toutes leurs forces sur les membres raidis pour les coucher dans le cercueil de sapin au parfum de printemps. En ouvrant le sol durci, ces mêmes hommes juraient contre le froid qui, pour se gausser, leur mordait les oreilles et mettait de ridicules glaçons sur leur moustache. La terre prenait un peu de repos entre ses deux peines d'automne et de printemps, avant que la charrue ne vienne déchirer, en longues et fines lanières, son ventre à nouveau mou. Les bonnes bêtes gisaient à flanc, sur un épais lit de paille souple, dans la douce chaleur des étables aux murs crépis de bouse. Les bêtes sauvages venaient rôder près des fermes, poussées par la faim qui leur nouait les entrailles comme le froid noue le mal dans la poitrine de l'homme. Et les bûcherons n'osaient guère s'aventurer à des abattages lointains, dans la crainte de rencontrer le loup qui jetait la terreur en déchirant ses hurlements sur ses crocs avides d'entrailles et de chair. »

« Mon état de loup vorace aux flancs pétris par la faim perpétuelle me fait redouter des autres bêtes de la nuit dont je pourrais être le roi si envie me venait, mais le respect qu'elles me témoignent repaît mon orgueil en suffisance tout en me laissant pleine liberté.

» Si, habillé de peau velue, je suis le plus redouté des loups, il est certain qu'habillé de vêtements d'homme je pourrais être le plus redouté des hommes. »

Bibliographie

Récits autobiographiques

– *La Gueule*, Le Terrain vague, 1959.
– *Lithos et moi*, Le Terrain vague, 1960.
– *Un homme nu*, EPM, 1961.
– *Les Loups verts*, Marabout, 1970.

Folklore - Ethnographie

– *Le Folklore du Hurepoix*, Maisonneuve, 1931.
– *En Sologne*, Maisonneuve, 1944.
– *Contes populaires de Guyenne*, Maisonneuve, 1946.
– *Le Folklore du Languedoc*, Maisonneuve, 1960.
– *Le Folklore de la Provence*, Maisonneuve, 1964.
– *Les Evangiles du diable*, Maisonneuve, 1964 et 1983.
– *Le Berry traditionnel*, Maisonneuve, 1969.
– *Invitation au château de l'étrange*, Maisonneuve, 1969.
– *Contes populaires et légendes de France*, Presses de la Renaissance, 23 volumes, 1974 à 1979.

Romans et récits

– *Le Rond des sorciers*, Les Quatre Vents, 1945.
– *Marie la Louve*, Domat, 1947.
– *Un corbeau de toutes les couleurs*, Maisonneuve, 1952.
– *La Malvenue*, Maisonneuve, 1963.
– *La Nuit des Halles*, Maisonneuve, 1965.
– *Contes macabres*, Marabout, 1966.
– *Récits cruels*, Marabout, 1967.
– *Histoires vénéneuses*, Pierre Belfond, 1970.
– *Contes sorciers*, Marabout, 1974.
– *Histoires étranges*, Marabout, 1980.
– *Histoires maléfiques*, NEO, 1982.

Les défis de Nicole Avril

• Un goût violent de la vie.

AVEC sa crinière brune, ses vêtements aux couleurs raffinées, Nicole Avril a belle allure. Elle a d'ailleurs été cover-girl, après avoir été professeur, puis comédienne, et avant de devenir écrivain. « *En France*, dit-elle, *on a l'habitude de trajectoires plus rectilignes.* »

De l'époque où elle « vendait son image », elle a retiré une expérience très aiguë de l'importance des apparences. Elle en a nourri son avant-dernier roman, *la Disgrâce*, histoire d'une adolescente qui découvre la haine en même temps que sa propre laideur. « *Passer du travail de la cover-girl à la publication des* Gens de Misar, *c'était*, estime-t-elle, *une démarche presque choquante, une vraie traversée du miroir.* »

Ce premier roman, très bien accueilli, qui a obtenu en 1973 le Prix des quatre jurys, évoque une mystérieuse cité du désert totalement isolée. Il a été écrit en état de crise, « *de survie* », précise-t-elle, pendant un été où elle n'a pas ouvert ses volets. « *Le premier mot était :* « J'imagine. » *Pour moi, c'était une sorte de défi parce que je pensais que je n'avais aucune imagination. Je me suis aperçue en écrivant que l'imagination est un muscle qui se travaille.* »

Puis ont suivi *les Remparts d'Adrien*, *le Jardin des absents*, et surtout *Monsieur de Lyon*, l'histoire d'une « bourrelle » qui offre du bon temps aux condamnés avant de les exécuter. « *J'ai acquis ma liberté avec* Monsieur de Lyon *parce que j'avais choisi un sujet qui m'amusait beaucoup, qui me permettait à la manière des romans picaresques de mettre en évidence les ficelles du roman, de m'interrompre, de prendre à partie le lecteur, de le prévenir de ce qui allait arriver, de le laisser en plan au moment le plus palpitant...*

» J'ai pu expérimenter le pouvoir des mots, qui est d'arriver à rendre crédible ce qui ne l'est absolument pas, d'entraîner le lecteur dans des situations que, s'il y réfléchissait, il refuserait, mais s'il y a les mots, s'il y a le rythme, il est embarqué. Et si dans mon dernier livre, Jeanne, *je fais référence à Verdi, c'est parce qu'il me semble qu'on y trouve ce rythme-là, ce tourbillon.* »

« Trancher dans le vif »

Jeanne est une séductrice, une sorte de Don Juan au féminin. Mais elle est d'abord médecin, spécialisée en chirurgie cardiaque. Son travail est un défi quotidien. « *S'il y a comparaison avec Don Juan, c'est plutôt là qu'elle se trouve. Et puis ce métier, j'y vois aussi une métaphore de l'écriture, où il y a toujours une volonté de connaissance, un désir de trancher dans le vif.* »

Ainsi Jeanne, diva, vamp aux cheveux flamboyants, se trouve à la frontière de la vie et de la mort, ambiguë, pas si éloignée des « bourrelles » qu'affectionne Nicole Avril. Sur la couverture, une phrase de Cioran : « *La cruauté, en littérature tout au moins, est signe d'élection.* » Pourquoi ? « *Si je le savais... Mais c'est vrai que j'aime assez les personnages un peu excessifs.* »

L'outrance baroque de son livre, elle la revendique, un peu agacée que les critiques s'obstinent à la renvoyer aux *Gens de Misar*. « *C'est un livre que je ne renie en rien, mais j'ai changé depuis. Je crois que, si mon écriture aussi a changé, c'est parce qu'il y a eu en moi un travail de liberté plus grande. Je ne suis pas un être nuancé, mais au contraire totalement passionné. Je ne sais pas tricher.* »

Jeanne est aussi une célébration du plaisir, et du goût violent de la vie. « *On ne meurt pas de plaisir, on ne meurt que d'ennui* », disait déjà un des personnages de *la Disgrâce*. Nicole Avril a beaucoup lu les *Mémoires* de Casanova, beaucoup écouté l'opéra de Mozart. « *Je voulais un personnage qui ait l'allégresse de la lucidité. Par sa vitalité, son défi à la mort, Jeanne se rapproche de Don Juan. Mais la liberté de Don Juan est celle du prédateur. Par sa complicité avec le sexe opposé, par son goût du plaisir, elle se rapproche plutôt de Casanova.* »

MONIQUE PÉTILLON.

★ **JEANNE, de Nicole Avril, Flammarion, 258 p., 70 F.**

antiquité

Alexandre le Grand entre la légende et l'histoire

● ***Une nouvelle traduction de l'épopée du conquérant racontée par Arrien.***

AU deuxième siècle de notre ère, Arrien, ami d'Épictète, raconta l'épopée d'Alexandre de Macédoine d'après les témoignages aujourd'hui disparus d'Aristobule et Ptolémée. Avec leur éclipse, son récit devint la meilleure narration du principal événement de la Grèce antique, après la guerre du Péloponnèse. Jusqu'aux toutes dernières semaines, son ultime traduction dans notre langue remontait à 1837. L'étudiant français curieux de connaître Arrien devait recourir au texte d'origine, ou à des versions anglaises, allemandes, à moins de pourchasser l'introuvable dans des bibliothèques. Ainsi s'entretient la culture désintéressée dans un pays de vieille civilisation...

Huit ans après son excellente réédition des souvenirs de Flavius Josèphe, eux aussi peu fréquents, sur *la Guerre des Juifs* et la prise de Jérusalem par Titus, M. Pierre Savinel arrache maintenant Arrien de son long purgatoire et traduit son *Anabase (la Remontée)* d'Alexandre, dans un vocabulaire souple et précis. Les hellénistes apprécieront sûrement cette transposition en connaisseurs. Pour le simple humaniste, amateur de bonnes lectures, elle ouvre au moins l'accès à un vénérable monument jusqu'alors interdit.

Comme en avertit Pierre Vidal-Naquet dans une savante présentation, Arrien écrivit cet ouvrage presque un demi-millénaire après la mort de son principal héros. Avant lui, Diodore de Sicile, Plutarque, Quinte-Curce se passionnaient déjà pour le roi légendaire né en 356 avant Jésus-Christ, élève d'Aristote. Associé très tôt au pouvoir par son père, il écrasa les Thébains à Chéronée, s'imposa aux Grecs, puis marcha vers l'Inde avec dix mille hommes à travers l'Egypte, la Perse, la Mésopotamie, accumula d'immenses victoires, puis revint mourir à Babylone à trente-trois ans dans la splendeur d'un dieu.

Un étourdissant décalage chronologique

Ses biographes, tous très postérieurs aux aventures qu'ils racontent depuis la disparition des textes d'Aristobule et Ptolémée, déconcertent l'approche moderne fondée sur la ferme prépondérance du témoignage ou du document directs. *« Il faut s'y résigner,* soupire Pierre Vidal-Naquet : *un des plus grands événements de l'histoire du monde, comparable à la découverte de l'Amérique ou à l'aventure napoléonienne, n'est connu que par des récits dont le plus proche, celui de Diodore, lui est postérieur de trois siècles, et dont le meilleur, le plus critique, celui d'Arrien, a été rédigé plus de quatre siècles et demi après la mort d'Alexandre. »* Une recherche contemporaine où Henri IV, les guerres de Religion émergeraient tout juste du néant, donnerait seule une idée de cet étourdissant décalage chronologique.

Malgré la perte des premières sources, le travail d'Arrien garde une étonnante densité historique. Certes, maints épisodes baignent paisiblement dans le surnaturel. Déjà, les Macédoniens souvent inférieurs en nombre à leurs ennemis remportent des victoires presque miraculeuses. Avec Ptolémée puis Aristobule, les fameux témoins directs, chers aux scientifiques, rajoutèrent sans vergogne de plaisants contes à dormir debout. Selon l'un, *« deux serpents avaient pris la tête de la colonne en poussant des cris »* pendant la traversée difficile d'un désert. L'autre attribue le même prodige à des corbeaux, tandis qu'Alexandre reconnaît là une intervention d'un dieu et ordonne à ses soldats de suivre. Pour d'autres traditions, il trouva en Inde des fourmis chercheuses d'or, des griffons postés en sentinelles.

Ces merveilles *« plutôt forgées pour distraire que pour décrire la réalité »* laissent Arrien sceptique. Mais il ne doute pas non plus qu'Alexandre *« ait bénéficié du secours d'un dieu »* pour accomplir tant de prouesses, ni même qu'il ait pu voir le jour *« sans intervention divine ».* Dès son enfance, le futur conquérant se regardait d'ailleurs comme un héros d'Homère. Il rêvait d'imiter Achille. En Egypte, il osa se proclamer fils d'Ammon. Arrien sourit discrètement de cette prétention, mais convient, après Callisthène, qu'il se montra *« au-delà de toute norme le plus brave des braves, le plus roi des rois ».*

Son admiration ne l'aveugle cependant jamais sur les défauts bien réels du colosse. Notre stoïcien réprouve les flatteurs, même à titre posthume, et s'efforce de rendre une exacte justice à la mémoire de son héros. Or, presque cinq siècles après sa mort, celui-ci servait toujours de modèle aux Romains. Le libre examen de ses actes exposait à violer un tabou. En même temps, la rumeur de ses colères, beuveries, cruautés et crimes passait d'une génération à l'autre. Souvent, lui-même en pleura. Arrien le loue *« grandement »* de *« ne pas s'être fait encore plus criminellement l'apologiste et l'avocat de sa faute, mais d'avoir reconnu qu'il s'était trompé, comme un homme qu'il était ».*

A trop vaincre l'impossible...

Dans son intention d'équité, Arrien avoue ne pas savoir au juste *« ce qu'Alexandre avait dans la tête ».* Cruel et généreux, sage et téméraire, impulsif et calculateur, il n'était pas, pour l'écrivain, *« totalement étranger à la recherche du bien »*, mais subissait aussi *« la violence de sa passion pour la gloire ».* L'influence de soudaines fureurs sur sa politique n'apparaît pas non plus très clairement. Lorsqu'il adopta le costume et les mœurs perses, laissa des villes nouvelles sur son passage, puis envisagea d'atteindre le Gange, le vainqueur de Darius rêva d'organiser ses conquêtes en un immense empire et d'unir avec elles des peuples épars.

Mais à trop vaincre l'impossible, certains grands capitaines finissent par aimer le bruit pour lui-même, comme des enfants. Leur génie prépare alors des catastrophes. Comme Tamerlan, Charles XII de Suède, Napoléon et quelques titans de la même espèce, Alexandre semble bien être apparu sur terre uniquement pour agiter ses semblables, et pose avec eux la même question à travers l'épaisseur des siècles : à quoi ces vains et grandioses destinées peuvent-elles donc bien servir ?

Tout philosophe qu'il soit, Arrien se garde bien de répondre. Toujours ferme stoïcien, il se borne à remarquer : *« Les hommes, quand ils se heurtent à des obstacles, ont tendance à en augmenter les difficultés jusqu'à inventer une histoire d'après laquelle ces obstacles ont été insurmontables. »* Sa trempe épargna ce reproche au trancheur de nœud gordien. Arrien l'admire de toute son âme d'avoir si superbement vécu son destin royal. Sa considération le rapproche de ces écrivains qu'on appela au XIXe siècle des professeurs d'énergie.

Très condensée, un peu sèche de style, son *Anabase* tire un peu à la première lecture. Une « remontée », page à page, réserve, en revanche, les plaisirs d'une belle découverte. Et ça n'est pas un mince bonheur de partir vers l'Asie à côté d'Alexandre.

GILBERT COMTE.

★ HISTOIRE D'ALEXANDRE, L'ANABASE D'ALEXANDRE LE GRAND, de Arrien, traduit du grec par Pierre Savinel, suivi de FLAVIUS ARRIEN ENTRE DEUX MONDES, de Pierre Vidal-Naquet. Editions de Minuit, collection « Arguments », 384 pages, 120 F.

Pierre Vidal-Naquet : c'était un littéraire doublé d'un prodigieux technicien

« PIERRE VIDAL-NAQUET, vous ajoutez à cette réédition d'Arrien des remarques très troublantes sur la durée du souvenir d'Alexandre dans le monde romain. Plusieurs siècles après sa mort, les empereurs le prennent toujours comme modèle. En 222, les autorités des provinces danubiennes accueillent triomphalement un faux Alexandre, escorté de quatre cents serviteurs, ce qui étonne autant qu'une fausse Jeanne d'Arc fêtée de nos jours dans les préfectures. Comment l'histoire pouvait-elle se fixer dans les esprits, sous une forme vivante, immédiate, aussi longtemps ?

– Il s'agit moins là d'une durée de l'histoire que d'une durée d'un mythe. Alexandre créa délibérément sa légende. Comme Napoléon, c'était un littéraire doublé d'un prodigieux technicien. Dans un univers pétri par le mythe, il excellait à mettre chacun de ses actes en rapport avec les dieux. Il se précipitait dans l'action mais la voulait toujours symbolique. Et puis son aventure, ses conquêtes, personnalisaient l'idéal unificateur des Romains. Curieusement, elles ne leur semblaient d'ailleurs pas si lointaines. Cinq siècles après la mort d'Alexandre, ils vivaient toujours dans une culture très proche de la sienne. Psychologiquement, un abîme sépare les Français de 1984 du monde de Jeanne d'Arc. Depuis le XVIe siècle, nous intériorisons le temps. Il sert d'unité de mesure collective et personnelle. Ce sentiment-là n'existait pas dans l'Antiquité, sauf brièvement chez les Athéniens à l'époque de Périclès.

– L'expédition d'Alexandre passe généralement pour un élan de l'hellénisme vers l'extérieur. Or, d'après vos remarques, il rencontra beaucoup plus de Grecs dans les troupes étrangères lancées contre lui qu'il n'en réunissait dans ses propres rangs. A quoi tient ce paradoxe ?

– Il s'agit là d'un phénomène déjà très ancien. Les Grecs habitaient un pays très pauvre. Comme tous les hommes dans cette situation, ils pensaient d'abord à vivre. Dans ce but, ils servaient souvent comme soldats auprès de princes étrangers...

– Au vingtième siècle, cela s'appelle des travailleurs émigrés ?

– Exactement ! Sauf qu'il s'agit de spécialistes ! Dans l'Europe de la Renaissance, au fond, les Suisses agissaient pareillement. Eux aussi quittaient des vallées sans ressources pour mettre leurs bras au service de qui les payait. En outre, ne l'oublions pas, les Grecs d'alors considéraient les Macédoniens comme des sauvages. Ils n'éprouvaient envers eux aucune solidarité naturelle. Ils se souvenaient des destructions, de l'abaissement, infligés par Alexandre ou par son père à leurs propres cités. Le véritable élan de l'hellénisme se produisit quand ils s'en allèrent peupler en grand nombre les royaumes créés par les généraux d'Alexandre. Comme souvent dans l'histoire, le sens de l'événement apparut après l'événement lui-même. Cela ne vous étonne pas ?

– Pas trop. Grâce au ciel, il ne faut pas toujours attendre pour comprendre. Selon vous, l'armée d'Alexandre ressemblait à celles de l'Allemagne et du Japon, à la fin du dix-neuvième siècle, par une combinaison curieuse d'archaïsme social et d'armements, de stratégies modernes. Cet alliage de la tradition et de l'innovation ne serait-il pas, de toute éternité, l'un des secrets de la force ?

– Je le crains ! Mais, après tout, la IIIe République élabora en son temps un autre modèle de puissance, particulièrement efficace en 1914. Assurément, l'ancien et le nouveau, lorsqu'ils peuvent s'unir, assemblent des énergies particulièrement redoutables. Elles me font peur.

« Chaque pays a son Alexandre »

– Selon vous, Rome n'a pas conçu l'idée d'une humanité universelle. Quand il tenta le rapprochement des Grecs et des Perses, quand il épousa la fille de Darius, Alexandre ne devança-t-il pas, sur ce point, ses successeurs ?

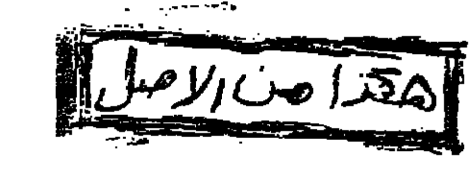
– C'est ce que crut Droysen, son premier historien moderne. Je pense qu'il se trompait, car aucun texte ne soutient cette séduisante théorie. Sans doute, Plutarque suggère quelque chose de cet ordre. Mais on ne peut le considérer comme un témoin direct au courant des projets profonds d'Alexandre. Bien sûr, il tenta de réunir ses soldats macédoniens et les peuples vaincus. Je crois qu'il essayait d'ajouter les unes aux autres les forces qu'il avait sous la main. Son geste, si spectaculaire qu'il soit, obéissait moins, me semble-t-il, à un grand projet historique qu'à une assez banale opération politique. Par là, sans doute, tout en créant de nombreuses cités, il rompt avec le système de la cité-Etat. Mais j'observe qu'il en conserve le vocabulaire. Il contribua cependant à étendre, élargir la conscience que son époque avait d'elle-même.

– Toujours dans votre présentation d'Arrien, vous affirmez qu' « il n'est guère d'histoire », *ni même* « d'histoire de l'Histoire » *sans dimension patriotique ou nationaliste selon qu'on parle* « de part ou d'autre d'une frontière. » *Or les historiens français, singulièrement lorsqu'ils appartiennent à l'Université, se prétendent au-dessus de ces petites contingences temporelles. Ils déclarent la recherche historique indépendante de la nationalité, au risque de troubler l'opinion, beaucoup plus traditionnelle sur ce point. Quelles réflexions ce débat vous suggère-t-il ?*

– Il ne faut pas confondre ce qui se dit avec ce qui se fait. Inévitablement, tout historien appartient à une société particulière. La nation y apparaît généralement comme une valeur et, une référence, essentielle. Il convient donc de la reconnaître comme telle. Une fois cette constatation faite, je ne vois aucune raison *de convertir cette objectivité en* mystique. Quand la science conduit à évacuer la nation comme réalité historique, elle a tort. Absolument tort. Mais enfin, le monde extérieur existe aussi. Le refouler dans l'ignorance ou un rôle secondaire me semble bien superficiel, pour ne pas employer un langage plus rude.

» Certainement, chaque pays a son Alexandre, en petit ou en grand. *Rome voulut littéralement s'approprier,* naturaliser celui-là, un peu comme si quelque président des Etats-Unis se déclarerait d'ici trois cents ans le continuateur de Napoléon Bonaparte. Cette espèce d'« annexionnisme » moral existe aussi dans l'histoire. Vous conviendrez qu'il bouscule un peu les étroites limites, les particularités historiques liées à l'existence d'une frontière nationale ou même impériale. J'ai souhaité en établir la démonstration dans mon commentaire. »

Propos recueillis par G. C.



هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

LTP Saint-Nicolas
Paris 6e recherche
pour enseignement travaux pratiques

2 PROFESSEURS

FABRICATION MÉCANIQUE
Diplômes exigés :
BTS fabrication mécanique ou en cours

1 PROFESSEUR

ÉLECTROMÉCANIQUE
Diplômes exigés :
BTS électrotechnique ou en cours.
Téléphone : 222-83-60.

ORGANISME NATIONAL
DE PRÉVOYANCE recherche

COLLABORATEUR CADRE

Susceptible de s'intégrer dans *direction technique.*
La fonction exige niveau DECS, des aptitudes au contrôle de gestion et à la maîtrise de la *procédure budgétaire.*
150.000 F.
Adr. C.V. manuscrit avec photo récente nº M 75363
BLEU, 17, rue Lebel
94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Le Centre d'Informations Financières organise des stages pour recruter des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités *de promotion, pour Paris et* banlieue ouest.

Tél. pour R.-V. : 500-24-03.
Pour banl. sud : 660-52-52.

INGÉNIEURS

Grandes écoles - MÉCANIQUE
SOPRAS E.T.P. — 733-20-46.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Une société internationale de produits pharmaceutiques en expansion rapide, opérant avec de nombreux pays, projette actuellement de devenir une force majeure sur le marché français et recherche un Directeur Général bilingue français/anglais qui sera basé à Paris.

La personne sélectionné dirigera le personnel professionnel dans tous les secteurs de la société y compris les ventes/le marketing, *l'administration/les finances, et* la fabrication/l'engineering.

La société-mère aux Etats-Unis est spécialisée dans la recherche et les acquisitions destinées à assurer une croissance et une expansion continues à la société. Celle-ci souhaite étudier les candidats ayant le profil suivant :

- Grande expérience de la gestion sur le marché français des produits pharmaceutiques, de préférence dans une société multinationale :
- Bonne connaissance des techniques modernes de marketing, de fabrication et d'administration en même temps que la capacité de diriger et de motiver les gens ;
- Créativité et esprit d'entreprise fondé sur le désir d'obtenir des revenus élevés.

Si vous possédez une expérience satisfaisante dans l'industrie pharmaceutique et si vous êtes disposé à assumer un poste de responsabilités dans une société dynamique, vous êtes invité à présenter votre c.v. et salaires passés, à titre strictement confidentiel. Les réponses doivent être adressées en anglais sous nº 6 620, *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Les candidats qualifiés seront contactés sous peu en vue d'organiser les entrevues nécessaires.

Groupe d'Agences Conseil en Publicité
à Neuilly-sur-Seine

recherche, pour une de ses filiales,

SON CONTROLEUR DE GESTION

formation : ESC/Maîtrise de Gestion, DECS ou équivalent.

Une première expérience de deux ans au sein d'une Agence de publicité facilitera son évolution.

Envoyer c.v. et prétentions à Evelyne OUELLARD, 3, rue Albert-Samain, 75017 PARIS.

emplois internationaux

Bur. allemand ingén. Conseils recherche

RIZIER

expérimenté pour

MADAGASCAR

Pour réhabilitation ancienne rizerie, surveil. montage et gestion nouvel. rizerie (ST/H) avec centrale élect. annexée.
Durée de mission : min. 2 ans.
Dispon. juillet 1984. Prière env. dossier complet à :
AGRAR UND HYDROTECHNIK GMBH, BP 10.01.32
D-4300 ESSEN 1
TÉL. 201.20161.
TÉLEX 85755 AHT D.

emplois régionaux

SUGRO FRANCE

Importante Centrale nationale d'Achats recherche pour son siège à Albi

ASSISTANT DE DIRECTION

De formation économique et commerciale supérieure (ou niveau), le candidat retenu deviendra après formation un MANAGER de grande mobilité chargé de missions de conseil au sein du groupe et capable d'assurer l'intérim de Chef *d'entreprise.*
A terme, il sera confronté à des problèmes touchant à la fois à l'organisation, à la gestion, le commercial, le financier, la direction des hommes.
Ce poste ne peut convenir qu'à une forte personnalité et à un candidat âgé de 23 ans min. motivé à l'idée d'un plan de carrière dans notre société.

Adresser C.V. + photo à : J. MOUTON, 11, chemin de Lapeyrouse, route Fauch, 81000 Albi.

CENTRE DE LANGUES cherche

PROFESS. D'ANGLAIS

dans les départements :
02, 59, 60, 80, 82 (Nord) et 01, 38, 42, 69, 73, 74 (Rhône-Alpes).
Envoyer *c.v., photo à* : I.S.T.C., M. CAMP, 194, rue de Tolbiac, 75013 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

ESPAGNE

H. universitaire, quadrilingue. Excellent gestionnaire et commercial, cherche situation en Espagne dans tourisme-hôtellerie, PME.
Ecr. s/nº 6.619 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Travaux d'éditions domicile ou en fixe (de préférence) : dactylo, index, lectures critiques, doc., bibliothèque, articles. M'intéresse volontiers au traitement de texte sur le tas. Intéressée par toute autre proposition dans édition et presse écrite ou parlée.
Ecr. s/nº 3.159 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

UNITED ARABIAN EMIRATES

Cadre technique Français 42 ans, titulaire Visa Résident U.A.E.
Libre 2 à 3 mois dès maintenant. Etudie ttes propositions de missions techniques ou cciales pour période précitée.
Téléphone : (93) 98-79-59.

HAUT FONCTIONNAIRE, direction, la cinquantaine allègre, bien résisté état d'apesanteur administrative recherche *poste responsabilité* secrétariat général, direction générale conseiller président dans entreprise, organ. *professionnelle et publique* de préférence Paris, région parisienne.
Ecr. s/nº 3.315 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Réalisateur de films et scénariste, ayant fait de nombreuses émissions T.V. prestigieuses recherche trav. complémentaire et compatible pour combler périodes creuses.
Ecr. s/nº 3.313 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
OPEL BERLINA 7 cv
11 mois (sous garantie)
ÉTAT IMPECCABLE
Téléphone 010-73-78.
MERCIER Alain.

de 12 à 16 C.V.

VEND COUPÉ
MERCEDES 250 C.E.
ETAT EXCEPTIONNEL
Téléphone : 434-47-23 *ou 009-38-45.*

plus de 16 C.V.

CABRIOLET
MUSTANG MACH 1
Excellent état général
48.000 F. Tél. : 243-44-24.



BMW
CONCESSIONNAIRE



G.A.P.
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00

représentation offres   représentation offres

MIDA METODI E IDEE PER LA DIREZIONE AZIENDALE — associata ASSCO

Représentants

Industrie italienne leader dans le domaine des composants pour vélos compétition recherche, dans son programme de développement de la distribution, des représentants multicartes pour visiter les grossistes et les spécialistes du secteur.

On demande :

ON DEMANDE :
- *Expérience de vente sur des produits leaders ;*
- *Disponibilité en vue de déplacements constants ;*
- *Excellents résultats antérieurs, dynamisme, disponibilité à opérer par objectifs.*

ON OFFRE :
- *Paiement à la commission ;*
- *Introduction dans une Société au nom prestigieux et en progrès constants ;*
- *Introduction dans une équipe de travail fortement professionnalisée.*

Prière envoyer c.v. avec liste sociétés représentées et total profits personnels 1983.

MIDA SPA — 20124 MILANO - Piazza Duca D'Aosta 10

L'immobilier

DEBOURSER 15 % DE MOINS C'EST ENCORE POSSIBLE...
pour l'achat de votre appartement.

A BELLE PLAGNE (altitude 2050 m) en plein cœur du domaine skiable de La Plagne et à PLAGNE MONTALBERT (altitude 1350 m), village se développant autour d'un charmant hameau d'autrefois grâce à la formule "Pierre Utile" bénéficiez d'avantages exceptionnels
• un financement allégé, vous déboursez jusqu'à 15 % de moins notamment grâce à un statut fiscal particulier s'appliquant aux résidences parahôtelières,
• des avantages vacances, vous disposez de 3 à 4 semaines de vacances, forfaits ski compris pour les semaines d'hiver
• une rentabilité garantie, vous bénéficiez d'un loyer annuel net de charges.

LA PLAGNE

247 850 F*
au lieu de 284 000 F TTC mobilier compris
Ex studio 3/4 lits à Plagne Montalbert
*Prix avril 84 dans la limite des stocks disponibles

La Maison du Tourisme
Immobilier Loisirs Mer-Montagne
Nom ____
Adresse ____
Code postal ____
Tél ____

appartements ventes

2e arrdt

OPÉRA, BEAU STUDIO
Grande cuis. équipée, coin repas, tt cft, parfait état. S/place 19, rue de Choiseul, 1er ét., jeudi, vend. 9 h à 19 h.

3e arrdt

QUARTIER DE L'HORLOGE
gd 2 P., tt cft, imm. récent, stand. 690.000 F. 347-57-07.

4e arrdt

ILE ST-LOUIS Imm. XVIIe S. STUDIO tt cft. clair. 235.000 F. 325-97-16.

RUE ST-LOUIS-EN-L'ILE
3 P., 100 m², s/cour d'Honneur. *état neuf.* LITTRÉ 544-44-45.

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
à partir de 16.000 F le m². Ferme et définitif.
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h. Sauf mercredi et dimanche.
A.W.I. — Tél. : 267-37-37.

LUXEMBOURG P. de T., studio, cuis. à moderniser. 140.000 F. Téléphone : 325-97-16.

JARDIN DES PLANTES
beau studio, tt cft, 5e ét. asc. ref. nf. Urgt. 634-13-18.

CARDINAL-LEMOINE
RÉNOVATION DE QUALITÉ
Séjour + chbre, cuis. équipée, salle de bains, imm. pierre de t. GARBI 567-22-88.

6e arrdt

STUDIO
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
clair et calme — Direct propriétaire 329-58-65.

8e arrdt

ÉTOILE 110 m²
IMM. GRAND STANDING
A RÉNOVER — 567-22-88.

LIMITE 8e/9e, 2/3 P., 60 m², cuis., s. de bns, 2e ét., tr. clair. ALGRAIN — 285-00-59.

9e arrdt

Hôtel particulier 10 P., 500 m² développés sur 3 plans, calme. ALGRAIN 285-00-59.

11e arrdt

Faubourg SAINT-ANTOINE
ATELIER commercial, charme. 60 m² + 20 m² cour privative. 380.000 F. 707-35-58.

Près BASTILLE
4 pièces à aménager double exposition. 430.000. Immeuble ravalé. 587-33-34.

12e arrdt

PRÈS BOIS VINCENNES
LUXUEUX DUPLEX
Impeccable, imm. récent 170 m² + 72 m². Terrasse plein-pied. Tél. 562-20-23.

13e arrdt

MAISON-BLANCHE, living 30 m² + chbre, asc., chauffage central, CALME, 480.000 F. 535-56-92.

14e arrdt

Mº PLAISANCE
Bel imm. pierre de t., 2 poes, entrée, cuis., bns rft nf, 3e ét. sur rue. Tél. 634-13-18.

15e arrdt

RUE DE LA CONVENTION
GRAND 3 PIÈCES, 78 m²
650.000 F. Tél. 526-99-04.

CECOGI construit :
329, RUE LECOURBE
IMM. GRAND STANDING
2 et 3 PIÈCES
- 2 P. à partir de 709.400 F.
- 3 P. à partir de 958.900 F.

LIVRAISON IMMÉDIATE
BUREAU de vente ouvert :
- *Mercredi au vendredi, de 14 à 19 heures.*
- Samedi, 10 h 30 à 13 h 30.

Téléphone : 575-62-78.

16e arrdt

AUTEUIL
dans imm. pierre de taille pptaire vd 2, 3, 4 pièces et possibilités duplex occupés R.C.I. 758-12-21.

52 m² TROCADÉRO A SAISIR 495.000 F
Très beau rez-de-chaussée, séj. + 1 chbre, tt cft, imm. gd stand. Placement intéressant. Pptaire 553-14-14.

17e arrdt

AV. TERNES, GRAND 5 P. STAND. Prix intéressant VU URGENCE. 526-99-04.

BATIGNOLLES
PROGRAMME NEUF DE QUALITÉ
23 appts avec parking.
Livraison 11/84 s/pl. ts les jrs 14/18 h, y compris dimanche.
Téléphone : 226-26-60.
67, pl. Dr-Félix-Lobligeois.

18e arrdt

ABBESSES — 2 P., tt cft, 3e ét., 178.000 F. Calme et plein sud. Tél. : 266-19-00.

CECOGI construit :
Résidence « MAIRIE du 18e »
53, rue du SIMPLON
STUDIO, 2, 3 P., PARK.
- Studio à partir : 322.500 F
- 2 Pces à partir : 447.800 F
- 3 Pces à partir : 680.500 F

OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. : PRÊT CONVENTIONNÉ à 683.944 F.
Bureau de vente ouvert : mardi, jeudi et samedi de 14 heures à 19 heures ou tél. : 575-62-78.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.
Tél. : 252-01-82.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD
PROCHE METRO-BUS-TRAIN.
3 p., cuis., s.d.b. stand. poss. box. Prix : 590.000 F.
Téléphone : 602-67-79 et 820-64-49 (rép.)

PUTEAUX pr bois. Beau 2 p. récent, tt cft, 5e asc. Soleil s/jardin. 310.000 F. 586-41-20 ou 574-56-51.

Part. vend appt Saint-Cloud, 84 m², tt cft, cuis. aménagée vue imp. Paris, box. poss. 2 voitures. 830.000 F. Tél. : 602-83-10. 19 h 30.

BOURG-LA-REINE
ds bel imm. neuf, pierre de t., RER à 200 m. 5 P. duplex, 142 m² + dble box : 1.520.000 F. SPDI 350-14-80.

94 Val-de-Marne

Charenton-le-Pont. Superbe appart. dans authentique
PAVILLON DE CHASSE
1 living, 3 chbres. Hauteur de plafond 3 m 60. Exceptionnel 1.300.000 F. 649-17-17.

Province

HOULGATE
20 mètres de la plage vue sur la mer
APPARTEMENT DE 40 m² SITUÉ AU 1er ÉTAGE
Très ensoleillé, particulièrement impecc., ds villa de caractère. 2 p., s. de bains, w.-c., coin cuis. éq., 5 portes-fenêtres, cheminée, chff. rad. élec., ent. neufs, porte blindée Fichet, petite cave, très faibles charges. Prix 310.000 F.
T. 982-25-53 ou 961-12-77.

PORT-GRIMAUD
Partic. VDS STUDIO refait à neuf avec ter. Rez-de-chaus. Accès *direct* plage, vue *sur* ST-TROPEZ. 550.000 F. Tél. : (90) 74-10-17 h. b.

CHAMONIX
petite résidence, studios à amén. très ensol., vue sur Mt-Blanc à part. de 120.000 F. AVIS 404, r. J.-Vallot, Chamonix. T. 16 (50) 53-05-60 ou 274-24-45.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS — 227-44-44.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE HOTEL PARTICULIER APPTS de 5 à 8 P. PIED-A-TERRE. 624-93-33.

Recherche urgent 110 à 140 m² Paris préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, paie comptant chez notaire. 873-57-80 même le soir.

AGENCE DE L'ÉTOILE
DÉPARTEMENT INTERNATIONAL
rech. pour clients sérieux 80 à 200 m² — 16e, 17e, 8e, 7e
% INTÉRESSANT réservés aux indicateurs.
380-26-08 7, av. CARNOT PARIS 17e.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 Paie comptant, 15e-7e arrdts *IMMEUBLES* même occupés.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

BEAUBOURG
Vue sur Piazza, studio neuf, 1er ét. 630-95-16 ap., ap. 17 h.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune homme cinghalais cherche chambre à louer éventuellement contre heures de ménage. Tél. après 20 h : 736-11-70.

Pour loger cadres supérieurs et employés mutés IMPORTANT GROUPE BANCAIRE rech. *DES APPTS 2 à 6 P.* même loyer élevé ou villas Paris banlieue. 504-90-00 poste 12.

PROF. DE MUSIQUE rech. studio confortable ou chbre avec cuis., salle de bains, téléphone Quartier gare de l'Est ou du Nord 15e, 17e arrondissement *Tél. Mme Martine ROTTÉ* 16 (4) 452-18-20.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 — 283-57-02

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. Téléphone : 285-11-08.

immeubles

IMMEUBLE
3.000 m² bureaux loués 1.100.000/an 11 millions. Téléphone : 502-13-43.

DÉFENSE
6.000 m² commercial, loués, très bon rap. Michel BERNARD. Téléphone : 502-13-43.

IMMEUBLE
550 m² bureaux loués 330.000 par an. 3.300.000 F. Michel Bernard. Téléphone : 502-13-43.

pavillons

Part. vend 95 Vémars dans petite rés. calme, 25 km de Paris, 9 km d'Ermenonville, proche RER, pavillon individuel, 4 pièces + garage = 103 m², 3 chbres, cuisine meublée scandinave, cave, sur 400 m² de terrain clos et arborisé. 436.000 F. Téléphone : 468-49-63.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

échanges

Luberon 84, belle villa provenc., 5 pces, avec piscine, 1.100m², pins, contre T 2 Paris, 6e-7e ou banlieue, S.O. Tél. : (90) 71-92-92.

maisons de campagne

52 RÉGION LAC DU DER
*maison 5 P., 130 m², cft, dé*pendances, jar. 350.000 F. Téléphone : 285-00-59.

propriétés

TOURAINE
Beau site, sur coteau
PROXIMITÉ RIVIÈRE ET FORÊT
Corps de ferme de caractère, restauré, 8 pièces, tout confort, terrain de 2,4 ha. Prix très raisonnable, vu urgence.
Me J. BRUNEAU, notaire.
GENILLE 37460 MONTRÉSOR
Téléphone : (47) 59-50-05.

18 km Périgueux, fonct. vend cause mutation, belle périgourdine en pierre, vue imprenable, prox. rivière, 1.500 m² terrain. Sur sous-sol, entrée, séjour 35 m², poutres, cheminée, cuisine équipée, 4 chambres, terrasse. 89 U.
Tél. : (53) 05-30-55 après 19 heures, au (53) 08-12-12 poste 501, heures bureau.

1 H. PARIS, part. vend MAISON DE CARACTÈRE, entrée, lingerie, bureau, w.-c., cuisine, salle-salon, avec cheminée, grande terrasse. Etage : 4 chbres, salle de bns, w.-c., sous-sol + chai à vin. Terrain 1.426 m². Tél. : (35) 33-86-97 (19 h).

150 KM SUD PARIS
Magnifique bois (chêne) *avec étang. Le tout s/10 ha.* 360.000 F. CRÉDIT 80 % THYRAULT ST-FARGEAU 89170 Tél. 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h. (38) 31-13-93.

UN MOULIN !
superbe sur l'Armance. Entrée vaste séj. donnant s/bief, 2 salons, cuis., salle à manger 6 belles chbres, w.-c., bns, chf, belle dépend., terr., 1 ha. env. bordé par plus de 200 m de rivière. 560.000 F. AVIS. 2, rue Générale-de-Gaulle, SENS. 16 (86) 64-12-44 ou 274-24-45.

BRUNOY, belle ppté de style tres bon état, 10 P., 300 m². Parc 1.900 m² résidentiel. ALGRAIN — 285-00-59.

78-RENNEMOULIN.
TRES BELLE MAISON.
Récept. + 6 chambres, 2 bns, garage, salle de jeux, jardin 1500 m², px : 1.500.000 F. GARBI - 567-22-88.

villas



Le Constructeur Partenaire

vous propose de réaliser ensemble votre résidence *dans une des plus belles région de France* (Le Luberon)

Renseignements, documentation gratuite.
DOHEM - Le Louvier - Sainte Croix à Lauze
04110 REILLANNE - Tél. : (92) 76.46.16

manoirs

A vendre LOIRET, 150 km PARIS JOLI MANOIR DE CARACTÈRE tout confort, avec vastes dépendances, tennis, sur 10 ou 30 ha ou plus. Ecrire Nº 202641 AGENCE HAVAS, BP 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

domaines

ACHÈTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE, SOLOGNE ou RÉGION LIMITROPHE
Ecrire ORLET nº 202637
136, av. Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS 11e. Tél. : 355-61-59. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Loir-et-Cher, près Blois, maison plain-pied, 4 P., tt cft, excellent état + garage, 105.000 F cpt + 3.500 F par mois. Libre de suite. Cruz, 8, rue La Boétie. Téléphone : 266-19-00.

Libre de suite beau 2 P., tt cft, imm. moderne près métro Alexandre-Dumas, 75.000 + 3.500. Couple 82/84 ans. Cruz, 8, rue La Boétie. Téléphone : 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

terrains

VILLEJUIF : LA ZONE D'ACTIVITES DE
L'ÉPI D'OR, ÇA MARCHE
SEMASEP
6778150

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., téléx.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

locaux commerciaux

Ventes

XIe Goncourt-Parmentier
A vendre libre, 380 m²
1 SEUL TENANT, ou divisible, toutes activités
COMMERCIALES
très clair, calme, 1.200.000 F. *Téléphone : 227-83-30.*

15e CAMBRONNE
A VENDRE
380 m², div. locaux + 100 m² s/sol. GARBI, 567-22-88.

INFORMATIONS « SERVICES »

AU SOMMAIRE DES REVUES

Une crise d'avenir

Ce n'est pas le poumon d'acier qui donnera du souffle à notre économie : seuls peuvent le croire ceux qui aiment l'acier pour lui-même, et cela touche le cœur. Mais on croyait que, là-dessus, il n'y avait que deux camps et deux plans, inspirés respectivement par la rigueur de fer du réalisme socialiste et la coulée douce de l'idéalisme communiste. Or, voici ce qu'écrit Michel Jobert dans sa dernière *Lettre*, sous le titre : « La nécessité et le courage » : « *Les arbitrages du conseil des ministres du 28 mars, pour rigoureux qu'ils paraissent, relèvent plus d'un esprit de dosage que d'une volonté de réorganisation. (...) Quant aux gestionnaires de cette activité nationalisée, il faudra les persuader que l'État, derrière eux, n'est pas l'assurance tous risques, ni l'indulgence accordée, en tout cas, aux fantaisies ou à l'entêtement.* » Au verso, Pierre Plancher charge à la lance les deux géants en « or » : il vise leur corps démesuré et leur tête incertaine. Pour lui, d'Usinor et de Sacilor viennent tous nos maux.

Cependant, M. Jobert ne voit là qu'un cas particulier qui envahit la scène. Après avoir salué le courage qu'il y a toujours à se briser un peu le cœur, il conclut par ce qu'il aimerait écrire dans quelques années : « *En 1984, il* (le chef de l'État) *analysa lucidement la situation, écarta les objections comme les recettes illusoires, mit à plat des secteurs entiers de l'activité économique, y fit passer l'inspiration du bon sens et le souffle de la rentabilité et, en quelques mois, se vit récompensé déjà du courage exceptionnel dont il fit preuve* » (Avril, 15 F. 108, quai Louis-Blériot, 75016 Paris).

Dans les *Études*, G. Mehrenberger révèle l'« arme secrète » des Japonais : le travail. L'expérience de cet enseignant de français à l'université Sophia de Tokyo valait d'être rapportée. Mais il n'est pas question d'une autre arme secrète, propre à accroître fortement la puissance économique du Japon, arme d'ailleurs partagée par les nations grandes ou petites d'Amérique et d'Asie à économies triomphales : une protection sociale et une liberté du travail fort réduites. La France n'accepte pas de triompher aussi à ce prix. C'est tout. Sans oublier, pour en revenir au Japon, l'exploitation des femmes : même travail, demi-salaire. Ni cet autre boom spectaculaire : celui des suicides pour « raison économique ».

Du reste, l'auteur produit les résultats d'un sondage effectué dans ce peuple « riche » sur la façon dont il voit l'avenir ; le journal *Mainichi* en traduit de façon lapidaire le résultat : « Le Japon du vingt et unième siècle : glacial ». (Avril, 22 F. 14, rue d'Assas, 6e.)

La Nouvelle Revue socialiste publie les réponses à son « enquête sur la modernité ». C'est d'ailleurs étendre le sens d'un mot inventé par Baudelaire pour définir un certain état esthétique, littéraire, spirituel. Maître de la modernité, on sait qu'il abominait le monde moderne tel qu'il le vivait et le prophétisait. Quand Brice Couturier envisage, dans ce numéro, les « *valeurs positives de la modernité* », c'est pour opposer la gauche à la droite, notions, préoccupations tout à fait étrangères à Baudelaire. Il s'agit donc ici, bien entendu, de politique, de socialisme, de progrès social, de technologie, de leur usage et de leurs conséquences. L'esthétique, l'art ne sont guère évoqués que dans la contribution sur l'architecture : le « post-modernisme » architectural étant le « refus de la modernité ».

Et, justement, le « modernisme », c'est encore autre chose. Quant au « moderne », c'est souvent la mode, le conformisme, le préjugé. Voir particulièrement l'article de Gérard Legrand (« Les coléoptères, ce n'est pas moderne » : réponse de la direction d'un journal scientifique à une proposition d'article). La « modernité » proprement dite est peut-être aussi démodée que la culture et la littérature. Est-ce un involontaire symbole ? plusieurs pages sont restées blanches, suspendant la pensée des auteurs et laissant sa virginité à l'avenir. (Mars-avril, 35 F, illustré. 10, rue de Solferino, 7e.)

Pouvoirs consacre aux États-Unis un numéro qui est à lire de bout en bout et auquel on aura toujours à se reporter. Retenons ce seul titre (de Daniel Lacorne), qui est une jolie formule : « Point de liberté de parole sans liberté de dépenser ». Il s'agit des élections. Mais cela vaut pour tout : « Point de liberté sans argent ». Nous y venons. (Nº 29, 67 F. PUF.)

Pour le CIEL, ce serait : « Pas de liberté de parole, pas de liberté tout court », avec la croissance croissante (du moins, en voilà une) de l'État tentaculaire. (Premier trimestre 1984, 15 F. 30, rue Saint-Dominique, 7e.)

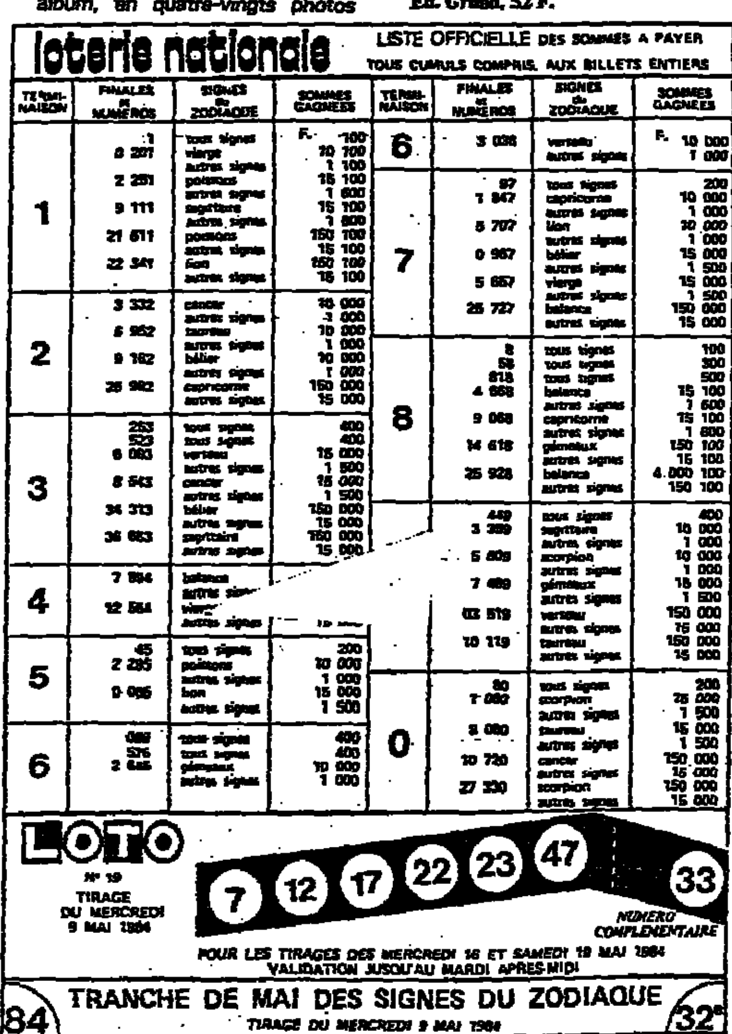
Dans *Esprit*, l'Arménie a « le droit à la mémoire » ; le Liban, ou « la débâcle de l'Occident ». L'éditorial de Paul Thibaud prend pour prétexte le « Vive la crise ! », de Montand, et s'intitule : « Comme en 14... », mais c'est d'une autre sorte de guerre qu'il s'agit : « *Il est moins question de sortir de la crise que d'y entrer* ». Après la mollesse croissante (pour un quart du monde), la crise comme avenir excitant, pour tout le monde. (Avril, 46 F. 19, rue Jacob.)

YVES FLORENNE.

ALBUM

PARIS CARTE POSTALE. — Les touristes harassés qui rentrent chez eux n'auront plus besoin de glaner en hâte quelques cartes postales en souvenir de leur passage dans la capitale. Un nouvel album, en quatre-vingts photos couleur, ensoleillées, splendides et sages, illustre une brève histoire de l'architecture et de l'urbanisme parisiens.

★ Paris, photos de Louis Monier, texte de Nathalie Mont-Servan. Ed. Grund, 52 F.



loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Terminaison	Finales et numéros	Signes du zodiaque	Sommes gagnées
1	1	tous signes	F. 100
	8 297	vierge	10 100
		autres signes	1 100
	2 251	poissons	15 100
		autres signes	1 600
	9 111	sagittaire	15 100
		autres signes	1 600
	21 611	poissons	150 100
		autres signes	15 100
	22 341	lion	150 100
		autres signes	15 100
2	3 332	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	6 952	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	9 182	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	26 982	capricorne	150 000
		autres signes	15 000
3	253	tous signes	400
	523	tous signes	400
	6 083	verseau	15 000
		autres signes	1 500
	8 543	cancer	15 000
		autres signes	1 500
	34 313	bélier	150 000
		autres signes	15 000
	36 683	sagittaire	150 000
		autres signes	15 000
4	7 884	balance	[illegible]
		autres signes	[illegible]
	12 584	vierge	[illegible]
		autres signes	[illegible]
5	45	tous signes	200
	2 295	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	0 095	lion	15 000
		autres signes	1 500
6	086	tous signes	400
	576	tous signes	400
	2 646	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
6	3 036	verseau	F. 10 000
		autres signes	1 000
7	97	tous signes	200
	1 847	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	5 707	lion	10 000
		autres signes	1 000
	0 967	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	5 667	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	25 727	balance	150 000
		autres signes	15 000
8	8	tous signes	100
	58	tous signes	300
	618	tous signes	500
	4 668	balance	15 100
		autres signes	1 600
	9 068	capricorne	15 100
		autres signes	1 600
	14 618	gémeaux	150 100
		autres signes	15 100
	25 928	balance	4 000 100
		autres signes	150 100
	449	tous signes	400
	3 389	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	5 809	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	7 489	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	03 519	verseau	150 000
		autres signes	15 000
	10 119	taureau	150 000
		autres signes	15 000
0	80	tous signes	200
	7 080	scorpion	25 000
		autres signes	1 500
	8 080	taureau	15 000
		autres signes	1 500
	10 720	cancer	150 000
		autres signes	15 000
	27 330	scorpion	150 000
		autres signes	15 000

LOTO Nº 19 TIRAGE DU MERCREDI 9 MAI 1984

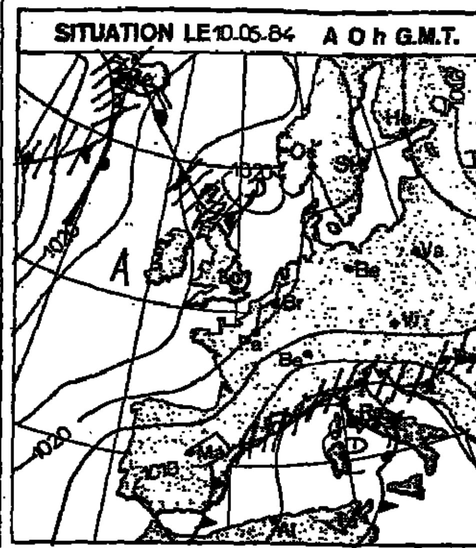
7 12 17 22 23 47 — 33 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 16 ET SAMEDI 19 MAI 1984 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

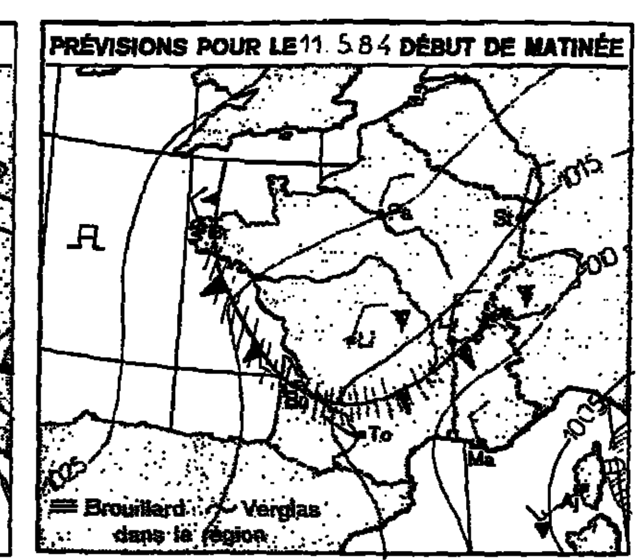
84 TRANCHE DE MAI DES SIGNES DU ZODIAQUE 32e — TIRAGE DU MERCREDI 9 MAI 1984

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10.05.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11.5.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 10 mai à 0 heure et le vendredi 11 mai à 24 heures.

La France restera dans un courant frais de Nord-Nord-Est. Le vent modéré soufflera en rafales. L'air plus froid arrivant par saccades sur le pays, chaque vague étant séparée de la précédente par une petite zone d'averses.

Vendredi matin, une bande nuageuse étroite va s'étirer du nord de l'Aquitaine au Massif Central, au nord des Alpes, au Jura et à l'Alsace. Plus au sud encore de belles éclaircies, sauf en Corse où des orages pourront éclater. Sur la moitié nord de la France assez beau temps avec ciel peu nuageux mais une fraîcheur de plus en plus sensible souvent 0 degré dans l'intérieur, 3 degrés près des cotes. Dans le Midi, au lever du jour, 3 à 5 degrés également, mais toujours 10 degrés sur le bord de la Méditerranée.

Au cours de la journée la zone de mauvais temps se décalera vers le Sud, se cantonnant l'après-midi sur la Corse, la Provence et le sud des Alpes.

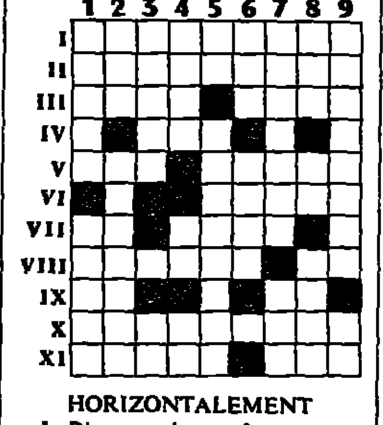
Quelques averses résiduelles sur les versants nord du Massif Central et des Pyrénées.

Aggravation orageuse et nuageuse sur les régions de l'Est : l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne et la Franche-Comté. Sur toutes les autres régions de France les périodes ensoleillées prédomineront.

Au meilleur moment de l'après-midi il fera 9 à 10 degrés dans le Nord, 10 à 12 degrés sur l'Orléanais, 13 à 14 degrés sur la côte atlantique, 13 à 15 degrés sur la moitié sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, le 10 mai, de 1 019,8 millibars, soit 764,9 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 11 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 mai; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10 mai) : Ajaccio, 17 et n.c.; Biarritz, 14 et 8; Bordeaux, 17 et 6; Bourges, 14 et 4; Brest, 11 et 4; Caen, 11 et 4; Cherbourg, 9 et 4; Clermont-Ferrand, 15 et 3; Dijon, 15 et 4; Grenoble-S.-M.-H., 17 et 8 ; Grenoble-St-Geoirs, 16 et 3; Lille, 11 et 4; Lyon, 16 et 4; Marseille-Marignane, 20 et 8; Nancy, 13 et 5; Nantes, 15 et 4; Nice-Côte d'Azur, 20 et 11; Paris-Montsouris, 14 et 5; Paris-Orly, 12 et 5; Pau, 14 et 5; Perpignan, 18 et 12; Rennes, 13 et 3; Strasbourg, 14 et 5; Tours, 12 et 3; Toulouse, 17 et 4; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 13 degrés; Amsterdam, 10 et 3; Athènes, 22 et 12; Berlin, 12 et 5; Bonn, 11 et 5 ; Bruxelles, 9 et 3; Le Caire, 30 et 15 ; îles Canaries, 24 et 16; Copenhague, 12 et 3; Dakar, 24 et 19; Djerba, 28 et 18; Genève, 14 et 6; Jérusalem, 20 et 10; Londres, 16 et 8; Luxembourg, 11 et 4; Madrid, 16 et 6; Moscou, 22 et 9; New-York, 16 et 10; Palma-de-Majorque, 19 et 10; Rome, 25 et 12; Stockholm, 4 et –3; Tozeur, 28 et 17; Tunis, 28 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

DROIT AU TRAVAIL

UN GUIDE PRATIQUE POUR LES PETITS EMPLOYEURS. — Le ministère du commerce et de l'artisanat vient d'éditer un guide pratique de droit du travail pour les artisans et commerçants employant moins de onze salariés. Ce guide vise à mieux informer les « petits patrons » sur la réglementation du travail qui apparaît trop souvent « *aux artisans confuse et menaçante, source de tracasserie administrative* » et « *plus contraignante qu'elle n'est en réalité* ». Ce document de trente-deux pages explique en un langage clair différentes formalités à remplir pour un petit chef d'entreprise : embauche, apprentissage, contrat de travail, licenciement, congés payés, obligations et droits du conjoint salarié.

★ Cet opuscule gratuit est disponible dans les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers, les bureaux d'accueil des préfectures.

PATRIMOINE

LE VITRAIL EN LORRAINE. — Une exposition de photographies et de verrières sur « le vitrail en Lorraine du douzième au vingtième siècle » est présentée à l'Hôtel de Sully, jusqu'au 17 juin, par la direction du Patrimoine et l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, région Lorraine. La Caisse nationale des monuments historiques propose, autour de cette exposition, une série d'animations pour les écoles sur le vitrail, technique et création (démonstrations pratiques, visites d'ateliers, etc.). Un audiovisuel complète l'exposition, tous les jours, de 10 heures à 18 heures.

★ Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 274-22-22 (poste 244).

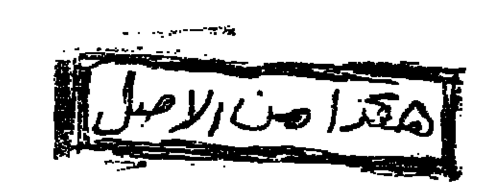
loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
5	Tous les billets terminés par 6 gagnent 100 F dans toutes les séries
4	Tous les billets terminés par 4 gagnent 100 F dans toutes les séries
12	Tous les billets terminés par 12 gagnent 400 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 21 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes gagnées
402	0024	1024	2024	3024	4024	5024	6024	7024	8024	9024	500 F
	0042	1042	2042	3042	4042	5042	6042	7042	8042	9042	400
	0204	1204	2204	3204	4204	5204	6204	7204	8204	9204	500
	0240	1240	2240	3240	4240	5240	6240	7240	8240	9240	400
	0402	1402	2402	3402	4402	5402	6402	7402	8402	9402	4 000
	0420	1420	2420	3420	4420	5420	6420	7420	8420	9420	400

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 25	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 25	Sommes gagnées Autres séries
1754	1457	5 000 F	500 F	5147	5 000 F	500 F
	1475	5 100	600	5174	5 100	600
	1547	5 000	500	5417	5 000	500
	1574	5 100	600	5471	5 000	500
	1745	5 100	600	5714	5 100	600
	1754	1 500 100	15 100	5741	5 000	500
	4157	5 000	500	7145	5 100	600
	4175	5 100	600	7154	5 100	600
	4517	5 000	500	7415	5 100	600
	4571	5 000	500	7451	5 000	500
	4715	5 100	600	7514	5 100	600
	4751	5 000	500	7541	5 000	500

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 09	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 09	Sommes gagnées Autres séries
2392	2239	20 000 F	2 000 F	3229	20 000 F	2 000 F
	2293	20 000	2 000	3292	20 000	2 000
	2329	20 000	2 000	3922	20 000	2 000
	2392	4 010 000	41 000	9223	20 000	2 000
	2923	20 000	2 000	9232	20 000	2 000
	2932	20 000	2 000	9322	20 000	2 000



84 ARLEQUIN TIRAGE DU 9 MAI 1984 33e

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3707

HORIZONTALEMENT

I. Risquent de paraître un peu vicieuses quand elles sont très familières. — II. Grande chaleur. — III. Fit des projets chimériques. Archipel, autrefois. — IV. Celle de la République ne dura pas longtemps. — V. D'un auxiliaire. Victime de nombreux coups. — VI. Bien joué. — VII. Mot d'enfant. Aux dents de celui qui fume. — VIII. Ne s'arrange donc pas. Deux lettres qui prouvent qu'on n'avait pas tout dit. — IX. Brillait. Base d'accord. — X. Nous abîme un peu la langue. — XI. Est parfois caustique. Fleuve côtier.

VERTICALEMENT

1. Peut être assimilée au petit doigt. Peuvent craquer quand on tape trop dessus. — 2. Un anglais. Un maître de l'estampe japonaise. — 3. Une chose à faire quand on a un bon bouquin. Article. — 4. Le deuxième calife. En première ligne. Abréviation pour une église. — 5. Morceau de tarte. Une façon d'exprimer les choses. — 6. Ordre de départ. Pas trop chargé. — 7. Petits quand on est bien soigné. Qui a donc besoin de repos. — 8. Vécut entouré de bêtes. S'en va parfois de la poitrine. Figure sur une feuille. — 9. Découvrit la loi de réfraction de la lumière. Pronom.

Solution du problème nº 3706

Horizontalement

I. Non-fumeur. — II. Écoutille. — III. Gentilles. — IV. Olé. Ému. — V. Co. Pic. Al. — VI. Ite. Toc. — VII. Chéchia. — VIII. Tel. Saint. — IX. Ivan. RN. — X. Tiédeur. — XI. Nasale. Se.

Verticalement

1. Négociation. — 2. Ocelot. EV. — 3. None. Eclats. — 4. Fût. Nia. — 5. Utilités. El. — 6. Mil. Cocarde. — 7. Elle. Chine. — 8. Uléma. In. Us. — 9. Résultat. Ré.

GUY BROUTY.

« IMAGES D'INDOCHINE » AU FORT D'IVRY

A l'occasion du trentième anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine et en hommage aux combattants du corps expéditionnaire en Extrême-Orient, l'Etablissement cinématographique et photographique des armées (ECPA) a décidé d'évoquer, sur le thème « Images d'Indochine », la présence française dans cette région de l'Asie du Sud-Est au moyen d'une série d'expositions photographiques et de projections cinématographiques ouvertes au public. Ces présentations, qui ont lieu au fort d'Ivry (Val-de-Marne), de 14 à 19 heures, ont commencé ce jour et se poursuivent vendredi 11 et samedi 12 mai.

Plus de cent vingt photographies y seront exposées, et des longs métrages, comme *la 317e Section* ou *la Section Anderson*, y seront projetés. Les organisateurs de ces présentations ont voulu rappeler les événements militaires et les aspects de la vie quotidienne des populations dans cette région du monde, depuis les débuts de la présence française en Indochine jusqu'en 1956.

★ Fort d'Ivry, métro : Mairie-d'Ivry (prendre la rue Robespierre), ou par le boulevard périphérique sud, jusqu'à Yvry-sur-Seine (prendre, successivement, les rues Baudin, Jean-le-Gelleu et Marcel-Hartmann).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 9 et du jeudi 10 mai :

UNE LOI

- Modifiant et complétant la loi du 9 janvier 1973 en matière d'acquisition de la nationalité française par mariage.

DES DÉCRETS

- Pris pour l'application de quatre articles du code du travail.
- Concédant au département du Finistère l'exploitation et les travaux d'entretien et d'aménagement du bassin à flot de Port-Launay et de l'écluse de Guily-Glas du canal de Nantes à Brest.

DES ARRÊTÉS

- Relatif aux modalités de l'examen pour la délivrance du permis de chasse.
- Relatif à la taxe due par les bénéficiaires du plan de chasse à titre de participation à la réparation des dégâts de grand gibier.

Portant ouverture d'un concours spécial pour l'admission à l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 MAI

« L'École des beaux-arts racontée aux jeunes », 14 h 30, 13, quai Malaquais, Mme Vermeersch.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Colin.

« Le lycée Charlemagne », 15 h, 101, rue Saint-Antoine, Mlle Lemarchand.

« La Sainte-Chapelle », 15 h, entrée, Mme Senant (Caisse nationale des monuments historiques).

« Basilique de Saint-Denis », 15 h, métro Saint-Denis, sortie Basilique (Approche de l'art).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

CONFÉRENCES

15 h : 36, rue des Mathurins, Mme S. de Tervagne : « Le collier magique » ; M. Léo Hamon : « Les institutions et la situation politique actuelle » (Le Nouveau Faubourg).

SOIREE-DEBAT

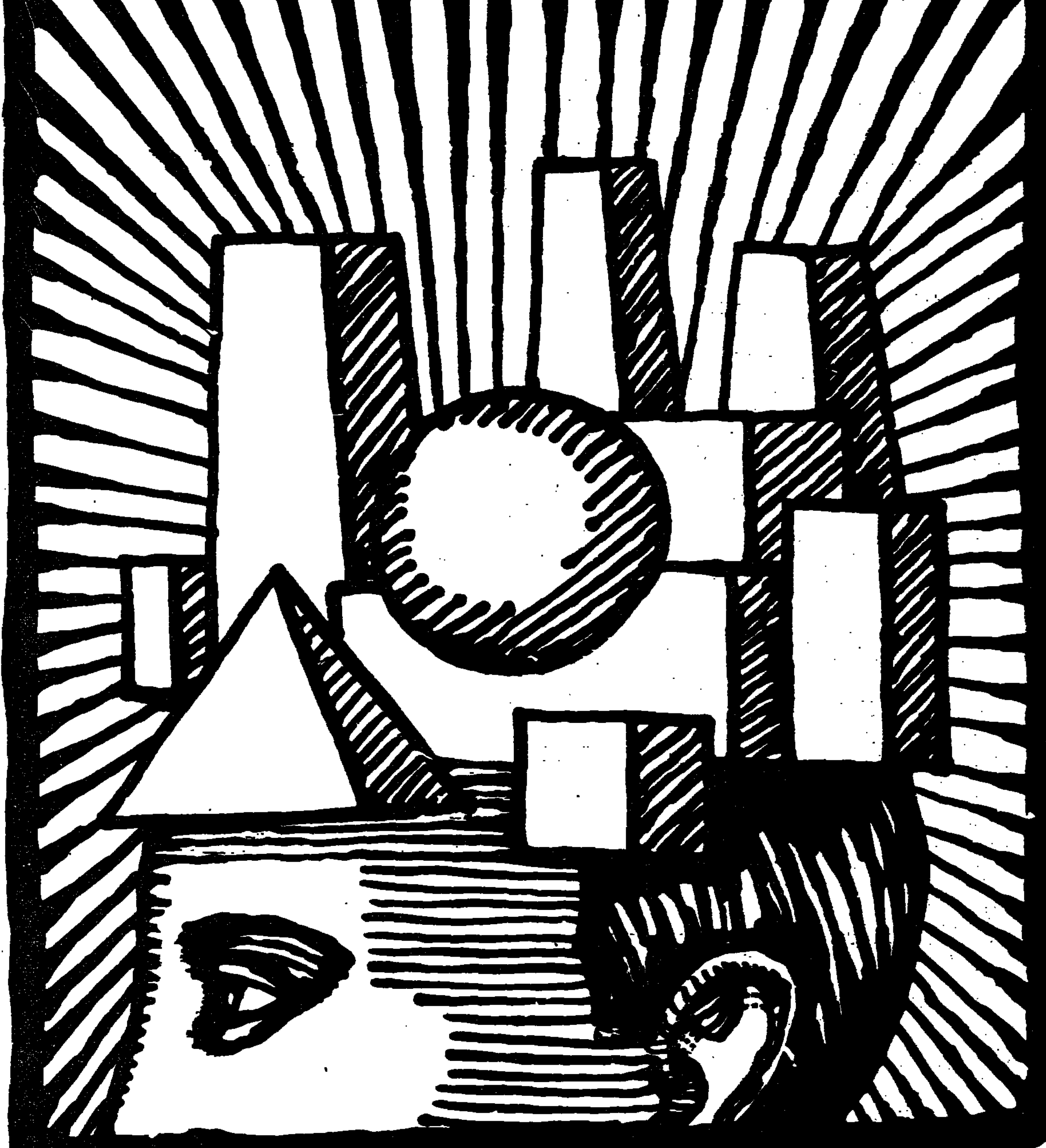
CONJONCTURE ET CULTURE. — La conjoncture difficile que traverse notre pays marque-t-elle l'entrée dans une nouvelle structure qui mettrait en question notre culture même ? Denis Maugenest, jésuite et directeur de l'Institut d'études sociales de l'Institut catholique de Paris, proposera des réponses à ces interrogations, jeudi 24 mai à 20 h 30 au Centre Varenne à Paris, au cours d'un débat sur les modes de vie et les attitudes chrétiennes.

★ Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. : 222-18-56, de 14 heures à 18 heures les jours où ont lieu des colloques.

مقتطف من الأصل

Du 20 au 23 novembre 1984, parc des Expositions, porte de Versailles Paris

MEI 84



SALON PROFESSIONNEL DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS L'INDUSTRIE

Les nouvelles références industrielles, pour le contrôle et la gestion de l'énergie au sein de l'entreprise, seront rassemblées sous le patronage de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie et le concours de : l'ATEE (Association technique pour les économies d'énergie), le CNPF (Conseil national du patronat français), la CICF (Chambre des ingénieurs-conseils de France), la FIMTM (Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux), le GIMELEC (Groupement syndical des industries de matériels d'équipement électrique), SYNTEC (Chambre syndicale des sociétés d'études et de conseils), UNIDEN (Union des industries utilisatrices d'énergie).

Un salon compact sur des stands de dimensions réduites, avec maquettes de démonstration, schémas, plans, montages audiovisuels...
Un congrès spécialisé qui permettra, en quatre journées, des rencontres et des échanges, à partir d'expériences innovantes.

MATÉRIELS EXPOSÉS

- Sociétés d'ingénieries « Activités « Etudes et Systèmes ».
- Calorifugeage et isolation thermique.
- Moteurs à vitesse variable et variateurs de vitesse.
- Moteurs à haut rendement.
- Matériels d'éclairage performants.
- Installations de production combinée de chaleur et de force.
- Installations de récupération.
- Installations de valorisation énergétique des sous-produits industriels.
- Récupération de l'énergie mécanique potentielle de fluides sous pression.
- Installations de stockage d'énergie.
- Installations et matériels d'analyse, de comptage, de transmission et d'enregistrement permettant de mesurer les consommations énergétiques.
- Installations et matériels de régulation, d'optimisation et de commande.
- Pompes à chaleur à compression ou à absorption.
- Installations permettant une utilisation rationnelle du gaz.
- Installations permettant une utilisation rationnelle du charbon.
- Installations permettant une utilisation rationnelle de l'électricité.
- Réseaux de transport de chaleur.
- Installations permettant l'utilisation directe de l'énergie solaire et de l'énergie issue de la biomasse, et la valorisation énergétique des déchets agricoles et urbains...
- Installations et matériels relatifs à la production hydro-électrique.
- Matériaux nouveaux.

Venez exposer au premier Salon professionnel de la Maîtrise de l'Energie dans l'Industrie (MEI 84). Du 20 au 23 novembre 1984, parc des Expositions, porte de Versailles à Paris.

Renseignements et inscriptions :
Entreprise et Promotion
49, rue Rodier,
75009 Paris.
Téléphone :
(1) 280.17.60
(1) 280.16.08

Tea et Associés / Dessin de Stanislas Bouvier / Composition : Italiques.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

Les nouveaux vins sont arrivés

De notre correspondant

Montpellier. – Ce n'est plus du vin, ce n'est pas encore une boisson, du moins selon les normes de la législation, mais on peut la boire. Dérivée du vin, cette boisson sans nom se situe dans une sorte de zone ni interdite ni autorisée entre les jus de fruit ou les hydromels et les vins proprement dits, c'est-à-dire entre les moins de 3 degrés et les plus de 8,5 degrés.

Au cours des années 1974 et 1975 sous l'impulsion de M. Charles Daussant, président de l'Institut technique du vin, les chercheurs de la SICAREX (Société d'intérêt collectif agricole et d'expérimentation) Méditerranée au Grau-du-Roi dans le Gard, dans la perspective de porter remède à la surproduction vinicole, avaient commencé à élaborer des boissons nouvelles à base de raisin, aromatisées avec des fruits (oranges, framboises, abricots, etc.). Des contacts furent pris avec des consommateurs et les pouvoirs publics afin de trouver une définition légale.

On cherche aussi du côté des concentrés de jus de raisin, également aromatisés pour rappeler le goût de certains apéritifs qu'on peut allonger avec de l'eau.

Il y eut quelques tests, mais aucun développement commercial. Il n'y en a pas encore, mais nous n'en sommes peut-être pas trop éloignés.

Les produits nouveaux ont fait leur apparition, à l'extérieur de cette fourchette de 3 degrés à 8,5 degrés. Assimilable aux jus de fruit, un « pétillant de raisin », lancé en janvier 1983 par M. Pierre Julian, directeur des domaines viticoles des Salins du Midi à Montpellier, est commercialisé dans les grandes surfaces (Casino). Sa fabrication n'est pas à la portée du premier venu. La stabilisation du « pétillant » à 3 degrés exige une haute technologie.

Il ne s'agit pas véritablement d'un produit neuf, mais plutôt du regain d'une tradition gaillacoise tombée dans le domaine public. Elle fut reprise à la fin des années 50 par M. Christian Laville, qui en fit un produit stable et marchand, actuellement élaboré par la SICA (société d'intérêt collectif agricole) du Haut-Languedoc. Le « pétillant » est très officiellement reconnu à l'état-civil des jus de fruit par le décret du 29 novembre 1960.

A l'autre bout, à la frontière des 8,5 degrés, la SICA vigneronne et viticole de Peyriac-Minervois dans l'Aude a commercialisé avec la société Chantovent, près de Rouen, des vins légers rouge clair ou blancs très innovants, cousins du « light wine » américain.

Au moment où la consommation des vins courants se réduit, ces nouveaux produits visent, comme l'explique M. Michel Poudou, directeur de la SICA, « *une clientèle jeune plus ou moins anti-vin, consommatrice de boissons sucrées personnalisées avec des arômes et du gaz* ».

La formule est double. Elle comprend un vin, le Printanet, de 9 degrés, commercialisé en briques d'un litre dans les grandes surfaces. Ce produit n'est pas non plus nouveau au sens strict, mais il représente une nouvelle conception du vin. La deuxième face, plus originale, est un dérivé à 7,5 degrés de la famille des vins pétillants gazéifiés – et non des vins de table – du type Lambrusco.

A la pression

Servie à la pression comme la bière, cette boisson a été commercialisée en 1983 dans deux restaurants de type « fast food », l'un sur les Champs-Elysées, l'autre boulevard Saint-Michel à Paris. « *Ce ne fut pas un succès*, dit M. Poudou, *mais nous continuons avec un vin tranquille nouveau style et moins boisson gazeuse, qui se vend aussi à la pression.* »

Cette fois, ce n'est pas un échec. La vente est du niveau de celle des sodas de type orange ou citron. Les prévisions de la SICA, y compris le Printanet, sont de l'ordre de 20 000 hectolitres. Pour M. Poudou, « *c'est une solution d'avenir. Il faut penser que ces 20 000 hectolitres partaient naguère à la chaudière. Nous préparons dès à présent nos vendanges de cet automne* ».

Entre les moins de 3 degrés et ces produits aux frontières du domaine du vin se trouve le no mans's land dont les gisements sont encore peu explorés.

La cave coopérative de Canet, près de Clermont-l'Hérault, s'y est aventurée. Elle a élaboré, en liaison avec les services de M. Jean-Claude Gautier de la Société des vins de France à Châteauneuf-lès-Martigues, près de l'étang de Berre, et avec les chercheurs de divers laboratoires du Languedoc-Roussillon, des produits nouveaux qui doivent être lancés à titre d'essai à partir du mois prochain.

Trois produits sont prêts. Le premier est une véritable boisson de substitution, à goût de vin, avec moins d'alcool (5 à 7 degrés). Le deuxième est à faible teneur alcoolique (2 à 4 degrés), pétillant ou tranquille, destiné à être bu en dehors des repas. La cible visée est le consommateur de bière ou de panaché en « soft drink », qui recherche une boisson faiblement alcoolisée, d'un goût agréable.

Le troisième rival potentiel du Coca-Cola est, plus simplement, un jus de fruit aux arômes divers.

« *Cette entente avec la Société des vins de France*, dit M. Marcel Modot, directeur de la cave de Canet, *peut être considérée comme exemplaire pour l'avenir de la production. Car il ne s'agit pas de Canet seul, mais de faire profiter de cette expérience à la fois la distribution et la consommation. En cette matière de boisson nouvelle, l'administration nous a donné l'assurance de son accord pour aider la diffusion du produit en assouplissant sa réglementation. Il est évident que des efforts de cet ordre ne peuvent aboutir qu'avec un consensus général.* »

Tous les obstacles ne sont pas pour autant franchis. En supposant favorable l'accueil du consommateur, il restera à obtenir le passeport de la réglementation pour ces boissons avec alcool, qui ne sont ni vin ni jus de fruits.

« *Cette boisson*, résume M. Gautier, *doit recevoir son statut juridique et fiscal.* » Ce dernier est, de toute évidence, la clé. Mais la porte est déjà entrouverte.

ROGER BECRIAUX.

LES VITICULTEURS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON REÇUS A L'ÉLYSÉE

Une délégation de viticulteurs du Languedoc-Roussillon a été reçue mercredi 9 mai par M. François Mitterrand. A sa sortie de l'Elysée, M. Marcellin Courret, président de l'Office des vins, a indiqué que le gouvernement français était décidé à se substituer à la Communauté européenne pour financer les contrats de stockage à court terme, mesure qui permet aux viticulteurs de conserver leur récolte en attendant une remontée des cours. Un crédit budgétaire a été prévu à cet effet.

Le chef de l'Etat a encore fait part à la délégation de sa ferme intention de défendre la politique des quotas à Bruxelles, quotas qui figeraient les volumes de la production soutenue en France, mais aussi en Italie et en Allemagne fédérale.

Quant à la distillation exceptionnelle demandée par la France, M. Mitterrand aurait souligné, selon M. Courret, la volonté de la Communauté d'accorder cette distillation qui porte sur 5 millions d'hectolitres, mais aussi la difficulté rencontrée pour son financement. On sait que, d'après les résultats statistiques portant sur les volumes de la récolte de 1983, cette distillation ne s'imposait pas. Mais les déclarations de récoltes ont été sous-estimées. Le comité de gestion du vin à Bruxelles a été chargé d'une enquête sur ces anomalies.

Le chef de l'Etat a encore indiqué qu'il se rendrait dans un délai assez bref dans la région du Languedoc-Roussillon.

Transports

● **Aéroport de Paris signe trois contrats avec le Pakistan.** – L'établissement public français Aéroport de Paris annonce la signature de trois contrats d'études avec le Pakistan pour les aéroports de Lahore, de Karachi et d'Islamabad. La réalisation de ces trois projets représentera, pour le Pakistan, un investissement de l'ordre de 300 millions de dollars. Aéroport de Paris, qui a signé des contrats d'ingénierie aéroportuaire dans une soixantaine de pays, est intervenu pour la première fois au Pakistan il y a seize ans.

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE LAITIÈRE

M. Souchon annonce le déblocage d'un premier milliard de francs d'aides

La conférence laitière, qui doit décider des mesures financières accompagnant les efforts de réduction de la production, s'est ouverte mercredi 9 mai, par l'audition des organisations agricoles minoritaires. La FNSEA et M. François Guillaume seront reçus ce jeudi 10 mai. Moins qu'une conférence, il s'agit d'une série d'entretiens qui devront déboucher sur un plan arrêté par le ministère de l'agriculture. Celui-ci sera examiné en conseil des ministres le 18 mai prochain.

La CEE étant en état de cessation de paiement, et croulant sous les excédents laitiers, il fut décidé de diminuer la production dans chaque pays d'Europe. En France, conformément aux accords de Bruxelles, la production laitière doit être ramenée de 26,5 millions de tonnes à 25,3 millions d'ici à 1986. Pour la première année, cette production sera réduite de 500 000 tonnes. Pour faire passer cette amère pilule, M. Rocard avait annoncé que des aides spécifiques seraient accordées aux éleveurs. Il chiffrait à 3 milliards de francs les crédits nécessaires pour trois ans.

M. René Souchon, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a annoncé, mercredi, que le gouvernement venait de décider de débloquer, pour cette année, le premier milliard. Selon lui, les mesures prévues comporteraient : une prime de non-livraison destinée à tout éleveur qui s'engagerait à cesser ses ventes de lait dans un délai de six mois, et, le cas échéant, aux exploitants à l'âge de la retraite ou aux plus jeunes qui souhaiteraient se reconvertir dans une autre production ; le versement d'une allocation annuelle d'attente pour les producteurs âgés s'engageant à ne plus commercialiser de lait (il s'agirait là d'une sorte d'indemnité de préretraite) ; des mesures particulières pour les petits livreurs, les éleveurs des zones de montagne et ceux qui viennent d'investir. En réponse à M. René André (RPR, Manche) qui l'interrogeait, mercredi 9 mai, à l'Assemblée nationale, M. Souchon a précisé qu'il s'agissait de faire en sorte que, « *au cours de la campagne 1984-1985, les producteurs, et notamment ceux qui ont investi, puissent produire à peu près autant que lors de la campagne précédente* ».

Dans l'Oise et le Pas-de-Calais, les agriculteurs ont exprimé leur désarroi et leur colère en envahissant, à Beauvais, la préfecture et en barrant les routes dans le second département. Ce n'est pas seulement la diminution du volume global de la production qui inquiète les éleveurs, c'est en fait la question du revenu. La section laitière de la Fédération régionale de l'Ouest, qui exige que la conférence laitière traite de ce revenu, estime que, à l'heure actuelle, « *les entreprises laitières ne peuvent répercuter que 2 % à 2,5 % de hausse, compte tenu de l'affaiblissement des mécanismes de soutien* ». A Bruxelles, la hausse du prix indicatif décidée par les Dix devait être de 5,86 %. En réduisant les volumes traités par les entreprises, on accroît aussi leurs charges fixes ; lequel accroissement ne pourra que se traduire par une moindre augmentation du prix payé aux producteurs.

J. G.

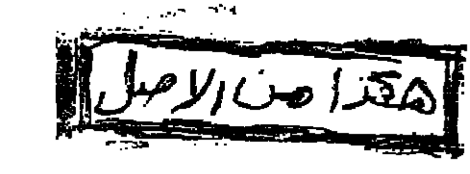
LE BRÉSIL SUSPEND SES EXPORTATIONS D'HUILE DE SOJA

Le gouvernement brésilien a décidé la suspension des exportations d'huiles et de graines de soja pour une durée indéterminée, en raison d'un important déficit dans le ravitaillement du marché interne, a annoncé le département du commerce extérieur de la Banque du Brésil, au moment où l'on enregistre une importante hausse des prix de l'huile de soja.

La hausse de 38 dollars par tonne enregistrée sur le marché de Chicago étant répercutée sur les prix intérieurs, la décision des producteurs d'huile rendra plus difficile le combat contre l'inflation.

Cette décision est la troisième du genre en moins d'un an. En février, la mesure de suspension des exportations de soja avait un but nettement spéculatif.

Le Brésil est, avec les Etats-Unis, l'un des principaux exportateurs d'huile et de graines de soja dont l'agriculture européenne dépend largement.



هكذا من الأصل

AFFAIRES

Paribas redevient majoritaire dans son ex-filiale suisse

Au terme d'une longue négociation, la Compagnie financière Paribas, groupe bancaire français nationalisé au début de 1982, est redevenu majoritaire à 70 % dans son ex-filiale helvétique, la Banque de Paris et des Pays-Bas-Suise SA. Elle en avait perdu la contrôle en octobre 1981 au profit de la société holding Pargesa, *regroupant plusieurs associés étrangers de Paribas*, à savoir les groupes Becker (Etats-Unis), Power (Canada), et Frère-Bourgeois (Belgique). Pargesa avait réussi à détenir un peu plus de 55 % de Paribas-Suisse, d'abord en se faisant céder 35 % de sa capacité par la maison mère Paribas, puis en lançant *une* OPA *pour le reste*.

Cette opération avait coûté son poste à M. Pierre Moussa, PDG de Paribas, *qui avait voulu*, semble-t-il, sauvegarder la collaboration avec les associés étrangers, et, de ce fait, encouru la colère du gouvernement, qui l'accusait d'avoir une « *mentalité d'émigré* » et, en représailles, l'inculpa personnellement dans le cadre d'une affaire d'évasion de capitaux au sein de sa banque. Acculé à la démission, M. Moussa fut remplacé par son prédécesseur, *M. Jacques de Fouchier, qui, en* février 1982, réussit à conclure un accord avec Pargesa pour « *rétablir les excellentes relations traditionnelles entre Paribas et Paribas-Suisse* ».

En fait, cette filiale helvétique ne pouvait guère fonctionner sans la caution de sa puissante maison mère, et la reconnaissance de cet état de fait conduisit à un compromis : Pargesa, qui détenait 55 % de Paribas Suisse, en apportait 40 % à une holding, au côté de Paribas, France, qui y versait ses 40 % restants, aux fins de contrôler en commun la filiale helvétique. Par la suite, la participation de Paribas *monta progressivement* à 47,5 % *par* le jeu d'augmentation de capital.

Cette semaine, Pargesa, qui peut diversifier ses actifs et, surtout, était « *condamnée* » à vivre avec Paribas, *puisque l'accord de 1982 lui interdisait* de vendre ses parts à un autre partenaire, a sauté le pas en cédant 22,5 % de Paribas-Suisse au groupe français, qui en détient désormais 70 %. Mais, pour ne pas effaroucher la communauté financière helvétique et les clients de la filiale, Paribas reverse 25,5 % du capital de cette filiale dans une holding commune qui recevra également les 25,5 % conservés par Pargesa, et qui contrôlera à 51 % Paribas-Suisse. La direction de la filiale sera, toutefois, assurée par deux Français. Le montant du rachat, non précisé, sera *financé par emprunt en Suisse*.

Pour Paribas, cette opération permet de «tourner la page». Certes, elle ne rétablit pas exactement la situation intérieure, mais elle constitue un succès important pour Paribas et son président, M. Jean-Yves Haberer. Paribas-Suisse représente 20 % des actifs étrangers du groupe et a réalisé en 1983 un bénéfice *de 230 millions de francs*, supérieur à celui de la maison mère (175 millions de francs). Une telle opération a été rendue possible par le fait que, après deux ans de nationalisation, la façon de vivre et la gestion de Paribas ont paru «acceptables» *aux associés étrangers*. – F.R.

POINT DE VUE

Creusot-Loire, le choix

par ROGER SCHULZ (*)

LES contraintes dirigistes, notamment en matière de prix et d'emploi, qui s'exercent sur la gestion des entreprises s'opposent à leur nécessaire adaptation à un marché en perpétuelle évolution. Ces contraintes engendrent des effets pervers qui peuvent mettre en péril les sociétés privées qui ne bénéficient pas de la pérennité *institutionnelle* des sociétés nationalisées.

La sidérurgie française en est un exemple typique.

En effet, depuis une vingtaine d'années et malgré l'existence de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, les pouvoirs publics ont, dans cette profession, longtemps fixé autoritairement les prix de vente, tout en s'opposant aux nécessaires réductions d'effectifs.

Ainsi, s'enclenchait un processus de détérioration des résultats d'exploitation, qui avait pour conséquence l'accroissement des besoins de trésorerie et qui conduisait l'Etat à intervenir en octroyant des prêts importants sous des formes diverses.

L'accumulation des charges financières qui en résultait contribuait à *son tour à la détérioration* de la rentabilité. Et l'assainissement, qui *aurait supposé l'apport de capitaux* propres, devenait impossible, car *cette situation ne* pouvait que dissuader l'épargne potentielle, dont la *logique est de rechercher* des placements rémunérateurs et non pas de *soutenir des activités perdantes*, maintenues en survie sur le plan de la *trésorerie*.

C'est ainsi que les fonds propres *des entreprises sidérurgiques* ont pratiquement disparu devant le poids *insoutenable* des charges financières. L'Etat a repris alors, en 1978, *l'essentiel* de ces activités à son compte, tout en procédant à *d'importantes réductions d'effectifs* et en remplaçant les dirigeants.

Faute d'une adaptation progressive dans les années antérieures, ces *mesures ont eu un caractère brutal*.

Elles n'ont pas pour autant rétabli la situation, puisque, malgré un nouveau changement de dirigeants et une nationalisation officielle, cinq ans plus tard un nouveau plan est apparu nécessaire en raison de l'ampleur des pertes.

Qu'en a-t-il été de Creusot-Loire dans ce contexte ? *Ses activités sidérurgiques* n'ont pas été prises en compte par l'Etat en 1978, *et* Creusot-Loire, malgré ses demandes *réitérées, n'a bénéficié depuis* d'aucune aide publique, contrairement *aux autres entreprises sidérurgiques* européennes publiques ou privées. Son exploitation, au sein d'une profession fortement assistée, s'est soldée, en conséquence, de 1978 à fin 1983, par des pertes de près de 3 milliards, qui ont absorbé la totalité des fonds propres de l'ensemble du groupe.

En 1983, la société était au bord du *dépôt de bilan*. Les pouvoirs publics, après une négociation dont la longueur a réagi défavorablement sur le fonds de commerce, ont fait *reprendre*, par Usinor et Sacilor, une partie importante de la sidérurgie de Creusot-Loire. Ils ont accordé à cette société, en *même temps* qu'un allégement partiel de ses effectifs, un ensemble de prêts qui ont soulagé la trésorerie mais n'ont pas rétabli, malgré les demandes de la société, les fonds propres indispensables qui avaient été perdus du fait du traitement discriminatoire subi depuis 1978.

On constate aujourd'hui que cette thérapeutique – analogue à celle utilisée dans le passé pour la sidérurgie française – ne permet pas davantage le rétablissement de l'exploitation du groupe.

Tel est le constat du plan industriel remis aux pouvoirs publics le *22 mars dernier. Ses conclusions* essentielles étaient, en effet, que *Creusot-Loire constitue dans ses* activités de base, sur lesquelles un *recentrage est précisément en cours*, un ensemble cohérent et compétitif *pour autant que lui soient rendus* les fonds propres dont il a été dépossédé *(et qu'aucun actionnariat* faisant appel à l'épargne ne pourrait *aujourd'hui reconstituer à lui seul)*, qu'il puisse adapter le volume de ses effectifs *aux perspectives du* marché, et que, à l'avenir, il bénéficie pour les activités sidérurgiques *qui lui restent*, du même soutien que les entreprises européennes de cette *branche* d'activité.

Le choix à faire aujourd'hui est donc parfaitement clair. Etant également capital, il impliquerait une *étroite concertation* avec les pouvoirs publics. Il est, en tout état de cause, *d'une* extrême urgence si l'on veut encore éviter la détérioration irrémédiable d'un fonds de *commerce* déjà *atteint par les indiscrétions* et commentaires divers qui ont *suivi* la remise du dossier :

– *Ou bien, grâce à une mise en* œuvre immédiate des mesures proposées, *on assure le rétablissement* des conditions normales d'exploitation *et l'avenir d'un groupe cohérent* et compétitif représentant un élément *important du patrimoine industriel* national, et dont la notoriété au niveau *international a demandé des* décennies d'efforts ;

– Ou bien le refus de prendre en compte la situation, ou les atermoiements, conduisent alors au démantèlement et à l'éclatement de l'ensemble Creusot-Loire, avec pour conséquence la rupture de la synergie qui constitue un élément fondamental de la capacité de ce groupe à réaliser des ensembles complexes à l'exportation et le transfert à des sociétés d'Etat d'activités dispersées et dévalorisées. On peut alors être assuré d'une perte pour la collectivité, tant sur le plan financier que sur le plan humain.

Au moment où les Français, dans leur très grande majorité et quelles que soient leurs tendances politiques, souhaitent ardemment le renforcement de leur *industrie*, qui conditionne l'emploi et le niveau de vie, *il m'a paru utile d'attirer* l'attention sur le danger de ces comporte*ments qui conduisent* inéluctablement à la disparition de groupes *privés et à la reprise*, totale ou partielle, de leurs activités par des *sociétés à capitaux publics*.

Qu'on ne se méprenne pas : je ne prends pas ici parti *sur le bien-fondé* ou non de la prise de contrôle par l'Etat des grands moyens de production. Je dénonce simplement un mécanisme qui, à travers un processus d'affaiblissement de notre potentiel *industriel*, conduit à ce résultat en dehors de toute volonté politique exprimée.

(*) Roger Schulz a été notamment *directeur général adjoint de la Banque* de Paris et des Pays-Bas, directeur géné*ral du groupe Thomson et président* d'Alsthom-Atlantique. Auteur du rapport sur la restructuration de Creusot-Loire.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Important contrat de signalisation ferroviaire en Egypte.** – Le département Saxby de Jeumont-Schneider – chef de file d'un groupement comprenant les sociétés Jeumont-Schneider, Alsthom-Atlantique et la Compagnie de signaux et d'entreprises électriques (CSEE) – vient de remporter en Egypte un important contrat dans le domaine de la signalisation. D'un montant de 600 millions de francs (dont l'équivalent de 140 millions de francs en part locale), ce contrat « clés en main » conclu avec les Egyptian National Railways (ENR) couvre 113 kilomètres de lignes en double voie, entre Giza et Béni-Suef.

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

● **Journée d'action en Ecosse en faveur des mineurs.** – Des milliers de syndicalistes écossais ont manifesté, le 9 mai, dans le cadre d'une journée de soutien de la grève des mineurs britanniques. Les débrayages ont été les plus importants à Glasgow et dans les chemins de fer, tandis que le principal quotidien écossais, le *Daily Record*, n'a pas paru en raison d'une grève des ouvriers du livre. Cependant, le 8 mai, soixante-cinq mineurs en grève avaient été arrêtés et cinq autres blessés lors d'affrontements avec la police, alors qu'ils tentaient d'empêcher l'approvisionnement en charbon des aciéries de Ravenscraig, près de Glasgow. – *(AFP.)*

PAYS-BAS

● **Léger recul du chômage en avril.** – Le nombre de chômeurs néerlandais a diminué en avril de 20 500, pour s'établir à 814 600 (dont 252 900 femmes), soit environ 17,6 % de la population active, contre 17,9 % fin mars. Toutefois, en données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs a augmenté de 1 500 (900 hommes et 600 femmes), pour s'établir à 842 200 à la fin du mois d'avril.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,5710	8,5730	+ 40	+ 70	+ 45	+ 85	– 85	+ 85
$ can.	6,6048	6,6078	+ 31	+ 69	+ 35	+ 81	– 66	+ 81
Yen (100) ...	3,7184	3,7209	+ 179	+ 201	+ 337	+ 363	+ 2238	+ 2355
DM	3,0669	3,0684	+ 139	+ 172	+ 312	+ 330	+ 882	+ 951
Florin	2,7296	2,7311	+ 135	+ 148	+ 268	+ 285	+ 761	+ 825
F.B. (100) ...	15,1004	15,1079	– 36	+ 57	– 67	+ 43	– 468	– 37
F.S.	3,7371	3,7396	+ 257	+ 277	+ 520	+ 545	+ 1438	+ 1531
L (1 000) ...	4,9720	4,9746	– 161	– 129	– 318	– 274	– 1065	– 928
£	11,8031	11,8119	+ 278	+ 328	+ 508	+ 581	+ 1270	+ 1542

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	10 11/16	11 1/16	11 1/16	11 7/16	11 3/8	11 3/4	12 1/8	12 1/2
DM	5 5/16	5 11/16	5 1/2	5 7/8	5 7/8	6 1/8	6 1/16	6 7/16
Florin	5 3/8	5 7/8	5 5/8	6	5 7/8	6 1/8	6 1/16	6 7/16
F.B. (100) ..	11 1/2	12	11 1/2	12 1/4	12 1/8	12 3/8	12 1/2	13
F.S.	2 7/8	3 1/8	3 7/16	3 13/16	3 5/8	4	4 1/4	4 5/8
L (1 000) ..	15	16	15	15 5/8	15 1/8	15 3/4	16	16 5/8
£	8	8 1/2	8 15/16	9 5/16	9 1/8	9 1/2	9 9/16	9 15/16
F. franç. .	11 5/8	12 1/8	11 3/4	12 1/4	12 1/4	12 3/4	13 3/8	13 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

(Publicité)

PRÉFECTURE DU NORD

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES
● Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.
● Enquête hydraulique.

PROJET D'AMÉNAGEMENT AU GABARIT DE 1 350 TONNES DE LA LYS MITOYENNE ENTRE DEULEMONT ET HALLUIN

AVIS

Monsieur le Préfet,
Commissaire de la République de la Région Nord – Pas-de-Calais,
Commissaire de la République du département du Nord,
informe le public que le projet d'aménagement de la rivière de la Lys à 1 350 tonnes, dans la section comprise entre Deulemont et Halluin, sera soumis à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à une enquête hydraulique en application des dispositions de l'arrêté préfectoral du 25 avril 1984.

Cette enquête aura lieu pendant 33 jours entiers et consécutifs du 28 mai au 29 juin inclus, à la Mairie d'Halluin, où les pièces du dossier pourront être *consultées de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf samedis, dimanches et jours* fériés.

Pendant cette période, un exemplaire du dossier sera également déposé dans chacune des mairies désignées ci-après :

– Deulemont, Warneton, Comines, Wervicq-Sud, Bousbecque.

et pourra y être consulté aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Le public aura la possibilité de consigner ses observations sur le registre principal d'enquête déposé à la Mairie d'Halluin, ou sur chacun des registres subsidiaires déposés dans les mairies susvisées.

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie d'Halluin le jeudi 28 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h pour y recevoir ses observations.

(Publicité)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Construction du nouvel Opéra de la Bastille dans le 12e arrondissement de Paris

En exécution d'un arrêté de M. le Préfet, commissaire de la République de la région d'Ile-de-France, commissaire de la République du *département de Paris, en date du 2 mai 1984 va être ouverte à :*

– la PRÉFECTURE DE PARIS
Cité administrative Morland
17, boulevard Morland
Paris (4e arrondissement)

– la MAIRIE du 12e arrondissement de Paris
130, avenue Daumesnil
Paris (12e arrondissement)

du 28 mai au 29 juin 1984 inclus, une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique entraînant une modification du plan d'occupation des *sols de Paris sur le projet* de construction du nouvel Opéra de la Bastille, dans le 12e arrondissement.

Les différents documents composant le dossier seront mis à la disposition du public, qui pourra en prendre connaissance et produire s'il y a lieu ses *observations* sur le *projet en cause* :

– à la PRÉFECTURE DE PARIS

a) Du lundi au vendredi, de *9* à *12* heures et de *14* à *17* heures ;

b) Les samedis 9, 16 et 23 juin 1984, de 9 à 12 heures ;

– à la MAIRIE du 12e arrondissement de Paris :

tous les jours (sauf samedis, dimanches et jours fériés), de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Les observations seront consignées ou annexées aux registres ouverts à cet effet. Elles pourront également être adressées par écrit à M. le *Président* de la commission d'enquête « Opéra-Bastille », Préfecture de Paris, 75915 Paris Cedex 04.

Pendant *les trois derniers jours de l'enquête*, les *27, 28 et 29 juin 1984*, la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public à la *Préfecture de Paris*, de *9* à *12 heures* et de 14 à 17 heures, pour recevoir ses observations.

A partir du 2 mai 1984, le dossier pourra également être consulté par le public de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures (samedis, dimanches et jours fériés exclus) à la Préfecture de Paris (Direction de l'urbanisme et des équipements, Bureau des affaires foncières et de l'urbanisme, Section des affaires foncières, B. 314), 50, avenue Daumesnil, *Paris* (12e arrondissement).

Toute personne qui en fera la demande pourra prendre connaissance du rapport de la Commission d'enquête à la Préfecture de Paris (Direction de l'urbanisme et des équipements, Bureau des affaires foncières et de l'urbanisme, Section des affaires foncières, B. 314), 50, avenue Daumesnil, 75012 Paris, ou à la Mairie du 12e arrondissement.

(Publicité)

PRÉFECTURE DU NORD

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES PUBLIQUES
● Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.
● Enquête hydraulique.

PROJET D'AMÉNAGEMENT AU GABARIT DE 1 350 TONNES DE LA DEULE ENTRE LILLE ET DEULEMONT

AVIS

Monsieur le Préfet,
Commissaire de la République de la Région Nord – Pas-de-Calais,
Commissaire de la République du département du Nord,
informe le public que le projet d'aménagement de la rivière de la Deûle à 1 350 tonnes, dans la section comprise entre Lille et Deulemont, sera soumis à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à une enquête hydraulique *en application des dispositions de l'arrêté préfectoral* du 27 avril *1984*.

Cette enquête aura lieu pendant 33 jours entiers et consécutifs du 28 mai au *29 juin inclus*, à la Mairie de Lille, *où les pièces du dossier pourront être consultées* de 8 h à 17 h et le samedi de 8 h à 11 h 30, sauf dimanches et jours fériés.

Pendant cette période, un exemplaire du dossier sera déposé dans chacune des mairies désignées ci-après :

– Lambersart, Saint-André, La Madeleine, Marquette, Wambrechies, Verlinghem, Quesnoy-sur-Deûle, Deulemont, Frelinghien,

et pourra y être consulté aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

Le public aura la possibilité de consigner ses observations sur le registre principal d'enquête déposé à la Mairie de Lille, ou sur chacun des registres subsidiaires déposés dans les mairies susvisées.

Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Lille, le jeudi 28 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h pour y recevoir ses observations.

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Société Centrafricaine de développement agricole (SOCADA), BP 997 à Bangui – Républicaine centrafricaine, lance un appel d'offres pour la fourniture des intrants, en lots indivisibles, à savoir :

Lot nº 1. 2 750 t d'un mélange d'urée et de sulfate d'ammoniaque ;
Lot nº 2. 1 000 t d'engrais complexe NPKSB ;
Lot nº 3. 355 000 l d'insecticides ULV (aphicides) ;
Lot nº 4. 200 000 l d'insecticides ULV (acaricides) ;
Lot nº 5. 5 000 appareils de traitement ;
Lot nº 6. 333 000 piles électriques.

LIEU DE LIVRAISON

Lots nos 1 et 2. : soit Douala, soit Pointe-Noire (des précisions seront données dans la lettre de commande).
Lots nos 3, 4, 5 et 6 : sur camion Socada Bangui.

DÉLAI DE LIVRAISON

Lots nos 1 et 2 : selon le lieu de livraison.
Pointe-Noire : avant le 31 octobre 1984.
Douala : le 31 janvier 1985.
Lots nos 3, 4, 5 et 6 : le 31 mars 1985.

PARTICIPATION

Concurrence ouverte à tous fournisseurs d'un pays membre de la BIRD, de Suisse et de Taïwan pour les lots financés sur crédit IDA ; pour le lot nº 4 financé par la Communauté économique européenne : tous fournisseurs des Etats membres de la *CEE et des pays ACP, signataires de la Convention de Lomé II.*

OFFRES

Les offres en langue française doivent parvenir à la Socada, BP 997, Bangui – République Centrafricaine ou être déposées en ses bureaux pour :
– les lots 1 et 2 le 26 mai 1984, 12 h ;
– les lots 3, 4, 5 et 6 le 29 septembre 1984, 12 h, délai de rigueur.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Les dossiers peuvent être obtenus auprès de la Socada, BP 997 Bangui, République Centrafricaine, Télex 5212, et auprès des services d'information dans les pays membres de la Communauté européenne.

SOCIAL

La coordination des syndicats de Sacilor-Gandrange va lancer une « campagne publicitaire »

La coordination des syndicats du site Sacilor de Gandrange (Moselle) va lancer une *« campagne publicitaire »* pour convaincre l'opinion publique que la sidérurgie n'est pas un *« canard boiteux »*, a annoncé l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens UGICT-CGT. Pour cette campagne – qui comportera des placards publicitaires dans les journaux, une « carte-pétition » au président de la République et une exposition itinérante en France, – une souscription de 5 millions de francs va être lancée et un comité de parrainage devrait être constitué avec la participation de l'évêque de Metz et des députés et sénateurs de la région. Les ingénieurs de l'UGICT, qui ont annoncé cette campagne au cours d'une conférence de presse, ont précisé qu'ils allaient montrer les incidences des fermetures sur la clientèle. *« Nous allons empêcher les importations »*, ont-ils ajouté.

« Les fermetures d'aujourd'hui, a déclaré M. Alain Obadia, secrétaire général de l'UGICT-CGT, *c'est la casse de demain. Le gouvernement cède aux pressions européennes, internationales, intérieures. Il faut appeler un chat un chat. Nous pensons que ce qui est en train de se faire est catastrophique pour le pays. Ce qui est mauvais avec la droite est encore mauvais quand c'est un gouvernement de gauche qui l'applique. »* Pour M. Obadia, les entreprises et leurs installations dans la sidérurgie sont *« pour l'essentiel modernes, compétitives. L'acier est un matériau qui a encore beaucoup d'avenir, et aucun impératif économique ni technologique sérieux n'impose la fermeture ou le démantèlement de ces entreprises. (...) Dans la CEE, les choses doivent se négocier. Il n'est pas vrai que la France soit contrainte d'avaliser des décisions contraires à l'intérêt national. (...) Les décisions européennes, ce n'est pas la Bible »*. Selon des ingénieurs UGICT de Sacilor, *« le gouvernement a dépassé les exigences européennes. En fait, on règle d'autres problèmes communautaires sur le dos de la sidérurgie. C'est une imposture »*.

M. Obadia a estimé que *« le train universel est un investissement indispensable aujourd'hui pour parachever la modernisation du site de Gandrange et être en capacité de laminer des produits correspondant aux besoins actuels et futurs tels que les rails de TGV de 72 mètres ou même de 150 mètres, et qu'aucune installation française ou étrangère n'est en mesure de produire aujourd'hui. (...) Ne pas réaliser le train universel, fermer le train à fil, engendreraient par ailleurs des gâchis considérables, en rendant par exemple inutile l'investissement déjà réalisé dans une deuxième coulée continue, qui représente un montant de plus de 400 millions de francs »*.

Pour le secrétaire général de l'UGICT-CGT, l'arrêt du train à feuillard d'Usinor Longwy-Rehon *« conduirait à l'abandon d'un créneau de production indispensable »*. *« Il y a mieux à faire*, a-t-il conclu, *qu'à se résigner à la régression, au déclin, aux gâchis. Le plan acier n'est pas la seule voie possible. Nos propositions méritent d'être largement prises en compte et discutées. Il est encore temps. »*

M. Chérèque en Lorraine

M. Jacques Chérèque, préfet-délégué chargé du redéploiement industriel en Lorraine, est arrivé le 9 mai à Metz, où il a annoncé que sa première tâche serait *« d'enraciner et de consolider »* les quatre mille créations d'emploi annoncées par M. Fabius. Dans une déclaration à l'AFP, M. Chérèque a affirmé que trois tâches lui paraissaient *« essentielles » : « La première, c'est tout ce qui touche à l'industrialisation et au redéploiement industriel ; la deuxième, ce qui touche à l'éducation et à la formation à moyen et long terme (...) ; la dernière, la formation professionnelle et le court terme lié à la reconversion. »*

A propos des quatre mille emplois annoncés par le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Chérèque a souligné qu'il fallait *« les suivre comme des boutures de géranium » : « Si eux sont déjà réussis, ce ne sera pas le pactole, eu égard aux besoins, mais ce sera déjà significatif. » « Le plan acier n'est pas de mon ressort »*, a-t-il ajouté, en précisant que sa *« tâche est essentiellement tournée vers l'avenir : industrialisation alternative, industries nouvelles, formation – enseignement »*. Voulant constituer une *« équipe légère »* avec des gens *« compétents »*, le nouveau préfet-délégué entend travailler en liaison avec la « cellule Lorraine » du ministère de l'industrie. A propos des syndicalistes, il a ajouté : *« Je les rencontrerai quand je penserai qu'il sera utile, opportun de le faire, et quand ils le souhaiteront. »* Il a donné rendez-vous le 14 juillet pour un premier bilan de son action.

LES LICENCIEMENTS CHEZ CITROËN

La CGT hausse le ton

« Nous n'accepterons ni du groupe PSA, ni d'ailleurs de la Régie Renault, ni des pouvoirs publics une politique visant à affaiblir notre potentiel industriel, à éliminer des milliers d'emplois chez les constructeurs, et par répercussion dans les entreprises en amont et en aval », a déclaré M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie (FTM) CGT, mercredi 9 mai, à la veille d'une réunion du comité central d'entreprise de Citroën, qui doit discuter d'une convention avec l'Office national d'immigration pour le retour volontaire de travailleurs étrangers dans leur pays. *« Nous mettons en garde les pouvoirs publics contre toutes tentatives de solutions dites sociales, laissant le volet industriel aux seules décisions des groupes concernés »*, a-t-il ajouté.

Aussi la FTM réclame-t-elle d'urgence une rencontre avec M. Fabius, ministre de l'industrie, pour ouvrir la concertation promise sur l'avenir de l'industrie automobile. *« On ne peut dissocier les problèmes sociaux des problèmes industriels*, a souligné M. Viannet, secrétaire de la confédération. *Il n'est pas question d'accepter de discuter des outils pour démolir la maison, ou de mettre de la pommade pour rendre les plaies moins douloureuses... » « On ne nous amènera pas à négocier des compensations sociales à des suppressions d'emplois*, a-t-il ajouté. *Le gouvernement doit commencer par refuser les licenciements. »*

Bien que la CGT se soit contentée de réaffirmer sa position traditionnelle – *« réduction d'horaire sans réduction de salaire »*, – on peut se demander si ces propos ne répondaient pas à des propositions, que la CFDT essaie de faire avancer actuellement, de réduction générale du temps de travail sans maintien total du salaire, mais complétée par un formation pendant dix-huit mois, prise en charge au moins partiellement par l'Etat. L'Union parisienne des syndicats de la métallurgie CFDT reçue chez Citroën, a cependant *« constaté que les projets de la société ne prenaient pas »* la direction souhaitée. La CGT a aussi indiqué qu'elle *« défendrait les revendications des travailleurs qui souhaitent rentrer dans leur pays tout en sachant que cela ne règlera en rien le problème général des immigrés, ni celui de l'industrie automobile »*.

La CGT a annoncé qu'elle consultera les travailleurs sur une action pouvant aller jusqu'à des occupations d'usines (*« les travailleurs n'ont pas le choix, ils ne peuvent qu'élever le ton très fort*, a déclaré M. Sainjon, *face aux risques terribles pour l'industrie automobile et celle de la région parisienne »*). Mais pour l'instant, elle n'a prévu que des arrêts de travail à l'occasion du CCE et des comités d'établissement qui suivront.

● **Une mise au point de l'union régionale CFDT de Basse-Normandie.** – A la suite de notre article du 26 avril sur le conseil national de la CFDT indiquant que l'opposition *« pour une autree démarche syndicale »* cherche des relais régionaux (en Basse-Normandie par exemple), l'union régionale CFDT de Basse-Normandie tient à nous faire la mise au point suivante : *« Une délégation de notre conseil régional a rencontré, à leur demande, une délégation de Pour une autre démarche syndicale, mais sans qu'il n'ait été question à aucun moment d'une participation de l'UR à un regroupement de syndicats. Cette rencontre n'engageait ni les uns ni les autres. »*

La CGC invite quatre ministres à son vingt-sixième congrès

Seul candidat à ce poste, M. Paul Marchelli sera élu président de la CGC le 18 mai, lors du congrès confédéral de cette organisation qui se tiendra à Versailles du 17 au 19 mai. Le délégué général sortant succédera ainsi à M. Jean Menu, qui était président de la CGC depuis 1979 et qui avait déjà annoncé son intention, *« par morale personnelle »*, de ne pas briguer un troisième mandat, étant désormais *« passé de l'état d'actif à l'état de retraité »*. De nouveaux statuts ayant été adoptés lors d'une précédente assemblée générale extraordinaire (*le Monde* du 27 janvier 1984), l'exécutif sera renforcé. Le poste de délégué général étant supprimé, le nouvel exécutif comportera un président, un secrétaire général, six secrétaires nationaux et dix-huit délégués nationaux.

M. Jean de Santis, président de la Fédération des VRP, ancien délégué général avant mai 1981, sera, comme nous l'avions indiqué (*le Monde* du 27 janvier), seul candidat au poste de secrétaire général. Il y a sept candidats pour six postes de secrétaires nationaux : MM. Bordes-Pagès (Minatom), Cros (métallurgie), Flattet (fonction publique), Jarlegan (assurance), Mandinaud (pétrole), Salu (chimie) et Traverse (transports). Pour les dix-huit postes de délégués nationaux, il y a vingt-huit candidats, dont trois femmes. M. Jean Menu devrait être élu le 19 mai président de l'assemblée confédérale.

Quatre ministres (MM. Bérégovoy, Delors, Fabius et Le Garrec) ont été invités au congrès, les ministres des affaires sociales et de l'économie devant s'exprimer devant le millier de congressistes le vendredi 18 mai. Les autres confédérations syndicales ont été invitées, à l'exception de la CGT. La CGC fait officiellement état d'une baisse de 2,70 % de ses effectifs, annonçant pour 1983 trois cent six mille adhérents.

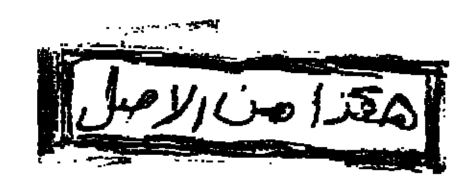
M. Marchelli a déclaré devant la presse le 9 mai : *« Nous sommes toujours convaincus que notre premier ministre a atteint son seuil d'incompétence. Il serait bon que le président de la République essaie de penser à un remplaçant pour M. Mauroy. »* Mais, a ajouté le futur président de la CGC, *« nous sommes dans l'ensemble d'accord avec la politique développée par M. Delors. Il nous faut envisager une année 1985 plus difficile, plus rigoureuse. (...) Il va falloir continuer à peser lourdement sur la consommation. Nous voyons apparaître les prémices du second volet que nous réclamions, celui de redéploiement industriel. »* La CGC a lancé un appel en faveur *« des Etats-Unis d'Europe »*.

LA REVALORISATION DU SMIC A COMPTER DU 1er MAI

La revalorisation du SMIC, décidée par le conseil des ministres du 3 mai et qui est appliquée à compter du 1er mai (*le Monde* du 5 mai), a fait l'objet d'un décret, publié au *Journal officiel* des 7 et 8 mai. Le taux en vigueur depuis le 1er janvier 1984 est augmenté de 3,42 %. En métropole, le montant horaire du salaire minimum de croissance passe de 22,78 F à 23,56 F ainsi que dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le nouveau taux correspond à une rémunération brute mensuelle de 3 981,64 F pour 169 heures et de 4 083,65 F pour 173,33 heures.

Dans les départements d'outre-mer, les salaires individuels ne pourront être inférieurs à 765,95 F par semaine pour 39 heures de travail effectif dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, et à 714,68 F dans le département de la Réunion, sauf pour les professions agricoles rémunérées à la tâche.

A compter du 1er mai 1984, le montant du minimum garanti est fixé à 12,74 F (contre 12,44 F depuis le 1er janvier), soit une hausse de 2,4 %, en métropole et dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon, à 10,83 F dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, à 8,92 F dans le département de la Réunion.



هكذا من الاصل

ÉTRANGER

En RFA

Les métallurgistes de Hesse votent à leur tour en faveur de la grève pour les 35 heures

Sauf surprise de dernière heure, un mouvement de grève devrait être déclenché en début de *semaine prochaine* dans la Hesse et dans la région de Stuttgart par les métallurgistes allemands. Les 100 000 membres du syndicat IG Metall de la Hesse qui votaient *les 8 et 9 mai dans leurs* entreprises ont suivi l'exemple de leurs collègues de la région Bade-Wurtemberg en autorisant à 80,77 % leurs dirigeants à recourir à la grève dans le conflit sur la semaine de 35 heures.

***Le bureau d'IG Metall devait se réunir.* ce jeudi après-midi 10 mai, pour arrêter la marche à suivre. Une nouvelle rencontre au sommet avec le patronat de la métallurgie paraissait, mercredi soir, très improbable, bien qu'elle ne fût pas à exclure totalement. Le principal secteur touché par un mouvement de grève dans ces deux régions serait l'automobile, notamment des firmes *comme* Mercedes, Audi-NSU et Opel.**

« On tiendra »

Rüsselsheim. – *« La rationalisation court à toute vapeur. Des usines vides : c'est l'objectif affiché de la direction d'Adam Opel AG. Toutes les autres affirmations sont fausses. »* Allait-on voter contre cette affirmation, surtout lorsque, en l'espace de cinq ans, à production constante, les effectifs de l'usine ont été réduits de 10 000 personnes. La quarantaine, sportif, M. Richard Heller, président du comité d'entreprise et principal responsable d'IG Metall à l'usine Opel de Russelsheim, près de Francfort, n'a jamais douté de ses troupes. *« On aura une large majorité pour la grève*, prédisait-il dès mardi dernier. *La raison principale, c'est les 35 heures. Mais tous ont compris que le patronat essaie de nous affaiblir. »*

Avec 80 % de syndiqués parmi les trente-quatre mille membres du personnel, ouvriers et employés réunis, l'usine de Russelsheim, la plus importante des trois usines Opel en RFA, est à la fois un bastion sûr et un maillon essentiel d'IG Metall. A elle seule, elle représente un tiers des effectifs du syndicat dans

Correspondance

l'ensemble de la Hesse. Autant dire que l'organisation du vote y avait été particulièrement soigné. Des urnes en carton avaient été réparties dans tous les endroits stratégiques de l'usine, dont les immenses bâtiments de brique constituent une sorte de citadelle au cœur de la petite ville de Russelsheim. En outre dans chaque atelier des équipes volantes avaient été chargées de recueillir les bulletins.

Prendre le bulletin, y placer une croix sur le *Ia* ou sur le *Nein*, faire tamponner sa carte du syndicat, retrouver son nom sur la liste, tout cela prend du temps. L'axe de roue n'attend pas pour passer au poste de travail suivant. Difficile dans ces conditions d'échapper à la «chaude» camaraderie des représentants du syndicat et des collègues. Le long des chaînes, on a voté massivement la grève, pour suivre le mot d'ordre, un peu par solidarité, mais aussi par crainte de se retrouver un jour, surtout lorsqu'on est travailleur étranger – turc, italien ou grec – sur la liste des *« plans sociaux de reconversion »*.

Les 35 heures? Pourquoi pas? Mais il n'est pas question d'accepter en échange une diminution de salaire. *« Alors, je préfère rester à 40 heures »*, souligne un Italien sur la chaîne de finition des carrosseries. Sauf pour les délégués du comité d'entreprise sûrs de leurs explications, tout semble un peu abstrait, même la grève.

A Russelsheim, la dernière grève remonte à 1951. M. Georg Graumann, cinquante et un ans, venait juste de rentrer à l'usine. *« On s'est battu pendant plusieurs semaines pour obtenir des augmentations de salaire. Toute l'activité était arrêtée. Et on a gagné : 4 pfennings pour les célibataires. A l'époque, c'était beaucoup. Depuis, on a eu le temps d'oublier ce que c'était. »* Le patronat et le comité d'entreprise avaient jusqu'à présent fait bon ménage. Les salaires sont nettement au-dessus de la moyenne de la métallurgie de la Hesse. Alors, ce qui se passera est difficile à dire. *« On tiendra »*, affirment crânement les uns. Mais, pensent d'autres : *« La grève ne durera pas ; l'économie ne le permet pas. »*

H. B.

CHEF DES CONSEILLERS ÉCONOMIQUES DE LA MAISON BLANCHE

M. Martin Feldstein retourne à ses études

M. Martin Feldstein, le chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, connu pour son franc parler et son indépendance de jugement, va retourner à ses chères *études. Il vient d'annoncer son intention* de quitter ses fonctions le 10 juillet prochain afin d'occuper à nouveau sa chaire de sciences économiques à Harvard, où une règle (stric*tement appliquée*) veut qu'un professeur ne peut interrompre plus de deux ans de suite son enseignement sans perdre ses droits à le reprendre. Telle serait, selon l'entourage de *M. Feldstein, qui avait succédé en* août 1982 à M. Murray Weidenbaum comme président du comité des conseillers économiques de M. Reagan, l'unique raison de son départ. *Depuis déjà plusieurs mois, assure*-t-on, M. Feldstein avait fait connaître son intention de quitter l'administration dans le courant de l'été 1984.

L'annonce de la démission du conseiller coïncide avec une nouvelle controverse publique, où l'on voit une fois de plus, le conseiller de la Maison Blanche exprimer une opinion directement opposée à celle du secrétaire au Trésor, M. Donald Reagn, et de l'entourage immédiat du président. Mardi, M. Feldstein, s'entretenant avec quelques journalistes américains, leur a dit qu'il était pleinement d'accord avec la politique actuellement suivie par la Réserve fédérale (institut d'émission), que préside M. Paul Volcker. Or, quelques heures auparavant, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, s'en était pris à cette politique, accusée d'être responsable de la hausse des taux d'intérêt (en conséquence de quoi, les banques venaient de porter leur propre « taux de base » à 12,5 %). M. Regan, quant à lui, était ce même jour allé encore plus loin en déclarant dans un discours que les autorités monétaires mettaient en péril sans nécessité la reprise économique – *« Où est le danger d'inflation ? »*, ironisait-il, – au risque de compromettre les chances de réélection de M. Reagan en novembre prochain.

M. Feldstein n'a pas hésité à plusieurs reprises au cours de l'année 1983 à relever publiquement les très graves dangers que la persistance d'un énorme déficit budgétaire fait, selon lui, courir à la stabilité économique et financière des États-Unis, critiquant indirectement l'administration Reagan pour sa négligence dans ce domaine. Il estime aujourd'hui que le débat d'idées est clos, dans la mesure où tout le monde est désormais convaincu à Washington qu'il faut *absolument* réduire le déficit mais que la question reste plus que jamais d'actualité. En ce sens, le programme mis en avant par l'administration est est très insuffisant (150 milliards de réduction sur trois ans des déficits prévus). M. Feldstein pense toutefois que ce programme doit être pris pour ce qu'il veut être, à savoir pas autre chose qu'un premier acompte (*« down payment »*) annonçant d'autres mesures (sous-entendu : d'autres mesures à décider après l'élection présidentielle.

Dans sa lettre de démission, M. Feldstein écrit au président Reagan : *« Au cours des trois dernières années, vous avez changé le cours de l'histoire économique des États-Unis... Je suis fier d'avoir été associé à votre action. »* Le président a, en réponse, exprimé son regret et loué le conseiller pour la façon dont il s'était *« consacré »* à sa tâche.

L'Amérique latine et la croissance

Dans les remarques qu'il a faites devant les journalistes, mardi, M. Feldstein a encore soulevé une autre question, qui peut aussi paraître comme une critique de la politique suivie par le département du Trésor : *« Le moment est venu*, a-t-il dit à propos des pays d'Amérique latine endettés, *de passer d'une politique de simple gestion de la crise à une autre politique visant à promouvoir leur croissance. »* Tout un programme qui implique certainement des méthodes de réaménagement des dettes extérieures plus hardies que celles qui sont actuellement associées aux plans d'austérité dictés par le Fonds monétaire.

Si des résultats ont été obtenus dans le redressement des balances des paiements, la plupart des pays concernés ont échoué devant l'inflation (plus de 400 % en Argentine et au Brésil), ce qui révèle une grave incapacité à retrouver la maîtrise de leurs affaires sur la base des politiques actuellement suivies. Les développements de la crise aidant, ainsi que le refus du gouvernement de Buenos-Aires de souscrire à un « programme d'ajustement » classique, une évolution est en train de se produire dans les esprits sur le choix des méthodes.

On en veut pour preuve, outre les propos de M. Feldstein, la publicité faite autour de la réunion organisée par la Banque fédérale de New-York sur l'endettement des pays en voie de développement (réunion qui vient de se terminer et dont on ne connaît pas encore les recommandations, s'il y en a), ainsi que la déclaration faite par le président de la Bundesbank (institut d'émission allemand). M. Karl Otto Pöhl vient de déclarer qu'il était temps d'envisager *« une consolidation à long terme »* des dettes de ces pays, *« même si cela devait comporter des conséquences négatives sur les résultats des banques »*.

PAUL FABRA.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 avril

Légère hausse : + 0,3 %

Le fait marquant de cette séance – au demeurant relativement calme – devait être la reprise de cotation de l'action Amrep, mais celle-ci n'a finalement pas eu lieu (voir « La vie des sociétés »). *Après de laborieuses discussions, la Chambre syndicale des agents de change, plutôt favorable à une tentative de cotation, a finalement dû s'incliner devant les réticences de la Rue de Rivoli, soucieuse d'une large information du public sur les déboires de cette société.*

Finalement, la cotation des titres Amrep (actions et obligations convertibles), devrait reprendre le 10 mai. C'est ce jour-là que se tiendra une nouvelle réunion du conseil d'administration d'Amrep.

Du côté de Bouygues, où l'on tenait mercredi midi une réunion de presse, on se déclarait « horrifié » par la gravité de la situation financière trouvée chez le troisième constructeur mondial de plates-formes pétrolières. Bouygues estime qu'il faut injecter un milliard de francs pour combler le trou... en évitant bien de dire s'il entend apporter sa contribution financière au redressement de l'entreprise.

Par ailleurs, du côté des autres actions, le ton était plutôt à la hausse ainsi qu'en témoigne l'indicateur instantané, en progrès de 0,3 % à l'approche du son de cloche final.

Les valeurs pétrolières ou liées à ce secteur d'activité (Raffinage, Primagaz, CFP) étaient en hausse (3 % à 4 %), imitées par Creusot-Loire, Signaux, Legrand, CSF. A l'inverse, (CIP, Olida, Radiotechnique, Alsthom et Carrefour perdaient 3 % à 5 %.

Sur le marché de l'or, le lingot gagnait 500 F, à 101 800 F mais le napoléon concédait 8 F, à 602 F. A Londres, le métal fin reculait à 372,65 dollars.

Dollar-titre : 10,34/36 F.

NEW-YORK

Baisse

Avec vingt-quatre heures de retard, Wall Street a réagi mercredi à la hausse des taux d'intérêt. Un mouvement de baisse s'est amorcé presque dès l'ouverture, qui s'est ensuite poursuivi en s'accentuant. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une perte de 10,78 points à 1 165,51. Mais ce sont surtout les « blue chips » qui ont fait l'objet de dégagements. Le bilan de la journée, bien que négatif, a révélé une forte irrégularité. Sur 2 011 valeurs traitées, 954 ont baissé, 645 ont monté et 412 n'ont pas varié.

Le mouvement de repli a commencé à s'amplifier quand, en cours de séance, la nouvelle des difficultés éprouvées par le Trésor à placer 5,25 milliards de dollars de bons à dix ans est parvenue au « Big Board ». Il faut rappeler que l'apparente indifférence du marché, mardi, à la tension monétaire avait été favorisée par la facilité avec laquelle le même Trésor avait placé pour 6,5 milliards de dollars de bons à trois ans. Bref, les opérateurs redoutent désormais que le marché obligataire ne draine dorénavant une partie des liquidités disponibles pour la Bourse. Une forte activité a repris et 102,08 millions de titres ont changé de mains contre 81,6 millions.

VALEURS	Cours du 8 mai	Cours du 9 mai
Alcoa	35 3/8	34 7/8
A.T.T.	16 1/2	16 1/2
Boeing	39 1/8	39 1/4
Chase Manhattan Bank	48 3/4	48 6/8
Du Pont de Nemours	51 1/8	50
Eastman Kodak	66	67
Exxon	42	42 1/2
Ford	35 3/8	34 5/8
General Electric	55 1/4	54 7/8
General Foods	52 7/8	52 5/8
General Motors	64 7/8	64 1/2
Goodyear	26 3/8	26 1/8
I.B.M.	114 1/4	112 7/8
I.T.T.	37	36 3/4
Mobil Oil	30 5/8	31
Pfizer	33 7/8	33 5/8
Schlumberger	52 1/4	51 3/4
Texaco	40 3/8	39 1/4
U.A.L. Inc.	37 1/2	36 5/8
Union Carbide	58 1/2	56 1/2
U.S. Steel	29 1/4	28 1/2
Westinghouse	46 1/8	45 7/8
Xerox Corp.	40	40 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HOECHST. – Le groupe allemand, numéro deux mondial de la chimie, a enregistré, l'an dernier, ses meilleurs résultats depuis dix ans avec un bénéfice net consolidé de 909 millions de deutschemarks, accru de 186,7 %, et un ratio résultat net – fonds propres de 12,3 %, le plus élevé depuis 1973 (13,9 %). Le chiffre d'affaires a progressé de 6,3 %. Et ça continue. Pour le premier trimestre, les ventes se sont accrues de 14,9 % (+ 9,3 % par rapport à la moyenne trimestrielle de 1983), et le bénéfice avant impôts de la maison mère a augmenté de 56,1 % à 306 millions de francs. Les résultats du deuxième trimestre devraient être en ligne. Toutefois, le professeur Rolf Sammet, président du directoire, se montre très prudent dans ses prévisions pour le second semestre. Une fois dans le passé, il s'était trompé dans ses pronostics. Avec les problèmes posés par la semaine de trente-cinq heures, il a préféré s'abstenir, se bornant à dire que les résultats de 1984 ne seraient pas inférieurs aux précédents.

EMC. – Le premier avenant au contrat de plan 1983 a été signé. Il fixe les engagements financiers de l'Etat, vis-à-vis du groupe, à 200 millions de francs de dotation en capital et à 200 millions de francs de prêts participatifs. De son côté, l'EMC s'est engagé, pour assurer l'exploitation optimale du gisement de potasse alsacien, à investir 370 millions de francs en 1984 dans les Mines de potasse. Dans sa branche chimie, l'EMC appuiera le redressement de l'usine de Loos reprise à PCUK sur un programme d'investissements de 80 millions de francs étalé de 1984 à 1986. Enfin, la filiale d'alimentation animale Sanders poursuivra son effort financier pour rationaliser et aussi pour améliorer sa rentabilité et renforcer ses parts de marché, notamment dans la filière porc.

SEFIMEG. – Le dividende pour 1983 est majoré de 8,33 % à 19,50 F. Le bénéfice net s'élève à 149,86 millions de francs, contre 149,57 millions.

VIA. – Le dividende global pour 1983 est de 15 F, contre 11,85 F.

LOCATEL. – L'activité est restée stable durant le premier semestre de l'exercice (1er septembre 1983/29 février 1984), ce malgré une conjoncture difficile. Cependant, le résultat est en baisse et revient de 4,45 millions de francs à 3,71 millions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	7 mai	9 mai
Valeurs françaises	117	
Valeurs étrangères	99,6	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 mai	9 mai
Indice général	188,5	188,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 mai .... 11 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 mai	10 mai
1 dollar (en yens)	229,15	230,25

BOURSE DE PARIS Comptant 9 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	....	1 620	Delmas-Vieljeux	721	725	Ressorts Indust.	63	....	Nat. Nederlanden	776	....	Dauphin O.T.A.	1670	1670
5 %	....	1 362	Dév. Rég. P.d.C (Li)	125	124	Révillon	459 80	460	Noranda	175	171	Guy Degrenne	833	838
3 % amort. 45-54	....	2 320	Didot-Bottin	650	650	Ricqlès-Zan	128	128	Olivetti	26 50	26 20	Marlin Immobilier	1745	1740
Emp. 7 % 1973	9618	..	Dist. Indochine	451	460	Ripolin	43 20	....	Pakhoed Holding	218	217	Métallurg. Minière	183	180 60
Emp. 8,80 % 77	117 21	8 487	Drag. Trav. Pub.	263 70	253 10	Rochefortaise S.A.	113	115	Petrofina Canada	....	....	M.M.B	303	300
9,80 % 78/93	89 70	8 113	Duc-Lamothe	155	....	Rochette-Cenpa	23 90	23	Pfizer Inc.	355	359	Novotel S.I.E.H.	1653	....
8,80 % 78/86	92 60	3 607	Eaux Bass. Vichy	1049	1011	Rosario (Fin.)	140	142 80	Phoenix Assuranc.	63 20	64 10	Om. Gest. Fin.	272	272
10,80 % 79/94	93 10	7 348	Eaux Vittel	990	978	Rougier et Fils	56 60	58 60	Pirelli	11 40	12 20	Petit Bateau	440	448
13,25 % 80/90	101 25	12 381	Ecco	2780	2845	Roussalot S.A.	755	785	Procter Gamble	500	490 20	Petrofigaz	542	555
13,80 % 80/87	102 95	7 805	Economats Centre	499	500	Sacer	53 80	....	Ricoh Cy Ltd	47 80	48 90	Poron	470	470
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Electro-Banque	285	290	Safilor	3 39	3 53	Rolinco	215 40	218 10	S.C.G.P.M.	250	240

[illegible]

Obligations convertibles

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SICAV 9/5

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

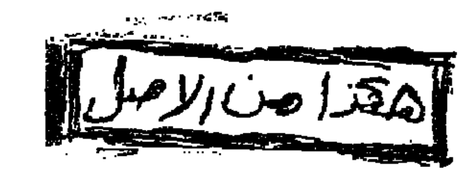
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1820	4,5 % 1973	1829	1815	1819	– 0 54
3475	C.N.E. 3 %	3485	3495	3490	+ 0 14
220	Accor	237	238 50	237	....
720	Euromarché	774	760	760	[illegible]
680	Europe n° 1	735	733	733	[illegible]
870	Facom	875	890	930	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
400	Exxon Corp.	438	437 50	438	....
355	Ford Motors	368	370	370	+ 0 54
430	Free State	409 80	405	401	– 2 14
235	Gencor	237	234 50	232 50	– 1 89
325	Gén. Belgique	338	333 50	333 50 c	– 1 33
555	Gén. Electr.	564	568	566	+ 0 36
650	Gen. Motors	668	675	678	+ 1 49
84	Goldfields	81 80	81 50	81 30	– 0 61
230	Harmony	220 10	219 30	219 50	– 0 27
42	Hitachi	42 80	42 95	42 80	+ 0 46
680	Hoechst Akt.	696	690	695	– 0 14
89	Imp. Chemical	88 30	89 40	89 40	+ 1 24
137	Inco. Limited	130 20	131 50	131 40	+ 0 92
1130	IBM	1176	1190	1191	+ 1 27
95	Rio Tinto Zinc	92 50	91 10	91 20	– 1 40
385	St Helena Co	359	345	345	– 3 89
535	Schlumberger	527	540	545	+ 3 41
91	Shell transp.	93 20	93 20	93 20	....
1510	Siemens A.G.	1513	1501	1503	– 0 66
164	Sony	163	162 50	162 50	– 0 30
260	T.D.K.	266 50	260	260 50	– 2 25
860	Unilever	900	888	888	– 1 33
835	Unit. Techn.	681	688	687	+ 0 88
1320	Vaal Reefs	1301	1285	1286	– 1 15
615	West Deep	618	604	600	– 2 91
565	West Hold.	515	495	495	– 3 88
400	Xerox Corp.	420	419	419	– 0 23
2 78	Zambia Corp.	2 69	2 65	2 65	– 1 48

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 312	8 531	8 300	8 700
Allemagne (100 DM)	307 250	306 820	292	312
Belgique (100 F)	15 065	15 101	14 250	15 350
Pays Bas (100 fl.)	272 720	273 030	261	281
Danemark (100 krd)	83 780	84 060	79	87
Norvège (100 k)	107 830	108 780	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 730	11 784	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 775	7 847	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 960	4 973	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	370 800	373 300	361	382
Suède (100 krs)	104 150	104 950	99	105
Autriche (100 sch)	43 720	43 825	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 470	5 495	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	6 046	6 090	5 800	6 800
Canada ($ can 1)	6 456	6 567	6 450	6 790
Japon (100 yens)	3 675	3 720	3 590	3 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/5
Or fin (kilo en barre)	101800	102000
Or fin (en lingot)	101300	101800
Pièce française (20 fr)	610	602
Pièce française (10 fr)	402	.....
Pièce suisse (20 fr)	612	610
Pièce latine (20 fr)	585	596
Souverain	730	739
Pièce de 20 dollars	4300	4220
Pièce de 10 dollars	2110	2070
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3900	3855
Pièce de 10 florins	619	613



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10 mai 1984 a été tiré à 445812 exemplaires





A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Majorité et opposition sont favorables à l'autonomie interne de la Polynésie

L'Assemblée nationale a commencé, mercredi 9 mai, l'examen, en première lecture, après déclaration d'urgence, du projet de loi portant statut du territoire de la Polynésie française. (le Monde *du 10 mai).*

Eloignée de 18 000 km des côtes de la métropole, étendue sur une superficie équivalente à celle de l'Europe, la Polynésie française présente une autre caractéristique peu répandue : c'est à l'unanimité que les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale approuvent le projet de statut présenté, pour ce territoire, par le gouvernement. Unanimité sans faille pour le « socle » du projet : l'accession de la Polynésie au statut d'autonomie interne. Unanimité plus relative pour tout le reste, chaque famille politique ayant sa lecture propre du texte.

Ainsi, l'U.D.F., dont M. Pascal Clément (Loire), annonce qu'elle votera le projet, craint cependant de voir dans le texte une « *loi de partition* », et redoute une dérive vers l'indépendance. Le RPR au contraire, par la voix de MM. Jacques Toubon (Paris) et Tutaha Salmon (Polynésie française), rend hommage au travail de concertation mené par le gouvernement et regrette que, sur le plan des pouvoirs accordés au président du gouvernement, le projet soit en retrait par rapport aux « *arbitrages* » rendus par M. François Mitterrand.

De fait, députés socialistes et communistes, auxquels s'est joint M. Jean Juventin (non-inscrit, Polynésie française), affirment leur large accord avec le projet, mais souhaitent, notamment, comme l'ont expliqué MM. Michel Suchod (PS, Dordogne), rapporteur du projet pour la commission des lois, et Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort), président de la commission des lois, soumettre la composition du gouvernement du territoire à l'approbation de l'Assemblée territoriale.

Même indignation du RPR face au souhait exprimé par la majorité, mais pas par le gouvernement, de ranger le mandat de parlementaire européen au rang de ceux dont la détention est incompatible avec l'exercice des fonctions de président du gouvernement du territoire. Ce chassé-croisé s'explique, en partie, par des considérations personnelles. Ainsi, et bien qu'ils s'en défendent, l'extension de l'incompatibilité des mandats souhaitée par les députés socialistes vise directement M. Gaston Flosse, actuel vice-président du conseil de la Polynésie, candidat, en vingtième position, sur la liste de l'opposition pour les élections européennes, et qui devrait être le premier président du gouvernement du territoire de Polynésie doté de son nouveau statut. De la même façon, l'extension des pouvoirs du président *du gouvernement, souhaitée par le* RPR, devrait profiter directement, dans la même hypothèse, à M. Flosse.

Bien que M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM, ne se soit exprimé que brièvement, *sur ces deux points, devant* les députés, il apparaît que le gouvernement, qui veut minimiser la portée de ces désaccords avec les députés de la majorité, veut à la fois éviter d'entrer dans le jeu des rivalités personnelles et préserver une certaine souplesse de fonctionnement du nouveau statut du territoire. En particulier, pour le gouvernement, la mise en cause de la responsabilité du gouvernement du territoire, par le jeu d'une motion de censure, est une garantie suffisante, face au « *pouvoir personnel* » que craignent les députés de la majorité et M. Juventin. M. Lemoine a donc demandé la réserve des articles litigieux jusqu'au *jeudi 10 mai.*

La même procédure a été utilisée, à la demande cette fois de la commission des lois, pour l'article touchant à la répartition des compétences entre l'État et le territoire, en matière d'exploitation des ressources naturelles de la zone économique exclusive de la République, le texte présenté par le gouvernement étant, pour M. Forni, « *inapplicable* » en l'état.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

L'opposition lance sa campagne pour les élections européennes

Mme Simone Veil, tête de la liste d'union de l'opposition aux élections européennes, a lancé mercredi 9 mai à Paris sa campagne en réunissant les membres de sa liste, les parlementaires de l'opposition, les responsables des comités de soutien de métropole, les mandataires et mandataires délégués de la liste chargés *des relations avec les préfectures* pour l'organisation du scrutin.

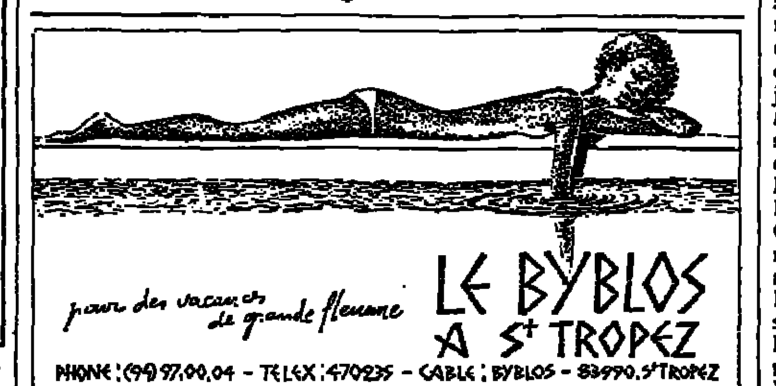
Au terme de cette réunion, où il fut longuement question de l'organisation matérielle de la campagne, l'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes a affirmé : « *Cette campagne va constituer pour moi un engagement total. Je ferai le maximum, car plus les jours passent plus je pense que l'union est le bon choix. L'union n'est pas seulement une étape. Elle sera pour l'avenir un gage de notre réussite dans la lutte contre le socialisme. Je me sens à l'aise pour conduire cette liste et transcender tout ce qu'il peut y avoir de sensibilités différentes.* » « *La locomotive que je suis veut pousser les feux au maximum* », a ajouté Mme Veil, qui a rappelé les grands objectifs d'une *campagne qu'elle veut axée sur la* sensibilisation de la jeunesse : la relance de l'Europe au niveau politique, économique et social et en matière de sécurité.

M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR et deuxième de la liste d'union, a souligné que son parti « *se félicite de la stratégie adoptée* ». Il a tenu à rendre hommage à l'UDF « *et à la manière dont Simone Veil a assumé ses responsabilités en tant que tête de liste.* » « *Nous avons lancé cette campagne dans des conditions d'harmonisation et de confiance extraordinaires* », a-t-il jugé. Selon lui, « *s'il y a eu quelques crispations, elles ont été gommées et la dynamique de l'union s'est imposée de manière éclatante.* » « *Le vote du 17 juin*, a-t-il ajouté, *sera le déclic des législatives et constituera un pas de plus vers l'alternance.* »

Sept réunions nationales sont prévues : à Rennes, Toulouse, Marseille, Nancy, Lille, Paris et Lyon, et *quinze rencontres régionales.* La première d'entre elles se tiendra à Rouen vendredi 11 mai. La seconde à Limoges et, Clermont-Ferrand. M. Giscard d'Estaing participera à la deuxième rencontre. Une vaste campagne de souscription nationale est lancée pour recueillir les fonds nécessaires. Six millions d'« *appels à l'aide* » seront distribués sous forme de tracts. Les affiches officielles de l'« *Union de l'opposition pour l'Europe et la défense des libertés* » sur lesquelles figure Mme Veil avec le slogan « *Pour l'Europe de l'espérance* » comprennent les deux sigles RPR et UDF. Dimanche 13 mai, Mme Veil participera au « *Grand Jury RTL-le Monde.* »

LA HAUSSE DU DOLLAR REPREND : 8,56 F

Après une pause, mardi 10 mai, la hausse du dollar a repris avec une vigueur renouvelée mercredi 10 mai sur des marchés des changes très nerveux. La monnaie américaine a retrouvé ses cours les plus élevés depuis trois mois, dépassant 2,79 DM à Francfort contre 2,7750 DM, et 8,56 F à Paris contre 8,52 F.



M. MAUROY REPRENDRAIT SES ACTIVITÉS LA SEMAINE PROCHAINE

Le médecin-chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce a indiqué, mercredi 9 mai, dans un communiqué diffusé par l'hôtel Matignon, que « *l'état de santé de M. Pierre Mauroy continue à évoluer de manière favorable* ». « *Il est prévu*, a-t-il ajouté, *que le traitement se poursuive à l'hôpital jusqu'au samedi 12 mai. Une reprise complète des activités du premier ministre pourra être envisagée à compter de la semaine prochaine. Aucun élément ne justifie plus la publication d'un nouveau bulletin de santé* », a conclu le médecin-chef.

M. Mauroy, qui s'était entretenu dimanche soir avec M. François Mitterrand, qui lui avait rendu visite, a également eu, ces derniers jours, plusieurs échanges de vues avec différents membres du gouvernement, notamment Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports et MM. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, et Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé du Plan.

A la fin des délibérations du conseil des ministres, mercredi 9 mai, le président de la République a rendu hommage à l'activité du premier ministre et donné aux ministres présents des nouvelles de la santé de M. Mauroy, en soulignant que l'hospitalisation de celui-ci n'avait pas interrompu le fonctionnement de l'équipe gouvernementale.

— *Sur le vif* —

Matons

On est complètement schizo dans ce pays. On passe sa vie à rouscailler contre l'insécurité de nos cités et le laxisme du système pénitencier. On pète de trouille chaque fois qu'en entend marcher derrière soi, le soir, dans une rue déserte ou dans un couloir de métro. On remonte quatre à quatre nos étages. On s'enferme à triple tour. On allume la télé. On se plonge, bien au chaud, dans un film policier. Et on recommence à avoir peur, peur que le gendarme rattrape le voleur ! Et que ça finisse mal, c'est-à-dire en prison.

La prison, quand on y va, et on y va souvent, les trois quarts du temps, c'est sur les talons d'un héros malheureux, victime expiatoire des brimades et de la férocité de ses geoliers, des débiles mentaux, des sadiques, des fachos, à qui vendredi soir – notez cette date : c'est une grande première – FR 3 va enfin donner la parole. Soyons juste, c'est déjà arrivé : on a rencontré, sur je ne sais plus quelle chaîne, un maton bien choisi, bien conforme à l'image de la brute épaisse véhiculée par les médias. Une image d'autrefois, une image complètement datée, sans aucun rapport avec la réalité d'aujourd'hui telle que vous la découvrirez à l'écran.

L'émission n'est pas géniale. Elle est un peu longuette, un peu simplette. Mais elle a l'immense mérite de la sincérité. Avec ou sans casquette, en uniforme ou en blouson, Lulu, Gérard, Claude, Louis et Bernard sont de braves gens, des gens comme vous et moi. Tout ce qu'il y a de plus calmes, tout ce qu'il y a de plus attentifs aux conduites et aux besoins de leurs pensionnaires. Tout ce qu'il y a de plus conscients des dangers courus, particulièrement par les jeunes – à croupir là pendant des années sur les bancs d'une impitoyable école, l'école du crime.

Ils se sentent mal aimés, les matons, mal vus par la population qui les a pourtant chargés d'une tâche périlleuse et ingrate : la surveillance de ceux qui représentent un danger pour elle. Mis à l'écart par des jurys populaires, les tôlards sont gardés par des fils du peuple. Un ancien marin, un ouvrier trop longtemps au chômage, un pompier. Ils sont modestes, ils sont ouverts, ils sont compréhensifs. Ils réclament une formation mieux adaptée à leur rôle de relais entre le rejet initial et la réinsertion sociale. Etudier, c'est bien. Faire passer, à travers les barreaux, un peu d'espoir, un peu de chaleur humaine, ça, ça ne s'apprend pas. C'est pourtant l'essentiel.

CLAUDE SARRAUTE.

TROIS ANS APRÈS LE 10 MAI 1981

Les sondages d'opinion donnent un bilan négatif de la politique du chef de l'État

Le jugement que portent les Français sur la politique du président de la Republique et de son gouvernement trois ans après son accession au pouvoir n'est pas positif. D'après un sondage de la SOFRES réalisé du 19 au 26 avril auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes et publié par *Sud-Ouest*, 58 % des Français jugent « *plutôt négative* » l'action de M. Mitterrand et 55 % vont jusqu'à souhaiter qu'il ne sollicite pas le renouvellement de son mandat en 1988.

Les domaines où l'action du chef de l'État est condidérée comme plutôt positive sont la politique sociale (47 %), les libertés (46 %), la défense nationale et le bon fonctionnement des institutions (39 %). En revanche, sa politique concernant la lutte contre le chômage, le pouvoir d'achat, la « *bonne marche de l'économie* » et la lutte contre la hausse des prix est jugée plutôt négative par respectivement 81 %, 80 %, 70 % et 69 % des Français. Toujours d'après cette enquête, 69 % des personnes interrogées estiment que M. Mitterrand ne tient pas les promesses faites lorsqu'il était candidat à la présidence.

D'autre part, un sondage réalisé par l'IFOP du 24 au 27 avril auprès d'un échantillon représentatif de mille trente-huit personnes et publié par *Magazine-hebdo* indique que 56 % des Français jugent « *plutôt négatif* » le bilan du gouvernement depuis trois ans. En ce qui concerne la « *protection sociale* » et le « *respect de la diversité des opinions* », l'action menée depuis le 10 mai est jugée « *plutôt positive* » par 45 % des personnes interrogées. Ils sont aussi nombreux à penser que l'opposition n'aurait pas fait mieux pour lutter contre la hausse des prix (45 %) et pour enrayer le chômage (46 %).

Enfin, d'après une enquête réalisée par BVA pour *Paris-Match*, du 16 au 22 avril, auprès de neuf cent cinquante personnes, 21 % des Français seulement estiment que le « *bilan du pouvoir socialiste* » est « *plutôt positif* » contre 63 % qui émettent un avis contraire. A la question : « *Quel est le meilleur président de la Ve République ?* », 46 % des personnes interrogées répondent, le général de Gaulle ; 18 %, Georges Pompidou ; 15 %, M. François Mitterrand et 9 %, M. Valéry Giscard d'Estaing.

DES OPPOSANTS HAITIENS ARRÊTÉS DANS L'ILE DE SAINT-MARTIN (GUADELOUPE)

Une quarantaine d'opposants haïtiens ont été arrêtés récemment dans la partie française de l'île franco-néerlandaise de Saint-Martin, qui dépend du département de la Guadeloupe, a-t-on appris, mercredi *9 mai, à Pointe-à-Pitre. Une quinzaine* d'entre eux ont déjà été expulsés vers l'île de Porto-Rico, les autres devraient l'être prochainement. Ces Haïtiens, qui projetaient un coup de main en Haïti contre le régime du président à vie, M. Jean-Claude Duvalier, s'entraînaient militairement dans une case isolée, avec notamment du matériel militaire américain. Ils ont été interpellés par hasard, jeudi 3 mai, par la gendarmerie nationale, qui aurait cependant été alertée par la dénonciation d'un membre du groupe. Ce groupe s'était baptisé, nous précise notre correspondant en Guadeloupe Eric René, Front armé de libération nationale (FALN).

Parmi ces quarante opposants haïtiens, les premières informations signalaient la présence de M. Bernard Sansaricq, déjà organisateur d'un coup de main manqué, à partir de la côte nord-ouest de Haïti, en janvier 1982 *(nos dernières éditions)*. En 1983, M. Sansaricq s'était rendu à Paris afin d'obtenir des armes et un soutien politique. Piloté et aidé par le capitaine Paul Barril, alors chef par intérim du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), il avait rencontré des collaborateurs de M. François Mitterrand. Or, la présence de M. Sansaricq à Saint-Martin a été démentie par les autorités, mercredi 9 mai, nous précise Eric René.

● *Une élection cantonale annulée dans l'Hérault.* – Le tribunal administratif de Montpellier a *décidé l'annulation de l'élection* organisée le 11 mars dernier (*le Monde* du 13 mars), dans le canton de La Salvetat-sur-Agout, à la suite du décès de Maurice Crozals (UDF-PR). Après le scrutin, qui s'était soldé par l'élection de M. Jean Guiraud (PS), un recours avait été introduit par le Parti républicain, qui faisait valoir que le nouveau conseiller général, agent des eaux et forêts, n'était pas éligible dans ce canton.

L'UNAPEL REFUSE « TOUTE MANIFESTATION NATIONALE A PARIS »

L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre rappelle dans un communiqué qu'elle « *a clairement défini le 28 avril sa position et sa stratégie* » à propos du projet de loi sur l'enseignement privé (*le Monde* du 2 mai). L'UNAPEL réaffirme notamment « *son indépendance vis-à-vis de tout parti politique et de tout groupe de pression quels qu'ils soient. Elle ne cédera à aucune forme de chantage. Elle refuse dans l'immédiat toute manifestation nationale à Paris mais demeure fermement décidée si le projet de loi était aggravé, à organiser elle-même une gigantesque manifestation dans la capitale* ».

M. Poniatowski : M. Delors est un menteur fou

M. Michel Poniatowski, président d'honneur du PR et cinquième sur la liste de Mme Veil, a estimé mercredi 9 mai, au cours d'une réunion de l'UDF du Val-d'Oise à Pontoise : « *Notre société, qui a connu des tireurs fous, connaît, avec M. Delors, un menteur fou (...) qui travestit sans arrêt la vérité, alors que MM. Pierre Mauroy et François Mitterrand sont inconscients d'une matière qu'ils ignorent totalement* ».

Il a ajouté : « *La France donne actuellement un spectacle lamentable où on demande aux Français d'être les financiers des échecs du gouvernement. M. Mauroy, qui avait affirmé qu'il trouverait une deuxième voie pour notre économie, serait bienvenu d'en trouver une troisième en s'en allant, car les pays qui n'ont pas la crise socialiste sortent de la crise mondiale alors que la France s'y enfonce.* »

